Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15996 – 7 F

MARDI 2 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La fausse sortie de Radovan Karadzic

Le leader serbe a beau avoir abandonné officiellement le pouvoir à sa vice-présidente, il n'est pas disposé à renoncer à celui-ci. p. 2

L'ETA rompt la trêve

L'organisation armée basque espagnole a annoncé lundi 1er juillet qu'elle ne prolongerait pas la trêve d'une semaine qu'elle a observée. p. 32

Baisse des exportations chinoises

Enregistrée au cours des cinq premiers mois de l'année, cette baisse risque de réduire la croissance de la production en 1996 et de provoquer une hausse du chômage. p. 4

La présidentielle en République dominicaine

Leonel Fernandez (centre-droit) a été élu. p. 32

Le nouveau permis moto



La nouvelle réglementation vise autant à relancer le marché qu'à améliorer la sécurité des motards. p. 25

Les vacances des jeunes en difficulté

Comme chaque année, l'Etat organise des séjours « Ville-Vie-Vacances » pour des adolescents venus de quartiers difficiles. p. 10

Un entretien avec le pasteur Stewart

Le président de la Fédération protestante de France estime dans un entretien au *Monde* qu' *« il n'est plus tolérable de répondre à l'exclusion par l'exclusion»*. p. 11

L'héritage socialiste de l'Est

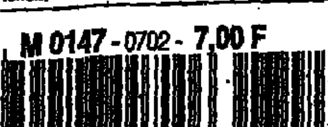
Un entretien avec l'économiste hongrois Janos Komai. p. 16

Le débat sur le terrorisme

Un point de vue d'Alain Marsaud, ancien magistrat anti-terroriste et député (RPR) de la Haute-Vienne. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0702 - 7,00 F



Le traitement des « affaires » parisiennes provoque le trouble dans la majorité

Alain Lamassoure, ministre UDF, juge « anormale » l'attitude de la police judiciaire

LE PREMIER week-end de départ en vacances d'été a été marqué par la polémique, d'une virulence croissante, entre le garde des sceaux, Jacques Toubon, accusé d'étouffer les « affaires », et le Parti socialiste, qui réunissait, samedi 29 et dimanche 30 juin, sa convention nationale sur la démocratie. Les derniers rebondissements des démêlés de Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris, avec la justice ont été à l'origine d'échanges de propos sévères, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qualifiant M. Toubon de *« garde des siens »*.

Les socialistes ont d'abord critiqué l'attitude du directeur de la police judicaire parisienne, Olivier Foll, qui a affirmé avoir pris seul la décision de ne pas faire assister le juge Halphen par des policiers, jeudi, lors de la perquisition du magistrat au domicile de M. Tiberi (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet).



M. Jospin a évoqué une *« affaire d'Etat »*. Samedi, après l'annonce du classement sans suite, par le parquet de Paris, de l'affaire de l'appartement HLM du fils de M. Tiberi, le PS a encore haussé le ton.

Ces deux affaires, notamment celle de la perquisition, provoquent le trouble à droite. Ainsi, Alain Lamassoure (UDF), porte-parole du gouvernement, a-t-il jugé que quelque chose *« d'anormal »* s'était passé entre les policiers et le juge, tandis que l'ancien ministre Simone Veil (UDF) a affirmé, lundi, qu'un tel incident est *« quasiment sans précédent »*. Pour Patrick Devedjian, député (RPR-balladurien) des Hauts-de-Seine, le comportement du directeur de la PJ parisienne est *« totalement illégal »*.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18

Dassault-Aviation et Aerospatiale formeront un groupe unique dès 1997

POUR RESPECTER le calendrier fixé par M. Chirac, M. Juppé devait rendre publics, lundi 1er juillet, les contours du futur groupe unique Aerospatiale-Dassault-Aviation. Une société mère, chapeautant deux filiales indépendantes et revêtant probablement la forme d'une entreprise à conseil de surveillance et directoire, rassemblera les intérêts communs des deux groupes aéronautiques français, l'un privé et l'autre nationalisé, mais voué à être privatisé. Dès 1997, leur fusion devrait aboutir à la création d'une nouvelle entité industrielle de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires, la quatrième du monde occidental et la deuxième en Europe.

Lire page 20

Pétition sur le Net pour sauver les oiseaux de Couëron

NANTES
de notre correspondant

Venus de l'autre côté de la Loire, les moines de Buzay y ont creusé des canaux au Xe siècle. Jean-Jacques Audubon y a dessiné ses premiers oiseaux en 1800. Le râle des genêts continue d'y chanter sans jamais s'y montrer. Les marais de Couëron (Loire-Atlantique) sont pourtant menacés d'être remblayés pour partie par les produits de dragage du port de Nantes - Saint-Nazaire. Même si la direction de l'établissement assure que rien n'est décidé.

Sacrifier le lieu qui vit naître la vocation de Jean-Jacques Audubon serait une *« faute contre l'histoire et l'intelligence »*, clament depuis belle lurette les Couëronnais. En vain. Aussi quatre d'entre eux, Michel Chomienne, Guy Chabior, Jean-Louis Lavigne et Jean-Yves Noblet ont-ils décidé de faire pression *via* Internet sur les aménageurs de l'estuaire. Code d'accès : http/www.IN-net.fr/plaire/accueil.html.

Jouant sur la notoriété d'Audubon aux Etats-Unis, leurs pages Web appellent les internautes du monde entier à adresser une pétition électronique à Jacques Chirac. Presque oublié en France, Jean-Jacques Audubon est depuis deux siècles l'une des grandes figures de l'environnement aux Etats-Unis. A Couëron, il vécut jusqu'à dix-huit ans *« ses plus belles années »* avant d'émigrer en Amérique. Dans les marais de cet ancien avant-port de Nantes, Audubon eut le coup de foudre pour les oiseaux et apprit d'un ami de son père, le docteur Charles d'Orbigny, les rudiments scientifiques nécessaires à la maîtrise de son art, affûtée plus tard dans l'atelier de David.

Là où d'autres reproduisaient des oiseaux empaillés, il sut restituer la vigueur d'images saisies sur le vif sans jamais perdre la précision des encyclopédistes. Naturalisé américain en 1812, Audubon publia, de 1827 à 1832, une somme de dessins baptisés *Les Oiseaux d'Amérique* qui en fit un héros outre-Atlantique. Reconnaissant ses talents, le savant français Georges Cuvier y vit le *« monument le plus magnifique qui ait été élevé à l'ornithologie »*.

Audubon a donné son nom à sept villes américaines et à un pic de 4 000 mètres dans le Colorado. Aujourd'hui, la National Audubon Society compte 570 000 adhérents et gère un budget de 44 millions de dollars (229 millions de francs). Des centaines d'associations dépendant d'elle organisent des safaris de découverte des oiseaux et forment des enseignants. Audubon est un patronyme qui pèse lourd aux Etats-Unis. Dans les marais de Couëron menacés de remblaiement, il dessinerait aujourd'hui le couple de cigognes qui fait honneur, depuis mars, à un nichoir planté par l'Association Couëron Audubon-Atlantique. Et signerait sans doute la pétition électronique dès demain.

Adrien Favreau

's-Hertogenbosch, Wembley, Magny-Cours

L'AMATEUR de sport en pantoufles, celui qui a passé sa fin de semaine rivé devant le petit écran, zappant de s' Hertogenbosch à Wembley en passant par Wimbledon et Magny-Cours, ne remerciera jamais assez les organisateurs du championat d'Europe des nations de football 1996 pour avoir adopté le « but en or » afin de départager les équipes à égalité à la fin du temps réglementaire.

Ce dispositif, qu'on qualifie également de « mort subite », lui a permis – ainsi qu'à la reine d'Angleterre, qui devait remettre la coupe au vainqueur – d'aller se coucher une bonne demi-heure plus tôt qu'il ne l'aurait fait si les prolongations de la rencontre Allemagne-République tchèque étaient allées à leur terme. Il a suffit de cinq minutes pour qu'Oliver Bierhoff, qui avait déjà permis à son équipe d'égaliser, mette un terme au long et palpitant suspense de cette finale : l'Allemagne s'imposait par 2 buts à 1, remportant ainsi son troisième titre continental.

Autres émotions sur la route du Tour de France, qui musardait encore dimanche aux Pays-Bas aux alentours de Bois-le-Duc : c'est le Français Frédéric Moncassin qui, au terme d'une étape de 209 kilomètres marquée notamment par les chutes de Luc Leblanc et de Djamolidine Abdoujaparov, a gagné un sprint massif devant quelques-uns des meilleurs spécialistes. Cela n'a pas empêché le Suisse Alex Zülle de conserver le maillot jaune conquis la veille avec un vélo qu'il ne pourra plus utiliser.

Sur le circuit de Magny-Cours, où se disputait le Grand Prix de France de formule 1, Renault, une semaine après avoir annoncé son retrait de la compétition fin 1997, a réussi un tour de force : placer ses quatre moteurs aux quatre premières places.

A Wimbledon, où Pete Sampras devait affronter Cédric Pioline lundi 1er juillet, le court n° 1 s'emploie à justifier sa réputation de « cimetière des éléphants » avant d'être reconstruit : une hécatombe de têtes de série s'y est produite.

Lire page 23 et 24

L'après-Eltsine a commencé

***DRÔLE** de campagne !* Celle du premier tour de l'élection présidentielle russe avait été presque « normale » : les acteurs étaient à leur place, les rôles bien distribués, les partitions attendues. Les résultats eux-mêmes étaient logiques. Les surprises sont venues dès le lendemain, avec le ralliement-éclair, bien que préparé de longue date, du général Lebed à Boris Eltsine, le limogeage rapide de quelques partisans éminents d'une solution de force, puis la « disparition » du président, fatigué, malade, incapable de battre les estrades comme avant le 16 juin, tandis que le candidat communiste avait du mal à abandonner un profil bas.

Comme si tout était joué ; comme si le discours musclé d'Alexandre Lebed mis au service de Boris Eltsine avait irrémédiablement fait pencher la balance en faveur du pouvoir. C'est possible. C'est même probable. Et pourtant l'incertitude est plus forte que jamais. Contre Guennadi Ziouganov, Boris Eltsine avait martelé le slogan de la stabilité, de la sécurité, du refus de l'inconnu. La formule se retourne maintenant contre lui. Si le candidat communiste venait à l'emporter mercredi, on peut imaginer à quoi ressemblerait sa politique : ce n'est réjouissant ni pour les Russes, ni pour leurs voisins, ni pour l'étranger plus lointain, mais c'est prévisible. Si Boris Eltsine gagne, tout est possible, y compris le pire. L'ère du « post-eltsinisme » est déjà ouverte et ses contours sont très flous.

La première inconnue est l'état de santé du président. Quoi qu'en disent ses conseillers, il ne doit pas être très brillant. Boris Eltsine aura-t-il encore assez de forces et de temps pour imposer une politique, voire désigner un dauphin ? Ou les coteries reprendront-elles de plus belle autour d'un chef de l'Etat définitivement « brejnévisé » ? Ce qui laisse entrevoir de belles empoignades entre les clans que l'arrivée d'Alexandre Lebed a troublés sans les détruire; des révolutions de palais et des coups bas qui n'épargneront pas le nouvel homme fort du Kremlin.

Daniel Vernet

Lire la suite page 18 nos informations page 3 et le portrait du général Lebed page 15

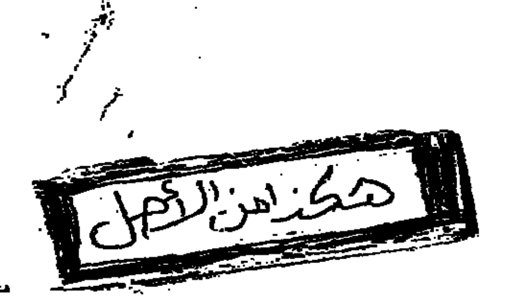
Rockeuse et poète



PATTI SMITH

EN 1975, un album, *Horses*, révélait Patti Smith, rockeuse androgyne et provocante qui hantait l'underground new-yorkais depuis quelques années déjà. Vingt ans plus tard, après des périodes de gloire et des éclipses, des deuils aussi (dont la mort de son mari, Fred Sonic Smith), elle revient : un disque et une tournée européenne.

Lire page 27



BOSNIE **Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a officiellement abandonné le pouvoir à sa vice-présidente, Biljana Plavsic.** ***Le haut représentant en Bosnie,*** **Carl Bildt, a annoncé avoir reçu à ce sujet, dimanche 30 juin, une lettre du « président » serbe bosniaque. Bien que saluée par la *communauté internationale, cette* décision apparaît surtout comme une manœuvre destinée à gagner du temps. ● BILJANA PLAVSIC, *« présidente par intérim »,* est une ultranationaliste et fut une ardente partisane du refus de tous les plans de paix, sans jamais s'être affirmée comme un ténor de la classe politique serbe. ● A MOSTAR, les premières élections de l'après-guerre se sont soldées par la probable victoire des nationalistes des deux camps, et n'ont guère de chance de favoriser la réunification de la ville.**

La « démission » de M. Karadzic apparaît comme une manœuvre de Pale

Dans une lettre adressée au haut représentant international, Carl Bildt, le dirigeant serbe de Bosnie a annoncé son remplacement par la vice-présidente, l'ultranationaliste Biljana Plavsic

SARAJEVO
de notre correspondant

Radovan Karadzic s'est résigné, dimanche 30 juin, à abandonner officiellement le pouvoir à sa vice-présidente, Biljana Plavsic, sous la pression conjointe de la communauté internationale et de la Serbie. Toutefois, malgré le sentiment de victoire qui animait les diplomates occidentaux, il semble que le « départ » de M. Karadzic soit, une nouvelle fois, une manœuvre destinée à gagner du temps. M. Karadzic n'a en effet pas formellement démissionné, et Mme Plavsic a annoncé qu'il demeurait *« président en titre »*, elle-même assumant la fonction de *« présidente par intérim »*. Aucun élément ne permet donc de penser que Radovan Karadzic ne va pas continuer de régner sur la « République serbe », et de freiner l'actuel processus de paix.

Carl Bildt, le haut représentant international en Bosnie, a confirmé avoir reçu une lettre du « président » serbe bosniaque. *« Un document officiel de la "République serbe", annonçant que M. Karadzic a été remplacé comme président en exercice par Mme Biljana Plavsic, m'a été remis,* a déclaré M. Bildt. *A partir d'aujourd'hui* (dimanche), *M. Karadzic ne peut plus exercer de fonctions publiques et de responsabilités en tant que président de la "RS". »* Nulle trace de véritable démission, nulle promesse de se retirer complètement de la vie politique du pays. Pale a présenté ce geste comme un *« transfert des pouvoirs dû à l'impossibilité temporaire du président d'exercer ses fonctions »*, et a répété que M. Karadzic demeurait le « président » de l'entité serbe jusqu'au 14 septembre prochain, date des élections générales qui auront lieu en Bosnie-Herzégovine.

Les Occidentaux exigeaient le départ de Radovan Karadzic, inculpé pour *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal pénal international de La Haye et considéré comme un obstacle majeur au processus de paix. M. Bildt avait lancé un ultimatum pour le 1er juillet, affirmant qu'il réclamerait ensuite la réimposition des sanctions économiques à l'encontre du camp serbe. Le président de Serbie, Slobodan Milosevic, avait également exigé le *« limogeage »* du leader serbe bosniaque, menaçant de prendre *« toutes les mesures »* à sa disposition afin de l'évincer. M. Milosevic a joint le geste à la parole, puisqu'il a envoyé à Pale le chef de la sécurité d'Etat de Serbie, Jovica Stanisic. En 1995, M. Stanisic, à la tête de « commandos » des forces spéciales, était déjà venu à Pale afin de régler la libération des « casques bleus » pris en otages.

Radovan Karadzic, sans doute inquiet pour sa sécurité physique, a donc symboliquement cédé. L'annonce du *« transfert des pouvoirs »* est une étape supplémentaire vers son retrait de la vie politique. Il reste cependant fermement aux commandes de la « République serbe », réélu, vendredi 28 juin, à la tête du Parti démocratique serbe (SDS), et remplacé par une *« vice-présidente »* qui lui obéit fidèlement depuis le début de la guerre.

POSITION INCONFORTABLE

La réaction de Carl Bildt a surpris les observateurs. Il est évident qu'il cherche à éviter d'avoir à réclamer des sanctions contre les Serbes, et que cette ligne de conduite correspond aux consignes qu'il a reçues des capitales occidentales. En affichant si nettement sa satisfaction, Carl Bildt se place toutefois en position inconfortable vis-à-vis de Pale, alors que l'éviction de Radovan Karadzic n'est absolument pas à l'ordre du jour.



Selon l'accord de Dayton, les personnes inculpées de « crimes de guerre » n'ont aucun droit d'exercer une fonction publique, ou d'être candidates à une élection, sur tout le territoire de l'ex-Yougoslavie. Le plan de paix prévoyait implicitement une démission de M. Karadzic en janvier. Depuis six mois, il a refusé d'abandonner son poste et s'est employé à saboter le processus de paix. Il défie régulièrement la communauté internationale, conscient que les Occidentaux refusent d'ordonner aux 60 000 hommes de l'OTAN de procéder à son arrestation. En nommant à sa place Biljana Plavsic, une ultranationaliste qui lui est dévouée, Radovan Karadzic parvient encore à retarder sa propre chute. La date du 1er juillet est arrivée, et Carl Bildt, au lieu de réclamer les sanctions promises, décerne un satisfecit au clan de Pale. L'artifice semble avoir fonctionné, au moins temporairement. C'est exactement ce que désire M. Karadzic, convaincu que les Occidentaux quitteront la Bosnie à la fin de l'année. Il sait qu'il devra encore affronter la période cruciale des élections, auxquelles il n'a pas le droit de se présenter, puis il désire reprendre fermement les commandes de sa « république » autoproclamée.

A Sarajevo, le premier ministre bosniaque, Hasan Muratovic, dénonce *« une manœuvre et une nouvelle manière de se moquer de la communauté internationale ». « Plavsic agit en accord avec Karadzic et suit toutes ses directives,* dit-il. *Il n'y a donc pas de changement réel. »* Carl Bildt a promis de rester vigilant et d'étudier l'éventuelle influence que Radovan Karadzic conserverait en « République serbe ». Il est surprenant que, au terme de six mois de processus de paix, M. Bildt ait besoin d'« étudier » la situation à Pale.

En autorisant Radovan Karadzic à jouer ainsi avec la diplomatie occidentale, M. Bildt prend un sérieux risque. L'application de l'accord de Dayton a déjà pris du retard sur le calendrier prévu. Aucun réfugié n'a pu regagner son foyer, et la « République serbe » ne tolère ni liberté de mouvement ni liberté de la presse. M. Karadzic, s'il reste au pouvoir jusqu'au 14 septembre, va préparer des élections à sa convenance.

La convention du SDS doit déterminer, mardi 2 juillet, la liste des candidats. Il est probable que M. Karadzic n'y figurera pas, s'il continue de conserver le profil bas adopté dimanche. En revanche, il choisira ses hommes de paille, et préparera dans l'ombre l'avenir de son territoire. A Pale, on estime que Momcilo Krajisnik, le président du « Parlement », sera amené à jouer un rôle de plus en plus important. M. Krajisnik est considéré comme le véritable homme fort de la « République serbe », aux côtés de M. Karadzic. Il pourrait profiter du semi-retrait de son ami pour se lancer personnellement à la conquête de la future présidence.

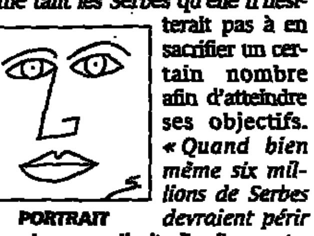
La diplomatie occidentale paraît, une nouvelle fois, prise au piège. Si Radovan Karadzic continue de tirer les ficelles en coulisses, le processus de paix est en danger. Si des sanctions économiques sont nécessaires pour obtenir son départ, il est également en danger, puisque le peuple serbe sera de nouveau plongé dans l'isolement. La seule solution consisterait à envoyer M. Karadzic à La Haye, afin qu'il y réponde des crimes dont il est accusé. Le problème est que ni Slobodan Milosevic ni l'OTAN ne veulent remplir cette mission. *« Toutes les routes mènent à La Haye »*, affirme Carl Bildt mais Radovan Karadzic parvient assurément à emprunter la route la plus sinueuse.

Rémy Ourdan

Biljana Plavsic, celle pour qui le nettoyage ethnique est « un phénomène naturel »

SARAJEVO
de notre correspondant

Biljana Plavsic aime le peuple serbe. Passionnément. Mme Plavsic aime tant les Serbes qu'elle n'hésiterait pas à en sacrifier un certain nombre afin d'atteindre ses objectifs. *« Quand bien même six millions de Serbes devraient périr pour la cause,* disait-elle, *il en resterait six millions d'autres pour jouir des fruits de leur lutte. »* A l'époque, Slobodan Milosevic, le père du projet de Grande Serbie, avait reconnu que *« la place de Mme Plavsic était, si ce n'est à l'hôpital, du moins pas à la tête de fonctions publiques »*. Mme Plavsic s'était sincèrement offusquée de ces remarques émises à propos de sa santé mentale.



PORTRAIT

C'est avec l'accord de Slobodan Milosevic que Biljana Plavsic, cinquante-six ans, vient d'être nommée, dimanche 30 juin, au poste de « présidente par intérim » de la République serbe. Professeur de biologie à l'université de Sarajevo avant la guerre, Mme Plavsic a souvent développé des théories « biologiques » afin d'expliquer l'incapacité des Bosniaques à vivre ensemble. Selon elle, les souffrances des Musulmans sont dues au fait qu'*« ils se sont attaqués à la substance biologique serbe ». « Pourtant,* affirme cette grande femme blonde d'une voix douce, *j'avais prévenu les Musulmans de Bosnie qu'il était difficile de faire la guerre aux Serbes. »*

La Bosnie-Herzégovine se souviendra longtemps d'une image de Biljana Plavsic retransmise à la télévision de Pale au début de la guerre. Elle visitait Bijeljina, dans le nord-est du pays, peu après la prise de la ville par l'armée serbe. Aux troupes de l'armée régulière avaient succédé les milices du commandant Zeljko Raznjatovic, dit Arkan. A la tête de ses « Tigres », ce dernier venait de tuer, torturer et violer la population musulmane de la région. Biljana Plavsic s'est précipitée vers Arkan afin de l'embrasser, enjambant, sereine et satisfaite, le cadavre ensanglanté d'un civil musulman assassiné.

Son objectif est l'unification de tous les Serbes d'ex-Yougoslavie en un seul Etat ethniquement homogène

« Le nettoyage ethnique est un phénomène naturel, et non pas un crime de guerre », a plus tard commenté Mme Plavsic. Rien ne prédestinait Biljana Plavsic, issue d'une famille de la bourgeoisie serbe de Sarajevo, à rejoindre le clan des ultranationalistes de Pale. Ses études supérieures l'avaient menée à Prague et aux Etats-Unis. Devenue professeur de faculté, Mme Plavsic était parfaitement intégrée à la société sarajévienne. Elle répondit pourtant immédiatement à l'appel du Parti démocratique serbe (SDS) de Radovan Karadzic, dès qu'il fallut attiser la haine inter-ethnique en Bosnie.

Durant la guerre, une fois l'époque de la « purification ethnique » achevée, Biljana Plavsic fut une ardente partisane du refus de tous les plans de paix. Pour les médias étrangers, la « Pasionaria » du commandant Arkan devenait la « Dame de fer » des séparatistes serbes bosniaques. Prônant une solution militaire au conflit, elle affirmait que *« les frontières ne sont pas là où les dessinent lord Owen et Cyrus Vance* (les médiateurs internationaux en 1992-1993), *mais là où se trouvent les soldats serbes »*. Mme Plavsic était résolument opposée à la signature de l'accord de Dayton, qualifié de *« diktat américain »*, mais elle fut priée de se taire. Son unique objectif est l'unification de tous les Serbes d'ex-Yougoslavie en un seul Etat ethniquement homogène.

En fait, malgré ses discours brutaux, Biljana Plavsic ne s'est jamais affirmée comme un ténor de la classe politique serbe. Son titre de « vice-présidente » de la République serbe était largement exagéré, et elle ne conservait ses fonctions que grâce à sa fidélité à Radovan Karadzic. Longtemps tenue à l'écart de la vie politique de la République sécessionniste, Mme Plavsic a effectué un retour inattendu fin mai, lorsque la communauté internationale a entamé son offensive diplomatique contre Radovan Karadzic. Elle hérite désormais de *« pleins pouvoirs »* qui ressemblent fort à une nouvelle manœuvre de Pale. Au moins Biljana Plavsic peut-elle se rappeler au bon souvenir des douze millions de Serbes qu'elle aime tant.

R. O.

Trois initiatives américaines

Bill Clinton a annoncé, samedi 29 juin à Lyon, le lancement de trois initiatives américaines en Bosnie, pour accélérer le déminage, financer des projets économiques réalisés par des femmes et éclaircir le sort des disparus. Le programme de déminage, qui sera financé par les Etats-Unis à hauteur de 15 millions de dollars, consistera à former des soldats démobilisés. Le deuxième projet concerne l'établissement d'un fonds pour l'« Initiative des femmes de Bosnie » d'un montant de cinq millions de dollars, qui sera géré par le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Enfin, une commission internationale sur les disparus présidée par un ancien secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, essaiera *« de résoudre les près de 12 000 cas de personnes disparues »*, a dit M. Clinton. – *(AFP.)*

A Mostar, Croates et Musulmans ont « bien » voté

MOSTAR
de notre envoyé spécial

A la terrasse du café Papagaj, les voyous croates sont arrivés tôt dimanche matin 30 juin. Ils ont hissé un drapeau et réveillé Mostar au son de chants oustachis (croates pro-nazis de la deuxième guerre mondiale). A 5 mètres d'eux était garée une BMW aux vitres teintées, munie d'un stock de cailloux sous le siège du conducteur. Les bureaux de vote ouvraient à peine, et les canettes de bière s'alignaient déjà sur la table. Un bus rempli de Musulmans est passé, les voyous ont dressé le poing et envoyé des signaux... impolis. Au cinquième bus, une pierre a volé, sans atteindre la fenêtre du véhicule. Le premier scrutin de l'après-guerre venait de commencer en Bosnie-Herzégovine.

Contre toute attente, la journée s'est déroulée sans incident majeur. Il y eut des mécontents, des électeurs non-inscrits sur les listes, mais l'Union européenne (UE) n'a pas relevé de cas flagrant de tricherie ou d'intimidation. Les voyous du café Papagaj ont vite déguerpi. Les Mostariens se sont massivement rendus aux urnes, dans le quartier où ils vivaient avant la guerre. Concrètement, des centaines de Musulmans ont donc voté dans l'actuel quartier croate, et vice-versa. C'est la première fois que les habitants de Mostar traversaient ainsi l'ancienne ligne de front, la rivière Neretva, certes sous une importante protection de l'OTAN et de policiers internationaux.

UN SCRUTIN SOUS CONTRÔLE

A la sortie des bureaux de vote, les Musulmans affirmaient souvent avoir voté pour la liste « Mostar unifiée » de Safet Orucevic, qui menait une coalition de partis bosniaques, dont le SDA (Parti d'action démocratique) du président Izetbegovic. Les Croates, eux, ne semblaient pas faire défaut à Mijo Brajkovic, la tête de liste du HDZ (Union démocratique croate) du président Tudjman. Les deux maires actuels de Mostar divisée devraient donc rassembler la quasi-totalité des voix, l'opposition n'ayant eu aucune chance de mener une campagne électorale sereine.

« Je pense que tous les Mostariens devraient voter pour Orucevic, afin que nous puissions vivre ensemble », pense Salih, un Musulman, qui contemple la foule de Croates venus voter dans son quartier. *« Je sais parfaitement qui je peux embrasser en signe de retrouvailles, et qui nous a tiré dessus »*, dit-il. Ceux qui ont traversé la rivière sont méfiants, inquiets. *« Ce serait bien de réunifier Mostar,* admet Mirjana. *Je vais voter pour le HDZ, pour la paix. »* Mirjana, croate, ne conçoit pas de voter pour un autre parti que celui de son ethnie, bien que celui-ci se soit toujours battu pour la division de la ville. *« Le problème,* dit Salih, *est que beaucoup de Mostariens sont loin d'ici. »*

« Monsieur X. avait deux fils. Le premier a été sage, et le second est resté à Mostar », dit un dicton hérité de la guerre. Environ soixante-dix mille habitants, essentiellement des Serbes et des Musulmans, ont quitté la ville, et soixante mille sont restés. Les réfugiés avaient la possibilité de revenir, ce qu'ils n'ont quasiment pas fait, ou de voter dans quatre villes européennes (Bonn, Berne, Stockholm et Oslo). Selon les informations reçues par l'Union européenne, près de dix mille Mostariens auraient ainsi voté à l'étranger. Le scrutin municipal, malgré son succès technique, demeure toutefois parfaitement contrôlé par les partis nationalistes, avec la bénédiction de l'UE.

Ces élections n'ont presque aucune chance de favoriser la réunification de la ville. Elles pourraient, au contraire, légitimer ceux qui se sont employés à la diviser à coups de canon, lors de la guerre de 1993-1994 entre Croates et Musulmans. Les diplomates européens ont conçu une « loi électorale » qui attribue d'avance trois « municipalités » aux Croates et trois autres aux Musulmans. Les résultats définitifs devaient être annoncés mardi 2 juillet.

Le fait de placer un bulletin de vote dans une urne, s'il est un succès en soi, risque donc fort de ne rien changer à la division ethnique héritée du conflit. Et Mostar-ouest devrait rester sous la domination des séparatistes croates, fermement résolus à ne jamais réintégrer une Bosnie-Herzégovine unitaire.

R. O.

Les médias russes passent sous silence l'éclipse du chef de l'Etat

M. Eltsine n'est toujours pas apparu en public à la veille du second tour de la présidentielle

A la veille du second tour de l'élection présidentielle, le 3 juillet, les spéculations sur l'état de santé de Boris Eltsine se sont encore intensifiées lorsque le Kremlin a annoncé, lundi 1er juillet, l'annulation d'une rencontre, prévue dans la journée, entre M. Eltsine et les présidents ukrainien et moldave. M. Eltsine, qui n'a pas été vu en public depuis jeudi 27 juin, souffre officiellement d'une extinction de voix.

MOSCOU
de notre correspondante

La *« fatigue »* ou, selon Bill Clinton, le *« mal de gorge »* de Boris Eltsine, l'ont maintenu, lundi 1er juillet, absent de la scène publique, à trois jours du second tour de l'élection présidentielle, mercredi 3 juillet, cruciale pour lui comme pour le pays. Mais ses assistants, comme les médias, ont tout fait, semble-t-il avec assez de succès, pour que les électeurs ne le sachent pas, ou n'y accordent qu'une attention minime. Le président sortant, âgé de soixante-cinq ans, est apparu la dernière fois en public mercredi 26 juin, le visage à nouveau bouffi et pâle, comme lors de son unique voyage en province de l'entre-deux-tours, il y a une semaine. Ses brèves apparitions, vendredi et samedi à la télévision, entouré de trois assistants et de sa fille, Tatiana Diatchenko, puis d'un seul de ses assistants, soulèvent plus de questions qu'elles n'en résolvent : rien ne prouve que ces apparitions aient bien été filmées les jours indiqués, alors que Boris Eltsine y est montré parlant sans problème avec ses interlocuteurs, malgré son *« extinction de voix »* officielle. La voix d'un commentateur recouvrait la conversation.

Toutes les activités du président sortant programmées entre jeudi 27 juin et lundi 1er juillet ont été annulées. Dimanche, il ne s'est pas rendu à la fête du quotidien *Moskovski Komsomolets*, journal favori des jeunes *(lire ci-dessous)*. Une réunion prévue au Kremlin avec, notamment, l'opposant démocrate Grigori Iavlinski, arrivé quatrième au premier tour du 16 juin, n'a pas eu lieu non plus. Plus grave, une rencontre prévue lundi au Kremlin entre les présidents d'Ukraine et de Moldavie pour la signature de textes sur la fin du conflit de Transnistrie, qui était appelée à avoir une grande résonance en termes de propagande, a aussi été annulée lundi matin, qui plus est sans raison officielle. Certains signes montrent, en outre, que tout a été organisé pour que les activités ultérieures de M. Eltsine puissent aussi être annulées jusqu'au jour de l'élection.

L'agence de presse officieuse Interfax a, en effet, diffusé dimanche soir un long entretien du président, précisant qu'il s'agit *« apparemment du dernier avant le 3 juillet »*. Outre le fait qu'un tel entretien est exceptionnel – Boris Eltsine a toujours communiqué ses messages importants et moins importants à la télévision –, les réponses du président balaient tous les aspects de sa politique et visent à satisfaire, en une seule fois, tous les courants de l'électorat. Alors que sa campagne durant le premier tour était caractérisée par le soin mis à séparer ses « cibles », cet entretien semble ainsi remplacer le discours télévisé à *« la nation »* que Boris Eltsine devait prononcer lundi, dernier jour autorisé pour faire campagne. Interrogé par le quotidien de langue anglaise *The Moscow Times*, le rédacteur de service dimanche soir à Interfax n'a pas su dire si le vice-président de l'agence, Viatcheslav Terekhov, qui a *« ramené le texte de l'interview et s'est mis à le taper très vite avant de partir à la datcha »*, avait pu voir le président.

Dans ce texte, Boris Eltine explique son absence par une *« tactique »* délibérée, consistant à *« traiter d'affaires concrètes »* au lieu de *« tenir tous les jours des conférences de presse »* comme son rival Guennadi Ziouganov... Il précise que son nouveau secrétaire du Conseil de sécurité, le général Alexandre Lebed, *« est venu pour travailler sérieusement et pour longtemps »*, contrairement aux suppositions émises dans le pays, et assure que *« Grigori Iavlinski est un allié politique »*, dont le président *« espère la collaboration pour la formation du futur gouvernement »*. Une mission dont est d'ores et déjà chargé le premier ministre actuel, Viktor Tchernomyrdine, l'homme qui assume, selon la Constitution, l'intérim de la présidence en cas *« d'incapacité prolongée »* du titulaire.

Sur la question de la Tchétchénie, où les négociations n'ont repris que pour en constater l'impasse, rien de neuf n'est proposé. L'international n'a pas été oublié, avec le rappel du nombre d'espions arrêtés en 1995 et d'autres déclarations sévères sur l'OTAN, les îles Kouriles ou la mer Noire. Le tout s'achevant par un appel prévisible à *« cesser de diviser le pays en Blancs et Rouges »*, alors que sa campagne fut tout entière vouée à faire renaître les peurs du passé, en assimilant les communistes actuels aux maîtres des goulags.

Cette tactique a payé et beaucoup de journalistes russes se disent convaincus que la liberté de la presse disparaîtra avec une victoire de Guennadi Ziouganov. Les journaux « libéraux » de lundi ne parlent donc pas de la *« fatigue »* du président. La veille, le présentateur-vedette de la chaîne NTV a donné l'information par une incise dans une phrase sur les activités du président. Etrangement, la presse communiste n'en parle pas non plus. Selon la loi électorale russe, un forfait de Boris Eltsine avant le second tour provoquerait un simple report de celui-ci, qui se déroulerait alors entre les candidats arrivés en deuxième et troisième place du premier tour, MM. Ziouganov et Lebed. Sa disparition après le scrutin provoquerait une nouvelle élection dans un délai de trois mois.

Sophie Shihab

Le jugement du G7

Les membres du G7 ont adressé samedi 29 juin, à la clôture de leurs travaux à Lyon et en présence du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, un ultime *satisfecit* à Boris Eltsine. A la veille du deuxième tour de l'élection présidentielle russe, Jacques Chirac a observé que la Russie *« donnait des signes de santé* [économique] *qui s'améliorent sensiblement »*. *« Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine m'a fait part de sa conviction que Boris Nikolaïevitch Elstine serait réélu »*, a poursuivi Jacques Chirac. Invité à Lyon, le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, a assuré que la Russie, en dépit de quelques largesses de campagne électorale, avait tenu tous ses engagements à l'égard du FMI. *« La performance de la Russie est une bonne performance (...). Cela augure bien de l'avenir »*, a ajouté M. Camdessus. – *(Corresp.)*

« Eltsine, malade ? Mais non, je viens de le voir à la télévision ! »

MOSCOU
de notre correspondant

« Eltsine, malade ? Mais non, c'est un nouveau truc. Il se cache. Il sait qu'on en a assez de le voir, qu'on ne veut pas voter pour lui. Il laisse Lebed faire sa campagne », assure Iouri, cinquante ans, qui de toute façon n'a pas l'intention de voter pour le président russe. Même les électeurs communistes ne sont pas choqués, quand ils l'ont remarquée, par l'absence de la scène publique de Boris Eltsine depuis quatre jours. *« Eltsine, malade ? Mais non, je viens de le voir à la télévision ! »*, s'exclame Vassile, vingt-neuf ans.

L'immense majorité des électeurs russes semblent n'avoir rien remarqué du tout. Pour une simple raison : tout le long du week-end, les journaux télévisés, tous au service du pouvoir, ont donné l'impression que le président était un hyperactif. *« Le président a signé un oukase »*, annonce à plusieurs reprises la présentatrice de la chaîne d'Etat ORT ; *« Le président a donné une interview à l'agence Interfax »*, annoncent, en chœur, dans la soirée de dimanche, les télévisions. Toutes ces « activités » sont illustrées d'images du président, certes muettes, anciennes ou non datées. Mais personne ne semble voir la différence.

Les mauvais signes sont tout simplement ignorés. Aucune télévision ne dit que Boris Eltsine a annulé, dimanche, son apparition programmée à la fête du quotidien *Moskovski Komsomolets*. Au service de presse de la présidence, on joue l'étonnement. *« Mais le président n'avait jamais prévu d'y aller ! »*, assure un porte-parole. Pourtant, c'est ce même service de presse qui avait annoncé la participation de Boris Eltsine à ce festival électoral. Les télévisions ne diffusent pas non plus les remarques acides de Guennadi Ziouganov, l'adversaire communiste du second tour, sur la santé du président. Même les vœux de rétablissement de Bill Clinton sont passés sous silence.

Au stade Loujniki, à l'ouest de la capitale, à la fête de *Moskovski Komsomolets*, le maire de Moscou, Iouri Loujkov, anime le rassemblement à la place du président, dont il est un puissant allié. Certains jeunes, ceux qui ne sont pas venus pour la musique ou pour s'amuser, sont déçus de l'absence de Boris Eltsine. Mais ils ont toujours l'intention de voter pour lui, mercredi 3 juillet. *« On ne veut pas de Ziouganov »*, le candidat communiste, expliquent-ils. *« Même si Eltsine est mort, tous ceux qui voulaient voter pour lui vont le faire. Ils ne veulent pas des communistes »*, estime Anna, une intellectuelle de Moscou. Absent, Boris Eltsine reste omniprésent. Des ballons publicitaires appellent à voter pour lui. Et même une statue de Lénine, coiffée d'un chapeau en papier, a été affublée d'une pancarte demandant de voter pour le président.

Beaucoup de Russes ont passé, comme d'habitude, ce week-end ensoleillé à la datcha et ne sont au courant de rien. Il n'y a que les journalistes et les ambassades pour guetter le moindre signe de vie du président russe. Et pour trouver inquiétants tous les signaux « rassurants » diffusés par les médias russes. Même les « Kouklis », les « Guignols de l'info » russes, diffusés par la chaîne privée NTV, passée au service du pouvoir, ont préféré ignorer le sujet, samedi soir. Le nouvel allié du président russe, le général Alexandre Lebed, y a fait son entrée dans le rôle d'un « Terminator » envoyé du futur pour sauver la Russie. Il a affronté un Guennadi Ziouganov en robot, envoyé du passé par Staline pour sauver le communisme. La scène s'est terminée par un Boris Eltsine embarrassé par son sauveur et demandant au Lebed-Terminator : *« Vous êtes venu pour rester ? »*

Jean-Baptiste Naudet

Les islamistes turcs présentent un programme modéré de gouvernement

ISTANBUL
de notre correspondante

La question kurde, sous la forme d'un attentat-suicide commis, dimanche 30 juin, par une jeune femme, qui a tué six soldats et blessé une trentaine d'autres personnes dans la ville sud-anatolienne de Tunceli, s'est une nouvelle fois imposée comme étant le plus grave problème auquel le gouvernement turc sera confronté, un jour après que le nouveau premier ministre, Necmettin Erbakan, eut présenté son programme d'action, en compagnie de sa partenaire, Tansu Ciller. Cet attentat, particulièrement alarmant puisque la méthode du commando kamikaze est utilisée pour la première fois depuis le début du conflit kurde, aurait été revendiqué par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), selon la presse turque.

Le protocole de coalition signé par le Parti de la prospérité (RP, islamiste, la formation de M. Erbakan) et le Parti de la juste voie (DYP, de Mme Ciller) ne contient aucune solution miracle pour mettre fin au conflit. Le gouvernement, qui s'est engagé à poursuivre la lutte contre le *« terrorisme »*, a tout au plus mentionné de tenir compte de *« dimensions spirituelles et psychologiques »* dans la lutte contre le PKK.

Apparemment aussi prudent que pragmatique depuis son arrivée au pouvoir, le dirigeant islamiste Necmettin Erbakan a présenté un programme modéré, dans lequel ne figure aucun des projets radicaux de sa campagne électorale. Economie libérale, privatisation, encouragement aux investissements étrangers : les thèmes mentionnés paraissent être une reprise directe des gouvernements conservateurs précédents. La majeure partie de l'économie et plusieurs ministères importants demeurent d'ailleurs entre les mains du DYP de Mme Ciller.

En politique étrangère, M. Erbakan a mentionné que son pays développerait ses contacts avec les pays islamiques et ceux d'Asie centrale – chers à son parti – tout en maintenant ses liens avec l'Occident. Le premier ministre a affirmé que le gouvernement respecterait tous les engagements internationaux pris par la Turquie, mais a souligné qu'il ne permettrait pas que *« les intérêts de la Turquie soient mis à mal »*. Pour ce qui concerne l'union douanière avec l'Europe, à laquelle le RP s'opposait, le gouvernement a promis d'appuyer tous les changements légaux nécessaires pour permettre le succès de cet accord.

Malgré les garanties introduites dans le document pour rassurer ceux qui perçoivent le RP comme une menace pour le régime laïque, la nouvelle coalition fait face à une presse hostile et à une forte opposition. *« Nous faisons tout ce que nous pouvons pour empêcher ce gouvernement d'obtenir le vote de confiance »*, a déclaré Ismet Sezgin, à la tête d'un groupe de dissidents au sein du DYP. De leur côté, les responsables de gauche ont appelé les défenseurs de la laïcité à s'opposer au gouvernement.

Les réactions ne sont cependant pas toutes négatives. Après des mois d'incertitude, une partie de l'opinion publique est soulagée d'avoir enfin un gouvernement, quel qu'il soit. D'autres perçoivent même l'arrivée des islamistes au pouvoir comme un test que la démocratie turque semble avoir passé avec succès. *« Le 28 juin 1996 marque le jour où nous avons été délivrés, d'un seul coup, de deux craintes, deux phobies qui planaient constamment sur la Turquie : "Refah va venir", "l'armée va venir" »*, écrit l'éditorialiste Gülay Göktürk, dans le quotidien *Yeni Yüzyil*. Même l'ancien chef d'état-major Dogan Güres, député DYP, qui parlait récemment de coup d'Etat en cas de gouvernement islamiste, a changé d'avis. *« Pour l'instant, la composition du cabinet ne me paraît pas mauvaise »*, a-t-il déclaré au quotidien *Hürriyet*.

Nicole Pope

L'opposition démocratique remporte les élections en Mongolie

OULAN BATOR. Pour la première fois en Asie, un régime hérité de l'ancien système communiste a perdu le pouvoir dans des élections libres. Le Parti populaire révolutionnaire mongol (PPRM), qui, durant soixante-dix ans, avait dirigé une *« démocratie populaire »* inféodée à l'URSS, était parvenu à se maintenir au pouvoir par une démocratisation effective des institutions. Dimanche 30 juin, il n'a pourtant obtenu que 23 des 76 sièges du Grand Khoural d'Etat, ou chambre législérante. L'Union démocratique, qui fédère les deux principaux mouvements d'opposition (Parti national et Parti social-démocrate), remporte les élections en s'assurant de 48 sièges.

Le pays, qui avait été le premier parmi ceux d'Asie vivant sous dictature communiste à rompre avec ce système, n'a pas grande influence dans la région. Mais l'effet psychologique de la démocratisation mongole a toujours pesé lourd dans la conscience des pouvoirs communistes d'Asie, notamment chinois, qui misent sur leur spécificité culturelle pour justifier leur refus d'évoluer. Pékin, pour qui tout exercice de démocratisation est lourd de menaces, avait accueilli d'un œil soupconneux les premières élections libres mongoles, organisées en 1992, même si le PPRM avait alors remporté 70 des 76 sièges. – *(Corresp.)*

Un des assassins de l'écologiste brésilien Chico Mendes a été arrêté

RIO DE JANEIRO. La police brésilienne a capturé, dimanche 30 juin, Darli Alves, condamné en 1990 pour avoir commandité l'assassinat, en 1988, du célèbre écologiste Chico Mendes. Grand propriétaire terrien, Darli Alves avait été condamné avec son fils Darci, en 1990, à dix-neuf ans de prison, mais tous deux avaient réussi à s'enfuir de la colonie pénale de Rio Branco (capitale de l'Acre), grâce à des complicités policières.

L'écologiste Chico Mendes, célèbre dans le monde entier, avait organisé la résistance au déboisement incontrôlé de la forêt amazonienne pratiqué par les propriétaires fonciers de la région. Avec d'autres *« seringueiros »* (récolteurs de latex), il empêchait les fermiers de transformer la forêt en pâturages destinés à l'élevage, s'attirant les foudres des *« fazendeiros »* (grands fermiers) locaux. La condamnation de ses assassins, qui, pour la première fois, remettait en cause l'impunité des meurtriers de travailleurs ruraux, avaient été considérée comme *« exemplaire »* par le ministre de la justice de l'époque. – *(AFP.)*

Les partisans de Carlos Menem perdent la mairie de Buenos Aires

BUENOS AIRES. Le gouvernement de Carlos Menem a subi, le 30 juin, un dur échec au cours d'une élection, considérée comme historique, où, pour la première fois, les habitants de Buenos Aires élisaient leur maire, jusqu'à présent désigné par le chef de l'Etat. Le candidat de l'opposition radicale, Fernando de la Rua, l'a emporté avec près de 40 % des voix. Jorge Dominguez, l'actuel maire justicialiste (péroniste) de Buenos Aires, n'est arrivé qu'en troisième position derrière le candidat de l'alliance de gauche (Frepaso), Norberto La Porta.

Plus de deux millions et demi de citoyens ont également élu soixante législateurs chargés de rédiger, avant le 6 octobre, le nouveau statut de la capitale. Celle-ci aura désormais un gouvernement autonome à mi-chemin entre une municipalité et une province fédérale. Alors que la pauvreté et le chômage sont en hausse dans tout le pays, y compris à Buenos Aires, la victoire de M. de la Rua, avocat de cinquante-sept ans, redore l'image de l'Union civique radicale (UCR), ternie par des scandales de corruption impliquant plusieurs de ses dirigeants. *« La capitale*, a déclaré le président Menem, *n'est pas représentative de l'ensemble de l'Argentine. »* – *(Corresp.)*

Olafur Ragnar Grimsson élu nouveau président d'Islande

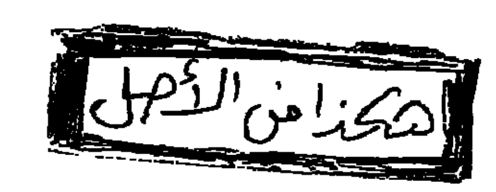
REYKJAVIK. Olafur Ragnar Grimsson, cinquante-trois ans, a été élu, samedi 29 juin, président de la République islandaise, au suffrage universel à un tour, avec un peu plus de 40 % des voix. Cette élection peut être considérée comme un tour de force dans la mesure où Olafur Ragnar Grimsson a récemment quitté la direction de l'Alliance du peuple, parti qualifié, il y a peu, de communiste, et que son parti ne recueille que 14 % des voix et qu'il milite pour la sortie de l'île de l'OTAN. Il succède à ce poste à Vigdis Finnbogadottir, qui, au terme de quatre mandats de quatre ans, ne se représentait pas.

Fils d'un coiffeur d'une ville de l'ouest du pays, le nouveau président a fait ses études supérieures en Grande-Bretagne avant de devenir professeur de sociologie à l'université d'Islande. Sa carrière politique a été assez sinueuse, puisqu'il occupa des postes importants dans trois partis différents. Ministre des finances entre 1988 et 1991, Olafur Ragnar Grimsson a été le père du redressement financier de l'Islande. – *(Corresp.)*

Constantin Simitis succède à Andréas Papandréou à la tête du Parti socialiste grec

ATHÈNES. Les socialistes grecs ont choisi, dimanche 30 juin, de tourner la page Papandréou en élisant, à l'issue d'un congrès houleux, le premier ministre Costas Simitis à la tête du Pasok, le Parti socialiste au pouvoir. M. Simitis, chef de file du courant européen et rénovateur du Pasok, a recueilli 54 % des voix des 5 200 délégués, devant son adversaire, Akis Tsohatzopoulos, ministre de l'intérieur, homme d'appareil et fidèle du dirigeant disparu une semaine plus tôt.

Les débats ont été dominés par de durs affrontements qui laisseront leurs traces au sein de la formation. M. Simitis aura du mal à rassembler les diverses tendances et à moderniser le parti, profondément marqué par la forte personnalité d'Andréas Papandréou et sa politique nationaliste et populiste. Le chef du gouvernement a lancé un appel à tous les militants socialistes pour qu'*« à partir de lundi ils avancent tous ensemble, unis pour la victoire »*. – *(Corresp.)*



L'opposition algérienne stigmatise les mesures proposées par le président Zeroual

Les principaux partis politiques restent cependant divisés sur l'attitude à adopter

Initialement prévue pour le début du mois de juillet, la seconde phase du *« dialogue national »*, entre le pouvoir et l'opposition, ne devrait vraisemblablement pas commencer avant l'automne, selon des sources concordantes à Alger. Selon la présidence, le mémorandum contenant le train de réformes envisagées par le président Liamine Zeroual a reçu l'aval de 58 % des personnalités consultées. Un chiffre contesté par la plupart des dirigeants de la classe politique. Dimanche 30 juin, cheikh Sahnoun, considéré comme le *« patriarche »* de l'islam en Algérie, a été blessé dans un attentat.

LA SITUATION politique apparaît de nouveau bloquée à Alger. Le programmme de réformes *« pour mettre fin à la violence »*, que Liamine Zeroual avait proposé à quelque 199 personnalités et chefs de partis, a été plutôt fraîchement accueilli et l'opposition monte au créneau. Ne faisant pas de détail et mettant sur un même pied d'égalité personnalités politiques et représentants de la société civile, associations et formations politiques, la présidence, dans un communiqué, a estimé à 58 % les réponses favorables aux propositions contenues dans le mémorandum, soumis, le 11 mai, aux différents participants aux rencontres bilatérales du *« dialogue national »*. Pour la présidence, l'approbation globale du document doit ouvrir la voie à une seconde phase du *« dialogue »*, portant sur les modalités pratiques d'application. Mais les groupes qui approuvent ou désapprouvent ne sont pas identifiés, ce qui rend impossible l'évaluation du poids réel de l'opposition.

Le président Zeroual avait proposé d'organiser des élections législatives et communales, respectivement au premier et au second semestre 1997, après un référendum sur une révision de la Constitution, avant la fin de l'année, et une conférence nationale avant la fin de l'été.

La majorité des partis conteste l'analyse arithmétique de la présidence, estimant que les avis des principales formations ont été *« dilués »* parmi ceux de personnalités et d'associations choisis en raison de leur sympathie pour le pouvoir. L'opposition est persuadée que l'on cherche, ainsi, a lui forcer la main, dans la perspective de l'ouverture de la seconde phase du dialogue national. Mais là s'arrête l'unanimité.

Les formations politiques apprécient, en effet, différemment la démarche préconisée par le chef de l'Etat pour mettre sur rails son plan de réformes constitutionnelles. Le Front des forces socialistes (FFS), qui a rejetté catégoriquement le mémorandum en soulignant que les propositions présidentielles équivalaient à une *« dictature institutionnelle »*, réclame toujours l'ouverture d'une vraie consultation entre les militaires et les forces représentatives du pays, en préalable à toute procédure électorale.

SILENCE DE LA PRÉSIDENCE

Pour sa part, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) rejoint, implicitement, les positions de son grand rival et a appelé à une *« mise en échec »* de la démarche du pouvoir. Quant au Front de libération nationale (FLN), il est tiraillé entre plusieurs courants qui se livrent une sourde et âpre lutte. Il est actuellement en pleine reprise en main et remise *« en état »* par son secrétaire général, Boualem Benhamouda, qui bat le rappel des ex-organisations de masses, en espérant un retour à l'âge d'or du parti unique. Le FLN semble avoir perdu de son mordant dans l'opposition. Ses principaux dirigeants pratiquent l'art de la nuance, partagés entre le *« oui mais »* et le *« non mais »*.

Enfin, pour le Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) de cheikh Mahfoud Nahnah, le principal point de désaccord porterait sur la révision de la Constitution de 1989 dont il consteste le bien-fondé. Bien qu'absent de l'actuel débat politique, pour cause de dissolution, le Front islamique du salut (FIS) a quand même fait connaître sa position : rejet pur et simple du texte présidentiel, dont les propositions, selon lui, sont *« avant tout destinées à légaliser le coup d'État* [de janvier 1992] *»*.

Liamine Zeroual, pour sa part, observe, se tait et... gagne du temps. Face à une opposition qu'il a réussi à fragiliser et à désunir, il garde en mains les principaux atouts d'un jeu dont lui et les siens continuent à dicter les règles. Selon de nombreux analystes algériens, les consultations politiques et les rééditions du *« dialogue national »* ne sont destinées qu'à voiler une démarche autoritaire. Ce ne serait qu'un geste pour obliger l'opposition à aller, bon gré mal gré, à Canossa, sans perdre la face. Les militaires dissimulent, de moins en moins, leur peu de goût à négocier avec elle. Ils estiment être les mieux placés pour sauver le pays de la débâcle.

L'extrême brutalité avec laquelle ils gèrent le dossier sécuritaire et leur volonté de poursuivre sans état d'âme leur tentative d'*« éradication totale »* des terroristes et de la mouvance islamiste radicale les empêchent, si toutefois ils en avaient réellement l'envie, de lâcher du lest vis-à-vis du monde politique, de crainte de miner de l'intérieur l'édifice qu'ils s'attachent à construire depuis janvier 1992.

Sur le terrain, les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes islamiques armés se poursuivent toujours. Ainsi, selon le quotidien privé *La Tribune*, les forces combinées de l'armée et de la gendarmerie, appuyées par des hélicoptères, ont engagé depuis, jeudi 27 juin, une opération à Takhroukht, en Kabylie, où les groupes islamistes ont multipliés les opérations.

Ali Habib

Attentat contre un dirigeant islamiste

Cheikh Ahmed Sahnoun, 89 ans, proche des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et considéré comme l'une des figures les plus illustres de l'islam en Algérie, a été blessé par balles, dimanche 30 juin, par deux inconnus, *dans sa mosquée d'El Arkam, à Birmandréïs*, dans la banlieue sud d'Alger. La vie de l'iman ne serait pas en danger, selon le ministère de l'intérieur. Président de la Ligue de la daawa (prédication) islamique, creuset de tous les mouvements islamistes algériens, cheikh Sahnoun *vivait dans la discrétion depuis plusieurs années*, mais restait une personnalité respectée. Son mouvement, qui regroupait beaucoup d'intellectuels, voulait fédérer toutes les tendances islamistes, notamment l'ex-FIS et MSI-Hamas. Cheikh Sahnoun avait *présidé, en 1991, le comité de soutien aux dirigeants du FIS*, dont Abassi Madani et Ali Benhadj, qui venaient d'être arrêtés. *Il ne s'est jamais* prononcé sur les violences qui déchirent le pays depuis 1992.

Interrogations et critiques aux Etats-Unis après l'attentat en Arabie saoudite

WASHINGTON
de notre correspondante

Après le choc causé par l'attentat du 25 juin contre les forces américaines stationnées en Arabie saoudite, après l'émotion suscitée par le rapatriement des corps des dix-neuf victimes et le retour de douzaines de blessés, l'heure des questions a sonné aux Etats-Unis : comment maintenir dans le Golfe un dispositif américain dans un environnement politique et religieux de plus en plus difficile ?

La nécessité de cette présence militaire pour défendre la stabilité d'une région qui abrite la majeure partie des réserves mondiales de pétrole n'est pas, pour l'instant, remise en cause aux Etats-Unis. On a généralement conscience, depuis la guerre de Golfe, que des *« intérêts nationaux vitaux »* sont en jeu, selon l'expression consacrée pour justifier le déploiement de troupes à l'étranger. Mais le maintien de ces troupes deviendrait plus difficile à accepter s'il s'avérait que le coût humain en était trop élevé. La question de savoir si l'attentat de Dhahran aurait pu être évité et surtout s'il est possible d'en éviter d'autres, prend donc là toute son importance. Et c'est en tentant d'y répondre que l'administration américaine a révélé au public des aspects des relations américano-saoudiennes qui augurent mal de l'avenir.

Le commandant des forces aériennes américaines à Dhahran, le général Schwalier, a ainsi affirmé à la presse américaine qu'à deux reprises depuis le premier attentat, en novembre, à Riyad (sept morts, dont cinq Américains), les autorités saoudiennes avaient refusé d'accéder à la requête américaine d'élargir le périmètre de sécurité autour du quartier de logements qui a été la cible de l'attentat du 25 juin. Or si, comme le soulignait dimanche le *New York Times* dans un virulent éditorial intitulé *« Incompétence fatale à Dhahran »*, les barrières de béton avaient été situées à 120 mètres des immeubles occupés par les militaires américains et non pas à 35, l'explosion du camion piégé aurait sans doute été moins meurtrière. Parallèlement, de sources officielles américaines – mais anonymes –, on a rapporté que les enquêteurs du FBI et du Pentagone, dépêchés à Riyad après l'attentat de novembre, n'avaient pas été autorisés par les Saoudiens à interroger les quatre auteurs présumés, des musulmans sunnites saoudiens, décapités le 31 mai après des aveux télévisés, qualifiés de *« surréalistes »* par des observateurs occidentaux. Ce manque de coopération de la part des autorités saoudiennes a renforcé les soupçons des Américains, selon lesquels, vraisemblablement, les responsables de l'attentat courent toujours, libres d'en commettre un deuxième.

Les dirigeants américains ont, certes, une idée assez claire du dilemme devant lequel se trouvent les Etats-Unis en Arabie saoudite : s'imposer en force au risque de fragiliser un peu plus le régime saoudien et d'accroître le sentiment antiaméricain dans le pays qui abrite les lieux saints de l'Islam ; ou bien ménager les susceptibilités des Saoudiens, au risque de ne pas avoir la latitude souhaitée pour la sécurité du personnel américain. Les failles de plus en plus apparentes au sein du régime saoudien, tant politiques qu'économiques, ont conduit l'administration Clinton à privilégier la seconde solution, partant du principe que les relations américano-saoudiennes ne sont pas à sens unique. *« Nous ne faisons pas une faveur aux Saoudiens en étant là-bas*, a déclaré le secrétaire à la défense William Perry au *New York Times*, *et ils ne nous font pas une faveur en nous permettant de rester chez eux. Nous estimons de part et d'autre que cela contribue à la stabilité de la région. »*

SUBTILITÉ DIPLOMATIQUE

Ce type de subtilités diplomatiques est cependant délicat à expliquer au public, à l'heure où reviennent les cercueils. Le président Clinton ne s'y est pas risqué, dimanche 30 juin, lors d'une émouvante visite aux deux bases aériennes de Floride dont dépendaient les victimes de l'attentat de Dhahran, et où il s'est contenté de prometrre que l'Amérique tiendrait tête au terrorisme. Mais à moins de progrès rapides dans l'enquête, cette attitude risque de laisser une impression d'impuissance qui peut coûter cher au chef de l'exécutif américain en période électorale, comme certains de ses prédécesseurs en ont déjà fait l'expérience. Le sénateur républicain Arlen Spector, qui préside la commission sénatoriale du renseignement, menace déjà de demander la démission de William Perry si les questions soulevées par l'attentat de Dhahran restent sans réponse.

En dehors de la scène politique, le débat sur le rôle des Etats-Unis au Proche-Orient, à la lumière de la dégradation de la situation en Arabie saoudite, à Bahrein, et du changement de gouvernement en Israël, est en tout cas lancé parmi les experts : *« Compte tenu de l'absence de progrès sur le front israélo-arabe, les Etats-Unis peuvent s'attendre à ce que la détermination des pays de la région à faire face à l'Irak et à l'Iran faiblisse*, écrit dans le *Washington Post* l'universitaire Shibley Telhami ; *les gouvernements arabes seront de moins en moins disposés à s'accommoder de la présence américaine »*. Chas Freeman, qui fut ambassadeur américain à Riyad pendant la guerre du Golfe, dénonce, quant à lui, dans les colonnes du *New York Times*, la politique de *double containment* de l'administration, consistant à *« isoler à la fois l'Irak et l'Iran dans la région, les couper de l'économie et du commerce mondiaux et contrebalancer leur puissance militaire par le déploiement des forces américaines en attendant que Saddam Hussein s'effondre »*. Pour M. Freeman, la politique du « double containment *est une politique qui comporte beaucoup de risques et aucun avantage visible »*.

Sylvie Kauffmann

Le PC vietnamien maintient une politique de réformes sous haute surveillance

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Même s'il a été tenté, ces derniers mois, par un repli sur lui-même, le PC vietnamien peut difficilement abandonner les réformes entreprises voilà dix ans. Sa marge de manœuvre, en la matière, est tributaire de l'assistance internationale et des investissements étrangers nécessaires à la poursuite des objectifs – jugés raisonnables par les experts étrangers – qu'il s'est fixés : un doublement du niveau de vie en l'an 2000, par rapport à 1990, et une industrialisation substantielle du pays à l'aube du prochain millénaire.

Voilà sans doute pourquoi la troïka d'anciens – dans l'ordre, Do Muoi, Le Duc Anh et Vo Van Kiet –, qui gère le parti depuis 1991, a été reconduite, lundi 1er juillet, à l'issue d'une série d'intenses débats qui ont occupé l'essentiel du mois de juin et dont le huitième congrès du PC a avalisé les résultats. Dans un esprit de monolithisme, de savants dosages ont permis de rassurer à la fois ceux qui s'inquiètent des effets, néfastes à leurs yeux, d'une libéralisation socio-économique jugée trop rapide et ceux qui souhaitent une accélération des réformes économiques afin que le Vietnam commence à combler son retard sur certains de ses voisins.

En d'autres termes, comme beaucoup de pays qui amorcent leur développement, le Vietnam est invité à hypothéquer provisoirement son indépendance économique pour se donner les moyens, plus tard, de la trouver réellement. Au sein d'un PC encore marqué par des années de lutte et une forte tradition marxiste-léniniste, cette gymnastique est difficile à digérer et le glissement vers une économie de marché ne s'opère qu'à pas hésitants. La notion d'un secteur privé fort est encore rejetée et la prédominance du secteur public garde la faveur du PC, même s'il vient d'ajouter un peu d'eau dans son vin à ce propos.

OUVERTURE MAINTENUE

Dimanche, après une petite diatribe contre les influences étrangères prononcée à la tribune par Nuyen Van Linh, ancien secrétaire général du PC (1986-1991), Do Muoi a même pris l'initiative inhabituelle de se rendre dans les jardins de la salle du congrès pour rassurer les journalistes sur la volonté du PC de continuer l'ouverture du pays et la quête – avec discernement, cela va de soi – des investissements étrangers. Il en a fait tout autant lundi matin.

Il n'y aura donc pas de grands changements dans la ligne suivie depuis l'adoption, voilà dix ans, du « renouveau ». Jusqu'à la réunion d'une conférence nationale du parti, fin 1998 ou début 1999, la troïka sera chargée, entre autres choses, de calmer le jeu et de préparer sa succession. Les mieux placés sont : le général Le Kha Phieu, chef du département politique de l'armée populaire et promu au politburo seulement en 1994 ; Nong Duc Manh, 55 ans, un ancien forestier qui a étudié à Léningrad, président de l'Assemblée nationale ; et Nguyen Manh Cam, 67 ans, un ancien ambassadeur à Moscou devenu ministre des affaires étrangères en 1992 et membre du bureau politique en 1994.

Trois autres personnalités font également partie du peloton de tête du bureau politique : le général Doan Khue, ministre de la défense, mais, âgé de 72 ans, il pourrait se retirer dans deux ans ; Phan Van Khai, vice-premier ministre depuis 1991, lequel n'a cependant pas bénéficié d'une promotion et pourrait ne pas figurer dans le comité permanent de sept membres du politburo ; et Nguyen Tan Dung, 47 ans, nouveau venu qui vient de troquer un vice-ministère de l'intérieur contre la responsabilité des questions économiques et sociales au sein du comité central.

SEUIL DE PAUVRETÉ

Cette équipe est le fruit de savants et durs dosages entre régions, tendances politiques, tempéraments, militaires et civils qui seront complétés lors d'un remaniement ministériel prévu à la fin de l'année, donc sans attendre les élections législatives de 1997. Le rythme du « renouveau » devrait en être d'autant moins affecté que le PC et l'armée populaire ont également trouvé leur compte dans un boum économique sensible surtout depuis 1993 : pour deux pas en avant, on continuera de compter un pas en arrière.

Moyennant quoi, les communistes vietnamiens continuent de reconnaître, avec une réelle franchise, les insuffisances de leur gestion et les retards d'un pays où, disent-ils par exemple, le quart d'une population de 75 millions de gens vit encore en-dessous du seuil de la pauvreté. Des statistiques publiées à l'occasion du huitième congrès soulignent à la fois stagnation des effectifs du PC et leur vieillissement de 1991 à 1995 : un peu plus de deux millions de membres parmi lesquels les moins de trente ans ne représentent plus que 11,6 % du total en 1995 (contre 15,6 % en 1991) et les retraités plus de 27 % (contre 24,5 % %). Le seul pourcentage encourageant est celui des diplômés d'études supérieures, qui est passé de 10,6 % à 14 %.

Cependant, comme ni tension ni amertume populaires ne sont apparents, surtout depuis que les effets du « renouveau » sont sensibles, le PC peut continuer, après son étonnant rétablissement de 1990-1991, de naviguer à sa guise pendant quelque temps. Le pari de sa direction est qu'elle peut encore se donner les moyens d'assurer la stabilité et de contrôler suffisamment le développement économique pour que l'autorité du parti ne soit pas remise en cause. Dans ces conditions, on ne saurait évoquer une fin de règne.

Jean-Claude Pomonti

La baisse des exportations risque de ralentir la croissance chinoise

LA BAISSE des exportations en Chine au cours des cinq premiers mois de l'année risque de réduire la croissance de la production en 1996 et de provoquer une hausse du chômage. Selon les douanes, les ventes à l'étranger ont atteint 51,7 milliards de dollars de janvier à mai, soit une baisse de 7,1 % par rapport à la même période de 1995. Sur l'ensemble de 1996, le recul pourrait atteindre 5 %, alors que depuis le début des années 90, les exportations avaient progressé de 19 % en moyenne.

Cette baisse touche particulièrement les produits phares des exportations, comme les textiles, pour lesquels la chute atteint 23,3 %, les « produits touristiques et les sacs », ainsi que les machines. Elle pourrait, selon des économistes chinois, avoir un effet dépressif sur la croissance : Zhao Puping, du Centre de recherche sur le développement, organisme dépendant du Conseil d'Etat, estime à 1,5 point le recul sur 1996. En effet la progression de l'économie chinoise depuis près de quinze ans a été construite sur le développement des exportations, en particulier dans des secteurs comme le textile-habillement, qui représentait un tiers des exportations, et divers produits manufacturés (notamment le petit électroménager) où la Chine a pris le relais de l'Asie du Sud-Est.

DÉBUT DE SATURATION

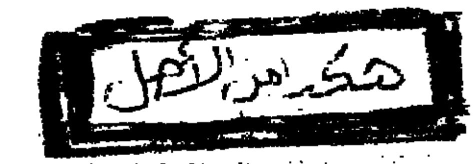
La baisse enregistrée résulte, selon les spécialistes cités par le *China Daily Business Weekly*, de la réduction des exonérations fiscales accordée aux entreprises publiques exportatrices. L'économiste Qiu Xichun propose donc d'élargir les possibilités d'exportation pour les entreprises privées. Mais, selon certains experts étrangers, elle pourrait aussi traduire un phénomène plus grave : un début de saturation des capacités de vente sur les marchés extérieurs dans certains secteurs. Déjà, la croissance des exportations chinoises vers les pays industrialisés depuis 1989 s'était accompagnée d'une baisse de celles en provenance des *« nouveaux pays industriels »*, la Corée, Singapour, Taïwan et Hongkong. *« Depuis le deuxième semestre de 1995, le marché mondial est saturé de produits chinois bon marché. On peut se demander combien il peut encore en absorber »*, déclarait au début de l'année Joe Zhang, un des responsables de Economist Unit à Hongkong.

Le ralentissement de la croissance chinoise pourrait alors, s'il se confirmait, dépasser l'*« atterrissage en douceur »* espéré, consistant à revenir progressivement d'un taux de 13,4 % en 1993 à une croissance moyenne de l'ordre de 8 % à 9 % jusqu'à la fin du siècle, de façon à éviter la surchauffe, qui s'était traduite par une hausse des prix de quelque 22 % par an entre 1992 et 1994, mais aussi le coup de frein brusque de 1989-1990. Mettant en cause la croissance incontrôlée des investissements, le gouvernement a restreint sévèrement le crédit.

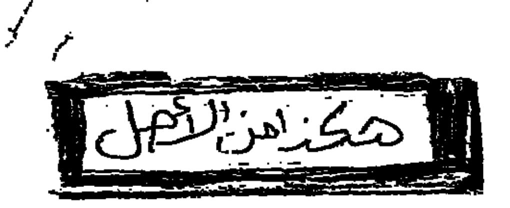
Cette politique a effectivement ramené l'inflation à un peu plus de 10 % en glissement annuel à la fin de 1995. Mais le ralentissement des investissements, en dépit d'un léger relâchement du crédit, a commencé à inquiéter certains économistes. Pour Wu Jinglian, chercheur au Centre de développement, on est *« allé trop loin »*. Zheng Jingping, du Bureau des statistiques, avant même que les derniers chiffres soient connus, estimait que la croissance pourrait tomber à 7 % en 1996 (contre un objectif officiel de 8 %). Or le ralentissement de la croissance entraînerait aussi celui des créations d'emplois, un risque majeur pour la Chine. La Commission d'Etat au Plan estimait qu'il fallait créer 180 millions d'emplois sur les quatre années 1996-2000 pour absorber à la fois les jeunes arrivant sur le marché du travail et les paysans quittant la terre. Or en 1990-1994, l'économie chinoise n'en a créé que 64 millions.

Guy Herzlich





La baisse des exportations risque de ralentir la croissance chinoise



JUSTICE La gestion par le gouvernement de l'affaire des HLM de Paris commence à être critiqué au sein même de la majorité. Alain Lamassoure, pourtant porte-parole du gouvernement, a reconnu qu'il s'était passé quelque chose *« d'anormal »* entre les policiers et le juge Halphen. Simone Veil a estimé que le refus de collaborer de la police était *« quasiment sans précédent »*. Patrick Devedjian a estimé que ce comportement était *« illégal »* et a rendu Jacques Toubon responsable du classement de l'affaire de l'appartement du fils de Jean Tiberi. ● LIONEL JOSPIN a profité de la tenue de la convention du PS sur la démocratie pour dénoncer *« une affaire d'Etat »*. ● LE PROCUREUR DE PARIS a justifié sa décision de classement en assurant qu'il n'y avait pas *« prise illégale d'intérêts »* et qu'en outre la réalisation des travaux était couverte par la prescription.

Le parquet classe l'enquête sur l'appartement du fils de Jean Tiberi

Le procureur de la République de Paris estime qu'il n'y a pas prise illégale d'intérêts. Cette décision, comme celle du refus de la police de collaborer avec le juge Halphen, provoque de très vives réactions, non seulement de l'opposition mais aussi d'une partie de la majorité

IL AURA FALLU à peine deux jours au procureur de Paris, Gabriel Bestard, pour classer le dossier de l'appartement HLM du fils de Jean Tiberi. Saisi jeudi 27 juin par le parquet de Créteil, qui lui avait transmis la procédure au nom de la compétence territoriale, le parquet a diffusé, au beau milieu d'un samedi de départ en vacances, un court communiqué indiquant qu'il avait déjà classé ce dossier au mois d'avril et qu'il n'avait pas changé d'avis. *« Au terme d'une analyse approfondie des textes et de la jurisprudence en la matière, il avait été indiqué que ces faits, au regard de la notion de prise illégale d'intérêts, ne pouvaient entraîner des poursuites pour un tel délit*, note-t-il. (...) *Après un nouvel examen, aucune suite ne saurait être réservée sur ce point aux faits portés à la connaissance du parquet. »*

Depuis la première demande de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), le dossier s'est pourtant enrichi de nouveaux éléments. Entendu par le juge Halphen, chargé du dossier sur les fausses factures des HLM de Paris, l'ancien directeur général adjoint de l'OPAC, François Ciolina, avait indiqué le 30 mai que d'importants travaux avaient été engagés avant l'entrée dans les lieux de Dominique Tiberi : pose de comblanchien, réfection des peintures, rénovation des radiateurs et de l'installation électrique. Selon M. Ciolina, la facture s'était élevée à environ 1,5 million de francs. Les documents retrouvés par les enquêteurs attestent, pour l'instant, de la réalisation de travaux pour un montant de 320 000 francs.

Dans une ordonnance de soit-communiqué transmise le 17 juin au parquet de Créteil, le juge Halphen soulignait que toutes les factures n'avaient pas été retrouvées – obturation de l'escalier, complément de pose de comblanchien, appareils sanitaires de la salle de bains, aménagement de la cuisine, création de placards – et qu'elles émanaient, pour certaines, de sociétés dont les dirigeants étaient mis en examen dans l'affaires des HLM. Malgré ces éléments troublants, le parquet de Paris ne souhaite pas ordonner d'enquête. *« Les dépenses occasionnées pour la remise en état du logement ne sauraient être détachées de l'opération d'attribution principale de celui-ci et constituer en soi une infraction de prise illégale d'intérêts. »* De toute façon, *« la prescription serait acquise puisque les travaux ont été réalisés depuis plus de trois ans »*.

DÉLIT CONTINU

Inscrite, dans le code pénal, au chapitre des manquements au devoir de probité, la prise illégale d'intérêts, consiste, pour un élu, à prendre un *« intérêt »* dans une opération dont il est chargé d'assurer la surveillance. Un maire qui est l'actionnaire d'une entreprise réalisant des travaux pour la commune s'expose ainsi à des poursuites, tout comme le président d'un conseil général qui dirige un journal accueillant des publicités faites par le département. *« Le législateur a voulu éviter que certains ne succombent à la tentation et moraliser la vie publique en opérant une distinction nette entre le pouvoir, les affaires et l'argent »*, résume Michel Véron, professeur à l'université Paris-Nord dans son livre de droit pénal spécial (Editions Masson/Armand Colin, 333 pages).

Pour que l'infraction soit constituée, il faut, en premier lieu, que l'élu assure la *« surveillance »* de l'affaire en question. Dans le cas de Jean Tiberi, la réponse ne fait guère de doute : en tant que président de l'OPAC, M. Tiberi était indéniablement chargé de la surveillance du secteur des HLM. C'est ce que soutient l'ADCP, et c'est également ce qu'écrivait le juge Halphen dans son ordonnance du 17 juin. Le parquet de Paris ne conteste d'ailleurs pas cet aspect du dossier.

Il faut, en second lieu, que l'affaire ne soit pas prescrite. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en 1994, la prise illégale d'intérêts vise tous ceux qui ont pris, reçu, mais surtout *« conservé »* l'avantage en question. *« L'ingérence devient ainsi un délit continu, ce qui permettra de réprimer ces agissements, même s'ils sont découverts plus de trois ans après la prise illégale d'intérêts »*, soulignait la chancellerie dans une circulaire du 14 mai 1993. En vertu de cette interprétation, l'ancien procureur de Paris, Bruno Cotte, avait conclu en 1995 que l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, qui remontait à 1989, n'était pas prescrite. Pour l'attribution de l'appartement HLM de Dominique Tiberi, Gabriel Bestard se range, lui aussi, à cet argument, puisqu'il n'invoque à aucun moment la prescription.

Enfin, il faut que l'élu ait tiré un intérêt *« personnel »* de l'opération. Dans un avis rendu en septembre, le Service central de prévention de la corruption notait que ce bénéfice pouvait être *« matériel, mais aussi de nature morale ou familiale. Le délit est constitué dès lors que l'auteur a eu un comportement inconciliable avec l'exercice désintéressé et impartial de ses fonctions en s'impliquant personnellement, d'une manière quelconque, dans l'affaire soumise à sa surveillance »*. Dans son ordonnance du 17 juin, le juge Halphen remarquait que M. Tiberi avait tiré un bénéfice indirect de cette opération : grâce à ce logement HLM attribué de manière préférentielle, Dominique Tiberi a pu mettre en location les appartements dont il était propriétaire et en percevoir les loyers.

Le parquet de Paris a donné une interprétation plus restrictive du texte. Pour Gabriel Bestard, l'intérêt personnel doit nécessairement être celui de l'élu, pas celui de sa famille. *« Il apparaît que cette incrimination d'interprétation stricte ne saurait s'appliquer à l'octroi d'avantages fondés sur la seule situation familiale*, note-t-il. *Il convient que la personne visée ait été partie directement ou par interposition de personnes à l'acte ou à l'opération incriminée. »* Le dossier de l'appartement HLM de Dominique Tiberi ayant été classé, ces divergences d'appréciation ne seront jamais tranchées par un tribunal.

Anne Chemin

« En vertu de sa conscience... »

L'EXERCICE auquel se livre Jacques Toubon sur les classements à répétition et les refus de collaborer de la police avec la justice permet un petit retour en arrière.

C'était au temps où le maire du 13e arrondissement de la capitale n'était pas encore garde des sceaux mais pourfendeur de la majorité de gauche à l'Assemblée nationale lors de « l'affaire » de financement du Parti socialiste par Urbatechnic. C'était le 9 avril 1991. La gauche était au pouvoir. Le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre venait d'être dessaisi du dossier, sur pression du ministre de la justice. M. Toubon accusait alors le gouvernement d'avoir *« entravé l'action d'un magistrat pour empêcher que la vérité ne se fasse sur les agissements du parti au pouvoir »*.

Invité du « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », le 28 avril de la même année, il ajoutait : *« Si les socialistes depuis deux ans et demi avaient voulu faire la lumière sur le financement des partis, ils n'auraient pas commencé par voter la loi d'amnistie. Ils n'auraient pas essayé de bloquer les instances judiciaires. »* Quelques années avant, en 1988, il défendait avec fougue les juges d'instruction, en soulignant que *« le rôle du gouvernement, c'est de les protéger »*.

Aujourd'hui, M. Toubon refuse de se laisser entraîner dans une discussion d'ordre moral. Tous les textes mais rien que les textes, soutient-il. Député d'opposition, pourtant, il suggérait, de concert avec le socialiste Michel Pezet, d'assurer l'indépendance du parquet par rapport au politique : en coupant *« les ponts entre les deux »*. Le magistrat du parquet, s'il peut *« recevoir*, affirmait-il, *des instructions de caractère général »* relevant d'une politique pénale, doit pouvoir décider *« en vertu de sa conscience... »*

O. B.

Jacques Toubon : « Je n'ai aucune opinion à avoir... »

« DANS CETTE AFFAIRE, on veut purement et simplement instrumentaliser la justice, faire avec la justice de la politique », a déclaré le garde des sceaux, Jacques Toubon, dimanche 30 juin, au « Club de la presse d'Europe 1 ». *« Dans les décisions qui sont prises par le parquet sur les affaires qui concernent Paris, comme sur les autres affaires, je n'ai aucune part. C'est clair !* (...) *Pourquoi est-ce qu'on ne me croirait pas ?* (...) *Je viens d'avoir cinquante-cinq ans.* (...) *Ce n'est pas maintenant que je vais commencer une carrière de tyran ou d'oppresseur »*, a-t-il ajouté, paraphrasant une célèbre réplique du général de Gaulle lors de son accession au pouvoir en 1958.

VERBATIM

« L'article 36 [du code de procédure pénale] *dit que les procureurs peuvent prendre leurs instructions auprès du garde des sceaux. J'ai dit, il y a treize mois, en m'installant à la chancellerie, mon interprétation : le garde des sceaux peut demander de poursuivre, il ne peut pas interdire de poursuivre. Et, depuis treize mois, je ne l'ai jamais fait. »*

Prié de dire pourquoi il n'avait pas demandé au parquet d'ouvrir une enquête préliminaire sur le dossier de l'appartement du fils Tiberi, il a répondu : *« Je ne lui ai demandé ni ça ni autre chose. » « J'ai la conscience tranquille. Ce qui me chagrine, c'est que, dans tout ça, la justice en prend plein la figure, mais pas de ma part, de la part de tous ceux qui font des campagnes politiques autour de la justice. »*

Il a dénoncé ceux qui *« ont décidé que le juge doit se départir de cette laïcité, de cette neutralité, de cette distance qui est le propre même de la fonction de la justice, qui lui commande de n'appliquer que la loi, sans admettre la pression ni de ses propres opinions, ni de celles qu'on veut lui faire avoir, ni de la clameur publique »*. *« Je souhaite qu'on s'en tienne à une conception de la justice qui n'est pas l'instrument d'une politique ni d'une morale. »*

Lorsqu'on lui a demandé s'il comptait réagir au refus des policiers d'obéir au juge Halphen jeudi, il a répondu que, *« comme toute procédure judiciaire, que ce soit le comportement des magistrats ou celui des policiers, c'est à la chambre d'accusation* [de la cour d'appel] *d'en décider si elle est saisie.* (...) *En tant que garde des sceaux, je n'ai aucune opinion à avoir sur la manière dont se déroule la procédure d'information dont est chargé à Créteil le juge Halphen »*.

Gabriel Bestard, spécialiste du « classement sans suite »

GABRIEL BESTARD, procureur de la République de Paris, a succédé le 16 novembre 1995 à Bruno Cotte, invité à quitter ce poste sensible après avoir classé sous condition l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, contraint de déménager. M. Bestard, qui a commencé sa carrière en 1970 à l'administration centrale du ministère de la justice, a effectué la totalité de son parcours professionnel au parquet. Depuis 1979, il a été procureur de la République, successivement, à Châlons-sur-Marne, Pau (Pyrénées-Atlantiques) puis Rouen (Seine-Maritime). Il a occupé son premier poste de procureur général, hors hiérarchie, à Fort-de-France, en 1990, avant d'être nommé près la cour d'appel de Rouen en février 1993.


PORTRAIT

Très enclin au secret, difficile à influencer selon les magistrats qui l'ont côtoyé, M. Bestard a aussi la réputation d'être extrêmement respectueux des ordres de la hiérarchie. A peine nommé à Paris, il classe sans suite, le 22 novembre, l'affaire du pavillon loué par Jacques Chirac rue du Bac, dans le 7e arrondissement. Un contribuable contestait l'achat de cet immeuble par la Ville de Paris, dans le but de permettre à M. et Mme Chirac d'y demeurer, estimant qu'il s'agissait d'une prise illégale d'intérêt (délit que l'ancien code pénal dénommait *« ingérence »*).

M. Bestard a ensuite classé l'affaire des employés de maison, payés par la Ville de Paris, mais affectés pendant plusieurs années au domicile personnel de deux anciens ministres RPR, Robert Pandraud et Camille Cabana. Pour des faits comparables, Patrick Balkany, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret, a été condamné, par le tribunal de Nanterre, à quinze mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité.

Fin avril, M. Bestard classe l'affaire de l'attribution d'un appartement de l'OPAC à Dominique Tiberi, le fils du maire de Paris, dénoncée par l'Association de défense des contribuables parisiens comme une prise illégale d'intérêt. Le délit n'était, selon l'argumentation du procureur, pas constitué. Le même sort a été réservé par lui, samedi 29 juin, à la seconde affaire de « l'appartement Tiberi », celle des travaux faits par l'OPAC dans l'appartement de M. Tiberi fils.

Pascale Sauvage

Les droits et les devoirs des officiers de police judiciaire

LE REFUS D'ASSISTANCE opposé au juge Eric Halphen par le directeur de la PJ parisienne, Olivier Foll, doit être observé à la lumière des textes juridiques fondateurs. Selon le code de procédure pénale, la police judiciaire est exercée sous la direction du procureur de la République et placée sous la surveillance du procureur général dans le ressort de chaque cour d'appel, tandis que la chambre d'accusation exerce un contrôle de l'activité des officiers de police judiciaire (OPJ).

Lorsqu'une information judiciaire est ouverte et qu'un juge d'instruction est saisi, précise de surcroît le code de procédure pénale, la police judiciaire *« exécute les délégations des juridictions d'instruction et défère à leurs réquisitions »*. Les commissions rogatoires délivrées par le juge d'instruction aux OPJ revêtent alors un caractère impératif, les OPJ étant les délégataires du pouvoir confié par le magistrat instructeur pour effectuer les missions s'inscrivant dans le cours de son dossier.

« Dans le cadre d'une commission rogatoire, l'interlocuteur des OPJ est le juge d'instruction, résume un spécialiste de l'action publique. *L'argument de l'évaluation par la hiérarchie des moyens mis à la disposition d'un juge d'instruction peut être recevable pour une opération d'ampleur, nécessitant un grand nombre d'OPJ et des moyens importants, qui serait décidée* ex abrupto. *Cela ne semble pas être le cas pour une opération ponctuelle, comme celle conduite au domicile de M. Tiberi. »*

DOUBLE TUTELLE

Dans les faits, les juges d'instruction soucieux de faire avancer leurs enquêtes sont tributaires de l'aide apportée par leurs OPJ. Ceux-ci sont soumis aux pressions croisées d'une double tutelle : d'une part, leur hiérarchie administrative – le ministère de l'intérieur pour les policiers, le ministère de la défense pour les gendarmes –, dont dépend très largement leur carrière, et qui peut être contrebalancée par le pouvoir syndical dans la police ; d'autre part, la tutelle de l'autorité judiciaire.

Il n'est cependant pas question d'interdire *« aux chefs de service d'exercer l'autorité hiérarchique sur l'OPJ lorsque celui-ci agit ès qualités* (...), *sous réserve que les ordres du supérieur hiérarchique ne soient pas incompatibles avec les instructions de l'autorité judiciaire »*, notaient André Decocq, Jean Montreuil et Jacques Buisson dans *Le Droit de la police* (Edition Litec, 1991).

Le contrôle de la PJ par l'autorité judiciaire *« est souvent plus théorique que réel »*, notait en 1991 le rapport de la commission justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mireille Delmas-Marty. La chambre d'accusation peut certes être saisie par le procureur général, par son président, ou encore peut se saisir d'office de l'examen d'une procédure contestée. Elle peut alors faire procéder à une enquête sur l'activité d'un OPJ, et même interdire à l'intéressé l'exercice de ses fonctions de PJ. *« De fait, ces articles sont très rarement appliqués »*, notait le rapport. Ecartant le rattachement de la PJ au ministère de la justice – préconisé notamment par le sénateur (RPR) Hubert Haenel afin que la justice *« reprenne la maîtrise de la police judiciaire »* –, la commission Delmas-Marty avait proposé la création à la Chancellerie d'un corps d'inspection de la police judiciaire.

Erich Inciyan

Le débat est relancé sur le lien chancellerie-parquet

EN CLASSANT une nouvelle fois des dossiers concernant des proches du pouvoir, le procureur de Paris a relancé le débat sur les liens entre le garde des sceaux et le parquet. Au regard du statut de 1958, le ministère public est placé *« sous l'autorité »* du garde des sceaux, qui peut lui adresser des instructions écrites dans les dossiers particuliers. La carrière des magistrats du parquet dépend en outre étroitement du bon vouloir du pouvoir politique : contrairement aux magistrats du siège, qui sont nommés après avis conforme, voire sur proposition, du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), les procureurs sont nommés après un simple avis que le ministre n'est pas tenu de suivre. Quant à la nomination des procureurs généraux, elle n'est pas soumise au CSM.

Invité, dimanche 30 juin, du « Club de la presse d'Europe 1, Jacques Toubon a invoqué de nobles motifs pour défendre la subordination hiérarchique du parquet. *« Le rôle du ministère public, c'est d'abord de représenter la loi et les intérêts de la société. Sinon toutes les institutions finiront pas se parcelliser autant que la société et nous n'auront plus de quoi organiser. »*

Lorsqu'ils étaient place Vendôme, les gardes des sceaux socialistes tenaient à peu de choses près le même discours. *« Il importe que l'action publique obéisse aux mêmes règles sur l'ensemble de la République »*, écrivait Henri Nallet, en 1992, dans *Tempête sur la justice* (éditions Plon). *« Il appartient au ministre de veiller à la cohérence, la stabilité et la continuité de l'action publique »*, renchérissait Michel Vauzelle devant le Sénat en 1992.

LE PS PRÔNE L'INDÉPENDANCE

L'opposition encouragerait-elle les audaces ? Lorsque Jacques Toubon était député, il demandait avec conviction l'autonomie du parquet. Depuis leurs défaites électorales, les socialistes demandent à leur tour la rupture du lien entre le ministre de la justice et les parquets.

« La chancellerie doit bien sûr conserver les compétences nécessaires pour fixer les orientations de la politique pénale du pays et en surveiller l'application, note le texte présenté ce week-end à la Convention nationale du PS, à La Villette (*lire page 8*). *Mais il faut définitivement retirer à l'exécutif la possibilité d'intervenir dans les affaires individuelles. Pour garantir cette indépendance nouvelle, le statut des magistrats du parquet sera identique à celui des magistrats du siège. »*

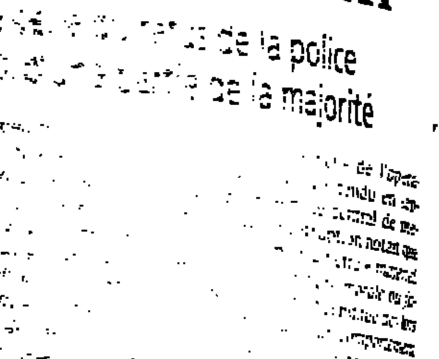
L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) souhaite que le lien entre le ministre et les parquets soit assoupli. *« L'hypothèse de parquets totalement indépendants comme en Italie n'est pas réaliste*, remarque le secrétaire général de l'USM, Valéry Trucey. *Il suffirait, comme nous le réclamons depuis des années, d'une réforme de l'article 36 du code de procédure pénale qui interdirait enfin au garde des sceaux de donner aux procureurs des injonctions de classement. »*

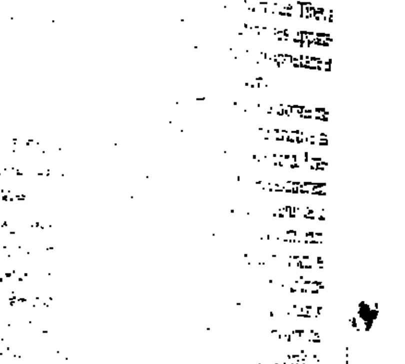
Pour le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), *« il faut, de manière urgente, que la nomination des magistrats du parquet ne relèvent plus du pouvoir exécutif mais d'un Conseil supérieur de la magistrature indépendant »*. *« Le statut des magistrats du parquet doit être semblable à celui des magistrats du siège »*, conclut le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier.

A. C.

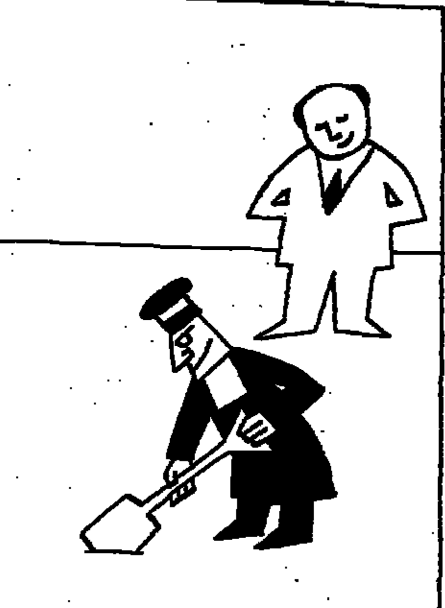


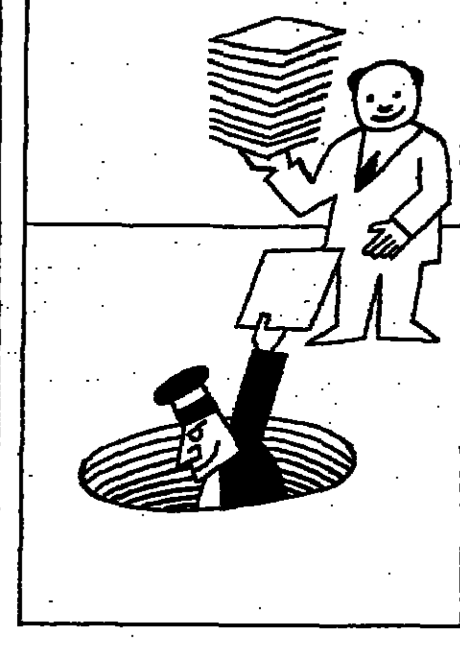

décision de classement
qu'il n'y avait pas
d'intérêts » et qu'en
des travaux était
prescription.

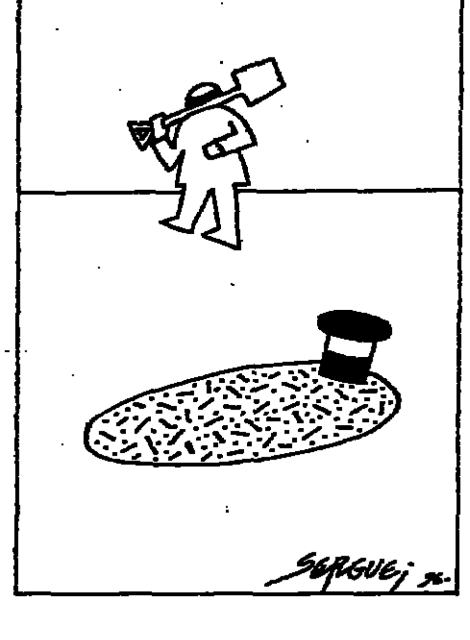

de Jean Tiberi
de la police
de la majorité


classement

lien chancellerie-parquet







Lionel Jospin dénonce « une affaire d'Etat »

INCONTESTABLEMENT, Jacques Toubon, Eric Halphen et Jean Tiberi ont tenu la vedette, lors de la convention nationale du Parti socialiste sur la démocratie, samedi 29 et dimanche 30 juin à la Cité des sciences de la Villette, immédiatement devant Olivier Foll, le directeur de la police judiciaire parisienne, et Jean-Louis Debré.

Les derniers développements de l'affaire Tiberi, depuis les attaques de M. Foll contre le juge Halphen, au lendemain du refus des policiers d'accompagner ce dernier lors de sa perquisition, jeudi 27 juin, au domicile du maire de Paris, jusqu'au classement sans suite du dossier de l'appartement du fils de M. Tiberi, constituaient l'essentiel des conversations.

Jack Lang avait donné le ton, dès l'ouverture des travaux, en mettant en cause le *« bon vouloir autoritaire et capricieux »* du *« verrouilleur professionnel qui gouverne aujourd'hui la place Vendôme »*, accusé de *« trahir sa mission »* (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

Dans son discours de clôture, dimanche, Lionel Jospin, qui avait seulement prévu au départ de se borner à dénoncer *« une droite affairiste pesant sur la justice pour protéger les siens »* et *« les dysfonctionnements de la justice »*, a surenchéri : *« Je suis abasourdi de voir le directeur de la police judiciaire de Paris, qui devrait faire amende honorable ou être sanctionné, non seulement assumer ses actes, mais se permettre une attaque directe contre le juge. On croit rêver. Cette affaire scandaleuse est vraiment une affaire d'Etat. »* Les militants socialistes ont alors vivement applaudi leur premier secrétaire, une partie des délégués scandant à plusieurs reprises *« Toubon, démission ! »*.

« L'ETAT RPR-VILLE DE PARIS »

« Place Vendôme, a poursuivi M. Jospin, *ce n'est plus le garde des sceaux, mais le garde des siens. Place Beauvau, ce n'est plus le ministre de l'intérieur, mais le ministre des protections internes au RPR. » « Nous craignions le retour de l'Etat RPR, il est là sous la forme d'un Etat RPR-Ville de Paris »*, a-t-il ajouté, avant de conclure : *« Si la justice est empêchée de rendre la justice – il se trouve en son sein des serviteurs assez zélés pour qu'elle ne soit pas rendue –, cela posera de graves problèmes d'ordre public, une menace sérieuse pour l'Etat de droit dont les citoyens devront se faire les juges en 1998. »*

Dans les travées de la convention, dès samedi, le classement sans suite, par le parquet de Paris, du dossier de l'appartement du fils de M. Tiberi, connu en début d'après-midi, avait provoqué de vives réactions, amplifiant les protestations qui avaient déjà accueilli, dès le début de la matinée, le refus des policiers d'accompagner le juge Halphen lors de sa perquisition.

Président du groupe socialiste au Conseil de Paris, Bertrand Delanoë a jugé que c'était *« une information très grave »* car, a-t-il affirmé, *« elle vient après d'autres classements sans suite, qui avaient concerné des permanents du RPR de Corrèze payés par la Ville de Paris, ou des appartements de la famille Juppé »*. *« Les affaires de la Ville de Paris sont en train de devenir les affaires de l'Etat RPR,* a souligné, de son côté, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris. *Il faut que cela cesse et que la justice passe. M. Juppé doit en prendre l'engagement solennel devant les Français. »*

Sur France-Info, François Hollande, porte-parole du PS, a estimé que M. Toubon était le *« ministre du classement des affaires, pour qu'elles n'apparaissent pas »*. *« Après avoir dessaisi le juge Halphen, avoir renvoyé le dossier auprès du parquet de Paris, on pouvait craindre, même si on s'y attendait, que le parquet de Paris classe cette affaire comme il avait classé celle de l'appartement du fils de M. Juppé, comme il avait classé l'affaire de la maison de M. Chirac »* en 1995. Samedi, sur TF 1, Martine Aubry a reproché à son tour à M. Toubon d'être *« le ministre de ses amis »*. *« Je suis inquiète,* a ajouté l'ancien ministre socialiste. *Je crois qu'aucune démocratie n'accepterait cela. »*

Lundi 1er juillet, sur RTL, Jacques Delors, faisant écho aux propositions du PS visant à *« couper le lien »* entre le ministre de la justice et le parquet, a suggéré d'inscrire dans le code pénal que *« le garde des sceaux n'a pas le droit de classer une affaire »*.

L'ancien président de la Commission européenne a rappelé aussi que lorsqu'il avait eu *« des expériences au service de l'Etat »*, il avait été *« choqué par le fait que le parquet était dans les mains du pouvoir exécutif »*. *« On m'a expliqué ensuite,* a ajouté l'ancien ministre socialiste, *que c'était plus compliqué que cela. »*

M. Delors faisait implicitement allusion aux démêlés que les socialistes au pouvoir avaient eu eux-mêmes avec la justice. A La Villette aussi, certains délégués se souvenaient que, le 7 avril 1991, le juge Thierry Jean-Pierre, qui instruisait l'affaire Urba sur le financement du PS, avait été dessaisi, alors qu'Henri Nallet était garde des sceaux.

Michel Noblecourt

La droite oscille entre le trouble et la solidarité

ÉVOQUANT le refus des policiers d'aider le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile de Jean Tiberi, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a affirmé, dimanche 30 juin sur TF 1, qu'*« il y a eu manifestement quelque chose d'anormal (...) entre le juge Halphen et les policiers qui, normalement, sont à ses ordres »*. Soulignant qu'*« il n'est de l'intérêt de personne, ni de l'opposition, ni du gouvernement, ni surtout de la justice, de livrer des actes de procédure judiciaire à la polémique politique et médiatique »*, M. Lamassoure a ajouté que, *« si le juge n'est pas satisfait, (...) il s'adresse au président de la chambre d'accusation, qui prend les décisions qui s'imposent »*.

L'ancien ministre des affaires sociales, Simone Veil (UDF-AD), a estimé, lundi 1er juillet, à propos du classement sans suite dans l'affaire de l'appartement du fils de M. Tiberi, qu'*« il aurait été préférable de ne pas prendre une décision aussi rapide et, le cas échéant, de demander un complément d'information »*. A propos du refus de coopérer de la police avec le juge d'instruction, Mme Veil a indiqué, sur Europe 1, qu'un tel refus était *« quasiment sans précédent »*. Tout en jugeant *« ridicule »* et *« purement polémique »* la formule de Lionel Jospin qualifiant le garde des sceaux de *« garde des siens »*, Mme Veil a reconnu que la justice n'a pas *« parfaitement fonctionné »*. *« C'est le révélateur d'une situation très ancienne qui n'a fait que se détériorer »*, a-t-elle précisé.

Invité, dimanche, du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Charles Pasqua a affirmé que, si les socialistes protestent avec vigueur, c'est qu'ils *« ont été tellement étrillés par les affaires qu'ils espèrent qu'il en sera de même pour la majorité »*. Estimant que, *« pour les socialistes, une affaire bien conduite par la justice est une affaire qui leur donne satisfaction »*, l'ancien ministre de l'intérieur a affirmé que, *« lorsqu'on met en cause les décisions qui sont prises par un procureur de la République, cela signifie qu'on considère que ce magistrat est aux ordres »*. *« Il y a là quelque chose d'injurieux pour les magistrats »*, a conclu M. Pasqua, avant d'ajouter à propos de l'affaire de la perquisition au domicile de Jean Tiberi : *« Il n'est pas normal que* [les policiers] *soient prévenus à la dernière minute. »*

POSSIBILITÉS DU CODE

Répliquant aux déclarations de l'ancien ministre socialiste Jack Lang, qui avait qualifié le garde des sceaux, Jacques Toubon, de *« verrouilleur de la place Vendôme »*, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a affirmé samedi : *« M. Lang est passé aux aveux avec trois ans de retard. (...) En dénonçant la corruption et les entraves à l'action judiciaire, il nous décrit aujourd'hui très exactement la situation qui fut celle des gouvernements où il siégea si longtemps. »*

Pour Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, le ministre de la justice a simplement utilisé *« un certain nombre de possibilités offertes par le code de procédure »*, comme celle qui touche à la compétence territoriale du parquet, par exemple dans le dessaisissement partiel du juge Halphen. *« Les instructions au parquet sont de la compétence du garde des sceaux et je veux qu'elles le restent »*, a précisé M. Mazeaud, dimanche, sur Radio J. *« Je ne crois pas que M. Toubon ait violé quelque procédure que ce soit »*, a-t-il insisté, en se disant *« convaincu que les affaires (...) iront à leur terme »*.

Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a estimé, dimanche sur France-Info, que *« l'affaire Tiberi avec ses nouveaux développements est grave »*, ajoutant que *« toute entrave à la justice, d'où qu'elle vienne, est inacceptable et condamnable »*. *« Il est important que l'opinion publique réagisse à de telles dérives, mais pour autant cette affaire ne peut faire oublier la situation économique, sociale, morale du pays, l'angoisse qu'elle provoque et encore moins servir de fausse fenêtre »*, a ajouté M. Hue.

Enfin, dénonçant samedi le triomphe de la *« corruption »*, le Front national a affirmé que *« le parquet de Paris respecte décidément les traditions du gaullisme immobilier »*. *« Juppé enterre la France, Toubon enterre les affaires. Sous la présidence Chirac, chacun tient son rôle. Mais c'est moins drôle qu'au théâtre.* Les Fourberies de Scapin *nous faisaient rire, celles du pouvoir nous accablent »*, conclut le parti de Jean-Marie Le Pen.

M. Devedjian : le comportement de la police a été « illégal »

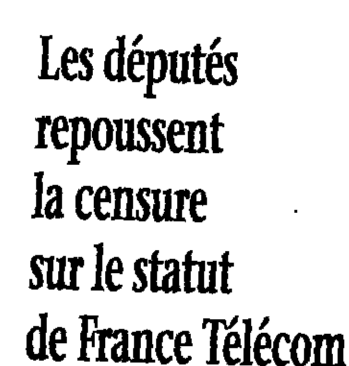
ANCIEN AVOCAT de Jacques Chirac mais proche d'Edouard Balladur, Patrick Devedjian a toujours défendu l'indépendance de la justice. Cette attitude le conduit à s'en prendre sèchement au gouvernement, et particulièrement à Jacques Toubon, dans l'affaire de l'Office HLM de Paris. Dans un entretien publié par *Libération*, lundi 1er juillet, il fait remarquer que, *« aux Etats-Unis, lorsqu'un homme politique est mis en cause, le principe d'opportunité des poursuites est apprécié par un procureur spécial qui est une personnalité connue et respectée pour son élévation morale »*. Le député RPR des Hauts-de-Seine ajoute qu'en France *« le garde des sceaux est responsable politiquement du comportement du parquet »*. Il explique aussi, critiquant ainsi le refus de laisser le juge Eric Halphen traiter le dossier de l'appartement du fils de Jean Tiberi, que *« les faits qui ont fait l'objet d'un classement sans suite pour Jean Tiberi sont juridiquement beaucoup moins graves, même s'ils sont moralement navrants, que l'affaire des marchés publics des HLM de Paris. Un traitement global aurait été plus justifié, car l'affaire la plus grave emporte le tout »*.

La sévérité de M. Devedjian est tout aussi grande sur le refus des policiers d'assister le juge Halphen : *« Je me demande,* dit-il dans *Libération, s'il n'y a pas là une véritable infraction d'entrave à la justice. »*

Dimanche, au micro de RTL, il avait assuré que le comportement d'Olivier Foll, directeur de la police judicaire parisienne, qui a dit avoir ordonné aux policiers de ne pas accompagner le juge d'instruction lors de la perquisition au domicile de M. Tiberi, était *« complètement illégal »* et qu'il appartenait donc au gouvernement de *« prendre sa responsabilité »*.

Sans le dire explicitement, M. Devedjian fait allusion à l'attitude d'Edouard Balladur qui, en février 1995, avait exigé la démission de Jacques Franquet, alors directeur central de la police judiciaire, qui avait, notamment, fait mettre sur écoute le docteur Maréchal, beau-père du juge Halphen, accusé de chantage par Didier Schuller, conseiller général RPR des Hauts-de-Seine et dirigeant de l'Office HLM de ce département sur lequel enquêtait le magistrat de Créteil. Dans ce dossier, la justice avait, à plusieurs reprises, désavoué M. Franquet.

هكذا من الأصل



Les députés repoussent la censure sur le statut de France Télécom

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a rejeté, samedi 29 juin, la motion de censure déposée en réponse au gouvernement qui avait engagé mercredi sa responsabilité sur le projet de loi modifiant le statut de France Télécom. Cette motion, déposée par les députés socialistes et apparentés, les communistes et les élus du Mouvement des citoyens, a recueilli 96 voix, soit le nombre exact de ses signataires. La majorité requise était de 289. Le projet de loi – pour lequel une seule lecture avait été demandée par le gouvernement dans chaque assemblée, en vertu de la procédure d'urgence – a donc été définitivement adopté, dans la version votée par le Sénat le 13 juin. A compter du 1er janvier 1997, France Télécom devient ainsi une société anonyme dont le capital pourra être ouvert à hauteur de 49 % au privé.

Après le vote, députés de la majorité et de l'opposition ont quitté les bancs de l'Assemblée avec le sentiment du devoir accompli. Les premiers parce qu'ils ont appuyé un gouvernement décidé à faire adopter coûte que coûte le changement de statut de France Télécom d'ici la fin de la session. Les seconds, élus socialistes en tête, parce qu'à l'issue de trois jours de bataille d'amendements, une motion de censure leur a permis de signifier haut et fort leur hostilité au projet.

Tout le monde avait donc de quoi être satisfait… n'était un malheureux lapsus du rapporteur du texte, Claude Gaillard, député UDF-PR de Meurthe-et-Moselle, sincèrement déçu de n'avoir pu faire voter les amendements de la commission de la production. M. Gaillard proposait notamment que les retraités de France Télécom puissent eux aussi acquérir des actions de leur société à des conditions privilégiées. Dénonçant non sans humour, Jacques Prévert à l'appui, l'obstruction menée par les socialistes, M. Gaillard a déploré ce mauvais coup porté par la gauche elle-même à la revalorisation… du *« Partement »*. *« Le Partement ? L'appartement plutôt ! »*, s'exclamait-on immédiatement à gauche, renvoyant à l'affaire Tiberi. A plusieurs reprises, les socialistes ont fait mine d'interpeller les membres du gouvernement présents dans l'hémicycle – parmi lesquels le garde des Sceaux, Jacques Toubon – en scandant le nom du juge Halphen.

« CHASSE AU SERVICE PUBLIC »

Sur le fond du texte, Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) a engagé le débat en citant Henri Guaino, le commissaire au plan, économiste proche de Philippe Séguin, qui avait participé à la rédaction du programme électoral de Jacques Chirac, et a récemment souligné le caractère politique et moral du service public. Mme Royal a accusé le gouvernement d'abdiquer sur ces deux terrains en engageant, avec le projet de loi sur France Télécom, *« une sorte de chasse au service public »*. Georges Sarre (Mouvement des citoyens, Paris) a plaidé pour la censure, destinée, selon lui, à contrer *« une logique dévastatrice »*. Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais) a dénoncé une politique de *« casse radicale des atouts nationaux »*. Pour sa part, Jean Besson (RPR, Rhône) qualifiait la motion de censure de l'opposition de *« non-événement »* témoignant, à ses yeux, *« d'un gauchissement de l'opposition »*.

Le premier ministre Alain Juppé a clos la discussion, avant le vote, en défendant fermement la réforme de France Télécom. *« Nous essayons de ne pas imiter ceux qui ont été les fossoyeurs de la SNCF et du Crédit lyonnais »*, a t-il lancé à l'adresse des bancs de gauche, non sans ironiser sur un désormais fameux amendement de Christian Bataille (PS, Nord) qui souhaitait faire reconnaître le principe de laïcité dans les télécommunications. *« Le Vatican ne prendra aucune participation dans le capital de l'opérateur »*, a indiqué M. Juppé, contestant par ailleurs le terme de *« privatisation »* employé par la gauche et dénonçant *« le pitoyable combat d'arrière-garde de l'opposition »*.

Caroline Monnot

Le PS propose un « changement profond » dans le fonctionnement des institutions

Lionel Jospin oppose le « réalisme de gauche » au « modérantisme »

La convention nationale du Parti socialiste sur la démocratie, réunie à Paris, à la Cité des sciences, samedi 29 et dimanche 30 juin, s'est achevée par l'adoption, à une très forte majorité, des propositions mises en ordre par Jack Lang sur l'évolution des institutions et de leur pratique.

« NOUS VOULONS encourager les nationalisations », a proclamé Lionel Jospin, dimanche 30 juin à la Cité des sciences de La Villette, dans son discours de conclusion de la convention du Parti socialiste sur la démocratie. Le premier secrétaire du PS s'est immédiatement repris : il voulait parler des *« naturalisations »*, en présentant le chapitre sur l'immigration avec le rétablissement du droit du sol et le remplacement des lois Pasqua.

Cependant, comme M. Jospin l'a reconnu aussitôt, son lapsus était *« révélateur »*, car il a clairement placé son parti à gauche en martelant que les cent cinquante propositions sur la démocratie qui, avec celles sur l'Europe et, à l'automne, sur la redistribution, *« serviront de base à un véritable programme de gouvernement, complet, précis et loyal »*, sont destinées à marquer *« un changement profond et salutaire dans notre vie politique »*.

Très dur sur l'affaire Tiberi – *« une affaire d'Etat »* – (lire page 7), critique envers Jacques Chirac, dont l'action se résume au diptyque *« désillusion-dégradation »*, incisif sur Alain Juppé, à qui il attribue le triple record du chômage, des déficits et des prélèvements obligatoires, M. Jospin a voulu montrer que le PS jette les bases d'une politique alternative, tant à celle de la majorité actuelle qu'à celle des derniers gouvernements socialistes. Observant une *« progression constante de la gauche dans le pays »*, M. Jospin refuse ce qu'il appelle en privé le *« modérantisme »* qu'il ne veut pas confondre avec *« le réalisme de gauche »* (*Le Monde* du 26 juin).

De la représentation des femmes au quinquennat pour toutes les fonctions électives, de la limitation du cumul des mandats à l'indépendance de la justice, de la revalorisation du Parlement à la défense des services publics, M. Jospin a esquissé – et fait adopter à une très forte majorité, mais avec une faible participation – les contours de ce qu'il appelle *« une démocratie moderne et vivante »*. Il a aussi souligné que certains principes doivent, d'ores et déjà, être mis en application au sein du PS et dans les collectivités territoriales qu'il dirige.

SEIZE AMENDEMENTS

Ainsi le premier secrétaire a-t-il annoncé que Frédérique Bredin, député de Seine-Maritime et député européen, va renoncer à son mandat européen, *« conformément à l'engagement qu'elle avait pris »* (*Le Monde* des 22 et 24 février). Mme Bredin a précisé que cette décision sera effective le 17 juillet. En revanche, M. Jospin s'est borné à *« souhaiter »* que Michel Rocard, député européen et sénateur des Yvelines, *« après un délai normal dû à quelques grands objectifs »*, choisisse entre ses deux mandats. Il a volontairement ignoré que l'ancien premier ministre avait déjà fait savoir, se réclamant d'un accord avec lui, qu'il n'abandonnera son mandat européen qu'en 1997.

Alors que les sujets sensibles – droit de vote des étrangers et contrôle des licenciements – avaient été traités avant, M. Jospin n'a pas eu de mauvaise surprise avec les nombreux amendements des fédérations. Après une brève réunion de la commission des résolutions, préparée par Jack Lang et Daniel Vaillant, seize amendements seulement ont été retenus. L'un prévoit de *« modifier la Constitution pour permettre une évolution institutionnelle différenciée de chaque département d'outre-mer »*. Un autre, inspiré par Alain Bergounioux, envisage un débat avec les syndicats sur les moyens de *« renforcer l'autorité et l'influence du syndicalisme »*, sans rien écarter. Un autre encore pose *« l'exigence d'un principe de représentativité majoritaire des signataires de conventions collectives »*. La fédération du Nord a obtenu *« une concertation »* avec les syndicats sur la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises privées.

Les débats eux-mêmes ont été sans surprise, avec, même, un parfum de consensus : un responsable de la Gauche socialiste, Harlem Désir, se référait à la rocardienne Catherine Trautmann. Marie-Noëlle Lienemann s'est réjouie des *« points assez importants »* marqués, notamment, avec le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, que Gérard Filoche a salué avec passion. Le maire de Strasbourg a justifié, sans susciter d'hostilité, sa présence, le 15 juin, à la rencontre du Théâtre de Châteauvallon, avec des personnalités de droite, contre le Front national. Elle a marqué, aussi, les limites de son réalisme, en s'exclamant : *« Il n'y a pas de progrès possibles de notre démocratie si notre population continue à ce point à s'appauvrir. Etre de gauche, ce n'est pas seulement constater les contraintes, c'est aussi les surmonter ! »*

MANIFESTE POUR LA PARITÉ

Tandis que le fabiusien Henri Weber plaidait pour *« une utopie libératrice »*, l'ex-fabiusien François Rebsamen, de Partages, demandait que toutes les sections socialistes se réunissent le même soir pour établir *« la liste de toutes les injustices et inégalités »*. Confirmé, à la veille de la convention, comme animateur d'Agir en socialistes, Vincent Peillon a déclaré qu'il manque au texte sur la démocratie *« une arête vive »*. *« Nous avons une petite valise de la rénovation*, a-t-il dit. *Elle est élégante, mais il semble qu'il y manque une petite poignée pour pouvoir s'en servir. »*

Laurence Rossignol, de la Gauche socialiste, a défendu le Manifeste pour la parité, signé, à la fois, par des femmes de gauche et de droite, en rappelant la lutte des suffragettes britanniques pour le droit de vote. Très applaudie, elle a résumé l'état d'esprit de la convention en affirmant que *« poser la question de la parité, c'est poser la question de la lutte contre la précarité, contre la toute-puissance patronale et pour la réduction du temps de travail »*. Elle anticipait ainsi, habilement, sur la redistribution, thème de la prochaine convention.

Michel Noblecourt

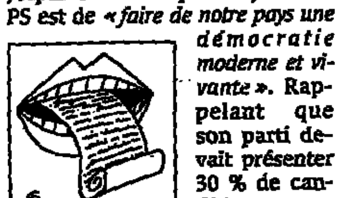
42,79 % des militants ont participé au vote

Sur 93 041 inscrits, 39 809 militants du PS (42,79 %) se sont exprimés à propos du document sur *« les acteurs de la démocratie »* : 36 895 voix pour (92,68 %), 759 contre (1,91 %), 2 101 abstentions (5,28 %) et 53 blancs et nuls (0,13 %). Lors de la précédente convention sur la mondialisation et l'Europe, les 30 et 31 mars, il y avait eu 103 111 inscrits et une participation de 46,34 %. Le PS explique cette perte de 10 070 inscrits – alors qu'il évoque une progression de son nombre d'adhérents –, par le fait que seuls pouvaient voter les militants à jour de leurs cotisations.

Après l'intégration par la commission des résolutions, présidée par Jack Lang, de seize amendements venant des fédérations, les délégués ont approuvé le document final par 278 voix pour, 2 contre (des déléguées du Tarn-et-Garonne) et 2 abstentions.

« Notre responsabilité est d'être prêts à gouverner »

DANS SON DISCOURS de clôture de la convention sur la démocratie, dimanche 30 juin, Lionel Jospin a affirmé que l'objectif du PS est de *« faire de notre pays une démocratie moderne et vivante »*. Rappelant que son parti devait présenter 30 % de candidates aux élections législatives, il a affirmé : *« Nous sommes en mesure, à l'occasion des prochaines élections, d'accomplir un grand pas en avant dans la représentation des femmes. C'est une question de volonté politique collective. Soyez sûrs que je veillerai à ce qu'elle ne fasse pas défaut. »*



VERBATIM

A propos du rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, M. Jospin a assuré : *« C'est un engagement très clair que nous tiendrons si nous gagnons les élections législatives (…). Naturellement, si nous gagnons en 1998, nous enrayerons le processus de privatisation et de déréglementation* [des services publics]. *»* Dénonçant *« le record historique du chômage, le record historique des prélèvements obligatoires et le record historique du déficit de la sécurité sociale »*, le premier secrétaire du PS a estimé que *« quand on entend le premier ministre nous annoncer fièrement qu'il va " garder le cap ", on tremble pour le bateau et on s'inquiète pour le capitaine »*.

Critiquant les décisions de Jacques Chirac sur la défense nationale et la réintégration du commandement intégré de l'OTAN – *« une véritable rupture »* – et l'*« immobilisme volubile »* du ministre de l'éducation, M. Jospin a jugé que *« la dégradation du climat économique et social est lourde de désespoirs et de rages (…). Nous ne pourrons faire progresser la démocratie dans notre pays sans faire reculer cette société de relégation sociale »*. M. Jospin a qualifié de *« décevants »* les résultats du G 7 à Lyon, en notant que *« rien n'a été dit de sérieux sur l'emploi et la croissance »*.

« Je suis convaincu, a-t-il poursuivi, *que la mise en œuvre des propositions pour rendre notre démocratie plus transparente, plus vivante et plus efficace aurait contribué à éviter à notre pays de connaître la situation dans laquelle elle se trouve après treize mois de pouvoir RPR : une situation de marasme économique, de tension sociale et de crispation politique (…). Ces propositions serviront de base à un véritable programme de gouvernement, complet, précis et loyal. Nous l'élaborerons ensemble en 1997, pour le proposer aux Français en 1998, dans des conditions sur lesquelles je ferai des propositions au retour de vacances (…). Pour 1998, rien n'est fait, mais soyons logiques. Il n'est nul besoin de se préparer à l'opposition, nous y sommes (…). Ce qui est notre responsabilité, c'est d'être prêts à gouverner, si les Français nous font confiance en 1998. C'est à cela que nous travaillons ensemble. »* Après avoir affirmé que la première année du mandat de M. Chirac était marquée par *« la désillusion »* et la deuxième par *« la dégradation »*, M. Jopsin a conclu : *« Opposons à ces mots ceux d'espérance et de cohérence. »*

Jacques Chirac : Lyon n'est pas Davos

JACQUES CHIRAC s'est félicité, samedi 29 juin à Lyon, que l'ensemble des participants au G 7 aient partagé son souci de *« maîtriser la mondialisation »*. Il s'est plu à souligner que cela survenait *« quelques mois seulement »* après la dernière rencontre de Davos, *« qui avait mis en exergue une sorte de pensée unique »* chantant les seuls mérites de la libéralisation des échanges. Le président de la République a souligné qu'à Lyon des *« voix raisonnables et sérieuses »* avaient fait remarquer que la *« mondialisation était inévitable et porteuse d'acquis positifs et nombreux »*, mais qu'elle comportait *« également des dangers considérables »* si elle n'était pas maîtrisée.

Interrogé sur l'augmentation du chômage en France, M. Chirac a expliqué que ce n'était pas *« en attendant les effets de mondialisation que l'on améliorera la situation »*, même s'il est persuadé que celle-ci *« permettra dans les vingts ans qui viennent une forte croissance »*.

Alain Juppé lance la réforme de l'Etat dans « Ouest-France »

C'EST DANS UNE TRIBUNE publiée par *Ouest-France* qu'Alain Juppé a choisi de présenter la réforme de l'Etat, lundi 1er juillet, près d'un an après l'avoir annoncée. Le choix de ce grand quotidien régional est significatif : la principale mesure du plan consiste à promouvoir la déconcentration, en accordant aux préfets une certaine marge de manoeuvre financière. Les mesures que le premier ministre détaille reprennent le contenu d'un *« document de travail »* diffusé pendant l'hiver (*Le Monde* du 8 mars). M. Juppé indique notamment que le conseil des ministres adoptera cet été un projet de loi permettant de diviser par deux le délai de réponse des administrations. Le paiement dans les administrations sera simplifié *« grâce au développement de l'usage de la carte bancaire »*.

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : l'ancien ministre Charles Pasqua** a insisté, à plusieurs reprises, dimanche 30 juin lors du *« Grand Jury RTL-Le Monde »*, pour que le chef de l'Etat prenne rapidement une initiative politique. *« Dès que le président aura la possibilité de faire en sorte que le peuple se manifeste, il devra choisir l'opportunité de le faire (…). A la fin de cette année, il faudra bien que chacun tire les leçons de la politique qui a été suivie »*, a affirmé le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine.

■ **CORSE : la manifestation organisée samedi 29 juin à Bastia** afin de soutenir la revendication d'un Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (Posei) – que Bruxelles estime ne pas pouvoir accorder à la Corse – n'a réuni qu'un millier de personnes. Cette manifestation avait lieu à l'appel de la Coordination pour un statut fiscal dérogatoire. La présence parmi les organisateurs de A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, a dissuadé la plupart des socioprofessionnels qui s'étaient d'abord joints à cet appel. La revendication d'un statut fiscal avait réuni plus de dix mille personnes dans les rues de Bastia en 1992. Quelques incidents ont marqué la manifestation.

Victoire du RPR contre le FN dans le canton de Marseille-2

BOUCHES-DU-RHÔNE
Canton de Marseille-2 (2e tour).
I., 20 177 ; V., 4 342 ; A., 78,48 % ; E., 4 179.
Marie-Jeanne Fay, RPR, adj. m. de Marseille, 2 743 (65,63 %)… ÉLUE
Jackie Blanc, FN, c. m., 1 436 (34,36 %).

[Avec une abstention presque aussi élevée qu'au premier tour, Marie-Jeanne Fay (RPR) succède à Renaud Muselier, député RPR des Bouches-du-Rhône et premier adjoint au maire de Marseille, démissionnaire pour cause de cumul de mandats. Le candidat socialiste, Gabriel Malauzat, qui n'avait pas recueilli suffisamment de voix pour se maintenir au second tour, avait appelé à voter pour Mme Fay, tandis que Rolande Carrière (PC) demandait à ses électeurs de *« faire barrage »* au Front national. Par rapport à octobre 1993, le Front national progresse de plus de sept points. Ce canton, regroupant les quartiers du centre de Marseille, avait été aux mains du Front national de 1985 à 1992.

23 juin 1996 : I., 20 177 ; V., 3 979 ; A., 80,27 % ; E., 3 922 ; Marie-Jeanne Fay, 1 333 (39,98 %) ; Jackie Blanc, 1 080 (27,53 %) ; Gabriel Malauzat, PS, 876 (22,33 %) ; Rolande Carrière, PC, 364 (9,28 %) ; Félicien Grimaldi, MPF, 99 (2,52 %) ; Guy Jullien, div.d., 66 (1,68 %) ; Michel Ben-Haïm, G E, 56 (1,42 %) ; Robert Iehnini, écol., 48 (1,22 %).

5 octobre 1993 : I., 22 435 ; V., 4 333 ; A., 80,68 % ; E., 4 179 ; Renaud Muselier, RPR, 3 053 (73,06 %) ; Jean-Philippe Motte, FN, 1 126 (26,94 %).]

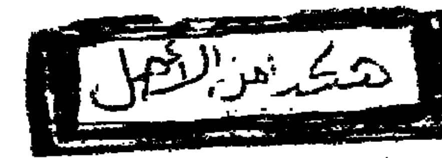
Une élection municipale partielle

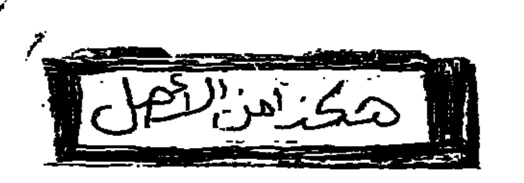
BOUCHES-DU-RHÔNE
Commune de Bouc - Bel-Air (2e tour).
I., 8 487 ; V., 5 506 ; A., 35,12 % ; E., 5 327.
Div. d. (Richard Mallié, UDF-PR, s.), 2 588 (48,58 %), 25 sièges ; Un. g. (Francis Dominati, PC), 1 990 (37,35 %), 6 sièges ; div. d. (Danièle Viala, RPR), 749 (14,06 %), 2 sièges.

[Richard Mallié (UDF-PR), élu depuis 1989, remporte cette élection entraînée par la démission de plus d'un tiers des trente-trois conseillers municipaux dont Danièle Viala (RPR), première adjointe. Dans une situation confuse, née de graves dissensions au sein de la majorité municipale, les états-majors départementaux de l'UDF et du RPR n'avaient pas accordé d'investiture, observant *« une neutralité absolue »*. Arrivé en troisième place le 23 juin, François Pradon (UDF-AD) n'a pas pris part au second tour. Déçu par son score, il appelait ses électeurs à *« faire barrage »* à la liste de M. Mallié. Le Front national n'a pas donné de consignes de vote.

23 juin 1996 : I., 8 484 ; V., 5 225 ; A., 38,41 % ; E., 5 107 ; Div.d. (Richard Mallié, UDF-PR, s.), 2 020 (39,55 %) ; Un. g. (Francis Dominati, PC), 1 401 (27,43 %) ; div. d. (François Pradon), 738 (14,45 %) ; div. d. (Danièle Viala, RPR), 513 (10,05 %) ; FN (Jean Foures), 435 (8,52 %).

18 juin 1995 : I., 8 482 ; V., 6 472 ; A., 23,69 % ; E., 6 291 ; Un. d. (Mallié, UDF-PR, m.), 2 905 (46,17 %), 25 élus ; div. d. (Pradon), 1 785 (28,37 %), 4 élus ; Un. g. (Dominati, PC), 1 601 (25,44 %), 4 élus.]


هكذا من الأصل



VACANCES L'opération « Ville-Vie-Vacances » (VVV) devrait concerner cette année environ 650 000 jeunes habitant pour la plupart dans des cités de banlieues ou des quartiers défavorisés. Une minorité d'entre eux bénéficieront de séjours en bord de mer. Des élus et commerçants de stations balnéaires craignent des incidents. ● DANS UN RAPPORT intitulé *« Sous la plage, les pavés »*, Paul Mignon, un sociologue de Perpignan, démonte le mécanisme de la *« rumeur d'Argelès-sur-Mer »* et décrit l'accueil réservé aux jeunes Maghrébins par les estivants « traditionnels ». ● AU CAP D'AGDE, dont la population va brutalement passer de 20 000 à 200 000 habitants, chacun retient son souffle en espérant que tout se passera bien. Les incidents de l'an dernier sont dans toutes les têtes et, discrètement, des mesures discriminatoires ont été envisagées.

Des stations balnéaires veulent se prémunir contre les jeunes de banlieue

Comme chaque année, l'Etat organise des séjours « Villes-Vie-Vacances » pour des adolescents venus de quartiers difficiles.
Les incidents de l'an dernier conduisent certains élus et commerçants à s'organiser pour limiter les « mélanges » avec les estivants « traditionnels »

SOIXANTE ANS après les premiers départs en congés payés, ce ne sont plus les hordes d'ouvriers déferlant sur les plages qui effraient les autochtones mais les jeunes dits « de banlieue ». Casquette américaine vissée à l'envers, attitudes provocantes et teint foncé les désignent dans ces lieux de vacances. Des incidents se sont multipliés ces dernières années, mettant aux prises ces jeunes aux commerçants ou à d'autres vacanciers. Des stations balnéaires comme Arcachon, Argelès-sur-Mer, Agde et Les Sables-d'Olonne ont ainsi vécu des scènes de délinquance et de violence trop rapidement attribuées aux jeunes participant aux séjours financés par l'Etat dans le cadre de l'opération « Ville-Vie-Vacances » (VVV). L'absence de projet accompagnant ces départs, la déficience de l'encadrement, ont été mises en cause.

Si les incidents sont réels, et parfois inquiétants, ils semblent résulter d'un phénomène qui dépasse largement les opérations VVV : la ruée des jeunes issus des quartiers défavorisés vers les plages populaires. *« Dans certaines cités, descendre sur la côte est un "must"*, constate un éducateur. *Comme la Côte d'Azur est financièrement inaccessible, les jeunes préfèrent le Languedoc-Roussillon. Là, ils se heurtent au décalage existant entre le comportement toléré dans les quartiers et celui qui est admis dans une station balnéaire. »*

L'été 1995 a été plus « chaud » encore que les précédents. Aux incivilités, vols à l'étalage, trafic de haschisch, bagarres résultant d'un mot déplacé ou d'une provocation, se sont ajoutés les contentieux nés du refus opposé aux jeunes Noirs ou Maghrébins à l'entrée des centres de loisirs, des campings et des boîtes de nuit. Pourtant, certains délits attribués aux « banlieusards » ont été commis par des locaux ou par d'autres touristes, des jeunes qui, hors de toute organisation, placent tout leur budget dans la location d'un appartement et vivent de chapardages.

« VACANCES POUR DÉLINQUANTS »

Elus et commerçants locaux ont pourtant vite fait de voir dans les séjours VVV la source de tous leurs maux, d'autant plus scandaleuse à leurs yeux qu'elle est subventionnée. Lancés au début des années 80 sous le nom d'« opérations anti-été chaud » visant la prévention de la délinquance, ces loisirs organisés conjointement par les municipalités, les associations et la protection judiciaire de la jeunesse ont conservé l'image de « vacances pour délinquants ». En réalité, les activités VVV touchent, selon le chiffre officiel, une masse de 650 000 jeunes et ont généralement lieu *« au bas des tours »* ou à proximité des quartiers. Moins de 18 % des jeunes concernés quittent leur région d'origine et près de la moitié restent dans leur ville.

« Contrairement à une interprétation abusive, VVV n'est pas un dispositif de déplacement collectif vers les plages », se défend-on à la délégation interministérielle à la ville (DIV), qui coordonne l'initiative.



Pourtant, les incidents de l'été dernier ont amené les responsables à s'interroger et à retoucher le dispositif. Mis en cause, l'encadrement de ces groupes « black-beurs » par un jeune de même origine est désormais considéré comme une erreur. *« En cas d'injures raciales, on a vu des animateurs prendre fait et cause pour les jeunes sans aucune distance. Cela se termine mal »*, explique-t-on à la DIV. Des consignes ont donc été données pour que les groupes soient mixtes, aussi bien d'un point de vue social et racial que pour inclure des jeunes filles. La nécessité de choisir des encadrants formés et de préparer les séjours a été soulignée.

Dans une circulaire adressée aux préfets en février, le premier ministre lui-même leur a demandé de rejeter les dossiers des organismes ayant montré des défaillances en matière d'encadrement l'an dernier. Selon les termes de son message, les préfets des départements de départ devront *« systématiquement »* informer leurs homologues des zones de vacances de l'arrivée de groupes. Enfin, une lettre cosignée par les ministres chargés de la ville et par le président de l'Association des maires de France invite les élus des communes touristiques à *« envisager des dispositions adaptées en matière d'accueil et d'animation »*.

Coincés entre la fureur des commerçants locaux contre les jeunes banlieusards et les injonctions de l'Etat, les maires concernés, de gauche comme de droite, ont développé un discours musclé lors de leur récente rencontre avec Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration. *« Ils savent qu'il est impossible de dresser des barbelés autour des stations balnéaires mais ils ne veulent pas qu'il soit dit qu'ils font des efforts pour améliorer l'accueil »*, commente-t-on à la DIV.

Déjà, des communes comme Arcachon ont compris la nécessité de proposer des activités qui évitent aux jeunes de traîner. Un consultant a été nommé pour aider les communes des Pyrénées-Orientales à passer calmement l'été. D'autres initiatives pourraient s'inspirer des réponses expérimentées par les villes de festival comme Annonay, Aurillac, Bourges et La Rochelle. Là, les « zonards » sont accueillis sur des terrains municipaux où sont proposées des activités et des boissons non alcoolisées. Mais la rivalité entre les administrations chargées d'organiser les opérations VVV ne facilite pas la généralisation de telles solutions.

Discrètement, l'Etat développe en parallèle une méthode plus radicale : refuser de financer des séjours libres à la mer. Ainsi, la préfecture de Seine-Saint-Denis donne désormais la priorité aux activités organisées dans le département lui-même. Les sorties de *« pur loisir comme Aquaboulevard ou Le Cap-d'Agde »* ne sont financées qu'en troisième choix. Résultat : aucune d'entre elles n'a été retenue pour cet été.

Philippe Bernard

« Sous la plage, les pavés » : un sociologue démonte le mécanisme des rumeurs

UNE RUMEUR, une sale rumeur a hanté la station balnéaire d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) pendant l'été 1995. *« Des hordes d'égorgeurs et de violeurs maghrébins étaient accueillies au camping municipal en vertu d'accords passés discrètement entre la mairie (...) et d'autres mairies banlieusardes »*, raconte Paul Mignon, chargé de cours en sociologie à l'université de Perpignan. Dans un remarquable rapport intitulé *Sous la plage, les pavés*, il démonte le mécanisme pervers de cette rumeur infondée et relate une enquête de terrain menée avec trois étudiants auprès de tous les protagonistes – jeunes de banlieues, commerçants, gendarmes, etc. – des incidents estivaux dans les stations balnéaires des Pyrénées-Orientales.

Son constat, rédigé à la demande des directions départementales des affaires sanitaires et sociales et de la jeunesse et des sports, est nuancé. Deux réalités se font face, note-t-il : d'un côté, « [la] *présence de jeunes dont certains, un petit nombre, pratiquent la petite délinquance »* ; de l'autre, *« la réaction exacerbée et disproportionnée des autres types de populations face à cette présence, indépendamment de toute réalité de la délinquance, jusqu'à en faire le bouc émissaire de tous les maux du moment »*. L'enquête aboutit d'abord à relativiser l'ampleur du phénomène. Sur les 120 000 personnes peuplant une ville comme Argelès durant l'été, les « jeunes banlieusards » ne sont guère plus de 700 et ceux qui se rendent coupables d'actes répréhensibles probablement quelques dizaines.

« VISIBILITÉ MAXIMUM »

Ce qui pose un problème aux vacanciers « ordinaires », c'est la *« visibilité maximum »* de ces jeunes, d'origine maghrébine à 90 %, qui circulent en bandes, mais aussi leur désinvolture et leur langage. *« Dans les épiceries, certains ont la mauvaise habitude de passer des marchandises sous leurs tee-shirts*, constate Paul Mignon. *Les commerçants reconnaissent que des quadragénaires hollandais BCBG en font autant, mais les jeunes banlieusards coiffés de casquette sont immédiatement repérés. »* La deuxième source d'incidents se trouve dans leurs rapports avec les filles : *« Ils sont très directs. Ils peuvent s'asseoir à côté d'une jeune fille et lui demander directement :* " Est-ce que tu baises ? " *Généralement, ça se passe très mal. Et même si l'interpellée donne des signes d'intérêt, le jeune banlieusard se trouve en concurrence avec les jeunes locaux, d'où des bagarres. »*

L'interdiction opposée *de facto* à tous les « bronzés » à l'entrée des discothèques et de certains campings ne fait qu'envenimer la situation. *« Un banlieusard dérange parce qu'il ne correspond pas à l'étalon de clientèle recherchée et parce qu'il est potentiellement responsable de la fuite d'une clientèle plus noble »*, note le rapport. *« Il serait trop simple d'expliquer ce rejet par le racisme des gérants de camping ou de boîte de nuit. Ces derniers n'ont que quelques semaines pour faire leur chiffre d'affaires de l'année et leurs clients, qui vivent eux-mêmes en banlieue, leur disent :* " On les a déjà onze mois sur douze sur le dos, alors, épargnez-nous ! " »

GROUPES AUTONOMES

Le troisième facteur de conflit tourne autour du trafic de cannabis : *« Les autres jeunes, qu'ils soient roussillonnais ou hollandais, s'adressent aux jeunes de banlieue pour s'approvisionner*, explique le sociologue. *Parfois, ils font affaire, mais certains banlieusards se plaisent à* " carotter les Blancs ", *à prendre leur argent sans rien fournir en échange, situation qui dégénère presque immanquablement. »*

Selon Paul Mignon, les incidents mettent en cause non pas les jeunes appartenant à des groupes encadrés, mais ceux qui partent en groupe de façon autonome. L'universitaire note que les jeunes banlieusards descendent en priorité dans les stations balnéaires desservies par une gare SNCF et que les incidents ont souvent mis aux prises une municipalité socialiste à des commerçants proche du RPR, voire de l'extrême droite.

L'afflux de ces nouveaux touristes n'est pas près d'être arrêté. D'abord, la situation en Algérie a notablement freiné les vacances *« au bled »* pour les jeunes beurs. Surtout, l'auteur note que les jeunes effectuent de fréquents va-et-vient, revenant à chaque fois avec un autre groupe d'amis. D'où une croissance exponentielle des arrivées, se traduisant, selon lui, par un doublement des effectifs « banlieusards » d'année en année. Le sociologue souligne le rôle positif d'apaisement et de médiation joué localement par les gendarmes dans les situations tendues. Mais il constate aussi une certaine prolifération d'armes à feu chez les commerçants et la présence, chez les jeunes, de battes de base-ball et de couteaux.

Ph. Be.

« Au mois d'août, pas un Maghrébin ne rentre »

Propos recueillis par le sociologue Paul Mignon auprès de jeunes originaires de la banlieue parisienne rencontrés dans un camping de Saint-Cyprien-Plage (Pyrénées-Orientales), en août 1995 : ***« Si on avait su, on serait pas venu : c'est cher, y a rien ici, des BMW, des mémés et des petits chiens. Sur la plage, on est regardés bizarrement. Le seul endroit où on vous sourit, c'est quand on achète quelque chose. Argelès, c'est le mythe, tous les banlieusards en rêvent et y vont au moins une fois. On n'a rien prévu. Le 3 août, je me jette dans le train, pas besoin de payer. En arrivant, je vais piquer un vélo, dormir sur la plage ou au camping. Argelès, ça nous attire comme Châtelet-les-Halles. »***

Auprès d'un gérant de discothèque à Argelès-sur-Mer : ***« Dès que vous laissez entrer un Maghrébin, il y a des problèmes (...) avec la gent féminine. Ils sont grossiers avec elles, ils ne s'adressent à elles que pour leur dire qu'ils vont les sauter, alors (...) ça se passe mal, c'est normal et je suis obligé d'avoir des monstres à l'entrée qui cognent de temps en temps. Alors, au mois d'août, c'est un refus systématique. Pas un Maghrébin ne rentre, sauf ceux qu'on connaît bien. »***

« Ces gens-là, on n'a rien contre eux, à condition qu'ils se tiennent convenablement... »

AGDE
de notre envoyé spécial

Le Cap-d'Agde retient son souffle. Comme chaque année, pendant la dernière semaine de juin, tout ce que la station balnéaire de l'Hérault (20 000 habitants en hiver, 200 000 en été) compte de professionnels du tourisme se prépare à frapper les trois coups. Sur les quais, ce jeudi, les cafés ont déjà sorti leur terrasse, les bateaux embarquent leurs premiers visiteurs avides de croisière. Le Lunapark de l'« île des loisirs » fait tourner, une fois encore, ses installations à vide. Dimanche, lundi, les 14 kilomètres de sable fin de la plage Richelieu seront occupés. Bars, restaurants et boîtes de nuit afficheront complet. En attendant, les uns scrutent le ciel, les autres contemplent, un peu inquiets, leurs listes de réservation. C'est qu'ici l'année dure deux mois. Alors, personne n'a droit à l'erreur. *« En tout cas, on a tout fait pour que ça se passe bien*, assure Christian Ladogne, photographe et président de l'Association des professionnels du centre-port. *Ce qui s'est passé l'an dernier n'a été qu'un incident de parcours. Cette année, tout sera calme. »*

Un incident de parcours. D'autres parlent de *« bricoles »*, de *« simples accrochages »*. Pour un peu, il ne se serait rien passé au Cap-d'Agde... Le 25 août 1995, pourtant, près d'un millier de commerçants manifestaient devant la mairie pour réclamer plus de sécurité. Viols, meurtres, pillages : les rumeurs les plus folles circulaient alors. Toutes accusaient des *« jeunes de banlieues »* venus dans le cadre des opérations « Villes-Vie-Vacances » (VVV). Le maire socialiste de la ville, Régis Passerieux, dénonçait l'irresponsabilité des pouvoirs publics, coupables de lui avoir *« repassé le mistigri »*. Furieux de ne pas avoir été averti de la venue de groupes à risques, le préfet de l'Hérault, Charles-Noël Hardy, fustigeait à son tour les carences de l'opération. Professionnels, mairie, préfecture : tous assuraient que cela ne se reproduirait plus : « ils » ne reviendraient pas.

« EXAGÉRATION »

Neuf mois plus tard, le ton a changé. A la préfecture, on dénonce l'*« exagération »*. *« Il y a eu des problèmes, mais les jeunes venus dans le cadre de l'opération VVV n'étaient pas concernés »*, assure Francis Spitzer, sous-préfet de Béziers, chargé de la ville. *« Ça n'a duré que dix jours et d'autres stations ont connu les mêmes problèmes*, ajoute Régis Passerieux. *Seulement, elles n'ont rien dit. »* Et le commissaire d'Agde, Franck Desrumaux, de déplorer *« l'apparition de phénomènes de bandes, avec des bagarres, des comportements agressifs, des violences. Mais, paradoxalement, les statistiques de juillet-août montrent une baisse de 8,5 % de la délinquance par rapport à 1994. »* Les commerçants, eux, ne disent rien. Ils préfèrent parler du réaménagement des parkings de l'« île des loisirs », du mariage de Johnny Hallyday avec une fille de la ville, des réunions interprofessionnelles pour préparer la saison. En un mot, de l'essentiel.

Derrière cette apparente banalité se cache pourtant une mobilisation sans précédent. Lentement, sans bruit, un véritable cordon sanitaire a été discrètement installé autour du cap d'Agde. Aucune consigne n'a été officiellement donnée à l'échelon préfectoral. Dans une lettre envoyée au préfet, le ministre délégué à l'intégration, Eric Raoult, a même précisé qu'il n'était *« pas envisageable de suspendre l'envoi de groupes de jeunes vers Agde »*, comme l'avait demandé le maire. Pourtant, hormis quelques adolescents de Colmar attendus dans un camping tenu par des religieux, aucune arrivée dans le cadre du programme VVV n'est prévue.

Le commissaire Desrumaux, qui réclamait un renfort des effectifs, a lui aussi été largement entendu : il disposera cet été de cinquante policiers supplémentaires, et d'une vingtaine de CRS : *« Un effort sans précédent »*, se félicite-t-il. La mairie, de son côté, lancera, le 10 juillet, son dispositif de vidéosurveillance : dix caméras, un poste central sur lequel seront également branchés tous les commerçants du *« réseau d'alerte »*, le tout en lien direct avec le commissariat. *« On y pensait depuis deux ans, mais on a accéléré sa mise en place*, explique le maire. *Il ne s'agit pas de faire dans le tout sécuritaire, mais si on ne fait rien, on risque de voir apparaître des milices et toutes sortes de pratiques discriminatoires. »*

DISCRIMINATION EN MARCHE

Un « risque » qui fait doucement sourire les agences immobilières. Elles ne le cachent pas : la discrimination est en marche. Chez Béchaux immobilier, on reconnaît qu'*« on ne se presse pas de répondre quand on a des demandes de documentations qui viennent du 92, du 93 ou du 95 »*. L'agence n'a, certes, pas subi de dégradations l'an dernier, mais *« d'autres en ont eues »*, explique-t-on. Une de ses collègues renchérit : *« Quand un jeune téléphone et qu'il a un nom comme... enfin vous comprenez, c'est facile de refuser. Le problème c'est quand il dit qu'il s'appelle Martin, qu'en réalité il s'appelle Mohamed, et qu'il arrive avec dix copains pour un appartement de quatre personnes. »* Chez Interhome, on a moins de difficultés : installée dans toute l'Europe, l'agence draine plutôt une clientèle venue d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse. *« Mais quand on a une réservation de France*, précise l'employée, *on demande à notre bureau local de vérifier que Dupont n'est pas un prête-nom, qui cacherait par exemple le centre social de Bobigny. »*

Le barrage n'est cependant pas étanche. *« Certains passeront »*, soupire un restaurateur. Et puis il faut bien remplir les appartements. *« On est des commerçants*, explique un traiteur de l'allée de la Flanerie. *Ces gens-là on n'a rien contre eux, à condition qu'ils se tiennent convenablement. »* Et sinon ? L'homme bombe le torse. D'ores et déjà, une trentaine de commerçants du quartier ont embauché des vigiles pour patrouiller la nuit, avertit-il. *« On a aussi prévu quelques surprises, dont je ne peux parler... mais c'est juste au cas où. La saison, en vérité, je la sens plutôt calme. »* Comme l'an dernier ? Le commerçant sourit. *« Pourquoi, il s'est passé quelque chose l'an dernier ? »*

Nathaniel Herzberg

Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France

« J'aimerais que l'Eglise catholique fasse preuve de plus de simplicité »

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, regrette que les voyages du pape Jean Paul II *« ne se résument plus désormais qu'à de grandes manifestations publiques, où un seul discours est entendu, d'où est exclue toute forme de conversation et d'écoute »*. Aussi souhaite-t-il que *« l'Eglise catholique fasse preuve de plus de simplicité »*. Par ailleurs, le pasteur Stewart considère que *« L'Evangile est incompatible avec cette idéologie du libre marché qui écrase les plus fragiles »* et que la laïcité doit s'exprimer *« dans la façon dont nous irons au devant des laissés-pour-compte »*.

« Vous étiez, samedi 29 juin, à l'église Saint-Hippolyte à Paris (13e), occupée par des « sans-papiers » qui réclament leur régularisation. Comment expliquer cette combativité protestante dans les luttes pour les immigrés ou pour les SDF qui ont maille à partir avec certaines municipalités ?

– Par des raisons à la fois historiques, bibliques et politiques. On en a assez d'entendre dire qu'il n'y a pas d'alternative possible pour ces immigrés qu'on renvoie en charter ou à qui on dénie le droit de vivre en famille, pour ces salariés qu'on licencie, pour ces SDF contre lesquels se protègent frileusement des municipalités. On répond à l'exclusion par l'exclusion et ce n'est plus tolérable. Le protestantisme doit avoir le courage de dénoncer l'idole du nouvel ordre économique mondial. C'est elle qui est en train d'écraser, de marginaliser, d'aliéner un nombre croissant de personnes et des groupes sociaux entiers.

» L'Evangile est incompatible avec cette idéologie du libre marché qui écrase les plus fragiles. Le protestantisme qui, dans son histoire, a tellement valorisé le travail et l'esprit d'entreprise doit rechercher aujourd'hui – avec d'autres bien sûr – comment rompre avec une idéologie aussi inhumaine et comment faire une place à l'exclu et à l'étranger. Notre vocation première n'est pas de rebâtir politiquement le monde. Elle est d'attirer son attention sur des situations insupportables. Le protestantisme l'a fait en luttant hier en Afrique du Sud contre l'apartheid, avant-hier contre les discriminations nazies. Le combat d'aujourd'hui pour affirmer que l'économie doit être au service de l'homme, et non plus l'inverse, est du même ordre.

– Votre participation au Comité national Clovis a soulevé des critiques dans les rangs protestants. Comment avez-vous réagi ?

– En donnant mon accord à Marceau Long pour participer au Comité national créé pour la commémoration du quinze centième anniversaire du baptême de Clovis, je savais que je m'exposais à des critiques. Mais dans cette réflexion collective ainsi engagée sur les origines de la France, il était important que les protestants soient présents. Ce qui ne m'empêche pas de m'interroger sur les intentions profondes d'une telle commémoration. Pourquoi faire d'une conversion personnelle, celle du roi Clovis, un fondement de notre identité nationale ? Pourquoi légitimer, au niveau national, un tel culte commémoratif pour un événement qui ne fonde que très partiellement notre origine ? Ces questions, nous les adressons à l'Etat, qui est le promoteur de cette célébration, mais aussi à l'Eglise catholique, dont on devine le profit qu'elle va tirer d'un tel rappel de l'importance du catholicisme dans l'histoire de la France.

» Ceci étant dit, cessons de passer notre temps à dénoncer chez les autres calculs et arrière-pensées. Les protestants ont trop tendance à critiquer les autres discours religieux, alors qu'eux-mêmes peinent à articuler et à faire entendre une parole ferme, constructive, riche de propositions sur le lien entre la foi chrétienne, la société et la modernité. Je suis frappé par le fait que les protestants s'imaginent être *les champions de la laïcité*. Compte tenu de leur histoire, ils ont, en effet, une vigilance particulière à exercer sur ce terrain. Mais la laïcité aujourd'hui, ce n'est pas seulement dans le discours critique des autres traditions religieuses qu'elle doit s'exprimer. C'est dans la façon dont nous irons au devant des laissés-pour-compte ou dont nous parviendrons à faire entendre ceux qui sont sans voix...

– A la lumière de ce qui s'est passé il y a une semaine en Allemagne, quels sentiments vous inspire le nouveau projet de visite du pape en France ?

– J'aimerais qu'une plus grande place soit faite à des rencontres avec les représentants d'autres confessions, voire avec des courants critiques de la société et de l'Eglise. Je n'ignore pas les contraintes de temps pour un pape âgé, physiquement affaibli par tous les combats qu'il a courageusement menés. Mais je regrette d'autant plus que ses voyages ne se résument plus désormais qu'à de grandes manifestations publiques, à des rassemblements où un seul discours est entendu, d'où est exclue toute forme de conversation et d'écoute

» Certes, on ne peut pas oublier que ce pape est un grand spirituel, un pasteur et un missionnaire. Mais l'image de fragilité qu'il donne aujourd'hui est celle d'un homme fatigué, usé. Ce n'est pas la fragilité évangélique de celui qui vient les mains vides, pour écouter l'autre. Jean Paul II continue de rouler en *papamobile*, en véhicule blindée. Ce n'est pas ainsi qu'un disciple de Jésus-Christ peut faire entendre une parole évangélique au monde contemporain. J'aimerais que l'Eglise catholique fasse preuve de plus de simplicité.

» Il me semble que ces grandes démonstrations de force religieuses, où l'on veut faire nombre et impressionner – c'est vrai aussi de certains grands rassemblements protestants – est cause aujourd'hui d'une saturation, voire d'une irritation de l'opinion vis-à-vis d'une certaine forme de la religion. L'Eglise doit donc faire preuve de plus d'imagination pour trouver d'autres formes de présence dans la société et d'autres paroles pour s'adresser à elle. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Les médiateurs demandent la tenue d'assises de l'immigration

Elles devraient avoir lieu en septembre

CINQ JOURS après la réponse sans concession du gouvernement aux *« Africains de Saint-Ambroise »* (*Le Monde* du 28 juin), le collège de médiateurs qui avait plaidé leur sort auprès des pouvoirs publics appelle à des assises de l'immigration. Réunis lundi 1er juillet à la cartoucherie de Vincennes, les 25 personnalités devaient officiellement annoncer la tenue, à la rentrée, de *« rencontres indépendantes »*. *« Au-delà des cas particuliers, que nous continuerons à soutenir, il faut définir, ensemble, une autre politique de l'immigration »*, estime Stéphane Hessel, porte-parole des médiateurs. En attendant, une manifestation de soutien aux sans-papiers aura lieu mercredi 3 juillet, à 18 heures, entre Belleville et Nation.

Tout le week-end, les occupations d'églises se sont poursuivies, avec chaque fois le soutien des paroisses. Les dizaines de familles africaines qui avaient quitté l'entrepôt SNCF de la rue Pajol pour l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle ont reçu, samedi, l'assurance de l'archevêché de Paris que, contrairement à ce qui s'était passé à Saint-Ambroise, il ne serait pas fait appel à la force publique. Une rencontre pourrait avoir lieu entre les représentants du cardinal Lustiger et les médiateurs pour tenter de trouver *« une issue »* à cette occupation *« effectuée sans notre consentement »*, précise l'Archevêché.

JEÛNE DE SOUTIEN

Ailleurs, les mouvements se sont poursuivis sans incident ce week-end. A Saint-Denis, les quinze *« sans-papiers »*, pour la plupart parents d'enfants français ou nés en France, qui s'étaient installés pour le week-end dans la basilique, ont regagné le local paroissial mis à leur disposition par l'Eglise depuis 23 jours. Au cours de la messe dominicale, le père Jean-Bernard Berger, curé de la cathédrale, a dénoncé l'attitude *« immorale »* de l'Etat. Un jeûne de soutien a été organisé par la coordination départementale pour le droit de vivre en famille, qui regroupe une trentaine d'associations (AC !, Cimade, DAL...).

N. H.

Le DAL « réquisitionne » un immeuble appartenant à la Ville de Paris

TREIZE FAMILLES et six célibataires ont été relogés, samedi 29 juin, par l'association Droit au Logement (DAL) et par le Comité des sans-logis (CDSL) au terme d'une opération « coup de poing » de réquisition. Le bâtiment, un immeuble désaffecté de la Ville de Paris situé au 1, rue Marcadet dans le 18e arrondissement, a été investi dans le calme vers 15 heures.

Préparée dans le plus grand secret par le DAL et le CDSL, cette réquisition se veut symbolique. Contrairement aux opérations de la rue du Dragon ou du boulevard Malesherbes, l'immeuble de la rue Marcadet n'est pas grand et les familles relogées sont peu nombreuses. Mais, pour les militants, il s'agit avant tout de se faire entendre. *« On nous a fait des promesses qui n'ont pas été tenues, les négociations avec la Ville de Paris traînent en longueur*, explique Jean-Baptiste Eyraud, président du DAL. *On s'est tenu tranquille jusque-là, mais, aujourd'hui, on passe à l'action. »* Par cette réquisition de la rue Marcadet, le président du DAL entend bien protester *« contre la logique libérale du gouvernement. Les allocations de logement vont sans doute être baissées. Les crédits du logement social sont réduits à portion congrue. Dans le même temps, des milliers de personnes attendent toujours d'être relogés »*.

Le choix de l'immeuble réquisitionné samedi n'a rien d'innocent. Le 1, rue Marcadet est un bâtiment de la Ville de Paris, qui faisait partie du parc HLM. *« En prenant cet immeuble, nous voulons aussi dénoncer la politique d'attribution des logements sociaux parisiens*, explique Nicole Rein, avocate du DAL. *Elle ne favorise que les plus riches, les amis des amis. »* Le 1 de la rue Marcadet n'a pourtant rien de luxueux. Désaffecté, il a été muré par les services de la Ville pour éviter tout squatt éventuel. Des monticules de gravats jonchent les paliers ; les portes sont défoncées et les sanitaires ont été sciemment cassés. *« Ils blindent les portes avec l'argent du contribuable après avoir tout détruit de l'intérieur*, s'indigne Jean-Claude Amara, secrétaire général du CDSL. *C'est une véritable politique de la terre brulée, d'une violence inouïe. »*

UNE GOUTTE D'EAU

Malgré tout, les quelques familles qui y sont logées se réjouissent. L'opération est une goutte d'eau au regard des sept mille dossiers de famille en attente du DAL, et des mille huit cents dossiers de célibataires du CDSL. Les « heureux élus » ne s'en estiment que plus privilégiés. C'est le cas de Noëlla, cinquante ans. En entendant son nom à l'appel dans la cour de l'immeuble, elle lève le poing en signe de victoire. Pour elle, c'est la fin d'une longue galère. Voilà près de neuf ans qu'elle a fait une demande d'HLM, sans succès. En attente d'une expulsion, elle vivait dans une petite pièce avec ses deux filles. RMiste, elle ne peut prétendre louer un appartement du circuit privé. *« L'occupation d'aujourd'hui est un premier pas vers l'aboutissement d'un logement*, confie t-elle. *Quand le DAL fait une réquisition, il négocie jusqu'au bout le relogement des gens. »*

Mais la réquisition de samedi laisse aussi un goût amer. Dans la cour, deux femmes sont assises, entourées de leurs enfants. Elles ne font pas partie de la liste des relogés, mais elles sont venues quand même, *« au cas où »*. Toutes deux espèrent une attribution de logement HLM dont elles ont fait la demande, il y a dix-huit ans. *« En attendant »*, elles vivent à sept dans des pièces de moins de 20 mètres carrés. *« On n'a plus confiance dans les mairies*, affirme l'une d'elles. *Ils disent tout le temps qu'on est prioritaire, mais on voit rien venir. Pourtant, on a les moyens de payer. Alors, où est le problème ? »*

Cécile Prieur

Le Conseil national du sida s'alarme de la situation aux Antilles-Guyane

DANS UN RAPPORT rendu public lundi 1er juillet, le Conseil national du sida (CNS) recommande que des mesures *« exceptionnelles »* soient prises pour combler les déficits structurels en matière sanitaire et sociale des départements français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe). Le CNS, qui insiste sur les difficultés rencontrées sur place pour mener à bien son enquête, souhaite *que « l'égalité des droits des habitants des trois départements français d'Amérique avec ceux des métroplitains en matière sanitaire soit respectée »*.

Le taux de cas de sida déclarés est presque une fois et demie supérieur en Martinique qu'en métropole, deux fois et demie en Guadeloupe et six fois plus élevé en Guyane. La transmission est, dans ces départements, majoritairement hétérosexuelle, alors que ce mode de contamination ne représente que 13 % des cas en France métropolitaine. Aux *Antilles-Guyane, l'épidémie touche davantage les femmes et les enfants.* L'exclusion des malades demeure très forte, les étrangers (Haïtiens, principalement) et les métropolitains étant souvent désignés comme des boucs émissaires, déplore enfin le CNS.

DÉPÊCHES

■ **PRÉVENTION : la ville de Marseille va s'équiper** de huit échangeurs de seringues, afin d'éviter le partage du matériel d'injection par les toxicomanes et de réduire ainsi les risques de contamination par le sida. Deux des huits échangeurs-récupérateurs de seringues usagées quifonctionneront cet été à Marseille ont été inaugurés, vendredi *28 juin. Paris est équipé de cinq distributeurs, Lyon et Nîmes de deux et* Montpellier d'un seul.

■ **INCENDIE : deux pompiers sont morts,** dimanche 30 juin à Epernay (Marne), en tentant de secourir les occupants d'un pavillon en flammes. Un adjudant volontaire et un caporal professionnel ont été ensevelis sous la maison qui s'est écroulée. Informés de la présence possible d'un locataire au premier étage, les pompiers s'étaient engagés dans l'escalier lorsqu'une explosion, sans doute provoquée par une bouteille de gaz, a soufflé le pavillon. *Le locataire était absent de la villa* au moment de l'incendie.

■ **ACCIDENTS : une collision a fait trois morts,** dimanche 30 juin *vers 7 heures du matin*, à *Saint-Triviers-sur-Moignans (Ain)*, près de Villefranche-sur-Saône. Un jeune homme de vingt-quatre ans, son épouse et un homme de soixante-dix-neuf ans, tous trois habitants de Villefranche-sur-Saône, n'ont pas survécu au choc frontal des deux véhicules. Les circonstances de l'accident, qui s'est produit dans une ligne droite, étaient encore indéterminées lundi 1er juillet.

■ **Une jeune femme s'est tuée,** samedi 29 juin après-midi, après que son jet-ski fut entré en collision avec un appareil du même type, sur la base nautique de Pompoint (Oise). La victime, âgée de vingt-cinq ans et domiciliée dans le Val-d'Oise, aurait effectué une mauvaise manœuvre et ainsi coupé la route à un autre jet-ski. Le second pilote est indemne. *Une enquête a été ouverte.*

■ **Le pilote d'un petit autogire est mort,** dimanche 30 juin, au lieu-dit Coutens, près de Monfort (Gers), dans l'explosion de son appareil. *Après être entré en collision avec un arbre dans une zone vallonée*, l'appareil à hélices s'est écrasé près d'une habitation. Les secours n'ont retrouvé son corps qu'à l'issue d'une heure et demie de recherches. Le pilote, âgé de quarante-deux ans et habitant à Aubiet (Gers), serait mort sur le coup.

■ **PROFANATIONS : trente-neuf tombes ont été profanées au petit cimetière de Marienau,** près de Forbach (Moselle), dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juin. *« Aucun graffiti n'a été découvert, il y a des crucifix cassés ou renversés, des stèles descellées ainsi que des ex-voto, des décorations funéraires et des bénitiers brisés »*, a précisé un enquêteur, invoquant l'éventualité d'*« actes de vandalisme stupide »*. Le cimetière a été placé sous surveillance par la police de Forbach qui a ouvert une enquête.

■ **JUSTICE : les magistrats affectés en Corse ont adressé un texte au** garde des sceaux afin de lui demander l'engagement de poursuites *« contre les auteurs de tracts et d'articles mettant en cause les magistrats et la justice »*, a indiqué le quotidien *Libération* du 1er juillet. Elaboré en assemblée générale au palais de justice de Bastia, le 26 juin, le texte fait suite aux menaces, attentats et pressions visant les juges au cours des derniers mois.

■ **ÉDUCATION : une brochure consacrée aux rythmes scolaires,** réalisée par les étudiants du Centre de formation des journalistes, est en vente en kiosque au prix de 20 francs pendant tout l'été. Réalisée à la demande du SNU-IPP, syndicat d'instituteurs et de professeurs des écoles de la FSU, elle fait le point sur les expériences menées et en détaille leurs avantages et leurs inconvénients.

■ **Marie-Danièle Pierrelée, principale du collège Garcia-Lorca de** Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), fondatrice de l'Auto-école pour la réinsertion de jeunes en difficultés, a été élue présidente d'Initiatives éducatives, une association fondée par Gabriel Cohn-Bendit pour remédier à la violence scolaire.

■ **INSOLITE : *un canot de pêche a été mis en bouteille*,** ce week-end au port de Concarneau (Finistère), devenant ainsi vraisemblablement le plus grand bateau jamais mis en bouteille. Long de 5,20 mètres, le *Kenavo* avait appartenu, entre 1964 et 1973, au couple d'écrivains Benoîte Groult et Paul Guimard. Rebaptisé *La Ville-Bleue*, il a été placé sous vide dans une bouteille en plastique, fabriquée pour la circonstance. Il sera exposé sous les remparts de Concarneau jusqu'au 1er septembre.

Les Français supportent de moins en moins les nuisances olfactives

Des nez électroniques vont permettre de détecter des pollutions

Le public est de plus en plus sensible aux gênes olfactives. Celles-ci sont à l'origine de la moitié des plaintes déposées pour pollutions industrielles et le degré d'exigence est en hausse permanente. Les scientifiques comptent sur la mise au point de « nez électroniques » pour mesurer les odeurs. Reste que ces sensations sont trop subjectives pour être mesurées avec une totale fiabilité.

QUOIQUE moins spectaculaire que les mobilisations contre les pollutions liées à la présence d'infrastructures de transport, d'installations industrielles ou de nuisances sonores, les nuisances olfactives reflètent une sensibilité croissante des Français à l'égard de leur qualité de vie. En un mot, nous supportons de moins en moins les mauvaises odeurs. Et *pas seulement à proximité des* usines de produits chimiques de la région lyonnaise ou aux alentours des grandes stations d'épuration.

Sur un total de 2 120 plaintes déposées en 1994 contre des nuisances d'origine industrielle, un peu moins de la moitié concernaient des nuisances olfactives, indique-t-on au ministère de l'environnement. *« En ville, malgré la progression du trafic automobile, la pollution a baissé, mais les populations sont plus réceptives. Certains perçoivent des odeurs de pollution même s'il s'agit plutôt d'une ambiance générale, le fait que l'on se sente moins bien*, estime un expert du ministère. *Dans les zones rurales où se sont installés des citadins, des usines d'équarrissage ou des unités d'extraction d'huile de colza ou de tournesol dont, hier encore, on supportait les émanations suscitent désormais des tollés. »*

MARCHÉ ÉMERGENT

Cette réceptivité accrue est à l'origine d'un intense activisme associatif, davantage lié à la cause de l'environnement qu'à celle de l'écologie. Comme le souligne une enquête du Centre de recherches et de documentation sur les conditions de vie (Credoc) (*Le Monde* du 7 mars), la défense du cadre de vie apparaît surtout comme *« une grande cause locale »* plutôt qu'un enjeu national. Conséquence : un marché est en train d'émerger. Quitte à financer un surcoût non négligeable, les stations d'épuration et les usines d'équarrissage récemment construites s'équipent pour devenir moins gênantes.

« Les industriels s'inquiètent de plus en plus de la réaction des résidents. D'ailleurs, les nuisances olfactives commencent à être systématiquement intégrées dans les enquêtes d'utilité publique », constate Lionel Pourtier, directeur de la société Etudes olfactométriques Guigues (EOG) d'Aix-en-Provence. *« La grande difficulté*, poursuit-il, *c'est qu'une odeur est culturellement mauvaise ou bonne. Par exemple, les avis divergent souvent sur l'odeur dégagée par une usine selon que l'on en est salarié ou riverain. »*

Une question, dès lors, se pose : comment mesurer des sensations largement subjectives ? Selon les scientifiques, la réponse passe par le développement des « nez électroniques », auxquels vient d'être consacré un premier congrès international, les 26 et 27 juin à Paris. Ces appareils très sophistiqués permettent de détecter des composés chimiques avec une grande précision : les industriels de l'agroalimentaire utilisent déjà des « nez » pour déterminer le degré de fraîcheur de la viande, notamment. *« A l'avenir, ces instruments pourront analyser plus rapidement et plus précisément la composition de l'air afin de détecter les pollutions gazeuses »*, assure Thierry Talou, de l'Institut national polytechnique de Toulouse, qui regroupe, avec l'Ecole des mines d'Alès, les spécialistes français.

Dans le domaine de la domotique, apparaissent des systèmes capables, par exemple, de repérer une forte odeur de brûlé et d'interrompre la cuisson en cours. Quant aux Japonais, ils testent déjà des bottes aspirantes pilotées par un capteur d'odeurs. *« Techniquement*, assure M. Talou, *des nez intelligents peuvent être opérationnels d'ici deux à trois ans. Aux industriels, maintenant, de jouer. »*

Pourtant, la mesure d'une sensation olfactive ne peut se résumer à une analyse physico-chimique. Il faut donc s'en remettre au nez humain, dont la sélectivité et les exigences semblent de plus en plus *complexes à satisfaire*. Ainsi, la Sécodip (société spécialisée dans les études de consommation) observe qu'au rayon des produits d'entretien les meilleures performances commerciales de l'année écoulée concernent les gels javellisés et les vaporisateurs qui neutralisent les odeurs.

TENDANCE À L'ISOLATION

« La demande du public est claire et nette, insiste pour sa part André Caron, consultant spécialisé dans l'habitat individuel : *ne pas sentir les odeurs de cuisine lorsque l'on se trouve dans la salle à manger, ne pas sentir les odeurs de barbecue des voisins lorsqu'on se trouve dans son jardin. L'isolation olfactive va de pair avec l'aspiration à l'isolation phonique et visuelle, Le problème, c'est que nous ne disposons pas des produits susceptibles de répondre à cette demande. »*

Pour leur part, de nombreuses entreprises pratiquent le « marketing olfactif », qui consiste à placer le client en condition favorable en l'exposant à des senteurs agréables : certaines agences bancaires *diffusent ainsi des senteurs* de cuir ... La RATP ne mène-t-elle pas d'actives recherches pour rendre le métro plus agréable ?

Jean-Michel Normand

Pour les truffes, le Détectrotruff vaut bien une truie

Le « nez électronique » est un instrument composé de plusieurs capteurs de la taille d'une pièce de 20 centimes. Il réagit aux composés volatils odorants et réalise une empreinte numérique des odeurs. Ainsi, l'Odorimètre LCA 2000 est capable de distinguer des poudres de café arabica et des poudres de robusta mais aussi de veiller sur la fabrication d'un fromage et de se prononcer sur la durée de maturation d'un saucisson sec. De très sérieux travaux ont été menés pour étalonner un olfactomètre baptisé Détectrotruff et destiné à localiser les truffes aussi bien que la truie la plus expérimentée du Périgord...

En France, la réglementation *définie par l'arrêté ministériel* du 1er mars 1993 repose sur des mesures olfactométriques et détermine, par exemple, un débit d'odeur à ne pas dépasser en fonction de la hauteur des cheminées.

Le calvaire des voisins de la station d'Achères

ILS SONT une vingtaine et on les appelle *« les experts »*, tant la tâche qu'ils assument réclame *rigueur et méthode*. A l'heure dite, sur le pas de leur porte, ils doivent se concentrer et, lentement, humer l'air.

Qu'ils perçoivent le moindre relent et ils ouvriront un attaché-case comprenant quarante-deux petites fioles. Six rangées de sept flacons qui, selon le dosage, empestent à des degrés variables. Les dominantes vont de l'ammoniac au diméthyldisulfure en passant par l'éthyl mercaptan. Remugles soufrés, vapeurs d'égouts, relents de chlore, exhalaisons de boues... Autant de sensations qui signent la présence de la station d'épuration d'Achères (Yvelines), la plus importante d'Europe avec ses 800 hectares de superficie et plus de 2 millions de mètres cubes d'eau traités chaque jour.

Les « experts », chargés de déterminer avec la plus grande précision la nature et l'intensité des nuisances, constituent le cœur du très officiel « jury de nez » installé depuis trois ans par l'Observatoire de l'environnement, un organisme placé sous l'autorité du préfet des Yvelines qui offre une structure de dialogue entre le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et les associations de riverains.

Aux relevés constitués par ces volontaires ont été agrégées les informations collectées par un réseau de deux cent cinquante autres bénévoles, qui notent la présence, de façon moins élaborée, des senteurs suspectes. Fort de ces données, l'Observatoire a forgé un *« indice de désagrément »* et un *« indice de fréquence »* qui ont permis d'établir un *« indice de gêne »*. Ce que le SIAAP appelle pudiquement des *« observations spontanées »* – plaintes, agressives ou résignées, formulées par voie téléphonique ou postale – sont comptabilisées, mais à part.

> « Parfois, l'odeur nauséabonde, poisseuse, chimique prend à la gorge. L'été, il arrive que cela vous réveille »

« L'indice de gêne fournit une base de discussion et permet de parler un langage commun avec nos interlocuteurs, quitte à leur dire qu'ils exagèrent, se félicite Gérard Penot, responsable du Centre technique de l'observatoire. *Entre 1993 et 1995, l'indice est passé de 3 à 1,8, ce qui recouvre une réalité que personne ne conteste : le niveau de nuisance a diminué. »* Depuis 1989, un milliard de francs de travaux ont été engagés pour atténuer les effluves d'égouts et de *« boues cuites »*. Pourtant, en 1995, le nombre des *« observations spontanées »* est resté pratiquement inchangé. Lorsque se lève le vent d'ouest et que l'atmosphère se réchauffe, la colère gronde toujours chez une partie des 100 000 habitants des communes de Maisons-Laffite, Achères, Sartrouville, Conflans-Sainte-Honorine, Cormeilles-en-Parisis, La Frette, Herblay ou Montigny-lès-Cormeilles. Autant dire que le projet d'extension d'Achères carressé par le SIAAP n'est pas très populaire.

« Parfois, l'odeur nauséabonde, poisseuse, chimique, prend à la gorge. L'été, lorsque l'on dort les fenêtres ouvertes, il arrive que cela vous réveille », témoigne Christian Duffy, président du Collectif pour l'annulation des pollutions urbaines et industrielles (Capui), association transcommunale pionnière de la lutte contre *« cette usine centenaire, techniquement dépassée et gigantesque »*. *« Des progrès ont été réalisés, mais les gens sont devenus plus exigeants. On ne va tout de même pas le leur reprocher ! »*, s'insurge le président du Capui, qui avoue *« un léger sentiment de défiance à l'égard de l'Observatoire »*, accusé d'être beaucoup trop dépendant du SIAAP et soupçonné de ne pas tenir une comptabilité irréprochable des plaintes. *« En outre*, objecte un « expert » qui déplore l'insuffisance du nombre de « nez », *les fioles ne contiennent qu'un seul produit, ce qui ne permet pas de préciser la nature de la nuisance. Quant à la formation qui nous est prodiguée, elle est perfectible. Certains n'ont jamais été capables de sentir quoi que ce soit ! »*

« Par nature, les perceptions olfactives doivent être relativisées, tempère Christian Rognon, ingénieur chimiste chez EOG, l'une des seules sociétés françaises spécialisées dans la lutte contre ce type de nuisances. *Cela dépend forcément du vécu des gens, du contexte. Il arrive que deux voisins divergent totalement sur l'intensité et même la présence d'une nuisance. »* La cartographie réalisée par le SIAPP, où figurent les relevés effectués pendant deux ans par chaque « testeur », révèle en effet des appréciations divergentes à l'intérieur du même pâté de maisons. *« Pour tous les gens chics de Maisons-Laffite*, persifle une mauvaise langue, *l'odeur du crottin de cheval est très noble, mais la moindre effluve d'un bassin de décantation devient insupportable. »* *« Je vous assure que, d'un endroit à l'autre, l'odeur peut différer »*, proteste Ricardo Ugolini, qui, depuis trente-huit ans, demeure à Herblay, face à la station. *« Tenez*, poursuit-il, *j'ai parfaitement identifié chez moi une espèce de relent soufré que j'ai même retrouvé dans l'usine. Et pourtant, je suis le seul à l'avoir repérée. Les choses sont comme cela. »*

Que leurs tourments soient mesurés quasi scientifiquement n'apaise guère les riverains. Au contraire, inquiètes devant des *« phénomènes respiratoires préoccupants et des cas de conjonctivites en série »*, les associations ont obtenu la création d'un groupe de travail qui devra déterminer s'il y a lieu de lancer une étude épidémiologique. Il est vrai qu'ici on se plaint aussi des attaques de moustiques en été et des nuisances sonores engendrées en toute saison par les nouveaux couloirs aériens à l'approche de Roissy...

J.-M. N

ENTREPRISES ET TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONALES

Avancées technologiques et baisses tarifaires permettent aux entreprises d'optimiser – réellement – leurs communications téléphoniques vers l'étranger

Le marché des télécoms en France s'est aujourd'hui ouvert à de nouveaux opérateurs. Alors, tout nouveau tout beau ? Il faut se méfier des *a priori* et comparer avant d'acheter... De fait, France Télécom apporte réellement aux professionnels de quoi économiser de l'argent sur leurs communications téléphoniques vers l'étranger. Passage en revue de quelques exemples.

PAR PIERRE BERGEROT



Les solutions France Télécom se révèlent très avantageuses pour les entreprises et les professions libérales

DEPUIS plusieurs années, France Télécom s'est mis à agir en "marketeur" de pointe, selon sa profession de foi de «mettre le client au cœur de ses décisions».
Les professionnels, les entreprises, les industriels se voient en effet proposer par France Télécom un "téléphone international sur mesure". Avec, notamment : pour les grandes entreprises, les Liaisons Louées Internationales et la gamme Modulance, et Avantage Partenaires International pour des utilisateurs qui ont une consommation plus modérée.

Liaisons Louées Internationales : maîtriser son propre réseau

Qui n'a rêvé de posséder son propre réseau téléphonique afin d'en maîtriser et l'organisation et les coûts ? C'est ce que permettent les "Liaisons Louées Internationales", l'un des systèmes les plus économiques dès lors que l'on a besoin de relier en permanence filiales ou agents, fournisseurs ou clients avec les principaux centres de décision dans l'entreprise.
Il s'agit, ni plus ni moins, d'un véritable réseau téléphonique privé : l'entreprise loue réellement un ou plusieurs "tuyaux" à France Télécom et l'organise exactement comme elle le souhaite. Le "tuyau" s'adapte à toutes les formes de télécommunications : téléphonie, télécopie, courrier électronique, transmission de fichiers et d'images, visioconférence, etc.
Précisons que ce ne sont pas les communications qui sont facturées, mais un forfait. Le montant de la facture est donc indépendant du nombre et de la durée des communications. En fait, le forfait se rentabilise d'autant mieux que l'on fait transiter un maximum de communications sur ces liaisons louées...
Cela dit, pour passer un contrat de "Liaisons Louées Internationales", en règle générale, il faut déjà avoir, entre un site français et un site à l'étranger, des besoins en communications assez importants en volume ou en débit.
C'est là où intervient la qualité d'écoute des interlocuteurs commerciaux France Télécom. En discutant avec le sien, on découvre si l'on a intérêt à choisir une Liaison Louée Internationale ou à opter pour l'une des offres de la gamme Modulance ou Avantage Partenaires International.



Maîtriser toutes ses télécommunications depuis la France d'un bout à l'autre de la planète

La gamme Modulance : jusqu'à 20 % de réduction

Voici une offre qui se décline en 4 options correspondant chacune à des besoins différents :
Modulance International Pays, Modulance International Europe, Modulance International Monde et Modulance Global.
L'assurance de pouvoir optimiser de façon radicale ses communications internationales...
Modulance International Pays : cette offre concerne les entreprises qui n'ont d'appels (téléphone, fax ou trafic de données Numéris) que vers un seul et même pays. L'abonnement leur garantit une réduction de **8 %** sur les communications vers ce pays.
Modulance International Europe : l'Europe à **- 20 %**, c'est possible... Avec Modulance International Europe, pour les communications vers un ensemble de 19 pays d'Europe (*voir liste ci-dessous*). La réduction de 20 % apparaît directement sur votre facture...

Les 19 pays de Modulance International Europe

Allemagne		Norvège
Andorre	Grèce	Pays-Bas
Autriche	Irlande	Portugal
Belgique	Italie	Royaume-Uni
Danemark	Liechtenstein	San Marin
Espagne	Luxembourg	Suède
Finlande		Suisse

Modulance International Monde : cette offre est plus particulièrement destinée aux entreprises qui ont un trafic international très diversifié et relativement important. La réduction obtenue avec Modulance International Monde est **de 20 % sur toutes les communications vers plus de 200 pays.**
Enfin, il y a **Modulance Global**, qui s'applique au **volume global d'appels internationaux et interurbains** (donc non locaux) au départ de l'installation principale d'une entreprise : une réduction comprise entre 10 et 15 %.

Economies réalisées grâce à Modulance International Europe

Exemple d'une société française d'import-export qui communique principalement vers le Danemark, la Suède, l'Espagne et la Grèce, pour une dépense mensuelle de 27.800 F HT.
Les 20 % de la réduction Modulance International Europe s'appliquent sur le montant total (27.800 F HT) diminué du seuil de facturation (6.000 F HT), soit : 21.800 F HT x 20 % = une économie de 4.360 F HT.
Pour être précis, il faut en déduire les 500 F HT de l'abonnement : l'économie mensuelle réalisée est ainsi de 3.860 F HT. Soit, sur une année, une économie globale nette supérieure à 45.000 F HT.
Non négligeable, n'est-ce pas ?

Il est évident que Modulance n'exige aucune modification de votre installation téléphonique. En revanche, une fois abonné à Modulance, vous bénéficiez d'un accès privilégié à France Télécom Assistance Internationale : en cas d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'établissement de communications internationales, une assistance technique efficace permet d'en déterminer les causes et de prendre plus rapidement les bonnes décisions pour y remédier.

Avantage Partenaires International : jusqu'à 15 % de réduction avec vos correspondants réguliers

A partir du tableau statistique de vos correspondants étrangers le plus fréquemment appelés dans votre entreprise (clients, commerciaux ou fournisseurs), vous déterminerez sans difficulté de 1 à 3 numéros de téléphone ou de fax. Lorsque vos communications internationales sont concentrées sur un seul numéro, vous avez tout intérêt à souscrire un abonnement à Avantage Partenaires International. Il ne vous coûtera que 8,29 F HT *par mois et par ligne* ; en revanche, vous aurez une réduction de 10 % sur toutes les communications vers ce numéro. Si vous avez 3 numéros, ce sera 15 % que vous économiserez ! Pour un abonnement de 33,17 F HT par mois et par ligne.
Naturellement, si vous disposez de plusieurs lignes vous pouvez faire jouer Avantage Partenaires International sur chacune d'entre elles et donc économiser 15 % sur autant de fois 3 correspondants que vous avez de lignes. Et ce parmi 218 destinations partout dans le monde...

Exemple d'économies avec Avantage Partenaires International

Vous appelez régulièrement 3 numéros à l'international et tous les deux mois, ces appels représentent 2.000 F HT sur votre facture, soit 1.000 F HT par mois.
Avec Avantage Partenaires International, vous économiseriez chaque mois :
150 F HT - 33,17 F HT = 116,83 F HT

Ce qui représente une économie de 1.400 F HT pour l'année.



Sachez qu'en outre, vous cumulez Avantage Partenaires International avec **les avantages horaires déjà proposés par France Télécom.**
Autrement dit, en appelant ou en programmant vos fax ou transmissions de données Numéris aux heures de nuit, vous économiserez encore davantage !



Engagements réciproques et bénéfiques !

Les engagements que vous prenez avec France Télécom ne sont pas à sens unique : France Télécom s'engage également.
Et, en particulier, à instaurer avec les entreprises **une relation de professionnel à professionnel.**
France Télécom s'engage à ce que votre interlocuteur commercial vous aide, démonstration et calculs à l'appui, à faire le meilleur choix, celui **qui sera bon pour votre entreprise.**
France Télécom s'engage à vous faire gagner du temps lorsque vous installez vos bureaux ou lorsque vous les déménagez ; à rétablir rapidement le contact avec vos partenaires en cas de dérangement ; à vous accompagner dans les événements de la vie de votre activité professionnelle.
Il n'y a pas de doute, France Télécom ne cesse de faire des progrès... Et tout porte à croire que cela va continuer ! P.B.

CARACTERISTIQUES DES OPTIONS DE LA GAMME MODULANCE

MODULANCE	INTERNATIONAL PAYS	INTERNATIONAL EUROPE	INTERNATIONAL MONDE	GLOBAL
Pour les appels vers	1 pays	1 ensemble de 19 pays d'Europe	218 pays	l'international l'interurbain
Montant de la réduction	8 %	20 %	20 %	de 10 à 15 %
Abonnement* mensuel	30 F HT par pays	500 F HT	1 000 F HT	200 F HT
Seuil de facturation mensuel au-dessus duquel s'applique la réduction	300 F HT	6 000 F HT	15 000 F HT	25 000 F HT à 130 000 F HT selon réduction

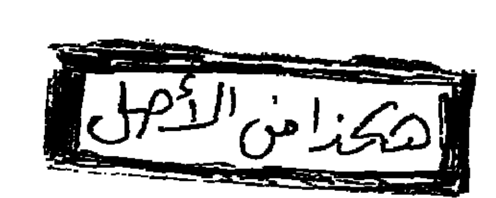
* Une option est souscrite pour un site en France

L'indiscutable compétence des conseillers France Télécom

Esprit de compétitivité oblige, France Télécom met au service des entreprises des ingénieurs commerciaux formés à – très bien – servir le client. Partout en France.
Ces interlocuteurs commerciaux ont évidemment pour fonction de vous proposer les offres et les services France Télécom les mieux adaptés à vos besoins.
C'est pourquoi, avant toute chose, ils se montrent attentifs à vos besoins et cherchent à les cerner le mieux possible.
Vous pouvez le vérifier : consultez votre interlocuteur commercial. Vous verrez qu'avec lui, vous aurez une discussion globale et qu'il vous apportera la meilleure offre possible : celle qui répond le mieux à vos spécificités.

Qui, actuellement, peut vous offrir mieux ?

Pour recevoir une documentation commerciale sur ces services,
Numéro Vert (appel gratuit) : 05 06 19 19



Naissances

Charlotte BONALDI
et
Edouard GIRARDET

ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Alice,

à Paris, le 29 juin 1996.

Ulrike BRÜTT, Michel KOKOREFF
et Victor

sont heureux d'annoncer la naissance de

Augustin,

le 27 juin 1996.

Marie-Françoise RIOS
et Xavier HERNANDEZ,
ses parents,
Ses grands-parents,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah HERNANDEZ,

le 30 mars 1996.

Myriam LEVY
et Yves de SAINT-JACOB

partagent avec Elsa la joie d'annoncer la naissance de

Louise,

à Paris, le 24 juin 1996.

Skander chéri,

te voilà citoyen, quelle fierté pour ton papa et ta mama.

Patrice, Khédija et Selma ARCHIER,
15, rue Victor-Cousin,
75005 Paris.

Mariages

Elizabeth LEROUXEL
et
Jean-Michel MAURIN

sont heureux de faire part de leur mariage, le 22 juin 1996, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Nicolas et Antoine

souhaitent beaucoup de bonheur à leurs parents, qui se marient le mardi 2 juillet 1996, à 17 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– François et Andréa Benda,
Sylvie Benda-Alvarez et Dominique Tardy,
Daniel Benda,
ses enfants,
Guy, Yann, Marc, Joëlle et Karine,
ses petits-enfants,
Les familles Hervieux, du Bois, Lavigne, de Coux et Morillon,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Paul BENDA,
née *Guillemette Morillon,*

survenu le 28 juin 1996, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le 4 juillet, à 14 heures, dans le caveau de famille, au cimetière de Loches (Indre-et-Loire).

12, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.

– M. et Mme Georges Besses,
ont la douleur de faire part du décès subit de leur fille,

Annick BESSES,

agrégée de l'Université,
inspecteur d'académie à Strasbourg,
officier des Palmes académiques.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 2 juillet 1996, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Charenton (Val-de-Marne), suivie de l'inhumation, dans le caveau de famille, dans l'intimité.

18, avenue de la Liberté,
94220 Charenton-le-Pont.

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Gérard CAPLAT,

survenu le 21 juin 1996, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Tous ceux qui l'ont connu se souvien*dront de l'homme d'idées et de cœur qu'il* a toujours été.

– Mme Maria Teresa Greudi Hirschkoff,
son épouse,
Daniel,
son fils,
Mme Rachel Kessel,
sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Sania HIRSCHKOFF,

survenu le 26 juin 1996, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 4 juillet, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Margot Caussemille,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marius CAUSSEMILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,
croix du combattant,
croix du combattant volontaire
avec barette,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
Distinguished Flying Medal,

survenu à *Marseille, le 28 juin 1996, dans* sa quatre-vingtième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Gilbert Picheret,
M. et Mme Michel Farinaud,
M. Guy Farinaud,
M. et Mme Antoine Pacheco
et leurs enfants,
Mme Elisabeth Picheret
et ses filles,
M. et Mme Alain Picheret
et leur fille,
Edith Farinaud et Jean-Pierre Quignaux
et leurs enfants
M. et Mme Jean-Paul Gardes
et leurs enfants,
Mme Isabelle Velghe
et ses enfants
M. et Mme Didier Massebieau
et leurs enfants,
Cécile Farinaud et Pascal Dacosta-Marquez,

ont *le regret de faire part du décès de*

Mlle Michèle FARINAUD,

survenu à Paris, le 25 juin 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Chamalières, le 28 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Voltaire,
63400 Chamalières.
95, boulevard Romain-Rolland,
92120 Montrouge.

– Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Fabrice LOUISON,

survenu subitement le 21 juin 1996, à l'âge de vingt-trois ans.

Une cérémonie sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 19 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36

– M. Mathias Clément,
président du conseil de surveillance de Bernard Krief Consultants,
M. Louis Petiet,
président du directoire,
M. Jean-Claude Dutoit,
vice-président du groupe en charge de l'international,
Mme Anne-Marie Hangon,
vice-président du groupe en charge des *ressources humaines,*
Et tous ses collaborateurs,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

M. Bernard KRIEF,
président du groupe
Bernard Krief Consultants,
officier de la Légion d'honneur,

décédé accidentellement le 26 juin 1996.

Bernard Krief Consultants,
26, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

(Le Monde du 29 juin)

– *Mme Joseph Leflaive,*
son épouse,
M. et Mme Michel Leflaive,
M. et Mme Paul Leflaive,
M. et Mme Jean-Paul Noisette,
Mlle Chantal Leflaive,
Mlle Marie-Odile Leflaive,
M. et Mme Bruno Leflaive,
M. et Mme Jacques Leflaive,
ses enfants,
Mlle Catherine Leflaive, Sœur Colette en religion, sa sœur,
Le colonel et Mme Robert Michaud,
ses beau-frère et belle-sœur,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel *à Dieu de*

M. Joseph LEFLAIVE,
ingénieur des arts et manufactures,
ancien ingénieur en chef à Usinor,

survenu le 27 juin 1996, dans sa quatre-*vingt-quinzième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire).

30, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.
« La Grande Maison »,
71350 Géanges.

– Le 20 juin 1996, victime d'un accident,

Pierre LEROUX

quittait ceux qui l'aimaient.

76, boulevard Sérurier,
75019 Paris.
63-65, avenue de l'Ermitage,
1224 Genève (Suisse).

– Mme Jean Quantin, *née Hélène* Atuyer,
son épouse,

M. et Mme Gilles Quantin,
M. et Mme M. Olivier Quantin,
M. et Mme Michel Lejeune,
M. et Mme J.-Louis Lucas,
Didier Quantin,
ses enfants,

Benoît, Maud, Olivier, Jean-Sébastien, Arnaud, Nicolas, Patricia, Renaud, Laure-*Martine, Charles, Guillaume, Brice,*
ses petits-enfants,

Mlle Odette Quantin,
sa sœur,

Les familles Atuyer, Berticat, Pellegrin, Morel-Atuyer,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean QUANTIN,

le 28 juin 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 3 juillet à 14 h 30, à Lyon, en l'église Saint-Pothin.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de notre ami

Christophe PESLERBE,

survenu le 21 juin 1996. Il avait trente-cinq ans.

Il emporte toute notre amitié.

Ses amis.

– M. Charles Retana,
son *époux,*
Martine et Sylvie,
ses filles,
Les familles Retana, Parès et Miró,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cécile RETANA,
née Parès,

survenu le 18 juin 1996, à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 21 juin, au cimetière de Trouville-sur-Mer.

19, rue de l'Interne-Loëb,
75013 Paris.
6, rue Léon-Vaudoyer,
75007 Paris.

– Mme Gilberte Senes,
M. Vignau et Mme, née Gilbert, Senes,
et leur fils Cyril,
M. Tonin et Mme, née Michèle Senes,
et leur fils Jean Brice,
M. Coulomb et Mme, née Claudine Senes, et leurs filles Pauline et Anne-Lise,
Jérôme, Amélie et Vincent Senes,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert SENES,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
député honoraire de l'Hérault,

survenu à Montpellier, le 23 juin 1996, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 25 juin, dans l'*intimité familiale.*

151, avenue du *Pic-Saint-Loup,*
plan des Quatre-Seigneurs,
34090 Montpellier.

Anniversaires de décès

– Le 29 juin 1995, décédait

CAM Van Thu,
docteur ès sciences économiques,
ancien *professeur* à l'*université*
de Bangui,
ancien fonctionnaire d'*autorité*
de la Fédération thaï,
adjoint au chef de province de Soula.

Sa veuve,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
se souviennent.

– Voici dix ans, au coucher du soleil, décédait, à l'âge de trente ans,

Denys CRUSE.

Sa famille et ses amis n'oublient pas.

Avec celui que nous aimons,
nous avons cessé de parler,
et ce n'est pas le silence.
René Char.

– Le 30 juin 1995,

José-François JACQUEMART

s'en allait rejoindre les dunes de Zuydcoote (Nord), au terme d'une vie pleine de générosité.

Sa famille,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, *se souviennent.*

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le 1er juillet 1992,

Jean-Pierre MONTAGNE

nous quittait.

Henri et Henriette Montagne,
ses parents,
Sylvie Hourdin-Montagne,
son épouse,
Charles-Henri Montagne,
son fils,
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Nominations

– Nomination de

Stéphane CHEVARIN.

Après le succès d'un Américain à Paris, c'est le Parisien aux Etats-Unis que nous félicitons pour sa nomination en tant que *directeur chez McDonald's USA.*

« Bravo à *toi* et bonne chance. »
Marie-Claire, Paul, Michelle, Sylvia,
ta famille et tes amis français.

Communications diverses

– Lors de la réunion des trois conseils en assemblée *générale, le 14 juin 1996,*

Jean-Louis LEUTRAT,
professeur en cinéma,
chargé de mission aux Presses de l'université de La Sorbonne nouvelle-Paris-III,

a *été* élu *président* de l'université.

Il *prendra* ses fonctions le 29 juin 1996.

Conférences

Fondation Jean-Jaurès,
mardi 2 *juillet 1996,*
à 18 h 30,
à la mairie du 3e arrondissement,
2, rue Eugène-Spuller
(Mo République ou Temple),
accueil à partir de 18 heures.

Exposition de journaux
et documents
d'époque

Il y a 60 ans, le Front populaire,

présidée par
Pierre MAUROY,
ancien premier ministre,
sénateur et maire de Lille,
président de la Fondation Jean-Jaurès.

Accueil *par*
Pierre AIDENBAUM,
maire du 3e arrondissement,
conseiller de Paris,

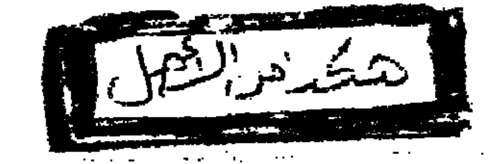
avec la participation de
Jean *LE GARREC,*
ancien ministre,
président du Comité d'Orientation
scientifique de la Fédération Jean-Jaurès,
Alain BERGOUNIOUX,
historien,
secrétaire national du *Parti socialiste*
à la formation,
Robert VERDIER,
président d'honneur
de la Ligue des droits de l'homme,
ancien directeur du *Populaire,*

et le témoignage de
Henry BULAWKO,
cofondateur du Cercle Bernard-Lazare
(Avoir 18 ans en 1936).

Modérateur : J.-M. Rosenfeld. S'inscrire en téléphonant au 40-72-21-21 (répondeur) ou adresser inscription au fax no 40-72-21-39. En cas d'affluence, nous *ne pourrons garantir les places qu'aux* personnes inscrites.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses .... 110 F
Thèses étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



HORIZONS

ENQUÊTE

Alibi électoral ou héritier de Boris Eltsine : le président russe sortant comme le général qui se présente en « sauveur de la nation » et a recueilli 15 % de suffrages au premier tour de la présidentielle entretiennent l'ambiguïté sur leur alliance



Alexandre Lebed en embuscade au Kremlin

SERGUEÏ est rayonnant : *« C'est fini, il a gagné. Il aura tous les pouvoirs. Tchernomyrdine* [le premier ministre], *c'est fini. Eltsine aussi est fini, vous ne comprenez donc pas qu'il n'est plus qu'une vieille carcasse impotente ? »* L'enthousiasme de ce jeune militant bénévole d'Alexandre Lebed se donne libre cours après une semaine de tension anxieuse. Depuis que son idole, le jeune général en retraite, a rallié le Kremlin après avoir gagné la médaille de bronze au premier tour de la présidentielle, Sergueï vivait dans une angoisse frisant la colère.

Ce sentiment avait gagné une partie de l'électorat d'Alexandre Lebed (15 % des suffrages), celle qui votait, avant, pour Vladimir Jirinovski ou pour les communistes, par haine de la nouvelle réalité russe. Comme le petit tiers d'électeurs ayant choisi l'un des outsiders du premier tour, elle a résisté à un chantage intense au « vote utile », renvoyant dos à dos Boris Eltsine (avec ses *« démocrates corrompus »*) et Guennadi Ziouganov (avec ses *« communistes sclérosés »*). Avant de voir le général – modèle de patriote intègre capable de ramener l'ordre dans le pays – se rallier aux *« corrompus »*... Mais, en ce premier samedi suivant le premier tour, Alexandre Lebed a réuni, dans une maison de repos près de Moscou, plus de deux cent cinquante de ses activistes venus de toute la Russie pour les remobiliser, en leur expliquant qu'il n'avait pas trahi, qu'il restait *« fidèle à son programme et non à la personne de Boris Eltsine, piètre porteur d'une bonne idée, celle du refus du communisme qui n'a pas d'avenir en Russie »*.

A en juger par l'humeur de Sergueï, comme par un vote où plus de 80 % des militants présents se sont montrés satisfaits de la nouvelle ligne du chef, ce dernier a atteint son but. Quitte à faire croire que le pouvoir actuel était aux abois et que *lui*, Alexandre Lebed, avait été appelé pour sauver le pays et reprendre l'héritage. Mythe ou réalité ? Nombre d'analystes, sans parler des communistes, qualifient d'illusoires les pouvoirs qu'il a reçus de Boris Eltsine. Ils pensent que le général est un simple instrument électoral de Boris Eltsine, qui le rejettera s'il est élu. Son sort serait alors semblable jusqu'à la caricature à celui d'un autre général porteur du même prénom, Alexandre Routskoï : Boris Eltsine l'avait coopté comme vice-président pour se faire élire en avril 1991. Comme aujourd'hui le général Lebed, le général Routskoï apportait au candidat Eltsine des voix de communistes et de nationalistes qui lui manquaient cruellement. Mais Alexandre Routskoï, patriote intègre, s'indignait de la corruption qu'il voyait se développer autour de lui : il fut écarté des affaires dès qu'il fit mine de s'y opposer. Aujourd'hui, la lutte contre la corruption est, comme il se doit, l'une des trois priorités affichées par Alexandre Lebed (avec une réforme de l'armée et la fin de la guerre en Tchétchénie). Survivra-t-il à ses premières tentatives de passer des mots aux actes après le 3 juillet ?

Certains, en Russie, répondent « oui ». D'abord, Alexandre Lebed lui-même, bien sûr. Méprisant, il souligne ne pas avoir reçu *« la même éducation »* qu'Alexandre Routskoï, qu'il critique pour avoir lancé la sédition armée au Parlement en 1993 ; ou que la formule « On t'utilise puis on te jette » ne s'appliquera pas à lui pour une raison simple : il démissionnera avant, ce qui embarrasserait avant tout le Kremlin. Le colonel Viktor Baranets, chef de la section d'analyse du département de l'information du ministère de la défense, est du même avis : *« Routskoï n'avait pas les forces armées derrière lui, ni onze millions d'électeurs. Boris Eltsine y pensera à deux fois avant de le renvoyer. »* Auteur d'un livre sur l'armée russe, ce colonel affirme qu'Alexandre Lebed a été « protégé » par les services secrets de l'armée (le GROU) contre son ennemi déclaré, le ministre Pavel Gratchev et sa cour d'officiers corrompus et incapables. Et cela au moins depuis l'hiver 1995. En Russie, un tel soutien, s'il se maintient, reste une autre bonne raison pour être optimiste sur l'avenir du général Lebed. Mais ce n'est toujours pas la seule.

« En promettant de ramener l'ordre, il répond le plus exactement aux aspirations de la société, mais aussi des principaux groupes financiers et industriels qui ont émergé avec assez de puissance en cette quatrième année de privatisations sauvages pour vouloir maintenant une stabilisation garantissant leurs acquis », estime le politologue Igor Kliamkine. Alexandre Lebed serait donc l'homme de cette nouvelle élite, qui, dit la rumeur à Moscou, ne lui a pas ménagé son soutien matériel. A l'époque d'Alexandre Routskoï, la redistribution de la propriété battait encore son plein, et le pouvoir n'était pas intéressé à dévoiler les turpitudes des hommes qui le soutenaient. Aujourd'hui, les richesses, dans leurs grands contours, sont détenues par des gens qui ont soif d'honorabilité et qui défendent l'idée d'un Etat de droit. Un « M. Propre », dont l'arrivée coïnciderait avec quelques grands procès en corruption – les premiers que connaîtrait la nouvelle Russie –, leur conviendrait parfaitement. Selon M. Kliamkine, cela aiderait le pouvoir à faire supporter la crise économique, annoncée pour l'automne, provoquée par ses largesses préélectorales sans précédent.

MAIS cette belle construction n'était sans doute pas trop présente dans l'esprit des conseillers de Boris Eltsine, qui cherchaient avant tout, dès janvier, les moyens d'éviter la cristallisation d'une « troisième force » autour d'un candidat unique, qui aurait eu toutes les chances de vaincre à la fois le président sortant et son rival communiste. Les plans du Kremlin (ou du GROU ?) furent favorisés par les ambitions d'Alexandre Lebed, comme de Grigori Iavlinski, le chef de l'opposition démocratique : aucun d'eux n'était prêt à céder la place à l'autre. Mais le général fit preuve de plus de souplesse – d'opportunisme, disent ses ennemis. A sa décharge, ses amis évoquent les déboires qu'il venait de subir pour avoir accepté de figurer en numéro deux d'une liste électorale (Congrès des communautés russes, ou KRO) conduite par un autre politicien ambitieux, l'ancien secrétaire du conseil de sécurité, Iouri Skokov. A cette époque, en décembre 1995, la presse, surtout étrangère, voyait déjà Alexandre Lebed en futur président de la Russie. Mais, sous la férule du terne Iouri Skokov, sa liste ne rassembla même pas les 5 % de voix nécessaires pour entrer au Parlement. Les deux hommes, comme prévu, se fâchèrent. Iouri Skokov se cacha, et Alexandre Lebed, facilement élu par ailleurs au scrutin uninominal, partit à la recherche d'alliés parlementaires. Il se rallia d'abord au groupe communisant de Nikolaï Ryjkov, ex-premier ministre de Mikhaïl Gorbatchev. Mais il le quitta quand ce dernier fit alliance avec M. Ziouganov.

« En promettant de ramener l'ordre, il répond le plus exactement aux aspirations de la société, mais aussi des principaux groupes financiers et industriels qui ont émergé »

Le général était mûr pour tomber dans l'escarcelle des chasseurs de têtes du Kremlin. Ou pour les utiliser à ses propres fins – la question reste ouverte. Tout en poursuivant ses négociations avec les ténors de la « troisième force », il accélérait celles menées avec des membres du camp de Boris Eltsine – dès janvier, avec son ancienne *« âme damnée »* Guennadi Bourboulis, révèle maintenant un responsable du KRO. A la mi-mars, Alexandre Lebed donne une conférence de presse où il se déclare, pour la première fois, prêt à diriger un *« centre anticorruption »* auprès du vainqueur de la présidentielle, *« quel qu'il soit »*. C'est à ce moment que Boris Eltsine bascule, retirant ses faveurs aux « durs » du régime, qui voulaient annuler l'élection, pour les donner aux libéraux du type Anatoli Tchoubaïs, qui devient le grand argentier de sa campagne. C'est lui qui aurait alors financé Alexandre Lebed, affirme Mikhaïl Gorbatchev, menacé d'un procès par Alexandre Lebed. Mais l'accusation est reprise : *« L'argent viendrait de Gazprom sur ordre de Viktor Tchernomyrdine »*, allié de M. Tchoubaïs, déclare ainsi au *Monde* le conseiller du candidat communiste, Alexeï Podberiozkine.

Quoi qu'il en soit, le général Lebed obtient de toute évidence des fonds, équipe richement son local et commande des clips publicitaires de qualité qui seront beaucoup diffusés, après avoir loué les services d'experts issus des coulisses des gouvernements Gaïdar et Tchernomyrdine. Parmi eux Alexeï Golovkov, resté fidèle au second quand le premier fut congédié, élu député et devenu célèbre pour savoir mener à bien les missions secrètes du Kremlin parmi ses pairs. Il crée une équipe avec un journaliste démocrate qui écrit les discours du général Lebed et avec un jeune économiste féru de nouvelles écoles *américaines, Vitali Naïchoul, qui* « inspira » son programme intitulé « Ordre et vérité ». Il y préconise d'associer un régime musclé et une économie ultra-libérale pour rompre la chaîne de corruption au sein de la nouvelle Nomenklatura.

L'idée semble avoir suscité des ralliements inédits, notamment de l'expert économique du général, Sergueï Glaziev, un ancien ministre réformateur qui vira à l'opposition « étatiste » en 1993. Mais la concentration autour du général Lebed de personnes issues de courants si divers ne se fait pas sans mal. Ses assistants les plus fidèles, de jeunes officiers honnêtes et dévoués ayant comme lui démissionné de l'armée, ont du mal à s'adapter aux *intrigues moscovites. Les* drames sont fréquents ; le dernier en date aurait entraîné la mise à l'écart de M. Glaziev. Les experts « libéraux » proches du pouvoir, quand ce n'est pas d'instituts d'étude financés par les Etats-Unis, sont eux aussi éloignés, pour éviter le scandale.

CHACUN veut accompagner le général au conseil de sécurité, dont il est devenu le secrétaire, même s'il n'en a pas les compétences. Ces conflits internes, qui se règlent à coups de textes et programmes contradictoires publiés au nom d'Alexandre Lebed, sont utilisés par tous les camps qui cherchent aujourd'hui à prendre, à garder ou à reprendre le pouvoir au Kremlin. En s'attirant les bonnes grâces du général ou en amassant des documents propres à le compromettre. Car, si la popularité du général ne fait pas de doute, son manque d'expérience politique non plus. En deux semaines passées « au pouvoir », il semble avoir accumulé faux pas, maladresses et écarts de langage, qui ne lui seront plus pardonnés. Le plus grave pour lui, dans l'immédiat, serait la réponse faite à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* : à la question *« Vous voyez-vous président en l'an 2000 ? »* il a répondu : *« Peut-être même avant. »* Ce qui est probable, étant donné l'état de santé de Boris Eltsine ; mais toutes les vérités, et spécialement celle-ci, ne sont pas toujours bonnes à dire. De même, son insistance à recevoir au plus vite du président les pouvoirs étendus qu'il réclame, comme si la simple parole de ce dernier devait lui être bientôt de peu de secours.

Dès le lendemain du premier tour, des articles de presse avaient suggéré que Boris Eltsine, ayant sauvé l'honneur en arrivant premier et préservé l'avenir en permettant à Alexandre Lebed d'arriver troisième, devrait renoncer à se présenter au second tour. Celui-ci pourrait alors, selon la loi électorale, se dérouler entre Guennadi Ziouganov et le général Lebed, les chances de ce dernier de l'emporter étant supposées être plus fortes que celles du président sortant. Le rédacteur en chef du quotidien *Nezavissimaïa* affirmait même que le sujet avait déjà été discuté *« par qui de droit »*. Le simple fait que de telles hypothèses aient été publiquement évoquées montre à quel point la situation en Russie restait volatile à la veille du 3 juillet et quels enjeux tournaient autour du général Lebed.

Avec sa troisième place du 16 juin, il n'est pas seulement revenu à la « une » des grands magazines étrangers. Aujourd'hui, sa popularité dépasse sans aucun doute les 15 % récoltés ce jour-là. Le succès appelant le succès, le « phénomène Lebed » a pris parce qu'il fut le seul candidat, entre MM. Eltsine, Ziouganov et Iavlinski, pouvant acquérir une large popularité et redonner espoir à la Russie. Les militaires sont massivement de son côté : selon certains analystes, ils auraient voté pour lui à 47 %. Les femmes aiment sa voix caverneuse et sa nouvelle coiffure. Elles croient aussi en l'un de ses slogans électoraux les plus réussis, même s'il peut se révéler trompeur : « J'ai déjà arrêté une guerre » (celle de Moldavie). Elles succombent, enfin, à son sens de la formule : *« La Russie, avec toutes ses richesses naturelles, peut avoir des riches et des pauvres, mais elle ne doit pas avoir de mendiants. »* Aurait-il pu, sinon, affirmer impunément à la télévision qu'il était *« né vainqueur »*, même si son *« heure n'est pas encore venue »* ?

Sophie Shihab
Dessin : Ludovic Debeurme



Janos Kornai, économiste hongrois

« La connaissance du socialisme permet de mieux comprendre le capitalisme »

Convaincu que le passage au marché est désormais irréversible dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'auteur de « Socialisme et économie de la pénurie » estime cependant que l'héritage socialiste pèsera encore longtemps sur les sociétés est-européennes

« *Avec la chute du mur de Berlin*, la « transitologie » (la science de la transition) est devenue, brutalement, une nouvelle discipline de la science économique. Vous travaillez à l'élaboration d'une théorie générale du système socialiste. N'est-ce pas un peu tard et quelque peu inutile ?

– Le communisme a été l'un des enjeux majeurs de l'histoire du XX[e] siècle. *Je crois qu'il y a trois* raisons au moins qui rendent encore aujourd'hui indispensable une bonne compréhension du système socialiste. La première, *c'est qu'il y a toujours, dans le* monde, des pays où le Parti communiste est au pouvoir et où, donc, le socialisme subsiste. C'est le cas de la Chine, en particulier, l'une des grandes puissances du globe. La deuxième, c'est que, pour *comprendre ou agir sur la* transition, il est nécessaire de connaître le point de départ. Il n'est pas suffisant d'avoir une perception du but (le capitalisme), *de la direction où l'on veut* aller (l'économie de marché), il faut aussi savoir d'où l'on vient (le socialisme). La troisième raison, c'est qu'une théorie du socialisme permet *aussi* de mieux comprendre certains enjeux du capitalisme actuel.

– La libéralisation économique entreprise depuis quinze ans en Chine y a permis à un véritable décollage. La Chine est-elle encore un pays socialiste ?

– Malgré un recours accru au marché *dans l'économie, la Chine* reste socialiste. Avant l'économie, c'est en effet l'organisation politique qui est déterminante. Ce qui définit le système socialiste classique, *c'est d'abord une structure* politique – le monopole exclusif du Parti communiste – et une idéologie messianique – le dessein marxiste. Convaincu de savoir, seul, ce qui est bon pour le peuple, le parti s'empare de la totalité du pouvoir et s'engage à instaurer un *système* communiste. Tout le reste – la propriété d'Etat, la coordination bureaucratique, la planification, etc. – en découle, avec une grande cohérence.

» Jusqu'à Deng Xiaoping, la Chine avait un système socialiste classique – le système que certains appellent « soviétique » ou « *stalinien* ». A *partir de la fin des* années 70, des réformes économiques ont été introduites, avec le développement de la propriété privée dans l'agriculture. Ce sont *des allers et retours traditionnels* par rapport au système socialiste classique. Fondamentalement, rien n'a vraiment changé sur le plan politique. Le Parti communiste a *conservé le monopole* du pouvoir. Malgré des changements dans l'économie, la Chine demeure non pluraliste. Le marché n'est pas incompatible avec un *régime politique autoritaire* l'exemple de Singapour le prouve. Mais à long terme, un pouvoir politique communiste qui est animé par la volonté d'éliminer le capitalisme *n'est pas compatible* avec une économie de marché. C'est comme si une Eglise catholique prétendait instaurer un régime athée.

» Pour la Chine, il est possible – c'est une autre hypothèse – que le Parti communiste conserve son nom mais devienne progressivement en réalité un parti « bourgeois », pro-capitaliste, abandonnant les derniers stigmates d'un parti bolchevique. *Ce serait alors* compatible avec l'émergence et le développement du capitalisme.

– L'« économie de marché socialiste », l'idéal de Pékin, n'a pas d'avenir ?

– Non. Ma conviction, c'est que le *socialisme classique*, de type stalinien, s'il est cruel, brutal et inefficace, n'en est pas moins un système cohérent. Les différents blocs qui le constituent s'emboîtent et se complètent parfaitement les uns les autres : le monopole du parti, *l'idéologie* marxiste-léniniste, la discipline et la répression, la centralisation, la propriété d'Etat, la coordination bureaucratique, une croissance forcée, des pénuries chroniques. Les réformes introduisent dans le système des *éléments extérieurs* qui *en minent la cohérence*. Au lieu d'améliorer l'efficacité de l'économie, ces réformes conduisent à l'érosion du système et, finalement, à son effondrement.

– Pour adhérer à l'Union européenne, *les pays d'Europe* centrale devront démontrer qu'ils se sont dotés d'une « économie de marché totalement établie ». Où en sont-ils aujourd'hui ?

– Il s'agit là d'une question pratique et politique à laquelle il n'y a pas de réponse que l'on puisse appuyer sur des critères scientifiques rigoureux. La transition est un processus qui, comme la puberté, fait passer de l'enfance à l'âge adulte, du socialisme au capitalisme. Il n'y a pas un critère unique qui permette de dire que l'enfant est devenu adulte. De *même, en économie, il y a de multiples dimensions* : la liberté des prix, le régime de propriété, l'accès au marché, l'existence de faillites...

> « Je n'ai jamais été de ces économistes « barbares » qui ne voient la société qu'au travers de l'économie ou de quelques formules mathématiques »

– La disparition du monopole du Parti communiste ne suffit-elle pas ?

– Il y a deux grands types de transformation globale. La première a été celle qui a conduit du capitalisme au socialisme, et cela dans vingt-six pays. A chaque fois, le processus a commencé par la prise du pouvoir par le Parti communiste et l'introduction d'un monopole du parti. Ce n'était pas seulement une condition nécessaire, mais aussi une condition suffisante pour l'instauration du *socialisme*. Le Parti communiste apportait avec lui, pour ainsi dire, « un programme génétique » visant à l'élimination de la propriété privée, à la disparition *du marché, à la création* d'une hiérarchie bureaucratique.

» Pour l'instant, nous ne connaissons pas encore toutes les caractéristiques de la transition *inverse, du socialisme au capitalisme*. L'élimination du monopole du Parti communiste est peut-être une condition suffisante, car elle supprime le principal obstacle à *l'économie de marché. Votre* question porte cependant sur un problème plus limité : quels signaux permettent d'évaluer la distance déjà parcourue entre *socialisme et capitalisme ? Au-delà* de l'instauration d'un régime démocratique multipartite, deux autres grands changements sont indispensables : il faut passer d'une situation où la *propriété* d'Etat domine à une situation où *la propriété privée l'emporte ; et* à la coordination bureaucratique doit succéder la coordination par le marché.

– Avec le retour au pouvoir de communistes dans *certains* pays, on peut se demander si la transition est irréversible...

– Une fois ces trois ruptures réalisées, je suis convaincu qu'alors la transition conduit inexorablement vers l'économie de marché. *Des gouvernements* bien intentionnés peuvent accélérer le processus. Des dirigeants inefficaces, rétrogrades ou stupides peuvent le ralentir, mais ils *ne peuvent pas inverser le cours* de l'Histoire.

» Je crois que la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Hongrie présentent *déjà tous les traits fondamentaux* d'une économie de marché, mais qu'ils ne fonctionnent pas encore comme des économies qui auraient une longue tradition des *mécanismes de* marché.

– Au début de la transition, on avait beaucoup dit que le socialisme avait accentué chez l'homme des comportements *particuliers* – paresse, mensonge, détournement de la loi. Le système produit-il des comportements ? Y a-t-il, en face de l'« Homo economicus », un « *Homo sovieticus* » ?

– Homo economicus, Homo sovieticus : ces concepts n'apportent pas grand-chose. Avec un modèle humain théorique, vous pouvez tout *expliquer* et son contraire. Je pense que le comportement des gens est façonné par le *système*, mais aussi par la profession qu'ils occupent, par leur statut social et politique, par les traditions nationales et par beaucoup d'autres facteurs. En *fait, j'ai surtout cherché à repérer* les constantes dans les comportements humains et à les expliquer. J'ai étudié, par exemple, les managers dans le système socialiste. Ils ont de nombreuses *motivations*. Ce ne sont pas seulement la peur de la sanction administrative ou l'espoir de bonus en cas de réalisation du plan.

Ils veulent aussi être respectés socialement. Ils veulent bien faire leur travail. Ils ont des objectifs de carrière. Ils ont des préoccupations financières. On retrouve *tout cela dans le capitalisme. Mais* évidemment avec des dosages et dans des conditions bien différentes.

» Dans le système socialiste, les *dirigeants d'entreprise ont une* soif d'investissement permanente. Ils recherchent constamment de nouveaux moyens et consacrent toute leur énergie à convaincre leurs supérieurs de l'intérêt de leurs projets. Dans le système capitaliste, les PDG ont des motivations ambivalentes. D'un côté, ils sont aussi attirés vers l'expansion continue, la recherche de ressources supplémentaires pour améliorer leur produits ou leur technologie. Mais de l'autre, ils craignent constamment que leurs investissements ne soient pas profitables et qu'ils en soient sanctionnés. Cela *conduit aux cycles que* l'on connaît dans les pays capitalistes.

– Le socialisme a, dit-on, tué les « esprits animaux » : l'esprit d'entreprise, l'initiative, l'imagination...

– Le mot « tuer » est trop fort. Il a peut-être fortement assagi ces « esprits animaux »... ou il les a parfois détournés. Les gens ont *souvent utilisé leurs qualités à des* fins personnelles. Beaucoup étaient paresseux dans leur emploi officiel, mais très actifs dans l'économie secondaire. Il fallait *aussi une sacrée dose d'imagination* et d'esprit d'initiative pour parvenir à s'approvisionner dans une économie de pénurie. De fait, nous voyons bien aujourd'hui en Europe centrale qu'il y a toujours des entrepreneurs.

– En quoi l'économie politique du socialisme peut-elle aider à comprendre certains problèmes du capitalisme ?

– Il y a d'abord, entre le socialisme et le capitalisme, certaines similitudes. Ce qui caractérise le socialisme, c'est la contrainte budgétaire « molle » : les entreprises peuvent accumuler des pertes, elles savent qu'elles seront toujours sauvées, en *définitive*, par l'Etat. Dans le capitalisme « pur », la contrainte budgétaire est « dure » : des pertes conduisent à la faillite et à la disparition.

> « J'aimerais demander aux intellectuels occidentaux qu'ils aient une meilleure compréhension à l'égard de leurs collègues qui travaillent sous des régimes dictatoriaux »

» En réalité, le capitalisme n'est jamais pur : la contrainte budgétaire y est aussi parfois « molle » : c'est le cas dans certains secteurs, l'agriculture depuis longtemps ou le secteur bancaire aujourd'hui. Il en va de même pour l'allocation de *certains biens collectifs* – la santé, l'éducation, etc. Dans ces secteurs, les prix sont très bas, parce que subventionnés, et on y observe les syndromes typiques du socialisme : pénuries chroniques, files d'attente, qualité médiocre, *humiliation* du consommateur par le vendeur... Cela ne signifie pas qu'il faille imposer partout une contrainte budgétaire dure. Mais cela permet d'éclairer les choix.

» On peut aussi mieux *comprendre le capitalisme* en considérant son contraire, le socialisme. Un exemple : le chômage. Il est possible de mieux en percevoir la nature en étudiant les situations de suremploi qui apparaissent dans le système socialiste. *Dans le capitalisme, le chômage* est dans la rue, aux portes des agences pour l'emploi. Dans *le système* socialiste, le chômage reste dans l'usine. L'emploi y est stable et totalement sûr. Mais cette situation conduit à un relâchement des habitudes de travail, à *une absence* de discipline et à une productivité très faible.

– En 1984, dans *Socialisme et économie de la pénurie*, vous proposiez une approche très économique, voire économiste, du système socialiste. Aujourd'hui, *vous* accordez une primauté aux fondements politiques du socialisme. Un « Kornai II » aurait-il succédé au « Kornai I » ?

– Même *si j'ai évolué dans* ma réflexion théorique et s'il a pu m'arriver de me tromper, je crois profondément que je n'ai pas changé. Ce sont les conditions *dans lesquelles je travaille et surtout* dans lesquelles je publie mes travaux qui ont changé. D'abord, je n'ai jamais été de ces économistes « barbares » qui ne voient *la société qu'au travers de* l'économie ou de quelques formules mathématiques. J'ai toujours dans mes travaux eu recours à l'histoire, à la sociologie et à la science politique. *Ensuite, dans le* système socialiste, les intellectuels, lorsque leurs analyses les éloignent des thèses officielles, ont un choix difficile à faire. Soit *ils suivent la voie d'un Sakharov* ou d'un Havel, celle de l'illégalité, de la dissidence et des samizdats. Ils disent tout ce qu'ils pensent mais ils ne sont lus ou entendus que par une petite minorité. Surtout, ils prennent un grand risque, celui de la prison, de l'exclusion ou de l'exil.

» L'autre voie, c'est celle que j'ai choisie personnellement, comme d'autres. Je voulais vivre dans mon pays, être diffusé en Hongrie et dans d'autres pays communistes, pouvoir participer aux travaux de la communauté scientifique internationale dans ma discipline. J'ai donc pratiqué l'autocensure par omission. Jamais je n'ai écrit de textes contraires à mes idées. *Il y avait*, en revanche, des sujets comme le parti, la propriété privée ou les *relations avec l'URSS que je n'abordais* pas, même si je les considérais comme essentiels, parce que je savais que je ne pouvais pas écrire ce que je pensais.

– Ne regrettez-vous pas ce choix ?

– Absolument pas. Au contraire, je l'assume totalement. Dans les travaux que j'ai publiés à *l'époque et qui ont été* largement diffusés dans les pays socialistes, j'avertissais des sujets que je ne traitais pas – la structure politique du socialisme, par exemple. Les *lecteurs ont su lire entre les* lignes, ils connaissaient les chapitres manquants. Ils comprenaient qu'à mes yeux, le système ne pouvait pas être réformé, qu'il *fallait en changer* radicalement.

» Ce fut, pour moi, très rassurant d'entendre certains de mes lecteurs, de nombreuses années après, quand ils pouvaient enfin *parler librement, avouer que* mes livres les avaient aidés à réviser leur jugement et à rejeter les doctrines de la propagande officielle.

» J'aimerais d'ailleurs demander aux *intellectuels occidentaux* qu'ils aient une meilleure compréhension et une plus grande empathie à l'égard de leurs collègues qui travaillent sous des régimes dictatoriaux.

Il n'y a pas, pour eux, de bons choix. *Les deux voies possibles*, l'illégalité héroïque comme l'autocensure volontaire, sont également mauvaises. Je suis très irrité quand je lis les appréciations très cyniques que *présentent certains* experts occidentaux sur la Chine. Leur diagnostic est, grosso modo, le suivant : « des taux de croissance remarquablement élevés, associés, il est vrai, à des violations des droits de l'homme ». *Rester silencieux ou s'autocensurer* est terriblement difficile et humiliant pour un intellectuel. Ceux qui jouissent de la liberté de parole ne doivent pas oublier que beaucoup de leurs collègues en sont toujours privés. »

Propos recueillis par Erik Izraelewicz



DESSIN : SELÇUK

Un « nobélisable » européen

EN ÉCONOMIE, l'Europe a peu de « nobélisables », de scientifiques susceptibles d'être honorés par la prestigieuse assemblée d'Oslo. Le Hongrois Janos Kornai est considéré comme l'un d'entre eux. Né en 1928 à Budapest où il a *effectué l'essentiel de sa carrière*, Kornai est reconnu pour ses travaux sur le système socialiste. Aujourd'hui directeur de recherches à l'Institute for Advanced Study *du Collegium Budapest*, il est aussi, depuis douze ans, professeur de sciences économiques à l'université Harvard (Massachusetts), aux Etats-Unis.



JANOS KORNAI

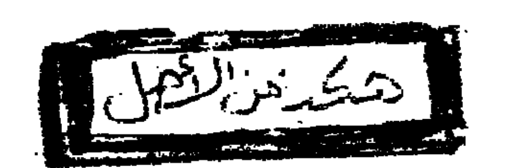
Appelé à décrire son parcours, Janos Kornai ne renie pas ses premiers travaux. Mais il reconnaît qu'il a évolué et surtout qu'il n'a pas toujours pu écrire ce *qu'il pensait réellement. Dans les années 50, il se fait* remarquer pour ses travaux sur l'excès de centralisation dans la gestion des économies de type soviétique. Dans sa thèse de doctorat, traduite et publiée en anglais dès 1959 (« Overcentralisation in Economic Administration»), il plaide pour l'introduction de mécanismes de marché. Il croit encore que le système *est perfectible. Il sera ainsi l'un des inspirateurs*, involontaires, des réformes introduites en Hongrie en 1968, puis plus tard *dans les autres pays* socialistes.

Au moment où ces réformes sont introduites, il perd ses illusions. Refusant de rejoindre la dissidence, il ne prendra néanmoins jamais de responsabilités dans les réformes des années 70 et 80. Il développe une *critique* de la théorie walrasienne de l'équilibre *général, conçoit des* modèles de planification et de programmation mathématiques et se concentre sur les théories de la croissance à long terme.

Sa contribution la plus connue à la science économique est cependant son analyse de l'économie socialiste comme une économie de la pénurie. Dans son livre, traduit et publié en français en 1984 (*Socialisme et économie de la pénurie, Economica*, 587 pages), il explique que, de même que le sous-emploi et la sous-utilisation des ressources constituent un phénomène central dans les systèmes capitalistes, la pénurie représente le mode de régulation particulier du système socialiste.

Depuis 1990, Janos Kornai, libéré dans son expression, participe activement aux débats, théoriques et pratiques, sur la transition entre socialisme et capitalisme. Dans *Le Système socialiste. L'économie politique du communisme* (traduit et publié dans la Bibliothèque de l'ISMEA, aux Presses universitaires de Grenoble, avril 1996, 767 pages), il explique que celle-*ci est désormais un processus irréversible. Mais*, comme le souligne le professeur Marie Lavigne dans la présentation de l'ouvrage, l'une de ses fortes convictions est que *« les nouvelles sociétés mettront beaucoup de temps à se dégager de l'héritage socialiste »*.

E. I.



PROFESSIONS Les métiers de l'humanitaire se diversifient page IV



PORTRAIT Alain Obadia, ancien secrétaire de la CGT page III

Le Monde des INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES de la page V à la page X

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI Travailler à la campagne



Catalogues de vente sur multimédia

Des entreprises de vente à distance se lancent dans la course à l'innovation, même si elles n'en attendent pas de retombées immédiates

SIMPLE effet de mode ? Sûrement pas. Par définition la vente par correspondance et à distance (VPCD) a toujours utilisé les moyens de communication de son époque et, selon Bernard Siouffi, délégué général du Syndicat des entreprises de la VPC, *« elle est née de l'innovation technologique, l'invention de l'imprimerie, en 1455, apparaissant comme une condition* sine qua non *de son existence »*. La Redoute et les 3 Suisses, pour ne citer que les deux poids lourds de la VPCD en France, ont toujours pris le virage de la technologie depuis leurs débuts, respectivement en 1922 et 1932.

Téléphone, Minitel, Audiotel, aujourd'hui Internet et les services en ligne (réseaux ou services privés accessibles à partir d'un micro-ordinateur équipé d'un modem), rien ne leur a échappé. Sauf peut-être le télé-achat, dont La Redoute a fait l'expérience, négative et sans lendemain, en 1983-1984 : *« Ce n'est pas notre métier. »*

MODES DE PAIEMENT

« Le télé achat consiste à vendre un seul produit à la fois alors que nous commercialisons des assortiments de produits », analyse Jean-Pierre Caby, directeur adjoint de la direction catalogue et promoteur des secteurs linge et mobilier à La Redoute.

Reste que, après tant d'investissements dans les nouvelles technologies, près de 60 % des commandes se font encore par courrier en 1995, 25 % par téléphone et environ 13 % par télématique (Minitel et Audiotel).

Les cartes bancaires ne représentent que 13,4 % des modes de paiement contre près de 46 % pour les chèques, toujours dominants. Preuve que les comportements d'achat évoluent lentement. Avisés, les vépécistes qui se lancent à corps perdu dans le multimédia n'en attendent pas de retombées commerciales immédiates, mais à plus long terme, et veulent offrir un service varié à leur clientèle... Comme l'explique Bernard Siouffi, *« il faut tenir compte de l'évolution du taux d'équipement des ménages en micro-ordinateurs, modems, lecteurs de CD-ROM, etc., dans les cinq ans à venir. Le Minitel, lancé en 1981, est devenu un marché significatif pour la VPCD en 1985-1986 »*. Aujourd'hui 25 % des ménages français seraient équipés d'un Minitel contre 16 % en micro-ordinateurs, et encore, pas toujours connectés.

« A La Redoute, le véritable tournant technologique date d'il y a vingt-cinq ans, avec le lancement de la commande par téléphone », poursuit Jean-Pierre Caby. L'ancienne filature de Roubaix est actuellement la première entreprise de VPCD française avec plus de 9 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995, soit près de 20 % du chiffre total de ce type de vente en France (46,8 milliards de francs). En 1995 l'entreprise a sorti un catalogue baptisé *Somewhere* sur CD-ROM (disque compact qui rassemble du texte, du son, des images fixes et animées et se consulte sur micro-ordinateur) et sur CDI (disque compact qui a les *mêmes capacités que le* CD-ROM, mais se branche sur un téléviseur). A ce jour, 65 000 clients ont reçu gratuitement le catalogue *Somewhere*. Mais l'essayage virtuel n'est pas pour demain : *« Ce serait une erreur. Il ne faut pas aller trop loin »*, assure Jean-Pierre Caby.

Même réserve aux 3 Suisses, le vépéciste de Croix (Nord), qui affiche un chiffre d'affaires *de 7 milliards de francs* en 1995. A l'automne dernier l'entreprise a ouvert sa boutique sur le « Net », laquelle propose actuellement plus de 500 produits. Et enregistre *« plusieurs commandes par jour »*, selon la formule prudente d'Yves Bayart, responsable du marketing télématique et des nouveaux médias. Les 3 Suisses reçoivent bien des commandes de l'étranger, mais sont obligés de filtrer et d'éliminer les livraisons trop lointaines. En clair, Japonais et Néo-Zélandais s'abstenir...

Gestion informatique des commandes

Les premiers vépécistes apparaissent au XVIIe siècle, en majorité parmi les imprimeurs, suivis rapidement par les marchands qui voient là un moyen d'écouler leur stock. La tradition attribue au créateur du Bon Marché (Aristide Boucicaut, en 1852) le lancement de la VPCD moderne obéissant aux règles du commerce organisé. Jusqu'au milieu du XXe siècle, les commandes des clients sont gérées sur des fiches cartonnées individuelles et la mise au point de la mécanographie par IBM constitue une révolution : expérimentée à La Redoute en 1954 elle va permettre une gestion informatique des commandes et des stocks.

Cette possibilité de travailler en temps réel ouvre la voie à la prise de commandes par téléphone : les 3 Suisses en seront les pionniers en 1968. A la fin des années 70, des entreprises de VPCD expérimentent un support électronique (la consultation de bases de données) qui connaîtra le succès que l'on sait : le Minitel...

Présente sur Internet depuis septembre 1995, La Redoute enregistre entre 300 et 350 connexions par jour, *« mais la part des commandes est quasi nulle à notre échelle. Le climat ressemble à s'y méprendre à celui qui régnait à la sortie du Minitel au début des années 80 : méfiance et suspicion »*, poursuit-il.

Clarisse Fabre

Lire la suite page II

هكذا من الأصل

Les élus se mobilisent contre le chômage sur le front des Ardennes

Syndicalistes et chefs d'entreprise résistent, avec l'appui des collectivités locales, à la désindustrialisation de la vallée de la Meuse

C'EST le 24 mai 1993 : jour de séance plénière pour le conseil régional de Champagne-Ardenne. Le vice-président, Jacques Jeanteur (UDF), réclame que l'Etat donne plus de pouvoirs aux régions en matière de formation professionnelle des jeunes (ce qui sera obtenu quelques mois plus tard à travers la loi quinquennale sur l'emploi). Il part d'un constat inquiétant : *« La situation de l'emploi en Champagne-Ardenne se dégrade plus rapidement qu'au niveau de la France entière. Dans le même temps, 18 % des jeunes Champardenais sortent sans qualification du système scolaire et la moitié des salariés des entreprises de la région n'ont pas le premier niveau de qualification reconnu. »*

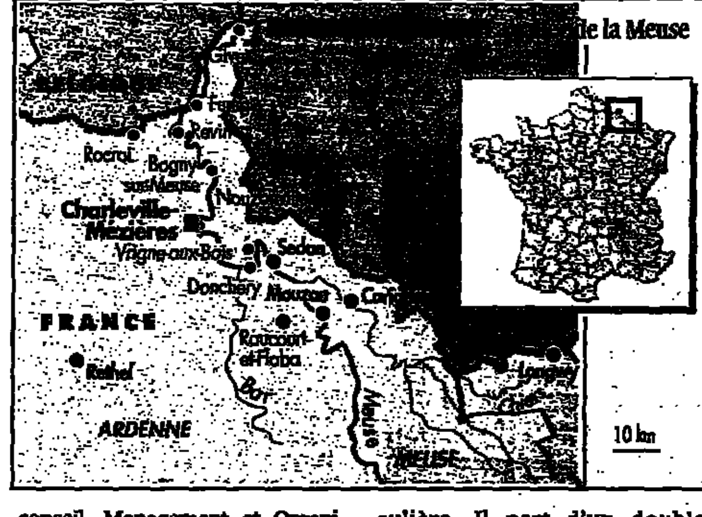
Si ce constat avait porté sur les seules Ardennes, il aurait été encore plus sombre. Et davantage encore s'il s'était polarisé sur cette zone extrême du département, en forme de langue, qui s'enfonce en territoire belge de part et d'autre de la Meuse : le pays de la Pointe, avec les petites villes de Givet, Fumay, Revin. Depuis le milieu des années 70, cette « Pointe », riche en fonderies et en sidérurgie, a vu se fermer un bon nombre de ses usines et est en perpétuelle reconversion. En remontant la vallée de la Meuse vers le sud-est, du côté de Sedan, on trouve une situation un peu moins grave mais analogue. Ce pays à la beauté sauvage, hanté de légendes, mais excentré, va-t-il redevenir le royaume de la forêt d'Ardenne ? Ce même 24 mai 1993, Jacques Jeanteur exprime un projet : *« Face à cette situation, les moyens en formation des demandeurs d'emplois sont éclatés en de trop nombreux dispositifs (...). Il en ressort un manque d'harmonisation, de suivi (...). Il faut donc encore (...) inventer un véritable partenariat entre tous les acteurs de l'entreprise, de la formation et de la politique. »* S'il lance cette idée, c'est certes parce que telle est la *« philosophie » du conseil régional ; mais* c'est aussi parce que diverses initiatives ont commencé à esquisser localement ce type de partenariat depuis plusieurs années, *notamment dans les Ardennes.*

REDYNAMISER

Là, dès 1982, sous l'impulsion du maire de Mouzon, Robert Legris, une Association de développement des cantons de Carignan, Mouzon et Raucourt (ADECMR) a vu le jour pour redynamiser ce qu'on appelle désormais les « trois cantons ». A la même époque, au pays de la Pointe, règne une vive agitation sociale pour deux raisons : un projet de nouvelle centrale nucléaire sur le site de Chooz et la fermeture de l'usine de la Chiers, une unité sidérurgique du groupe Usinor-Sacilor employant deux mille personnes.

Ces conflits sociaux et écologiques avaient un point commun : ils opposaient le « pays » à des puissances extérieures. Face à elles, responsables d'entreprises locales, syndicalistes, élus, associations se retrouvent plus d'une fois unis pour faire front. Et ce type de situation va se faire de plus en plus fréquent. La désindustrialisation et la désertification rurale posent en effet le même défi à toutes les couches de la population : va-t-on se résigner ou essayer de résister ? C'est ainsi qu'émerge peu à peu ce que certains appellent *« une culture de crise »* : des solidarités inattendues entre ceux qui choisissent la résistance. C'est ainsi également que naîtra, dans la pointe des Ardennes, l'ADEPP, Association de développement économique du pays de la Pointe.

L'un des points marquants de cette évolution est l'émergence de personnalités issues du monde syndical parmi ses éléments moteurs. Ainsi, c'est un ancien ajusteur et responsable CGT de la SNCF, Jean-Louis Tardieu, aujourd'hui à la tête d'un cabinet conseil, *Management et Organisation* (M&O), qui a mis au point la méthode de travail que le conseil régional va promouvoir en matière de choix de formation. Autre exemple : c'est un responsable syndical CFDT, Joël Dujeux, qui est devenu le pivot au quotidien de l'action menée dans le pays de la Pointe.



Culture de crise

Pour Joël Dujeux, ancien responsable syndical CFDT devenu l'an dernier le chargé de mission de l'Association de développement économique du pays de la Pointe (ADEPP), au nord des Ardennes, le grand tournant culturel a eu lieu durant la première moitié des années 80. Salarié de Tréfimétaux à Givet, il voit alors son usine sauvée in extremis de la fermeture par la nationalisation de Péchiney dont elle dépend. Mais il comprend peu à peu que l'avenir de l'établissement, quoi qu'on fasse, est fragile et limité, et que le syndicat doit désormais penser en termes plus larges de développement local.

L'ADEPP naîtra progressivement des échanges que les syndicalistes ont, à partir de 1986, avec les élus puis avec les chefs d'entreprise. Elle rassemble en quatre collèges des représentants des collectivités locales, des syndicats, des employeurs, du monde associatif et éducatif : partenaires malgré leurs divisions pour que survive cette vieille vallée industrielle.

> Dans cette région, les demandes d'emplois se sont accrues de 7,8 % en un an, les offres durables à temps plein ont baissé de 45 % entre 1992 et 1993, le chômage partiel a augmenté de 155 % sur la même période

Le conseil régional ne veut intervenir localement que là où des acteurs suffisamment nombreux et divers ont déjà pris l'initiative. Il tente donc l'expérience dans trois bassins d'emploi : les « trois cantons », Sedan (où des partenariats se développent également) et pays de la Pointe. Son objectif est de s'assurer que les formations qu'il paiera seront bien adaptées au travail localement disponible ; et c'est pour cette raison qu'il finance également l'intervention du cabinet M&O. Jean-Louis Tardieu s'inspire de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), une méthode employée jusque-là uniquement au sein de telle ou telle entreprise particulière. Il part d'un double constat : d'une part, le bassin d'emploi est le niveau qui convient le mieux pour traiter les problèmes liés au travail et à l'intégration sociale. D'autre part, dans une vallée de la Meuse restée fortement industrielle, on connaît très mal les tâches accomplies par le personnel de production, donc les métiers.

Un état des lieux des emplois et des qualifications est dressé à travers la visite d'un nombre important d'entreprises dans chaque bassin. Sont ainsi repérées les compétences qui manquent dans l'immédiat et à terme, les passerelles possibles d'un type d'emploi à un autre, les regroupements d'entreprises qui permettraient de mettre sur pied *des formations communes.* Un système informatique permet de tenir à jour – au sein de chaque entreprise comme au niveau de l'ensemble du bassin – l'évolution des données.

On obtient ainsi un tableau de bord qui permet de définir les formations à organiser. A Sedan, où les données ont été collectées dès la fin de 1994, une première vague de stages a permis de répondre aux besoins les plus urgents, avec une embauche de 60 à 70 % des chômeurs formés. Dans les « trois cantons », le taux de placement des stagiaires est monté à 80 %. Actuellement, une deuxième vague de formation est en cours ; les résultats devraient être bons puisque certains des participants ont déjà trouvé un travail. *Au pays de la Pointe,* l'ADEPP, sans même attendre la fin de l'étude de Jean-Louis Tardieu, a pu organiser plusieurs formations. Et, pour la première fois, celles-ci ont pu être effectuées localement : en effet, l'association a obtenu qu'EDF lui laisse ses propres locaux de formation qu'elle s'apprêtait à démonter, la construction de la seconde centrale de Chooz étant terminée.

Marie-Claude Betbeder

Littéraires en apprentissage

Proposée par l'université de Marne-la-Vallée, cette initiative intéresse des entreprises

IL manque encore le feu vert du ministère de l'éducation nationale et celui du conseil régional, qui devrait participer au financement de l'opération. Il manque aussi une dérogation du ministère du travail, car, comme le souligne Jean-Yves Guérin, responsable du département de lettres modernes de l'université de Marne-la-Vallée (université de Marne-la-Vallée, département de lettres modernes, 2, allée Jean-Renoir, 93166 Noisy-le-Grand Cedex. Tél. (1) 43-05-53-94.), *« à l'heure actuelle, aucun texte ne prévoit que l'apprentissage puisse s'appliquer aux lettres modernes ».* Pour le reste, tout est ficelé, et, passées ces formalités administratives, l'université devrait proposer dès la rentrée prochaine une maîtrise de lettres modernes par apprentissage... Une première.

Comme l'explique Daniel Laurent, président de l'université, à l'origine de cette initiative singulière, *« les étudiants en lettres possèdent souvent un bon niveau culturel, une aisance rédactionnelle. Ils ont aussi appris à réfléchir par eux-mêmes pour rédiger leur mémoire, ils sont habitués à faire des exposés... Mais il leur manque fréquemment une dimension professionnelle ».* D'où l'idée de combler le manque de professionnalisation du cursus par le biais de l'apprentissage.

PROFILS ALTERNATIFS

Alors que les écoles de commerce sont de plus en plus nombreuses à ouvrir leurs concours d'entrée aux étudiants de khâgne – les classes préparatoires littéraires –, la maîtrise de lettres par apprentissage devrait également profiter du regain d'intérêt des entreprises pour les profils littéraires. Et offrir une alternative aux étudiants en lettres qui ne souhaitent pas devenir enseignants.

Pour la première année, une quinzaine de places devraient être accessibles aux titulaires d'une licence ès lettres classiques, de lettres modernes, voire même de sciences du langage. Le rythme alternera deux semaines en entreprise et deux semaines à l'université. Au programme des cours : littérature française, bien sûr, mais aussi analyse du discours, argumentation, bureautique et technologie de la communication, connaissance de l'entreprise, ainsi que des journées d'échanges d'expériences.

Côté entreprises, les contrats d'apprentissage rémunérés devraient concerner des postes dans les services de communication, de vente, de ressources humaines... Un accord de principe a déjà été conclu avec plusieurs grandes entreprises. Axa, par exemple, devrait accueillir deux étudiants : *« L'association apprentissage et lettres nous a un peu surpris, mais c'est à mon avis une très bonne idée,* assure Dominique Schweitzer, directrice recrutement, mobilité, formation. *Je suis persuadée que les diplômés de lettres, avec leur bagage essentiellement théorique et leurs compétences de généralistes, peuvent porter un regard original et nouveau sur l'entreprise. »* Les apprentis pourraient y être employés pour l'élaboration de contrats d'assurance, pour la communication ou dans un service juridique. Chez Strafor Facom, entreprise de mécanique, le profil des apprentis en lettres intéresse surtout l'entreprise pour le secteur ventes : *« L'objectif, pour nous, sera de métisser les équipes, de s'enrichir des différences des uns et des autres »,* précise Henri Lachman, président de la société.

La sélection des étudiants est prévue pour le mois de septembre, et si, l'an prochain, les résultats se révèlent encourageants, l'expérience pourrait être étendue aux maîtrises d'histoire et de philosophie.

Nathalie Mlekuz

en bref

■ INSERTION DES HANDICAPÉS. L'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) ont décidé de réaliser ensemble un Centre national de ressources et de recherches sur la formation des handicapés. L'objectif est de rapprocher tous ceux qui œuvrent dans ce domaine, de favoriser la mise en synergie de leurs actions et de les aider à innover, à trouver les meilleures solutions en matière de formation, d'emploi et d'insertion. En projet : un inventaire des modules de formation existants, de nouvelles modalités de qualification, une mise en réseau des institutions compétentes, l'élaboration de normes de qualité et de critères d'évaluation des actions.

■ VALORISER LE TECHNIQUE. Tel est le but d'Intéqual (Intégrer les qualifications), un projet européen élaboré à l'intention des jeunes dans le cadre du programme Leonardo Da Vinci. Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) y participe au nom de la France, en même temps que des organismes de recherche britannique, autrichien, néerlandais, allemand, norvégien et suédois. L'objectif de l'Intéqual est de chercher comment inspirer aux jeunes la même estime, le même intérêt pour les formations techniques et professionnelles que pour les formations générales. (*Sources : Cereq,* Bref *n° 118*).

La VPC se met au multimédia

Suite de la page I

Les 3 Suisses participent aussi à une expérience menée par Multicâble, réseau privé de la Lyonnaise communication : actuellement des abonnés au câble habitant à Paris dans le 7e arrondissement, testent un « bouquet de services » – dont le fameux « Chouchou »... qui abrite également Infonie, service en ligne lancé en octobre 1995 par la société lyonnaise Infogrames (spécialiste des jeux vidéo). Outre leur simplicité d'accès, ces réseaux privés – il existe aussi Wanadoo (France Télécom) et America online – procurent un confort d'utilisation supérieur à Internet pour l'instant : *« Multicâble est un réseau à très haut débit. L'affichage d'images vidéo animées ne prend que quelques secondes quand il nécessite une dizaine de minutes sur Internet. Sur Infonie la restitution du son est de très bonne qualité »,* assure Yves Bayart.

D'autres vépécistes sont nés, issus d'une technologie spécifique qui soutient toute la stratégie d'entreprise. C'est le cas de Dégriftour, le spécialiste du voyage à prix cassés, présent dès son origine, en 1991, sur Minitel uniquement : pas de brochures, pas d'agences ni de revendeurs.

VOYAGES ÉLECTRONIQUES

« Quand j'ai vu les premiers Minitel, le concept de l'agence de voyage électronique s'est imposé », raconte Francis Reversé, créateur et actuel PDG de Dégriftour. Explication : le 36-15 Dégrif propose chaque jour entre 900 et 1 200 vols, des invendus soldés par les compagnies aériennes quelques jours avant le départ. La nécessité d'actualiser en permanence le stock des destinations disponibles implique donc une gestion sur base de données et exclut le catalogue papier qui, à peine sorti, serait déjà dépassé. Cette distribution présente l'avantage d'économiser les frais d'impression et les intermédiaires. La « seule agence 100 % électronique au monde », comme le revendique son PDG, a enregistré 120 000 clients en 1995, contre 3 000 l'année de lancement. On ne s'étonnera donc pas de sa présence sur Internet depuis février 1996, qui permet entre autres au client de visualiser en couleur le lieu de sa destination, voire sa chambre d'hôtel...

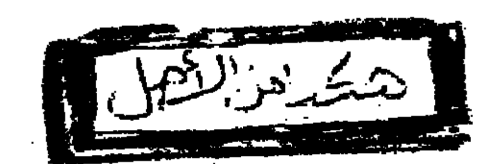
De petites entreprises de VPCD ne sont pas en reste, comme la société Bien Joué, à Paris, spécialisée dans la vente de jouets pour les 0-12 ans et créée par Jean-Luc Colonna d'Istria en septembre 1993. En deux ans cette petite entreprise qui ne compte que sept collaborateurs – contre près de 6 000 pour La Redoute – a multiplié son chiffre d'affaires par cinq (26,5 millions de francs en 1995).

> « La brochure électronique efface la contrainte économique du catalogue papier »

« Un commerçant doit utiliser tous les médias existants », explique le créateur de Bien Joué pour justifier l'ouverture d'un site sur Infonie au mois de mars prochain. *« La brochure électronique efface la contrainte économique du catalogue papier – coûts d'impression et d'envoi par la poste – qui conduit à limiter son contenu en texte et en images. »* Sur les réseaux électroniques, ce passionné de jeux pour enfants *« conçus par des créateurs et non pas issus des grandes marques »,* comme il aime à le préciser, peut s'en donner à cœur joie et raconter par le menu, si cela lui chante, l'histoire du cheval à bascule ! Mais il reconnaît que la technique de vente sur catalogue électronique est encore balbutiante.

D'abord la manière de classer les produits – qui obéit à des règles marketing pour un catalogue papier – ne connaît pas de loi sur Internet : *« On met les produits les uns derrière les autres. »* Le client potentiel risque donc de zapper sans prendre le temps de regarder... et de consommer. Surtout il perd le contact physique avec le catalogue et le plaisir de le feuilleter. *Là, c'est toute la séduction du consommateur qui est à revoir.* Comme le résume Jean-Luc Colonna d'Istria, *« Internet, c'est encore le souk sans le plaisir du souk ».*

Clarisse Fabre

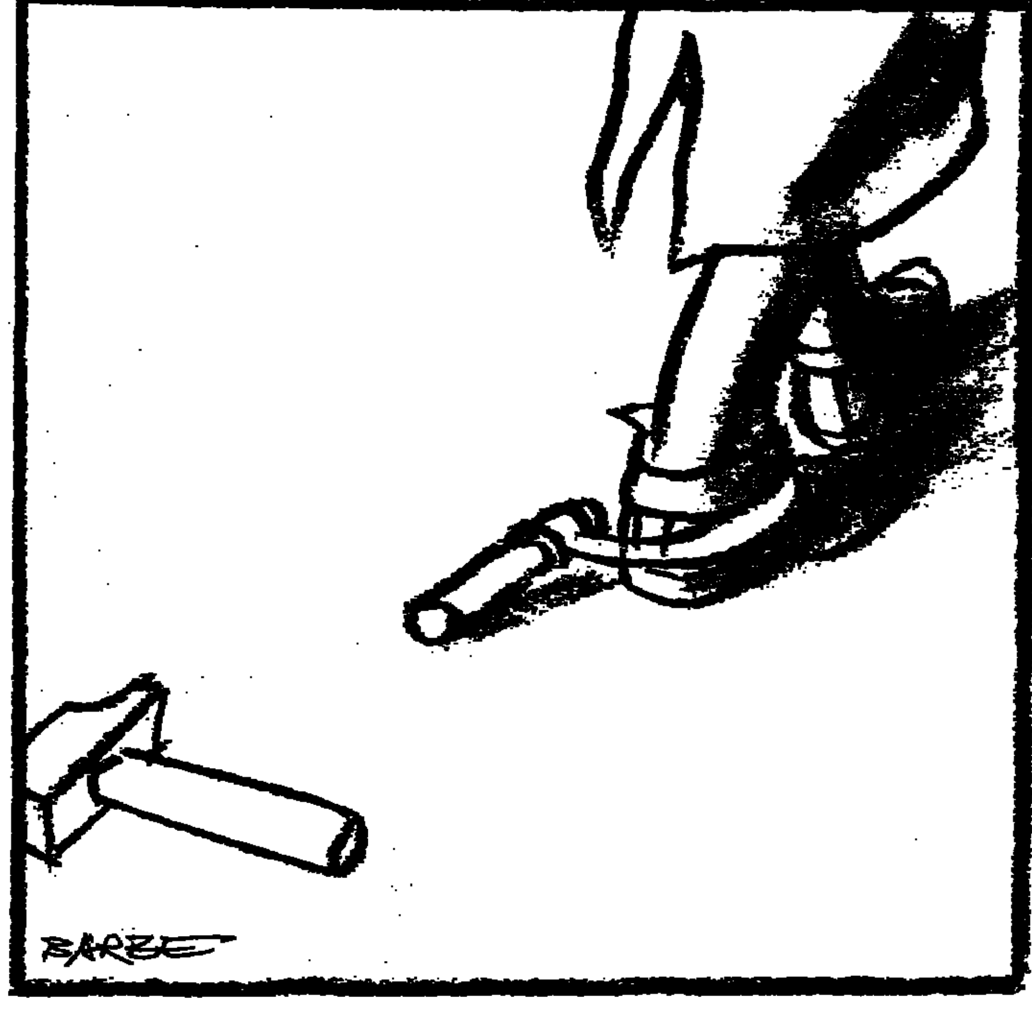


léraires

apprentissage

Alain Obadia, ancien secrétaire de la CGT

Un syndicaliste au modernisme dérangeant



BARBE

DE deux choses l'une, explique-t-il : *« Soit je me cantonnais dans un débat politique stérile, soit je me taisais. »* En choisissant, voici deux ans, de quitter le bureau confédéral de la CGT, syndicat auquel il a consacré un quart de siècle, Alain Obadia a peut-être renoncé à être leader syndical, mais il entend bien ne pas s'effacer. Pour continuer à faire avancer le débat, il a trouvé deux terrains privilégiés : la mission « prospective et recherche » ainsi qu'AGIR, mouvement de reconstruction de la gauche, lancé par Martine Aubry en avril 1995.

« J'ai toujours voulu être utile », dit-il. Déjà, lycéen, il veut entrer dans la fonction publique, devenir un *« serviteur de l'Etat »*, ce qui le conduit à s'inscrire à Sciences-Po. Les événements de mai 68 le détourneront de l'ENA, son ambition initiale. L'école de l'élite française devient à ses yeux le *« comble de l'intégration dans la bourgeoisie »*. En 1970, il adhère au Parti communiste après un passage au PSU et, comme il le décrit lui-même, traverse *« tout l'arc-en-ciel des tendances politiques : rocardien, trotskiste, maoïste... »* Une fois diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il se met en quête d'un emploi, qu'il trouve... à la RATP. Embauché le 1er avril 1971, il se syndique deux jours après à la section cadres CGT. Deux ans plus tard, celle-ci lui propose la présidence de la commission économique du comité d'entreprise. Appelé à prendre part à des réunions de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict-CGT), il commence à mettre un pied au sein de l'appareil national. En février 1974, il est élu à la direction nationale des jeunes de l'Ugict. Et, l'année suivante, il est pressenti pour devenir le secrétaire particulier de Georges Séguy, alors secrétaire général de la CGT. Il n'a que vingt-cinq ans.

En juillet 1975, il entre ainsi dans le « saint des saints ». C'est alors l'apogée de la période unitaire au sein du mouvement syndical, puis la rupture de l'Union de la gauche, deux ans plus tard. Alain Obadia se souvient avec enthousiasme de la préparation du 40e congrès en 1978 : *« On suivait une ligne d'ouverture. Pour Georges Séguy, si les partis de gauche n'avaient pu trouver d'accord, le mouvement syndical ne devait pas pour autant reproduire leurs blocages. »* Déjà sa vision du syndicalisme est forgée. Il n'y a pas pour lui d'un côté les réformistes, de l'autre les protestataires. Toutes les confédérations doivent tenter de proposer et de construire ensemble. Aujourd'hui, il en est plus que jamais convaincu : *« Entrer dans un mouvement de convergence durable – et non pas seulement conjoncturel – est la seule voie qui peut permettre au syndicalisme français de se rénover »*, affirme-t-il, militant pour la création d'un *« forum syndical permanent où les confédérations puissent se concerter régulièrement »*. Une proposition déjà faite par Georges Séguy lors du congrès de 1978...

A l'époque, Alain Obadia connaît ses premières désillusions. Il vit en direct la bataille menée par l'appareil du Parti communiste pour « torpiller » cette idée. *« Je n'étais pas d'accord. Mais, militant discipliné, j'ai pensé que c'était moi qui me trompais. »* S'offre alors à lui une échappatoire : l'Ugict, où il entre en février 1979, pour y devenir l'adjoint du secrétaire général René Le Guen, avant de lui succéder, en 1982. Sa conviction d'une nécessaire évolution de la CGT est déjà acquise. Elle passe, selon lui, par la prise en compte de l'évolution du monde du travail et donc par un développement de la syndicalisation des cadres. Car cette population peut être le creuset d'une vision innovante, propre à faire évoluer la CGT.

Pendant douze ans, de 1979 à 1992, il va s'attacher à faire la démonstration que l'Ugict n'est pas condamnée à rester minoritaire chez les cadres en implantant, partout où c'est possible, des commissions départementales interprofessionnelles, et en créant des sections cadres dans toutes les fédérations. *« Alain a cherché à ce que l'Ugict ne soit pas seulement un cercle de réflexion intellectuelle au niveau national. Son souci était de sortir d'une démarche où le syndicat décide sans tenir compte de la base*, souligne Gérard Delahaye, actuel secrétaire à l'Ugict. *Il a toujours cherché à faire prévaloir les intérêts des salariés. »*

La fin du « tout protestataire » et la recherche de solutions alternatives, cette ligne de conduite qu'Alain Obadia cherche en effet à faire prévaloir, lui vaut rapidement d'être soupçonné de réformisme. Les idées avancées alors par l'Ugict (comme sa façon de combattre l'individualisation des salaires tout en militant pour une prise en compte négociée de l'efficacité de chacun) ne sont pas sans susciter de vifs débats au sein de la CGT. *« Nous n'avons pas cédé »*, se targue Alain Obadia, qui ressentira néanmoins comme de plus en plus pesante la mainmise du parti sur le syndicat.

L'indépendance syndicale est une autre de ses grandes batailles. Militant communiste, jamais celui-ci n'acceptera cependant que l'on prenne la CGT pour un bras séculier du parti. *« Il est essentiel que le syndicat garde sa fonction, qui est de refléter les revendications quotidiennes des salariés »*, affirme-t-il. Ce n'est toutefois qu'en janvier 1994 qu'il prend la décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat au comité central du PCF. Après douze ans d'expérience – il est devenu membre du bureau confédéral de la CGT en 1982, année de son accession au comité central du PCF... – il prend acte du caractère préjudiciable du cumul des mandats politiques et syndicaux.

Ce geste, qui sonne comme une forme d'autocritique, est une façon d'interpeller ouvertement ses camarades. Alain Obadia veut alors accélérer l'évolution de son syndicat où, depuis le 44e congrès de janvier 1992, il a en charge la communication. Ce poste se révèle cependant à haut risque. Alain Obadia a le sentiment grandissant de n'être plus sur la même longueur d'onde. Sa décision de se livrer à une opération vérité en avouant que la CGT compte 630 000 adhérents au lieu de 860 000 revendiqués officiellement lui attire de vives critiques. Jusque dans son propre camp, celui des « modernistes ». *« Lors de réunions*, se souvient-il, *les discussions me semblaient de plus en plus vides de sens et complètement étrangères au monde réel. Je finissais par me demander ce que je faisais là. »* Pour celui qui fait désormais figure de numéro deux officieux de la CGT, cette prise de conscience marque un tournant : il ne croit plus au changement de l'intérieur. Point décisif qui le conduit, en octobre 1994, à quitter le bureau confédéral... après mûre réflexion.

L'analyse qu'il fait du syndicat se double d'un constat personnel : l'éventualité de succéder à Louis Viannet lors du congrès est désormais pour lui hors de portée. A Montreuil, si ses plus proches alliés respectent sa décision, ils le désavouent sur sa tactique : *« Alain a trop joué sur l'extérieur. Nos camarades n'aiment pas cela. A la CGT, on lave notre linge sale en famille »*, relèvent-t-ils. Mais, au fond, Alain Obadia pouvait-il adhérer à la culture CGT ? *« Homme très occupé, il agaçait beaucoup*, raconte un militant. *Il déjeunait très souvent avec des patrons, des DRH, plus qu'avec des militants syndicaux. »* Un de ses amis cégétistes met en avant son *« souci d'innovation et d'invention »*, tout en reconnaissant que de tels traits de caractère peuvent avoir un côté iconoclaste au sein de la CGT. Alain Obadia tient à garder sa carte syndicale. *« J'aime la CGT »*, affirme-t-il, restant en accord avec les idéaux qu'il a toujours défendus. Il a simplement renoncé à être *« un vieil apparatchik inutile dans le débat public »*.

Laetitia Van Eeckhout

compétences

Les généalogistes successoraux traquent les héritiers

Droit, sociologie, histoire, les profils sont éclectiques dans une profession non réglementée

SUR les 500 000 personnes qui décèdent chaque année en France, 8 000 environ meurent sans laisser d'héritier connu. Pour mener à bien les recherches, les notaires font appel à des généalogistes (du grec *genos*, origine, et *logos*, science) dits successoraux, par opposition aux généalogistes familiaux. Conformément à la charte adoptée en novembre 1994 par la Chambre des généalogistes de France (qui regroupe 24 cabinets successoraux), *« les généalogistes font profession de rechercher à leurs frais, risques et périls les héritiers appelés à recueillir des successions demeurées vacantes ou dont la dévolution est incomplète »*.

PÈRE NOËL

Traquer l'héritier égaré dans la nature n'a rien d'une sinécure : l'éclatement de la cellule familiale, la banalisation du concubinage, la croissance du nombre des naissances hors mariage compliquent singulièrement la tâche des professionnels. Une fois les héritiers retrouvés, un arbre généalogique certifié de la famille du défunt est délivré au notaire. Lourde responsabilité, en vérité, car dans le cas où, après le règlement de la succession, se manifesterait un héritier prioritaire non identifié, le généalogiste est juridiquement responsable et doit dédommager la personne lésée.

Lorsqu'il annonce sa qualité d'héritier à l'intéressé, débusqué après souvent plusieurs mois de recherche, le généalogiste fait quelquefois figure de Père Noël, même si le « contrat de révélation de succession » se monnaye en espèces sonnantes et trébuchantes. La rémunération du généalogiste oscille entre 15 % et 40 % du montant net de la succession (après paiement des droits à l'Etat et règlement des créances), la moyenne des successions tournant autour de 300 000 francs. *« Il n'y a pas de règle statutaire en matière de rétribution. Tout dépend de la difficulté de la recherche et du degré de parenté »*, prévient Jean-Claude Roehrig, président du cabinet Coutot-Roehrig, le plus important de France, avec 183 salariés et 17 succursales en province. Le rôle du généalogiste ne s'arrête pas à l'identification de l'héritier : bien souvent, le premier est mandaté par le second pour le représenter dans toutes les formalités nécessaires à la dévolution de la succession, notamment auprès du notaire. Inévitablement, le généalogiste successoral est amené à pénétrer au coeur des secrets de famille. Aussi éphémères soient-ils, des liens très particuliers peuvent se tisser entre généalogiste et héritier. Ainsi Benoît Perotin, président de la Chambre des généalogistes de France, se souvient-il de cet homme à qui il annonça la mort de son père, dont il avait complètement perdu la trace : *« Il a éclaté de rire en me disant que, à ses yeux, son père, c'était celui qui l'avait élevé, l'homme avec qui vivait sa mère. Finalement, il m'a demandé d'aller déposer des fleurs sur sa tombe. Il m'a aussi interrogé pour savoir s'il avait des frères et sœurs, ce qui lui a permis de reprendre contact avec sa demi-sœur. »*

Patience, perspicacité et rigueur sont des qualités indispensables pour mener à bien toute investigation, *a fortiori* une recherche successorale, qui commence généralement par la consultation minutieuse des registres d'état civil des mairies, des archives de l'administration fiscale, des listes électorales... Une solide culture juridique, en droit des successions notamment, constitue en outre un atout non négligeable pour qui veut se lancer dans le métier, même si moult praticiens assurent qu'il s'apprend toujours sur le tas. *« Nombre de professionnels ayant fait leurs preuves n'ont pas le bac »*, souligne par exemple Benoît Perotin. En fait, les généalogistes affichent des profils de plus en plus éclectiques : juristes, diplômés d'école de commerce, historiens, sociologues... *« J'ai moi-même une formation d'avocat. De toute façon, il faut passer par l'Université »*, confie Jean-Claude Roehrig.

> Patience, perspicacité et rigueur sont des qualités indispensables pour mener à bien toute investigation

Là où le bât blesse, c'est que, la profession n'étant pas réglementée, aucune formation spécifique n'existe et aucun diplôme n'est exigé. *« Aujourd'hui, n'importe qui peut visser une plaque de généalogiste sur sa porte, alors que même pour être gardien d'immeuble il faut un certificat d'aptitude. Résultat : le nombre de cabinets croît comme champignons après la pluie »*, ironise Jean-Claude Roehrig.

Quant aux salaires, ils ne sont pas mirobolants : *« Chez moi, on démarre au SMIC »*, annonce le patron d'un grand cabinet de province, tout en précisant que, après dix ans de carrière, un bon généalogiste pourra prétendre à un salaire mensuel de 10 000 ou 12 000 francs – *« 15 000 à 20 000 francs à Paris »*, nuance un confrère. Dernière ombre au tableau : les professionnels assurent à l'unisson que les débouchés sont plus que limités. *« C'est un secteur très étroit »*, constate Benoît Perotin, qui estime que le nombre de généalogistes successoraux en France ne dépasse pas 250.

Philippe Baverel

Secrets de famille

Parents pauvres des généalogistes successoraux, les généalogistes familiaux, dont la profession n'est pas davantage réglementée, sont sollicités par les particuliers désireux de connaître leur arbre généalogique. *« Selon le nombre d'ancêtres recherchés, les tarifs varient entre 10 000 et 50 000 francs »*, indique Yves du Passage, président de la Chambre syndicale des généalogistes et héraldistes de France, qui estime que *« le chiffre d'affaires annuel moyen d'un généalogiste familial tourne autour de 200 000 francs, alors qu'il n'est pas rare pour un cabinet successoral d'atteindre 10 ou 20 millions de francs »*.

Les professionnels n'hésitent pas à accuser les bénévoles de concurrence déloyale, telle cette généalogiste qui exerce dans le sud de la France depuis treize ans : *« Nous sommes en voie de disparition à cause des retraités qui dépouillent bénévolement les registres paroissiaux. »*

Les pays de l'Est ne forment pas un nombre suffisant de managers

Selon une étude anglo-saxonne, rares sont les cadres à avoir intégré les mécanismes de l'économie de marché et les techniques de gestion à l'occidentale

SEPT ans après la chute du mur de Berlin, les cadres des pays d'Europe centrale et de l'Est sont loin d'avoir acquis les techniques de gestion liées à une économie de marché. Malgré les programmes d'échanges et de formations qui existent déjà, dont beaucoup ont été lancés à l'initiative de l'Union européenne, le déficit est patent. C'est ce que confirme une étude que viennent de réaliser conjointement le cabinet Korn/Ferry International et la London Business School (*Human Resource Trends in Central and Eastern Europe*) auprès de présidents et de directeurs généraux de cent cinquante-sept sociétés (filiales de multinationales, joint-ventures, sociétés privatisées, compagnies publiques, etc.) dans six pays : la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Russie et la Slovaquie.

En préambule, l'enquête rappelle l'ampleur de la tâche pour que *« l'Est passe à l'Ouest »* : *« Les responsables* [de l'économie socialiste] *avaient appris à atteindre des objectifs planifiés sur lesquels leur bonus était calculé. Ils l'ont fait de deux manières : en se fixant des résultats faciles à obtenir et en accumulant les ressources matérielles et humaines de manière à être sûrs, quoi qu'il en soit, de tenir les délais du plan. »*

Les entreprises ne se préoccupaient ni de vendre leur production ni de financer les investissements nécessaires. Talentueux, il fallait surtout l'être pour établir de bons contacts avec la bureaucratie centralisatrice. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les expatriés occupent aujourd'hui, dans 65 % des entreprises sondées, les postes de présidence et de direction générale. Ils restent une ressource majeure aujourd'hui qu'il faut payer à prix d'or afin de compenser les contraintes d'une vie quotidienne difficile.

Si les lois du marché n'ont pas encore pénétré tous les esprits, la minorité des cadres locaux qui ont réussi à suivre une formation de manager assez performante pour être opérationnelle en ont, en revanche, parfaitement intégré les mécanismes. L'étude constate que ceux-ci se sont *« parfaitement occidentalisés »*. Dans leurs habitudes de travail, par exemple : cinquante heures hebdomadaires en moyenne, les dossiers emportés au domicile, un absentéisme faible et des déplacements importants à l'étranger.

Le point le plus révélateur concerne les rémunérations. Puisque les managers locaux sont une denrée rare, on se les arrache à coups de surenchère salariale, jusqu'à 250 000 dollars (1,25 million de francs environ) par an. *« Entre 1993 et 1995, les entreprises privées (quels que soient les pays concernés) ont pratiquement doublé les salaires,* note l'étude, *tandis que les compagnies publiques les ont augmentés de 25 %. »*

COMPÉTITION

De plus, une majorité de sociétés réévaluent les rémunérations deux fois par an, voire plus souvent. Cette compétition entraîne bien évidemment des rotations de personnel considérables : les managers locaux passent sans difficulté d'une entreprise à une autre. La rotation de personnel moyenne est de 27 %, confirme l'enquête. Mais avec des scores bien plus élevés pour la Pologne (42 %) ou la Russie (46,7 %).

A la question : *« Pourquoi les cadres locaux changent-ils d'entreprise ? »*, les réponses obtenues sont claires : *« L'appât du gain immédiat est si fort qu'ils ne réfléchissent pas en terme de carrière »* (un dirigeant russe), *« C'est dommage, mais c'est pour un salaire plus élevé et une voiture de fonction »* (un patron polonais), *« Toujours pour une combinaison de raisons liées au salaire, au boulot, à la formation et au statut »* (un responsable tchèque). L'ensemble de ces comportements concourt à ralentir le développement économique des pays concernés. Les changements fréquents au niveau de la hiérarchie ont des conséquences néfastes sur les stratégies des sociétés qui se retrouvent dans l'impossibilité de réfléchir à moyen terme.

« Est-ce une période de transition ? », s'interrogent les auteurs de l'étude. La réponse est prudente. Compte tenu du coût élevé que représentent les expatriés, il est évident que les entreprises locales et les filiales des multinationales ont tout intérêt à préparer la relève. D'où, par conséquent, l'importance accordée aujourd'hui à la formation. La théorie reste toujours enseignée mais la préférence va au concret, la formation sur le tas en entreprise. On comprend l'enjeu sur le long terme : réussir à ce que ces pays prennent en main leur destinée économique. Autre enjeu qui se décline davantage sur le court terme et que l'enquête ne manque pas de signaler : l'apparition de deux catégories de salariés. Ceux qui ont déjà les compétences managériales et qui vivent bien. Ceux qui ne les ont pas encore et qui, par conséquent, sont au chômage ou survivent avec des salaires de misère. Sans oublier le développement de comportements mafieux.

Marie-Béatrice Baudet

la chronique

par Marie-Béatrice Baudet

Le filon de la pensée magique

UN consultant qui promet de réussir, en sept jours, l'audit d'un groupe de 20 000 personnes – rapport écrit à l'appui –, qu'est-ce que ça fait ? Rire, en principe. Pourtant, cela fait bel et bien une mission. Il faut dire que la méthode est, paraît-il, rodée « mathématiquement ». Tout est prévu, jusqu'à la composition de l'échantillon des salariés entendus, choisis selon les conseils de la direction – qui ne pourra que se féliciter de la cohérence du discours recueilli. Un égarement ? Une fatale collusion entre un magicien du management et un patron des ressources humaines désœuvré qui veut croire à une solution miracle ? Même si tel est le scénario, ne se répète-t-il pas un peu trop souvent ? Un mensuel américain, émanation de ce qui serait chez nous une grosse association de DRH, a, d'ores et déjà, enterré le *reengineering*, technique de management apparue il y a à peine un an et demi et qui promettait monts et merveilles. Il suffisait de remettre à plat les processus, les performances suivraient toutes seules : le rêve devenu réalité. D'ailleurs, les incrédules n'avaient qu'à parcourir les pages de la bible du moment pour ne plus douter. Les légendes étaient là, à leur portée. Comme celle de ce département assurance-crédit d'un grand groupe informatique qui, grâce au *reengineering*, avait réussi à diviser par quarante ses délais clientèle tout en multipliant par cent son volume de transactions, le tout à effectif réduit.

Si c'est exact, cela veut dire qu'un enfant de chœur aurait été un meilleur manager que le directeur en place et, si ce n'est qu'une histoire à dormir debout, on est en droit de se demander comment elle a permis aux cabinets-conseils spécialistes du *reengineering* de devenir une industrie lucrative et de se préparer de très beaux hivers au soleil compte tenu du nombre de contrats signés, même si, désormais, le filon semble épuisé. Signés, mais avec qui ? Avec des entreprises dont les directions, à force de ne plus savoir que faire, veulent croire à une espèce de pensée magique. La toute-puissance ne serait pas morte puisqu'on peut se la faire présenter sur un plateau. Le responsable d'un organisme professionnel, chargé de faire la police dans le monde sinueux de la formation, excuse volontiers une telle naïveté : *« Nos dirigeants sont désemparés. Il faut bien qu'ils se rattachent à quelque chose… »* Ce qui expliquerait pourquoi, notamment, les plaquettes luxueuses qui vantent tantôt les mérites du cerveau gauche et du cerveau droit ou proposent des stages de créativité – tous en salopette dans un hangar le pinceau à la main devant une magnifique toile blanche – pour développer le potentiel humain ne remplissent pas les poubelles. C'est qu'elles n'y vont pas toutes.

professions

Les métiers de l'humanitaire se diversifient

Les ONG privilégient l'expérience professionnelle et élargissent l'éventail de leurs spécialités

POUR travailler dans l'humanitaire, il ne suffit pas de faire preuve de bonne volonté. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui opèrent dans l'urgence (conflits, catastrophes naturelles) ou dans le développement, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, recherchent avant tout des jeunes qui ont de réelles compétences. *« L'expérience professionnelle compte beaucoup plus que le diplôme lui-même dans la sélection des candidats au départ »*, affirme Alain Béraud qui, il y a quelques années, a quitté son poste d'auditeur financier chez Cooper and Lybrand pour partir en tant qu'administrateur en Somalie pour le compte de l'Action contre la faim (AICF). Sa mission : assurer le suivi budgétaire des programmes mis en place dans ce pays et prendre en charge la gestion du personnel local.

Après cette expérience, il est rappelé au siège pour occuper le poste de responsable du service gestion des missions, avec un statut de salarié. Alain Béraud coordonne à ce titre le travail des vingt-quatre administrateurs sur le terrain. Au mois de juillet, nouveau changement en vue. Ce jeune homme de trente ans devrait occuper le poste de directeur financier. Bel exemple de déroulement de carrière dans l'humanitaire. Souvent – ce n'est pas vrai pour tous les postes – l'intégration au sein d'une ONG se fait en deux temps. Les candidats sont d'abord envoyés sur le terrain pour une « mission » de quelques mois à un an, voire un peu plus, avec le statut de « volontaire ». A ce titre ils sont indemnisés et leurs frais de séjour sont pris en charge. Bon nombre réintègrent ensuite une entreprise classique. Pour les passionnés de l'action humanitaire, il est possible de postuler à un poste de salarié de l'organisation. Toutefois, si les occasions existent, elles ne sont pas très nombreuses, car les ONG n'emploient généralement qu'un nombre limité de salariés. Et puis, petit détail, il vaut mieux être militant dans l'âme pour poursuivre dans cette voie, car les salaires sont bien souvent inférieurs de 30 % à ceux du marché. A moins de viser à plus long terme des organisations internationales telles que le Service d'urgence de l'Union européenne, le Haut-Commmissariat aux réfugiés… ou des organismes dépendant de l'ONU, qui offrent des rémunérations plus intéressantes.

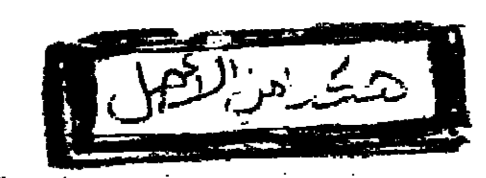
On sait que les ONG sont particulièrement friandes de médecins, infirmières et autres nutritionnistes. Mais la palette des métiers de l'humanitaire est beaucoup plus vaste que cela. En fonction de leurs spécificités et des programmes en cours, les ONG recherchent des spécialistes de l'eau capables de mener un programme d'assainissement, de construire ou réhabiliter un puits, des techniciens agricoles ou des ingénieurs agronomes susceptibles, selon les cas, de relancer des potagers ou de monter un élevage. Elles peuvent avoir besoin également de chefs de construction, de maçons, voire même d'architectes…. A côté de ces métiers bien définis, il existe une panoplie de postes qui concernent l'organisation et la gestion des missions : les coordinateurs de missions, les administrateurs et les logisticiens.

VOCATION

Les voies d'accès aux métiers de l'humanitaire sont multiples. Certains y arrivent un peu par hasard au gré des rencontres. D'autres affichent une vocation précoce. Jeune bachelier, Jérôme Ameurlain contacte des ONG, son manque d'expérience joue contre lui. Déçu, il enchaîne les emplois par intérim : monteur en gaines de chauffage, maçon, vendeur… Mais son rêve le poursuit. Il intègre Bioforce Développement Rhône-Alpes à Vénissieux, un centre de formation qui le prépare au diplôme de logisticien de la solidarité internationale (homologué bac + 2). Pendant quatre ans, il enchaîne les missions : six mois au Liberia comme logisticien pour le compte d'Aide médicale internationale (AMI), quatre mois au Sud-Soudan pour le Programme alimentaire mondial (PAM), et diverses missions pour l'AICF. Son rôle en tant que logisticien de terrain : organiser la structure de vie des équipes, assurer l'approvisionnement du camp, le transport, la gestion des stocks, gérer le parc automobile, assurer les communications avec la base arrière, « la capitale », où se trouvent le coordinateur de mission, l'administrateur et le logisticien administrateur. Depuis deux ans, il est responsable de la logistique de l'AICF à Paris. Il s'occupe du recrutement et du suivi des soixante-dix logisticiens, se rend régulièrement sur le terrain pour évaluer les problèmes, débloquer une situation.

Stephan Oberreit, chargé du développement de la Fondation MSF, la structure de réflexion sur l'humanitaire de Médecins sans frontières, se souvient avec émotion des dix-huit mois passés à Nairobi (Kenya) en tant qu'administrateur dans le cadre du programme Sud-Soudan, mais surtout, des six mois passés en ex-Yougoslavie comme chef de mission. Une période courte mais très dense. *« Dans les missions d'urgence, il y a énormément de travail, de pression, de stress, mais c'est extrêmement intéressant. Chaque volontaire a ses motivations personnelles pour partir en mission, mais il existe un plus petit commun dénominateur extrêmement fort qui nous permet de travailler en synergie. »* Une expérience marquante, même s'il ne s'agit bien souvent que d'une parenthèse dans la vie professionnelle.

Catherine Leroy



CARRIÈRES INTERNATIONALES

SCIENCES ET SANTÉ

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Consultants

Reconnu comme l'un des leaders mondiaux dans les métiers "Conseil" et "Système d'Information", CSC (34 000 personnes, 575 bureaux) développe aujourd'hui rapidement ses activités en Europe où le CA a triplé en deux ans.

Pour accompagner cette forte croissance, nous recherchons des hommes et des femmes à fort potentiel, motivés par le métier du Conseil dans un contexte international.

Diplômés d'une grande école : X, Mines, Centrale, Supelec, Ponts, A & M, HEC, ESSEC...

Vous bénéficiez d'une première expérience en Entreprise ou dans le Conseil (2-3 ans).

- Vous contribuerez à la compétitivité et au développement de nos Clients, en contact direct avec les Dirigeants d'Entreprise.
- Vous développerez vos compétences dans les domaines de la Stratégie, du Business Reengineering (CSC en est à l'origine), de l'Organisation Industrielle et Logistique, et des Systèmes d'Information.
- Vous valoriserez vos qualités de synthèse, de créativité et de leadership au sein d'équipes pluri-disciplinaires.

Notre fort développement ouvre des opportunités rapides aux candidats motivés par la Direction et l'Encadrement d'équipes.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue européenne.

Merci d'envoyer votre candidature sous la référence LM603 à la Direction des Ressources Humaines - CSC Ouroumoff Consultants, 63 ter avenue Edouard-Vaillant - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex.

CSC Ouroumoff Consultants
Une Division de CSC France



Hydro Agri France, second fabricant français d'engrais chimiques, 1200 *personnes, filiale du* leader européen NORSK HYDRO recherche pour sa Division produits chimiques à usage industriel un :

[Ingé]nieur Commercial

Export

A *30 ans, diplômé d'une école d'ingénieur chimiste* complétée par une formation commerciale (IAE, ISA...), vous *êtes débutant ou* vous avez une expérience de 2 ou 3 ans dans la vente de produits chimiques à l'industrie.

Intégré à une équipe de 12 personnes placées sous l'autorité du Responsable Marketing/Vente, vous développez nos parts de marché en détectant de nouvelles opportunités de développement auprès des grands donneurs d'ordre de l'Industrie en Europe et dans le monde.

Autonome et mobile, vous êtes ouvert à de fréquents et lointains déplacements. Ces derniers vous amènent par conséquent à pratiquer un anglais courant. Des connaissances en espagnol seraient un plus.

Ce poste, basé à Nanterre, présentant de réelles perspectives d'évolution vers une fonction d'encadrement au sein de notre Division ou dans notre groupe, nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel technique, commercial et humain.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) sous référence ICH à Hydro Agri France - DRHC - 106, rue des Trois Fontanot - 92751 Nanterre Cedex.

TRAITER L'EAU, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Filiale du groupe Lyonnaise des Eaux et premier groupe mondial de traitement d'eau (4000 personnes, 4,9 milliards de francs de CA et 154,5 millions de francs de bénéfice net en 1995), *nous répondons* à un besoin vital de l'homme en réservant à l'eau, partout dans le monde, les meilleurs traitements.

Nos directions régionales recherchent leur

Responsable Commercial H/F Industrie

Vous possédez un fort potentiel [illegible] (process et résiduaires).

Votre parfaite connaissance du monde [illegible] locuteurs du secteur et les différents services de notre [illegible] permettront de développer notre marché industriel [illegible] Degrémont.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience professionnelle réussie [illegible] dans des fonctions commerciales similaires. Votre fort potentiel, vos qualités d'écoute, votre aisance relationnelle et vos compétences techniques vous permettront de réussir rapidement dans ce poste. Réf : [illegible]

Ingénieur Commercial H/F

Ouest de la France

Au sein de notre équipe, vous avez la responsabilité commerciale sur plusieurs secteurs de la région grand-ouest. **En relation permanente avec les collectivités locales et les administrations,** *vous développez les contacts commerciaux, proposez notre savoir-faire et détectez les* projets en amont. Vous assurez le suivi auprès des élus et négociez les contrats. Par ailleurs, vous êtes *l'interlocuteur auprès des différents services du siège.*

Ingénieur de formation, vous avez acquis lors d'une première expérience la pratique des négociations avec les collectivités locales et êtes familiarisé aux relations avec les élus. Votre goût pour les contacts et vos capacités relationnelles vous permettront d'entretenir des contacts de haut niveau ; de plus, votre disponibilité et votre dynamisme seront déterminants pour réussir. Réf : YG/F5.

Pour ces deux postes, la connaissance et une expérience dans les métiers du traitement de l'eau seraient vivement souhaitées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V.) à DEGREMONT - Direction des Relations Humaines 183, avenue du 18 juin 1940 - 92508 Rueil-Malmaison cedex en précisant la réf. du poste choisi.

Degrémont

Sony... et votre engagement prend du sens

Ingénieur commercial

Sony France (3 000 personnes, 8,7 mds de CA) produit et commercialise des équipements électroniques à l'usage du grand public et des professionnels.

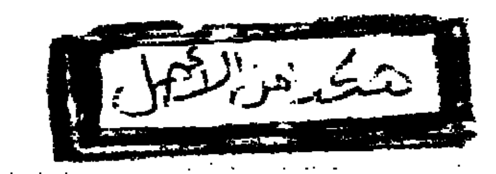
Au sein de la Division Composants et Périphériques, vous serez chargé de *promouvoir* les ventes des produits périphériques informatiques de Sony (moniteurs, CD-Rom, enceintes, modems, projecteurs, scanners...) auprès des distributeurs, intégrateurs, grands comptes utilisateurs finaux, clients OEM et GMS. Vous prospecterez de nouvelles cibles (grands comptes et administrations) et renforcerez la présence de Sony sur plusieurs marchés verticaux. Vous assurerez également l'animation du réseau, le suivi des clients existants et la formation de leurs vendeurs, analyserez le marché et participerez à l'élaboration du reporting et des prévisions de vente à moyen terme.

De formation ingénieur ou école supérieure de commerce, vous avez une *expérience de 2 à 3 ans dans la vente de périphériques informatiques* ou de micro-ordinateurs. Vous avez une bonne connaissance du réseau de distribution et des constructeurs informatiques, de la GMS et des produits micro informatiques multimédia. Autonome, dynamique, disponible, vous maîtrisez les techniques de négociation et de prospection, êtes opérationnel très rapidement et avez une excellente pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV *et prétentions*) à Eric Bastard, Sony France, 15 rue Floréal, 75831 Paris Cedex 17.

SONY

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32



INFORMATIQUE/RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATION



SECTEURS DE POINTE

2 Ingénieurs d'Affaires

Anglais + allemand
Anglais + italien

Equipementier automobile de renom, nous sommes un spécialiste mondialement reconnu et une référence pour les principaux constructeurs européens.

En véritable "Homme orchestre", l'ingénieur d'affaires assure la relation technico-commerciale avec le constructeur depuis l'identification d'un projet jusqu'à sa réalisation en série. Il définit le planning et les dates d'engagement, suit le développement du projet dans le respect du cahier des charges, propose les dates de mise en fabrication, gère les problèmes rencontrés en cours de fabrication, assure le suivi économique, établit le dossier prix et la proposition commerciale qu'il argumente et négocie. Il est en relation permanente avec les principaux services techniques de son client. Ce poste est basé dans la région d'Orléans.

A 26/28 ans, ingénieur en mécanique ESTACA, A&M, IDN... (un troisième cycle en gestion de type IAE, DESS, Mastère est un plus), vous parlez impérativement l'anglais et, selon les postes, vous êtes opérationnel en allemand ou italien. Vous avez acquis une première expérience dans le secteur automobile, idéalement à un poste de relations client/fournisseur ou, débutant, vous avez effectué de bons stages dans ce secteur. Rigoureux et organisé, opérationnel et proche du terrain, vous avez le goût des contacts *et du dialogue et une bonne aisance relationnelle. Vous souhaitez vous orienter vers une* activité de gestion et coordination et vous êtes intéressé par les relations commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous référence 154-15/LM (sur l'enveloppe) à notre Conseil ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.



Évidence

THOMSON BROADCAST SYSTEMS,
filiale de THOMSON multimedia, est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits destinés au marché de la vidéo professionnelle.

Dans le cadre du développement, en France et à l'international de nos différents produits en Système de Diffusion Numérique (SDN), nous recherchons un

Chargé d'affaires numériques H/F

En très étroite collaboration avec nos services commerciaux, vous assurez un rôle de conseil auprès de nos clients pour des affaires importantes. A partir d'un appel d'offres ou d'un cahier des charges, vous élaborez les propositions commerciales : conception d'un système, devis, planning de réalisation, dans le respect de votre budget affaires.

Vous vous appuyez sur l'expertise de nos spécialistes des centres techniques de SDN, sur les lignes de produits et usines Thomson Broadcast Systems et êtes *l'interface de l'ensemble des intervenants participant à la réalisation des affaires* (bureau d'études, commerciaux, contrôle budgétaire, après-vente, expédition...).

De formation supérieure (Supelec, Telecom...), vous possédez une expérience d'au moins 6 ans, acquise en gestion d'affaires dans un domaine de pointe. Autonomie, sens relationnel et excellentes compétences en électronique sont indispensables pour ce poste.

La dimension internationale de ce poste implique un anglais courant et des *déplacements fréquents à l'étranger.*

Vous serez basé à Cergy Saint Christophe (95) puis, début 97, à Boulogne (92).

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite (avec vos prétentions) *sous réf.* LGCAN à THOMSON BROADCAST SYSTEMS - Sabine MARCHAL - 17 *rue du* Petit Albi - 95801 Cergy Pontoise Cedex.

Aucune précision ne sera donnée par téléphone

THOMSON MULTIMEDIA

★ EUROPSCO

Ingénieur d'affaires
Futur responsable régional

S'appuyant sur notre centre de tuyauterie de La Hague, il développera les activités de notre groupe, maintenance et environnement, sur place et dans la région.

La réussite de cette mission accompagnée du sens de la **gestion d'un centre de profit** permettra au candidat d'évoluer très rapidement vers la **responsabilité régionale.**

Ce poste intéresse un **ingénieur** de formation mécanique générale ou électromécanique, âgé de **35 ans** au minimum, ayant prouvé ses **capacités commerciales en plus de sa maîtrise de l'exploitation.** Une expérience en **milieu nucléaire** n'est pas indispensable, mais constitue un réel atout.

Pour en savoir plus sur notre groupe et sur le poste, appelez le message enregistré

16 (1) 41 38 17 05

et envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation et prétentions) sous référence 87217 à notre conseil ONOMA, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

MEDIA SYSTEM

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

TOULOUSE

Leader européen dans sa spécialité, ce systèmier aéronautique, filiale d'un groupe international recherche un

RESPONSABLE DU SITE C.A.O.

Au sein du service études avancées, vous serez chargé de :

- la mise à niveau du site C.A.O. • l'implantation de progiciels multiples
- l'élaboration de banques de données sur chacun des systèmes multiples
- la réalisation des connexions temps réels avec les sites des maîtres d'œuvre
- la mise en place d'une démarche d'intégration C.A.O. - F.A.O.

Ce poste peut être très évolutif à moyen terme.

De formation ingénieur mécanicien, vous avez une première expérience de la responsabilité d'un site C.A.O. Vos connaissances en F.A.O. s'appuient de préférence sur celles des systèmes EUCLID/V.M.S. et CATIA/UNIX.

Une maîtrise parfaite de l'anglais est impérative. L'allemand est apprécié.

Merci d'adresser lettre man., C.V. et photo sous réf. RS/M à Dominique Sperte Conseil 104, avenue Jean Rieux - 31500 Toulouse.

Dominique Sperte
CONSEIL

★ EUROPSCO

Opportunité de tout premier plan pour un ingénieur confirmé.

MANAGER DÉVELOPPEMENT DE PROCESS CHIMIE PÉTROCHIMIE

RÉGION PARISIENNE — **ANGLAIS**

A la tête d'une équipe de 10 Ingénieurs, spécialisés par type de procédé, vous validez les opportunités identifiées par les analyses de marché et contribuez au développement de partenariats permettant la réalisation des études, essais et simulations de process industriels novateurs. Vous amenez les projets à un stade de normalisation et de diffusion à une plus grande échelle.

Vous développez par ailleurs les relations avec les leaders scientifiques des grands groupes chimiques et pétrochimiques.

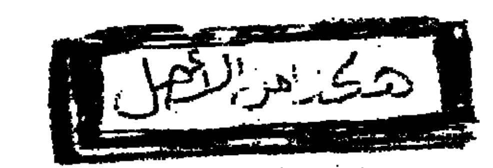
De formation grande école, vous justifiez d'une solide expérience (au moins 10 ans) dans un groupe chimique ou en ingénierie de procédés ; vous avez acquis une grande compétence du développement de procédés chimiques ou pétrochimiques et constitué un réseau de relations dans l'industrie mondiale.

Pratique courante de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.4162/LM; portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

★ EUROPSCO



SECTEURS DE POINTE

METZ

Directeur des achats

Nous sommes la filiale (370 personnes) d'un grand équipementier automobile européen.

Membre du comité de direction, vous proposez et animez la mise en œuvre de notre politique d'achats, dans un contexte international. Vous supervisez une équipe de 17 personnes gérant les approvisionnements et achats de production (fonderie, sous-traitance d'usinage, roulements mécaniques...), d'investissements, de prestations et de consommables.

Pour cette fonction, stratégique dans notre secteur d'activité, une solide expérience industrielle et de management, de préférence dans l'industrie automobile, et des connaissances en fonderie sont indispensables. Vous parlez couramment l'anglais. Une formation d'ingénieur mécanicien et la pratique de l'italien ou de l'allemand seraient des atouts supplémentaires.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature, sous la référence 207, à notre conseil :

PRH
2 allée d'Enghien,
54603 Villers-lès-Nancy Cedex.

Paris Lyon Toulouse Nice Nancy Cholet Lemans Metz

GROUPE pléiade

Filiale française d'un groupe international poursuivant à un rythme soutenu le développement de ses implantations sur les cinq continents et souhaitant intégrer des ingénieurs capables d'assumer rapidement des responsabilités opérationnelles à l'étranger, nous recherchons

2 Ingénieurs généralistes

Pour vous permettre de vous familiariser avec le groupe, vous serez affecté pour quelques années à l'un des postes opérationnels suivants, situés dans le sud de la France :

poste référence 101 : ingénieur d'études

Vous travaillez au département d'engineering et nous vous confions des projets provenant de tous nos sites d'Europe du Sud. Vous faites les avant-projets, les budgets, la réalisation et la mise en route. Vous intervenez sur site en support des directions locales.

poste référence 102 : chef de production

Vous gérez une production complètement automatisée ISO 9001 (process continu) et en assurez la responsabilité globale : qualité, délai, sécurité environnement, animation des équipes.

A 27/30 ans, ingénieur grandes écoles (X, Mines, Centrale, Supelec), anglais courant, vous avez une première expérience réussie dans l'industrie lourde (ciment, pétrole, chimie) ou l'engineering. Vous disposez d'un fort potentiel et désirez vous expatrier.

Evolution intéressante pour candidat de valeur, dans un groupe à forte culture.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à notre Conseil

M.V.P. Consultant
4, rue du Rocher - 30133 Les Angles.

[illegible] de la lutte sous-marine, Thomson [illegible] et développe des systèmes [illegible] sous-marine dans le [illegible] pour bâtiment de surface, [illegible] la lutte anti-sous-marine [illegible] guerre des mines. La majorité de [illegible] réalisée à l'export.

[illegible] Etudes Amont [illegible] signal / Traitement de l'information

Sophia Antipolis (06)

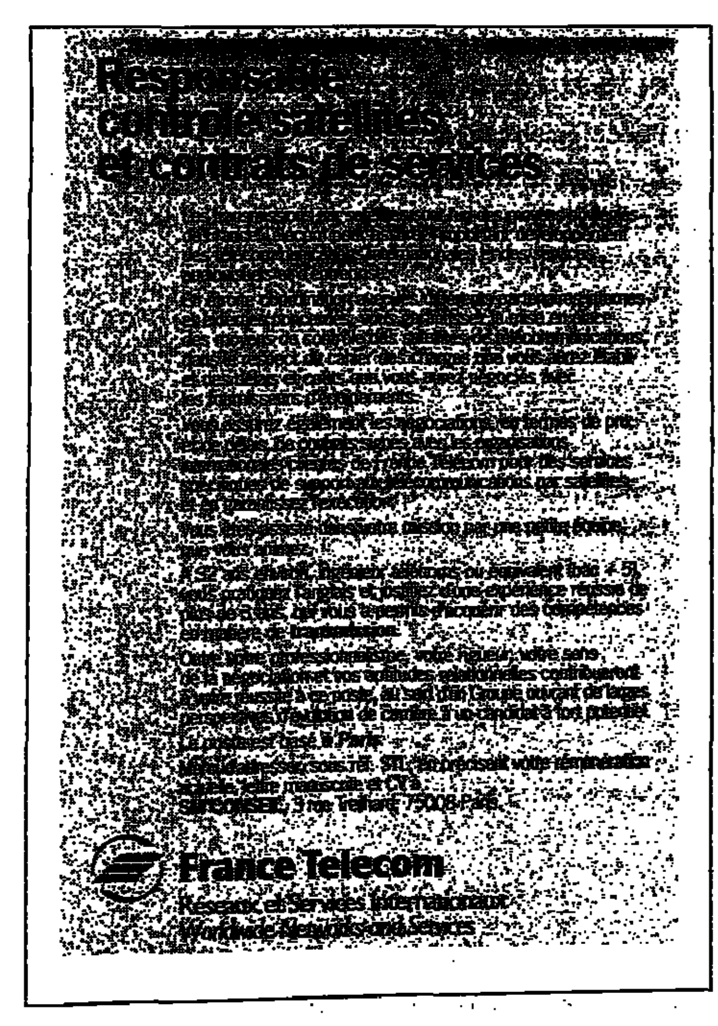
Au sein du service Etudes Générales Sonar, vous participez ou exécutez complètement des études amont, au profit de clients externes ou internes. Vos domaines d'intervention relèveront du traitement du signal ou de l'information, pour des équipements de détection acoustique.

De formation supérieure (X, Télécom, DEA, DESS...) ayant une thèse ou un PHD de traitement de signal et de l'information, vous êtes motivé par la recherche et très créatif.

Votre bon relationnel vous permet de vous intégrer facilement dans une équipe.

Merci d'adresser votre candidature, [illegible] Thomson Sintra ASM, Service Ressources Humaines, Béatrice Bretegnier, 525 route des Dolines, BP 157, 06903 Sophia Antipolis Cedex.

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES



INGÉNIEUR PROJET ENVIRONNEMENT

Filiale française d'un groupe international diversifié, nous sommes leader mondial dans les systèmes d'équipement pour les eaux usées.

Dans le cadre de notre développement, nous créons le poste d'**ingénieur projet** pour prendre en charge notre activité de séchage et d'incinération des boues résiduaires.

En collaboration étroite avec le Directeur Général, vous prospectez notre clientèle de collectivités locales et d'entreprises principalement en France et sur quelques territoires à l'international. Vous travaillez avec notre bureau d'études central basé en Autriche, assurez le bon déroulement des projets jusqu'à la livraison. Vous êtes le support technique dans votre spécialité pour cette nouvelle activité.

Ingénieur de formation, âgé d'au moins 30 ans, vous avez une expérience réussie de chef de projet et la connaissance du traitement thermique et des activités de process.

L'anglais est votre langue de travail.

Ce poste évolutif est basé à Orléans.

Merci d'adresser lettre, CV, photo sous réf. LM/66 à Jacques Thibaud & Partners - 34 rue de Ponthieu - 75008 Paris.

JACQUES THIBAUD & PARTNERS



TIOXIDE EUROPE SA CALAIS,
Premier producteur européen de pigments d'oxyde de titane,
Membre du groupe ICI,
Recherche dans le cadre de la création d'un service européen de suivi des produits ("Product Stewardship"), intégré au Département Marketing, un

Ingénieur Chimiste

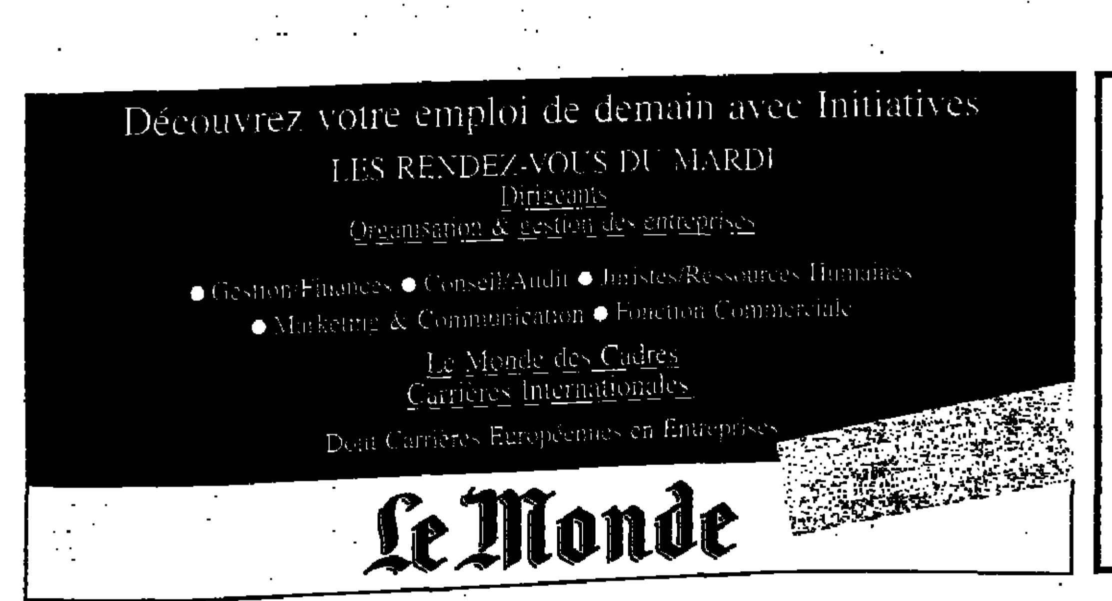
Pour prendre en charge les activités liées à la connaissance et au respect des législations concernant les produits tout au long de leur cycle de vie.

Nous souhaitons rencontrer des candidats Ingénieur Chimiste ayant 4 à 5 ans d'expérience dans le domaine des législations, de l'hygiène et de la sécurité des produits. Les candidatures d'Ingénieurs débutants ayant suivi une spécialisation sur ces aspects seront également examinées.

Le candidat maîtrisera parfaitement l'Anglais, sera méthodique, organisé et rigoureux et présentera des facilités à communiquer dans un contexte international, la fonction nécessitant de nombreux contacts au sein du Groupe.

Les candidatures sont à adresser à :
TIOXIDE EUROPE SA, N. BAUDE,
Direction des Ressources Humaines, B.P. 89,
62102 Calais Cedex France.

TIOXIDE EUROPE SA est membre du groupe ICI



CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.

Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon. Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (s/réf. 7273), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

partout le terroris

Ingénieurs
Grandes Écoles



Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

Avec 36% de croissance et un CA de 1 Md de francs en 1995, Altran (2600 consultants) leader français en ingénierie et conseil technologique se développe dans tous les grands secteurs de l'économie, collaborant avec plus de 250 entreprises en Europe. Ce succès, Altran le doit aussi à ses domaines d'intervention très variés qui couvrent l'étude technique, le conseil, la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise. En constante progression, cette diversité de domaines d'activité est une véritable opportunité pour des Ingénieurs Grandes Ecoles désirant évoluer à terme vers des responsabilités de coordination de projets, d'expertise technique ou de management d'affaires.

Les Secteurs

- Télécommunications, Radio
- Transport (automobile, ferroviaire, ...)
- Energie (nucléaire, pétrole, ...)
- Aéronautique, Espace, Défense
- Banque, Assurance, Finance

Les Métiers

- Electronique (analogique, numérique, ASIC, traitement du signal ...)
- Radiotéléphonie mobile, GSM, DECT, Commutation, Gestion des réseaux
- Acoustique, Vibrations, Thermique
- Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO, ...
- Production, Process
- Logiciels, Temps réel, Génie logiciel
- Systèmes d'information
- Qualité Sécurité

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence LMDE-144 à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58, Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.



Les ingénieurs de l'innovation

façon de dire •

Réprimer partout le terrorisme

par Alain Marsaud

Il y a quelques jours, l'attentat de Khobar est venu nous rappeler que les actes terroristes commis contre les intérêts nationaux à l'étranger constituent une forme de violence à l'égard de laquelle un Etat, et singulièrement un Etat de droit, est le moins préparé et sans doute le moins déterminé à fournir une réponse adaptée.

Cette violence heurte tout d'abord la tradition séculaire de la souveraineté des Etats et de la compétence nationale qui en découle. Pourtant, force est de constater que ce modèle traditionnel est un atout supplémentaire pour un terrorisme qui devient progressivement transnational, voire, comme l'économie, « mondialiste », et qui ne connaît ni frontières, ni limitations de compétences.

Seuls certains Etats ont pris conscience de cette évolution pour mettre en œuvre une législation correspondante. Ainsi, en 1986, les Etats-Unis ont-ils permis à leur justice de connaître des actes terroristes à l'étranger, et même d'en appréhender les auteurs où qu'ils se trouvent.

Le second obstacle à la répression de cette violence réside dans le fait que les terroristes sont en mesure de frapper là où ils sont les moins vulnérables, parfois même sur leur propre terrain. La France en a eu la triste expérience au Liban, au cours des années 80, ou en Algérie, plus récemment.

L'attentat de Khobar, en Arabie saoudite, n'est que la dernière manifestation de la capacité des terroristes à viser l'Etat victime à l'endroit où il est le moins protégé et le moins préparé à la riposte.

Ajoutons que la répression des actes terroristes à l'étranger se heurte à un écueil psychologique qui peut être résumé par l'adage « loin des yeux, loin du cœur », tant il est vrai que ce type de violence, fugitivement « saisi » par les caméras de télévision, a rarement, dans les consciences, le même impact que le terrorisme traditionnel lorsqu'il s'exerce sur le territoire national.

Dans ce contexte, la poursuite des actes terroristes paraît, à bien des égards, décalée par rapport à l'événement lui-même. Encore faut-il qu'elle soit mise en œuvre, ce qui, hélas, n'est pas toujours le cas, en particulier pour notre pays.

Regrettons-le. Une ère nouvelle doit s'ouvrir dans la lutte antiterroriste, reposant sur la volonté de la communauté internationale de s'unir pour répondre en commun au danger qui menace chacun de nos pays, et dépasser ainsi la conception purement nationale de la répression qui prévalait jusqu'alors, y compris au sein des instances internationales.

Le déplacement de la violence interne vers les intérêts extérieurs des Etats victimes est un phénomène qu'il convient de prendre en compte sur le plan international.

Afin de donner corps à cette prise de conscience, il conviendra d'abord d'institutionnaliser cette volonté commune par la création de ce qui pourrait être un « conseil international de sécurité antiterroriste ». Il s'agirait d'une organisation internationale permanente d'échange de renseignements à vocation opérationnelle. Chaque Etat mettrait à disposition des fonctionnaires spécialisés et pourrait décider dans ce cadre la mise en œuvre de moyens communs de riposte.

Il faut créer un « conseil international de sécurité antiterroriste », organisation permanente d'échange de renseignements à vocation opérationnelle

Un mécanisme similaire à celui de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord pourrait prévoir une réaction internationale à des actions terroristes dirigées contre l'un des Etats membres de l'organisation.

L'heure est peut-être venue de réaffirmer que le droit international permet, sous certaines conditions, la répression internationale des crimes terroristes. Le droit d'intervention des Etats est tout d'abord l'une des manifestations de la légitime défense individuelle ou collective contre toute agression armée, telle qu'elle est consacrée par l'article 51 de la Charte des Nations unies.

La Cour internationale de justice a précisé, par un arrêt du 27 juin 1986, dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua, que ce type d'intervention est admis lorsqu'il n'a pas pour objet d'exercer une contrainte sur les choix politiques, économiques, sociaux et culturels du pays concerné.

En outre, la justice a reconnu le droit d'étendre sous certaines conditions le droit pénal national à des personnes situées hors du territoire national. Les Etats peuvent se fonder sur un lien personnel, tel que la nationalité, pour rendre applicable leur droit à l'étranger, notamment à l'égard des auteurs d'un acte terroriste dont la victime est l'un de leurs ressortissants. Dans cet esprit, le Parlement a récemment adopté, à mon initiative, dans le cadre du projet de loi renforçant la répression du terrorisme, une disposition prévoyant de rendre compétentes les juridictions et procédures pénales dérogatoires aux actes terroristes commis à l'étranger, dont la victime ou l'auteur est français.

Dès la promulgation de cette loi, des poursuites pourraient ainsi être engagées contre les auteurs de l'assassinat des moines français en Algérie. Cela serait le gage que le gouvernement de la France donnerait aux victimes et à leur famille, afin que l'on n'oublie pas, passé l'instant de l'émotion publique et médiatique.

Afin de pallier le peu d'empressement de certains Etats à réprimer ces actes lorsqu'ils n'ont pas été commis sur leur territoire, la communauté internationale devrait consacrer la doctrine de la compétence universelle à l'égard des auteurs d'actes « barbares », en considérant qu'à l'instar des pirates les terroristes sont des ennemis communs de l'humanité. Cette qualification entraînerait une compétence universelle à leur égard, et une ubiquité de la répression.

En troisième lieu, il conviendra de réprimer plus sévèrement, notamment par le biais de sanctions ou de contre-mesures, l'inaction de certains Etats et leur manque de diligence dans la poursuite pénale ou l'extradition des auteurs d'actes terroristes. La responsabilité des Etats dans ce cadre a, en effet, été établie par la justice internationale depuis de nombreuses années.

Il devrait en être de même pour les Etats soutenant directement ou indirectement le terrorisme. L'Assemblée générale des Nations unies a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'affirmer que, en vertu du droit international, les Etats ont l'obligation de *« s'abstenir d'organiser ou d'encourager des actes de terrorisme dans d'autres Etats, d'y aider ou d'y participer ou de tolérer sur leur territoire des activités en vue de l'exécution de tels actes »*.

Il s'agit désormais de donner une traduction concrète à ces principes pour signifier aux terroristes que la communauté internationale est unanime pour dénoncer et réprimer leurs actes, car aucune violence, même éloignée du « *sanctuaire* » national, ne doit rester impunie.

La nouvelle ère de la lutte antiterroriste doit prendre en compte l'exigence grandissante de la répression du terrorisme par les Etats concernés. Si cet espoir est déçu, le risque est grand de voir les Etats se faire justice eux-mêmes, au détriment du droit et de la nécessaire coopération internationale.

La France ne doit pas rester à l'écart de l'évolution. L'assassinat de nos moines en Algérie est là pour nous rappeler que nul n'est à l'abri du danger et que, bien au contraire, les intérêts économiques, sociaux ou culturels à l'étranger constitueront de plus en plus, demain, des cibles privilégiées pour les terroristes déterminés à frapper notre pays.

Il faut sortir dès à présent de la culture strictement hexagonale de la lutte antiterroriste, en particulier dans le domaine judiciaire où il est sans doute temps de percevoir qu'un attentat commis contre nos soldats à Beyrouth porte autant atteinte à la souveraineté de la nation qu'un attentat rue Marbeuf, et qu'une répression identique doit être mise en œuvre avec la même imagination et la même détermination. Pourquoi pardonner à Beyrouth et à Médéa à ceux que l'on poursuit à Paris ?

***Alain Marsaud** est député (RPR) de la Haute-Vienne et ancien chef de la section antiterroriste du parquet de Paris.*

La meilleure façon de dire « non », c'est de dire « non »

par Jacques Attali

La décision prise par le sommet de Lyon au cours du dîner du jeudi 27 juin marque un tournant radical dans l'histoire de ces sommets et menace de constituer une grave défaite diplomatique pour la France et pour l'Europe.

Jusqu'à présent, les présidents de la République successifs se sont toujours tenus à un principe simple : le sommet des Sept était une réunion informelle, jamais précédée ni suivie de réunions des ministres des Sept, dans aucun domaine, sauf les finances.

La justification de cette position était claire : si l'on acceptait la multiplication de telles réunions, on en viendrait vite à la constitution de centres de décision à sept, imposant leurs décrets aux institutions internationales, hors des procédures officielles. En particulier dans le domaine de la sécurité, la France s'est toujours méfiée de toute réunion ministérielle qui donnerait compétence à ces sept pays dans des domaines dans lesquels l'indépendance de la France n'est pas réduite par son appartenance à une alliance.

A l'inverse, la tentation américaine a toujours été d'utiliser ces sommets pour élargir le champ de compétence de l'Alliance atlantique, tant géographique – en proposant aux Sept des résolutions sur le Moyen-Orient, Cuba ou l'Asie du Sud-Est – que technique – en y faisant traiter des sujets comme le terrorisme, la drogue ou la sécurité aérienne.

A plusieurs reprises, la France a dû s'opposer à de telles tentatives. Chaque fois avec succès. Par exemple, en 1979, au sommet de Bonn, quand les Américains voulurent mettre en place une institution à sept sur le terrorisme aérien ; en 1983, à Williamsburg, quand ils voulurent créer une institution à sept sur la sécurité de l'Asie ; en 1986, à Tokyo, quand ils proposèrent la mise en place d'une organisation à sept de lutte antiterroriste ; en 1989 (sommet de l'Arche), quand ils suggérèrent l'installation d'un consortium à sept pour gérer la transition des pays de l'Est vers la démocratie et l'économie de marché ; en 1993, à Munich, sur les problèmes de drogue.

La France a cédé *sur un point capital* en acceptant qu'une réunion des sept ministres des affaires étrangères et de l'intérieur se tienne en juillet à Paris

Chaque fois, la France a su l'empêcher, expliquant qu'elle souhaitait se concerter d'abord avec ses partenaires européens et ne pas se voir lier, à la va-vite, par un communiqué imposé à la fin d'un dîner. Elle réussit ainsi à éviter que les Etats-Unis n'imposent à leurs partenaires européens et asiatiques des choix conformes à leurs seuls intérêts stratégiques et commerciaux.

Il était tout à fait normal que le sommet de Lyon réagisse au tragique attentat terroriste qui a coûté la vie à dix-neuf américains en Arabie saoudite. Il était aussi tout à fait souhaitable qu'il marque la volonté ferme de chacun des pays membres de lutter contre ce terrible fléau. Mais pas plus. La France a d'ailleurs eu raison de refuser d'avaliser les lois américaines interdisant à toutes les entreprises étrangères d'investir dans certains pays. Elle a su aussi obtenir, à juste titre, que le communiqué sur le terrorisme reste vague et qu'il mentionne *« la nécessité pour tous les Etats d'adhérer aux conventions internationales ayant pour objet cette lutte »*.

Mais elle a cédé sur un point capital *en acceptant qu'une réunion* des sept ministres des affaires étrangères et de l'intérieur se tienne en juillet à Paris. Cette décision risque en effet, en échange d'un effet d'annonce et d'une photo souriante, de créer les conditions d'une mise sous tutelle de sa diplomatie et de sa politique commerciale dans des régions du monde où elle n'était jusqu'ici tenue par aucune solidarité institutionnelle. Il aurait mieux valu renvoyer de tels sujets aux institutions internationales compétentes. Et si elles n'existent pas, de décider de les créer, sans en limiter l'appartenance aux seuls pays du sommet.

Cette erreur n'est sans doute pas le résultat d'une volonté stratégique de la France de s'aligner sur les Etats-Unis. Elle n'est que la conséquence d'un désir irréfléchi de faire plaisir à des invités insistants. Comme ce fut déjà le cas avec l'organisation à Lille et à Cabourg des réunions à sept des ministres de l'emploi et de l'environnement. Avec le succès que l'on sait.

Il est encore possible de refuser cet engrenage en décidant que la réunion des ministres à Paris, en juillet, ne sera pas limitée aux Sept, mais qu'y seront également invités les autres pays membres de l'Union européenne (les questions commerciales sont de compétence communautaire) et ceux de l'OCDE (dont la compétence institutionnelle dans ces domaines est reconnue).

La courtoisie n'est jamais une arme diplomatique, car elle n'est jamais payée de retour. En politique internationale, la meilleure façon de dire « non », c'est de dire « non ».

***Jacques Attali,** ancien conseiller spécial auprès de François Mitterrand, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, est conseiller d'Etat.*

Bosnie : le défi du rapatriement

par Manuel Carballo et Natale Losi

On estime à 2,9 millions le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants – près de la moitié de la population de la Bosnie – déracinés par les trente-six mois de conflit. Une majorité a trouvé refuge à Sarajevo, Tuzla et Mostar. Au moins un million ont été accueillis par les pays européens voisins et par des pays aussi éloignés que l'Australie, le Canada, la Malaisie et les Etats-Unis. Les accords de Dayton prévoient à juste titre un retour de ces réfugiés et personnes déplacées dans leur communauté et domicile d'origine.

Il est clair que peu de pays sont disposés ou capables de leur offrir un sanctuaire indéfiniment. Il est peu probable que l'offre de naturalisation des réfugiés qui a caractérisé dans le passé des situations post-conflictuelles en Europe se renouvelle, et certainement pas à une échelle suffisamment grande pour absorber le nombre actuel des réfugiés. A des politiques libérales et de « porte ouverte » ont succédé les législations actuelles plus restrictives et des attitudes qui reflètent une austérité économique croissante et le sentiment que les pays d'accueil sont déjà « saturés ».

Par ailleurs, la Bosnie-Herzégovine va avoir besoin de la plupart de ses réfugiés et de leurs talents pour faire face au défi de la reconstruction matérielle, sociale et économique d'un pays dévasté par l'agression. L'assistance internationale ne sera jamais suffisante pour accomplir cette tâche immense qui va exiger l'engagement et le travail de la communauté bosniaque elle-même. Le retour des réfugiés peut certainement accélérer ce processus.

Mais en s'engageant pour un retour des réfugiés et des personnes déplacées, la communauté internationale doit prendre en considération un certain nombre de facteurs. Si l'on veut éviter de mettre en danger la santé de réfugiés ou des effets contre-productifs pour le pays, il est important de bien planifier le calendrier du retour dans le respect des exigences de l'éthique.

La première condition d'un retour couronné de succès est que les réfugiés en expriment le désir. La seconde est la capacité du pays d'origine d'absorber ces personnes d'une manière satisfaisante. Les évaluations initiales suggèrent que, malgré l'euphorie qui a suivi les accords de Dayton, un sentiment de fragilité continue de tempérer le désir de rentrer.

Un certain nombre de retours spontanés ont été rapportés, et il semble que nombreuses soient les personnes âgées qui se disent désireuses de rentrer chez elles (ou ce qu'il en subsiste). Les jeunes paraissent moins résolus. Les réfugiés ayant trouvé asile en Italie et en Allemagne, par exemple, souhaitent que le processus de paix soit un peu plus avancé avant de prendre la décision de retourner dans des régions où la tension est encore grande. La diffusion récente d'images de maisons brûlées et de pillage par les Serbes dans certains quartiers de Sarajevo n'a pas échappé aux réfugiés.

Un retour permettra aux personnes âgées de retrouver les racines familiales et culturelles qui *ont forgé leur identité. Mais pour* les jeunes réfugiés, le retour risque d'interrompre une éducation ou une carrière professionnelle commencées en exil et de couper des liens d'amitié avec des personnes rencontrées dans le pays d'accueil. Pour d'autres, rentrer signifie le sacrifice d'un *statu quo* relativement stable pour l'incertitude d'une situation d'après guerre où règne un chômage de près de 70 % qui ne baisse que très progressivement.

D'autres réalités doivent être prises en considération. Trois ans et demi d'aggression ont anéanti une grande partie de la Bosnie. Plus de 30 % de ses villes et villages ont été gravement endommagés, sinon rasés. Au moins 40 % des infrastructures de son système de santé sont hors d'usage. D'autres secteurs, comme celui de l'éducation, ont beaucoup souffert. La capacité du pays à accueillir les réfugiés dans un avenir immédiat et à leur fournir les services de santé et services sociaux dont ils auront besoin est inévitablement limitée. Leur offrir un logement avant l'hiver va être encore plus difficile. Des milliers de maisons et d'habitations ont été détruites, et d'autres ont été allouées à des personnes déplacées qui n'avaient nulle part où aller et qui se sont maintenant adaptées à la vie urbaine.

Il semble que nombreuses soient les personnes âgées qui se disent désireuses de rentrer chez elles. Les jeunes paraissent moins résolus

Certains réfugiés ont le sentiment que, s'ils rentrent le plus vite possible, ils auront peut-être une meilleure chance de trouver du travail. Mais rentrer trop vite et avant que l'économie montre des signes bien visibles de relance signifie aussi entrer en compétition avec ceux qui sont restés au pays et qui, eux aussi, sont désespérément à la recherche d'un travail. A ce stade du processus de reconstruction, il faut épargner à la Bosnie ce genre de conflit !

Pour des centaines de milliers de personnes, le conflit a pris la forme de la persécution ethnique. Fuyant un pays où les mariages mixtes étaient très répandus, beaucoup de familles ont, grâce au statut de réfugiés, non seulement pu survivre, mais aussi préserver leur intégrité. Il va être très difficile pour ces réfugiés d'accepter un retour dans des communautés victimes du nettoyage ethnique et devenues, par la force, monolithiques, et le risque d'exposer leur famille à de nouveaux dangers.

La transition de l'urgence à la reconstruction doit être perçue comme un processus de développement qu'il faut soutenir avec une aide financière mais aussi beaucoup de patience et de compréhension. La communauté internationale offre déjà un soutien économique et technique important et s'est engagée à donner bien davantage, mais il est encore plus difficile de mobiliser patience et compréhension, qui sont cependant tout aussi indispensables !

Le succès d'un programme de retour et la stabilité de l'effort de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine, qui sort de la guerre mais fait partie de l'Europe, exige de la part de toutes les parties concernées vision et imagination. Il serait dangereux de compromettre par un retour trop précipité la stabilité économique et sociale et le futur de la Bosnie-Herzégovine et des pays qui l'entourent. Cela risquerait de mettre en péril les concepts mêmes d'asile et de protection internationale.

***Le Dr Manuel Carballo** est coordinateur du Centre international pour la migration et la santé (CIMS), à Genève.*

***Le Dr Natale Losi** est chercheur scientifique au CIMS.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'après-Eltsine a commencé

Suite de la première page

Est-il d'ailleurs si fort que cela, ce général qui doit son entrée subite dans les hautes sphères du pouvoir à ses 11 millions de voix – mais à qui serviront-elles après le second tour ? – et à la faveur d'un président à éclipses ? Ayant très bien compris que sa valeur marchande s'effondrerait après le 3 juillet, Alexandre Lebed a tenté d'asseoir rapidement son pouvoir. Il n'y a que partiellement réussi. Il a éliminé quelques-unes de ses bêtes noires, mais n'a pas été en mesure de nommer à leur place des hommes à lui.

Sa chance, qu'il a cultivée pendant la campagne, est de correspondre au portrait-robot de l'homme providentiel ; celui qui peut sortir la Russie de sa tragédie après la période de despotisme anarchique que connaît le pays depuis la décomposition de l'Etat totalitaire. La tentation de l'ordre est forte ; elle risque de l'être de plus en plus, dans différentes couches de la population, chez les victimes des réformes dont le niveau de vie s'est effondré, chez les nouveaux capitalistes qui cherchent à protéger leurs biens contre le crime organisé.

Dans son récent entretien au magazine allemand *Der Spiegel*, Alexandre Lebed a défini sa conception de l'ordre : *« L'ordre, ça veut dire pour moi que les gens peuvent s'enrichir en même temps que leur pays et non à ses dépens. L'ordre, c'est un Etat qui assure à tous ses citoyens protection et assistance, et pas seulement aux super-riches. L'ordre à la Lebed* (sic), *c'est la garantie de la liberté pour le commerce honnête. Chez nous, la criminalité contrôle tout le pays. L'accès au marché est interdit à la grande majorité par le racket, une fiscalité insupportable, la corruption, la fraude. Ce cercle vicieux doit être brisé par quelques décisions présidentielles bien senties. »*

Comment faire régner *« la loi et l'ordre »*, *« the rule of law »*, dans un pays qui n'a pas de législation adaptée à une société libérale et à une économie de marché ? Qui ne dispose pas d'un appareil pour faire appliquer les quelques lois existantes puisque les forces de l'ordre sont elles-mêmes corrompues ? Qui n'a pas de fonction publique digne d'un Etat moderne ? (La France a proposé un programme d'aide pour transformer l'administration communiste. Résultat : le pouvoir a créé une organisation de fonctionnaires calquée sur la commission de contrôle des cadres de l'ancien PC !)

Alexandre Lebed cite souvent le Chili de Pinochet ou la Chine de Deng Xiaoping. Ce qui fait frémir les démocrates. Mais ces exemples ne sont pas seulement douteux sur le plan de la morale ; ils sont trompeurs. Le Chili avant Pinochet était un pays à économie de marché, et le sinistre général a été porté au pouvoir pour réprimer une classe ouvrière trop turbulente. Ce n'est pas le problème de la Russie. Quant à la Chine, son développement s'appuie sur des éléments dont trois au moins qui font défaut à la Russie : une paysannerie efficace, une diaspora riche qui investit sur le continent et la participation d'institutions tout entières (l'armée, la police, etc.) à la vie économique... La poigne idéologique et policière du Parti communiste chinois (ou de tout autre pouvoir central) n'empêche d'ailleurs pas la corruption de prospérer.

Faute d'institutions démocratiques, de contre-pouvoirs face à l'arbitraire de l'Etat, d'une justice indépendante, l'ordre que promet Alexandre Lebed risque de se transformer en une répression plus ou moins aveugle, en tracasseries policières pour les petites gens, en mesures administratives. La tentative a déjà été faite au début des années 80, quand Andropov d'abord, puis Gorbatchev (avant la perestroïka) croyaient pouvoir remettre les Soviétiques au travail en interdisant l'usage de la vodka et en contrôlant l'emploi du temps des gens dans les files d'attente ou dans les cinémas.

Pour mettre en œuvre cette politique, Mikhaïl Gorbatchev avait tiré de sa province un certain Boris Eltsine qui prit son rôle trop au sérieux. Non content d'en finir avec le laxisme général, il s'attaqua à la corruption qui rongeait l'appareil moscovite du Parti communiste. Sa disgrâce ne se fit pas attendre...

CROISADE

Alexandre Lebed – ou quiconque prendrait aujourd'hui au sérieux la lutte contre la corruption – se heurterait à de semblables obstacles. L'entourage présidentiel, les *« réformateurs »* qui ont procédé à la privatisation de l'appareil économique – à leur profit ou à celui de leurs amis –, les apparatchiks reconvertis dans le capitalisme, devraient être les premières cibles d'une telle campagne. Or ils sont les meilleurs soutiens du pouvoir et ils ne voudront pas être frustrés de la victoire.

Il est donc à craindre que la bataille pour l'ordre ne se transforme en une croisade pour l'ordre moral, dont le général Lebed a donné une idée peu ragoûtante dans un récent discours (*Le Monde* du 29 juin). Tous les miasmes des aspects les plus détestables de la culture populaire russo-soviétique y flottaient : l'anti-occidentalisme, bien sûr, qui ne va pas sans un brin d'antisémitisme, la dénonciation de la culture « dégénérée », l'exaltation du génie slave et de la mission salvatrice de la Russie, accompagnés d'une méfiance renouvelée envers les étrangers dont il conviendra de contrôler les entrées comme les allées et venues.

Rien de très orginal ; plutôt le rappel traditionnel des « valeurs » auxquelles se raccrochent les Russes dans les périodes de désarroi et de désordre. Mais la Russie a changé. L'appel aux sentiments archaïques n'a plus le même impact sur une population urbanisée, éduquée, qui connaît l'étranger par les voyages... ou la télévision, qu'aux temps de l'obscurantisme tsariste ou du chauvinisme stalinien. Entre l'ordre impossible et la démocratie improbable, l'« eltsinisme » a encore de beaux jours devant lui... même sans Eltsine.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

Une lettre de Denis Peschanski

Denis Peschanski, chargé de recherches au CNRS (Institut d'histoire du temps présent), nous a adressé le courrier suivant :

Dans *Le Monde* daté du 30 juin-1er juillet, à la rubrique « Au courrier du *Monde* », une lettre portant ma signature présentait une défense et illustration de l'enseignante qui avait osé prendre l'extermination des juifs comme sujet d'un exercice de physique. Or je n'ai jamais écrit de courrier au *Monde* ou à tout autre journal sur ce thème ou sur un autre. Il s'agit donc d'un faux et d'une manipulation dont l'origine semble évidente. Elle porte atteinte à mon intégrité et à mon honneur d'historien. En outre, au-delà de ma propre personne, c'est le CNRS, auquel j'appartiens comme le signale ledit courrier, qui se trouve visé. Je me réserve la possibilité de donner à cette affaire des suites judiciaires.

[Le Monde, victime d'une manipulation malveillante, présente ses excuses à M. Peschanski.]

Le Monde

ÉDITORIAL

L'Etat partial

UN procureur de la République *spécialiste du classement à répétition* des dossiers mettant en cause des élus parisiens ; un directeur de la police judiciaire de Paris donnant consigne à ses subordonnés de refuser leur concours au juge d'instruction *sous l'autorité duquel ils sont placés* ; un *garde des sceaux*, élu parisien, *qui juge* qu'il n'a *« aucune opinion à avoir »* sur cette violation de la procédure pénale : alors qu'elle vient de recevoir – à Lyon – les dirigeants des grandes puissances économiques, qui sont aussi les grandes démocraties, la *France offre* – à *Paris* – le spectacle d'une pratique pour le moins étrange de l'Etat de droit.

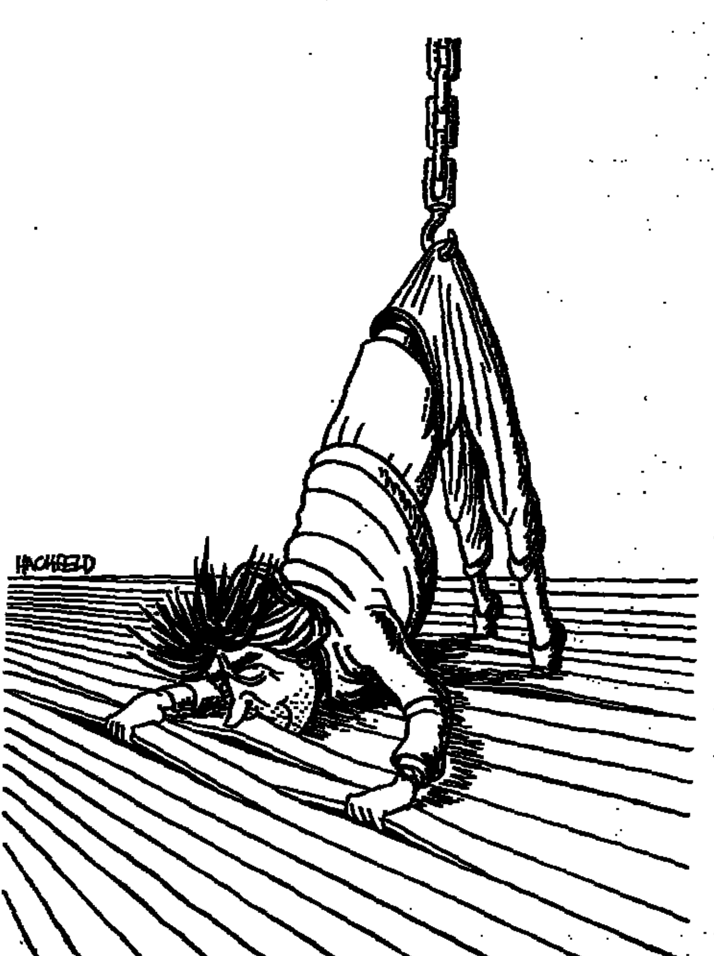
Durant sa campagne pour l'élection présidentielle, Jacques Chirac, confronté de nouveau à la question de l'impartialité de l'Etat – thème qui, sept ans plus tôt, avait été mis en avant par Raymond Barre, *puis repris* avec *succès* par François Mitterrand contre le maire de Paris et président du RPR –, avait protesté de sa détermination à assurer le respect de ce qu'il avait appelé lui-même, le 20 avril 1995, l'un des *« grands principes de la République »*. *« L'impartialité de l'Etat et l'indépendance de la justice sont deux éléments sans lesquels toutes les dérives sont possibles »*, avait prêché le futur président de la République, avant d'ajouter : *« Pour ma part, j'entends bien, le cas échéant, en être le garant. »*

Comment douter que le « cas échéant » *soit aujourd'hui échu ? S'agissant*, d'abord, d'Olivier Foll, *directeur de la police judiciaire parisienne*, qui affirme (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet) avoir pris seul la décision d'ordonner aux policiers affectés aux enquêtes du juge Halphen de ne pas accompagner ce dernier dans sa perquisition au domicile de Jean Tiberi, maire de Paris, le 27 juin. *Non seulement* Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, juge ce comportement *« totalement illégal »* ; non seulement Simone Veil, député européen (UDF), ancien ministre et ancien magistrat, estime que la décision de M. Foll est *« quasiment sans précédent »* ; mais Alain Lamassoure (UDF), ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a qualifié d'*« anormal »*, dimanche 30 juin, le fonctionnement de la police judiciaire dans cette circonstance.

L'impartialité de l'Etat est en cause, ensuite, dans les *décisions du parquet* concernant l'appartement attribué par Jean Tiberi, président de l'office d'HLM de Paris – le bien nommé OPAC –, à son fils, Dominique Tiberi, par ailleurs propriétaire d'un logement dont il percevait le loyer et, aujourd'hui, chef de cabinet du ministre des relations avec le Parlement. La question se pose *avec d'autant plus d'acuité* que nous sommes à Paris, ville dont M. Chirac a été le maire pendant dix-huit ans, ce qui lui avait inspiré, durant sa campagne présidentielle, cette promesse : *« Ce que nous avons fait pour Paris, nous le ferons pour la France. »*

La *justice* aimerait *pouvoir enquêter sur* certains aspects de ce que M. Chirac et les siens ont *« fait pour Paris »*. Les obstacles auxquels elle se heurte font craindre que l'opacité parisienne ne s'étende dangereusement sur l'Etat.

Dernier round *par Hachfeld*



DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Briser le lien entre le parquet et le ministère de la justice constituerait un superbe effet d'annonce, améliorerait peut-être (*pour combien de temps ?*) l'image de la justice mais poserait des problèmes pratiques et techniques redoutables.

Il y aurait une autre solution, plus simple, plus modeste, plus réaliste, qui consisterait à retirer au Garde des Sceaux le droit de demander tout classement sans suite au parquet. Au lieu du soupçon perpétuel, il y aurait alors présomption d'indépendance. Comme ce serait une réponse rapide et pratique à un problème complexe et ancien, il est donc fort probable qu'elle ne sera pas retenue.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Cette polémique entre droite et gauche est, à la vérité, grande tartuferie. Et il n'est que deux façons de sortir de cette monumentale hypocrisie. La première est que tous se mettent à table et prennent le risque de solliciter de l'opinion une amnistie générale. La seconde est que tous prennent leur mal en patience et attendent que justice passe. Nul, alors, ne doit se faire illusion. Les juges auront raison de toute une génération politique, droite et gauche confondues.

THE SUNDAY TIMES

■ Pendant dix-sept ans, Jacques Chirac, en tant que maire de Paris, fit de la capitale française son royaume. Mais, depuis qu'il a rejoint l'Elysée, l'Hôtel de Ville, son *ancienne maison*, a *commencé* de s'écrouler. Les Français se demandent même si l'affaire Tiberi ne risque pas de devenir le Whitewater de Jacques Chirac. Quant au juge Halphen, il ne semble pas prêt à renoncer sans combattre.

FRANCE INTER
Bernard Guetta

■ La Turquie, laïque depuis les années 20, profondément moderne et dynamique, est beaucoup trop occidentalisée pour avoir des islamistes égorgeurs et ignorants des réalités internationales. Comme leur pays, les islamistes turcs appartiennent au XXe siècle. Ils sont *islamistes mais réalistes, islamistes mais conscients de la nécessité de* composer pour transformer leur percée électorale et devenir un parti de gouvernement. Au pouvoir, ils vont placer des hommes à eux dans l'appareil d'Etat, modifier de grands équilibres, mais se modifier aussi car on ne gouverne pas *sans changer un pays si profondément inséré dans le jeu internatio*nal. L'islamisme progresse, comme toutes les revendications identitaires, mais s'il doit arriver au pouvoir autant que ce soit en Turquie où il est peut-être soluble dans la modernité.

La Corse malade de sa démographie

POURQUOI la Corse est-elle un tonneau des Danaïdes, où s'engloutissent chaque année des centaines de millions de subventions, sans parvenir à sortir son économie du marasme ? Alors que le *gouvernement s'apprête à annoncer les* contours définitifs de la fameuse *« zone franche »*, l'exaspération d'une partie de l'opinion et de la classe politique continentales est telle que, d'après une idée aujourd'hui répandue, il n'y aurait, au fond, pas de réel problème de *l'économie corse, mais seulement* une population collectivement coupable d'un comportement de type presque « mafieux ».

Dans une société méditerranéenne toujours marquée à la fois par la solidarité familiale, l'assistanat et les faiblesses de l'Etat de droit, l'économie souterraine, il est vrai, fausse peut-être plus qu'ailleurs les chiffres officiels. Mais la polarisation sur les fraudes et autres détournements de subventions européennes – dont la Corse n'a pas l'exclusivité – fait oublier la pesanteur, plus déterminante, de facteurs physiques : 250 000 habitants pour quelque 8 500 kilomètres carrés, soit 29 habitants au kilomètre carré : beaucoup moins que dans les autres îles européennes de superficie comparable. *« La Corse est une île vide »*, résume Michel Biggi, directeur technique d'Eurisles, un réseau de coopération entre les îles de l'Union européenne, précisément implanté à Ajaccio.

Des représentants de l'Etat aux nationalistes, en passant par les techniciens de l'économie, la plupart des observateurs sur place sont d'accord : si la Corse, confrontée à la violence depuis vingt ans, souffre d'une *évidente crise de confiance*, elle est, d'abord, malade d'une langueur démographique, aggravée par l'insularité. En dessous d'une certaine taille en effet, une économie, surtout dans une situation de relatif isolement, « tourne » mal. Si l'insularité protège parfois les productions locales, *dans de nombreux* secteurs, faute d'un marché suffisant pour abaisser les coûts de production, les entreprises du cru ne parviennent pas à concurrencer les importations de grands groupes continentaux.

DES MARCHÉS ÉTRIQUÉS

Dans le même temps, l'insularité pèse sur le niveau de l'offre de biens et de services : l'éloignement du continent et les difficultés de transport poussent les villes – la plus peuplée, Bastia n'atteint pas *40 000 habitants* – à offrir des possi*bilités plus diversifiées que les cités* continentales de population comparable. Mais leurs marchés, étriqués et vite saturés, ne peuvent pas assurer la rentabilité d'une multitude d'activités. Le relief interne complique encore les choses. Aujourd'hui, les *déplacements* demeurent longs en été, aléatoires en hiver. Pour M. Biggi, la Corse reste divisée en micro-marchés, dont le plus important plafonne à 60 000 habitants. Conséquence, *entre autres* : une inflation de commerces à la rentabilité hasardeuse. Quant à la multiplication des aides, elle ne peut assurer la viabilité d'entreprises trop fragiles : *« Lorsqu'une entreprise est exemptée d'impôts, de charges sociales, etc., et qu'elle ne marche toujours pas, il faut se rendre à l'évidence : c'est qu'il n'y a pas de marché ! »*, admet en privé un dirigeant nationaliste, lui-même chef d'entreprise.

L'étroitesse du marché nourrit une série de cercles vicieux : la fermeture de commerces ou de petites entreprises non rentables complique les conditions de vie et contribue à empêcher un renouveau démographique. L'appareil productif insulaire, « calé » sur *la léthargie de l'hiver*, se *montre incapable* de *satisfaire* l'accroissement de la demande en été et nourrit ainsi les importations en provenance du continent. Le niveau des salaires, le plus bas de la France métropolitaine, réduit encore le marché des biens de consommation. Chaque type d'activité, ou presque, se heurte au verrou *démographique*. Y compris l'éducation où il faut naviguer, selon la formulation de M. Biggi, entre la *« surproduction »* de diplômés dans un créneau donné et des formations mieux calibrées, à un coût *« prohibitif »*.

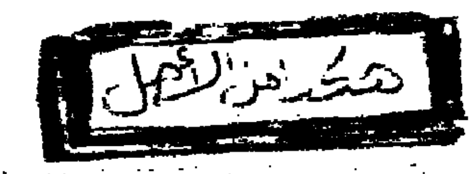
Une partie de ces *difficultés*, notamment en terme de productivité, pourrait être surmontée si le potentiel humain s'y prêtait. Ce n'est pas le cas. Au sein d'une population déjà faible, le troisième âge est surreprésenté. Au surplus, tous les observateurs *savent que, dans* une île passée, sans réelle transition, d'une société rurale à une société post-industrielle, l'« esprit d'entreprise », au sens le plus large du terme, a du mal à s'installer. Or la création ou l'installation d'entreprises venues du continent, *en particulier dans* les secteurs de pointe, suppose une certaine « masse critique » humaine : les chefs d'entreprise doivent avoir la certitude de trouver sur place une quantité suffisante *d'équipements* fiables, *mais* aussi de gens formés (langues étrangères, informatique...), motivés, disposant des savoir-faire imposés par un environnement économique moderne. De même, le développement d'un tourisme *« haut de gamme »* étalé sur l'année – solution aujourd'hui largement préconisée – repose sur l'existence d'une population active formée à l'esprit de *« service »*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que l'hospitalité *traditionnelle* de la Corse d'autrefois... Enfin, alors que l'île a besoin de dynamisme, en ces temps de crise, l'attirance d'un secteur public déjà omniprésent (c'est le cas dans les autres îles européennes, en raison d'effets de seuil inévitables) n'a jamais été aussi forte.

INITIATIVE GRECQUE

En fait, la Corse rencontre les mêmes difficultés, sur un mode plus aigu, que d'autres îles de l'UE : *« Dans un grand nombre de cas, le marché local ne suffit pas pour rentabiliser aux normes européennes l'activité des entreprises »*, note un expert européen, *en ajoutant* : *« Si on essaye de jouer le libéralisme, il y aura un problème sur les îles. Le terme de marché unique y est un non-sens. Pour elles, le marché unique, avant tout, c'est l'île : il y a une contradiction de fond entre marché unique et insularité. »*

A l'initiative de la Grèce, la question des îles a été inscrite à l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale qui s'est ouverte à Turin le 29 mars. Avec une revendication essentielle : faire reconnaître dans les *institutions européennes* le principe d'une action spécifique pour les îles de l'UE. A l'origine, il s'agit d'une action de lobbying national de la part d'un pays qui compte de nombreuses îles. Mais la France pourrait, si le *gouvernement* le souhaite, se saisir de l'occasion pour rappeler qu'elle a, elle aussi, une dimension insulaire.

Jean-Louis Andreani



VIENT DE PARAÎTRE

● LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN CONTRE LA PAIX – Pages 18 et 19

Théâtre et démocratie (Pages 15 à 17)

LE MONDE diplomatique

SOUS LE CHOC DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Les Européens dans la nasse de l'austérité

Par CHRISTIAN DE BRIE

Main de fer en Tunisie

Par IGNACIO RAMONET

JUILLET 1996

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

ESPAGNE
La résurrection de l'Opus Dei (*Jésus Ynfante*).

HAÏTI
Sous la férule de Washington et du FMI (*Christophe Wargny*).

HONGKONG
Retour sans joie à la « mère-patrie » (*Bernard Cassen, Gérard Henry*).

VILLES
Explosion urbaine, le sens de la démesure (*François Moriconi-Ebrard*).

DÉFENSE
Très chère armée professionnelle (*Jean-Louis Dufour*).

TOULON
La ville amirale du Front national (*Yasmina Salhi, Gilbert Rochu*).

Également au sommaire

● EUROPE : L'Arlésienne du social. – Faire de l'Union européenne un levier pour l'égalité des sexes. ● ALLEMAGNE : Les ambitions d'un pays unifié. ● BAHREÏN : Une lutte pour la démocratie. ● AFRIQUE DU SUD : Les auditions de la commission Vérité sur l'apartheid. ● RWANDA : Difficile reconstruction. ● PHILIPPINES : Des paysans en lutte contre les « développeurs ».

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

DÉFENSE Matignon devait annoncer, lundi 1er juillet après la clôture de la Bourse, le cadre général de la constitution d'un groupe unique Aerospatiale et Dassault-Aviation. ● SERGE DASSAULT a finalement accepté ce à quoi il avait résisté initialement, la fusion à terme de son groupe dans une nouvelle entité industrielle, au chiffre d'affaires de 60 milliards de francs, numéro quatre mondial et numéro un européen. ● UNE SOCIÉTÉ-MÈRE – dont Dassault détiendra de 25 à 33 % – chapeautera deux filiales indépendantes et revêtira probablement la forme d'une entreprise à conseil de surveillance et directoire. ● LES DEUX GROUPES aéronautiques français – l'un privé et l'autre voué à l'être – mettront en commun dans un premier temps leur recherche de base et leur politique d'achats, et rationaliseront leurs bureaux d'études et leurs sites de production.

Matignon publie les bans du mariage Dassault-Aviation - Aerospatiale

Conformément aux souhaits exprimés, le 22 février, par le chef de l'Etat, le premier ministre devait annoncer, lundi 1er juillet, le cadre général pour la constitution d'un « groupe unique » dans l'aéronautique française

POUR RESPECTER le calendrier avancé le 22 février par le chef de l'Etat, le premier ministre devait annoncer, lundi après-midi 1er juillet, que la constitution d'un groupe *unique* Aerospatiale et Dassault-Aviation a trouvé son cadre général, pour aboutir à des conclusions définitives, plus pratiques, dans moins d'un an.

Cette initiative de Matignon traduit, sauf rebondissement pendant les ultimes discussions, le fait que Serge Dassault a accepté ce à quoi il avait résisté initialement, la fusion à terme de son groupe dans une nouvelle entité industrielle de 60 milliards de francs, au quatrième rang mondial.

Le 22 février, Jacques Chirac et son gouvernement avaient prescrit que, *« dans l'intérêt national »*, soit engagé un *« rapprochement »* entre Aerospatiale et Dassault-Aviation, devant conduire à la création d'un *« groupe unique »* avant février 1998. De fait, la fusion est programmée pour se produire avec presque une année d'avance *sur le calendrier.*

Si l'Etat est propriétaire du groupe Aerospatiale – à hauteur de 83 % *du capital*, le reste étant détenu par le Crédit lyonnais – sans se priver d'inclure sa privatisation dans ses projets, il n'en est pas de même avec Dassault-Aviation. L'Etat en possède 45 % des actions et 54 % des droits de vote. C'est, depuis 1982, le résultat d'une série d'opérations compliquées qui, dans les faits, ne lui ont jamais permis de contrôler un groupe familial travaillant essentiellement pour les armées françaises.

DES PRESSIONS DE TOUTES SORTES

Ces difficultés de départ et la détermination de M. Dassault à ne discuter – en direct – qu'avec les représentants mandatés de l'Etat actionnaire, et non pas avec les dirigeants du groupe Aerospatiale, comme Louis Gallois, le PDG, expliquent qu'il a fallu attendre le début du mois de mai pour que le *« comité de pilotage »*, prévu pour préparer le *« cadre »* de cet accord de rapprochement, puis la fusion, puisse commencer à œuvrer.

Entre-temps ont été exercées des pressions de toutes sortes sur les responsables de Dassault-Aviation. *Ce fut notamment le cas* de Charles Millon, ministre de la défense, qui a rappelé à Serge Dassault que *« l'Etat est son principal client »*. Ce furent ensuite les rumeurs sur une perspective de nationalisation brutale. Ce fut encore la révélation, par un proche du pouvoir, René Galy-Dejean, député RPR de Paris, d'une menace d'OPA publique par le moyen de la Société de gestion des participations aéronautiques (Sogepa), qui dispose des actions de l'Etat dans Dassault et dans Aerospatiale (*Le Monde* du 30 avril).

Deux événements ont aussi contribué à accélérer l'étude du dossier. Ce fut d'abord l'action personnelle du délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, nouvellement désigné : du temps où il était au cabinet de Raymond Barre, premier ministre, il s'était déjà occupé de rapprocher les deux groupes sans y parvenir et, après sa nomination à la tête de la division automobiles de PSA, il est devenu l'homme de la fusion Peugeot-Citroën, qui passe pour servir de modèle. Ce fut enfin le coup d'éclat de la justice belge, lançant, le 8 mai, un mandat d'arrêt international contre Serge Dassault, suspecté d'avoir versé 10 millions de francs de commissions au Parti socialiste flamand en 1989 et qui, de ce fait, est empêché de se rendre à l'étranger pour ses affaires.

Le 21 mai, le « patron » de Dassault-Aviation donne le premier signe qu'il vient de balayer ses résistances de départ. Il concède en public qu'il se rallie à l'idée gouvernementale d'un rapprochement en douceur, avant fusion, avec Aerospatiale. *« On est sur la bonne voie*, dit-il, *un cadre sera tracé d'ici au 30 juin »*, même si, ajoute-t-il, tout n'est pas fixé, à commencer par les évaluations des deux groupes.



Autour d'une valorisation qui pourrait être entre 9 et 10 milliards de francs pour Dassault-Aviation (Dassault-Systèmes et Dassault Electronique sont exclus de l'opération) et entre 19 et 24 milliards de francs pour Aerospatiale, le projet, dont les détails restent à préciser, devrait ouvrir la voie à une société holding – à l'allemande – avec conseil de surveillance et directoire.

PREMIÈRE ÉTAPE DE RAPPROCHEMENT

La part de Dassault dans la nouvelle entité industrielle se situerait au-dessus d'un plancher de 25 %, de façon à être fiscalement assimilée à la possession d'un outil de travail qui échappe à l'impôt sur la fortune, et au-dessous d'un plafond de 33 %, pour ne pas donner lieu à une minorité de blocage que le gouvernement n'entend pas, en l'état présent, reconnaître à la famille Dassault.

Une première étape du rapprochement portera sur la mise en commun par les deux entreprises de leur recherche de base, sur la définition d'une politique conjointe des achats et sur une organisation industrielle qui concerne la rationalisation des bureaux d'études (1 500 ingénieurs chez Dassault et le double à Aerospatiale) et des sites de production (soit une trentaine d'implantations d'importance très variable, au total).

Cependant, une série de points restent en suspens et feront l'objet des travaux à venir sur une année. C'est en particulier le cas de l'évaluation des deux groupes, pour laquelle Dassault doit faire coïncider son désir d'obtenir la plus forte valorisation possible de ses actifs avec sa crainte de droits de succession élevés.

C'est aussi le sort réservé aux 9 à 10 milliards de francs de trésorerie chez Dassault, dont l'existence, liée à des contrats profitables à l'exportation, arrangerait bien un groupe Aerospatiale lourdement endetté et condamné à réclamer à l'Etat une forte augmentation de son capital.

C'est encore l'avenir de certaines filiales de Dassault, à commencer par Falcon Jet, qui fabrique des avions de liaison et d'affaires aux Etats-Unis, et par la Société anonyme belge de constructions aéronautiques (Sabca), où la holding familiale Dassault-Industries détient des parts majoritaires.

Enfin, l'Etat doit définir sa position à propos d'une requête que les dirigeants de Dassault-Aviation pourraient avancer, à savoir le devenir des loyers des bâtiments et terrains industriels versés par l'entreprise à la holding familiale, ainsi que celui du produit des redevances de brevets civils ou, le cas échéant, des droits de commissions sur des transactions à l'étranger. Ces aspects-là relèvent de la Financière et immobilière Marcel Dassault (FIMD), qui gère le portefeuille familial.

Il s'agit là d'une discussion, notamment avec le Trésor, sur le patrimoine aéronautique de la famille Dassault, qui a débuté il y a quatre mois et qui, dit-on, n'est pas achevée à ce jour.

Cette question est un casse-tête pour les experts, en raison de l'imbrication qui semble exister entre, d'une part, le groupe Dassault-Aviation lui-même et, de l'autre, diverses sociétés gérant par exemple le parc immobilier, industriel ou non. Un an après la mort de Marcel Dassault, en 1986, il avait été attribué à Serge Dassault la responsabilité de la branche aéronautique de l'empire laissé par son père. Mais c'est à son frère aîné, Claude, aujourd'hui sans autres héritiers que ses neveux, qu'est revenu le soin de faire fructifier le patrimoine immobilier et financier.

Jacques Isnard

Un chiffre d'affaires total de 60 milliards de francs

● **Dassault-Aviation.** Avec un chiffre d'affaires de 9,811 milliards de francs en 1995 (58 % à l'exportation et 45 % d'activités civiles) et des commandes à hauteur de 11,601 milliards de francs, la société emploie 9 300 salariés. Elle a réalisé un bénéfice net après impôt de 288 millions de francs. Par le biais de la holding Dassault Industries, la famille Dassault détient 49,9 % du capital (et 41 % des droits de vote) ; l'Etat, par l'intermédiaire du Trésor, détient 10 % des actions (et 9 % des votes) et, par le moyen de la Société de gestion des participations aéronautiques (Sogepa), 35 % du capital (45 % des votes). Les 5,1 % restants, en moyenne, sont en Bourse.

● **Aerospatiale.** Avec un chiffre d'affaires de 49,2 milliards de francs en 1995 (25 % d'activités militaires) et des commandes à hauteur de 39,3 milliards de francs, le groupe emploie 38 000 salariés. Il a enregistré un résultat net négatif de 981 millions de francs et son endettement a atteint 6,5 milliards de francs. L'Etat détient directement 62,2 % du capital ; la Sogepa 20 % et le Crédit lyonnais, 17,8 %.

La France se lance sur le marché des armements d'occasion

Sous-marins, avions Mirage F1 et chars AMX-30 seront bientôt libres à la vente

CONSÉQUENCE de la réorganisation de ses forces armées, la France va se lancer dans le commerce des armements de seconde main. Le directeur des relations internationales (DRI) à la délégation générale pour l'armement (DGA), Daniel Berthault, l'a lui-même reconnu au Salon Euro-Satory 96 de l'armement terrestre, qui s'est achevé samedi 29 juin au Bourget.

Nous pourrons, a admis en substance le directeur de la DRI devant certains de ses interlocuteurs, proposer bientôt des sous-marins, des avions de combat Mirage F1, Mirage-III et Mirage-5 livrables très rapidement et, sans doute aussi vite, des chars de bataille AMX-30 (y compris dans leur version B2 modernisée) ou des blindés d'infanterie.

Au moment où la programmation militaire 1997-2002 va imposer à la France une contraction drastique du « format » de ses armées et, donc, de leur équipement, il sera possible d'échanger les matériels aujourd'hui en service contre des matériels modernes. Ce qui laisse aux trois armées l'opportunité de placer à l'étranger – sur le marché de l'occasion – les équipements dont elles vont devoir se séparer.

APRÈS LES GRANDES PUISSANCES

Les états-majors et la DGA étudient avec attention les moyens de *« structurer l'offre »*, avoue M. Berthault. Et le « patron » de la DRI ajoute que cette offre française doit être utilisée *« intelligemment et stratégiquement »* pour permettre au pays vendeur et aux clients d'établir une relation de longue durée.

A sa manière, la France rejoint les Etats-Unis et la Russie, qui l'ont précédée sur cette voie. Washington et Moscou ont dû se plier aux obligations du traité international qui a réduit en Europe la masse des armements classiques. La France, qui a signé le traité mais dont la panoplie est sans comparaison avec celle des deux grandes puissances, a été moins touchée que la Russie et les Etats-Unis par ces mesures de limitation des armements.

De ce fait, Américains et Russes ont été les premiers à jeter sur les marchés des quantités de « surplus » impressionnantes à des prix défiant toute concurrence. Par exemple, les Etats-Unis fournissent des matériels de seconde main – des chars à l'Egypte – au prix du simple coût de leur transport vers le pays qui les commande. Histoire de s'en débarrasser.

Mais, cette fois-ci, en raison même de sa programmation militaire qui instaure un « désarmement structurel » faute de crédits suffisants, la France va, comme les Deux Grands, se retrouver avec des armes en trop.

UN SOUTIEN POLITIQUE ATTENDU

Du même coup, les trois armées françaises vont devoir s'impliquer davantage dans le commerce des matériels de guerre. Plus que par le passé, elles devront, avoue en substance M. Berthault, intervenir avant, pendant et après, en conseil et en assistance, auprès des pays clients de la France. *« Il faut*, dit-il, *nous préoccuper de mettre plus d'environnement officiel autour de nos exportations d'armement. »* Ce qui revient à transformer les responsables politiques et militaires en VRP. Désormais, comme le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, l'a compris en se faisant accompagner en Pologne par des Mirage 2000, les visites de chefs militaires français à l'étranger sont autant d'occasions de promouvoir la technologie nationale de défense.

Le « patron » de la DRI attend également un « coup de pouce » des dirigeants politiques. La transaction d'armement, observe-t-il, a nécessairement une dimension politique. Il s'agit donc de *« mobiliser »* la pression politique *« à bon escient et dans un bon* timing *autour des affaires »*, de sorte qu'elle ne ménage pas son soutien au moment décisif.

Le ministre de la défense, Charles Millon, sur la base d'un rapport d'un ancien ministre du commerce extérieur, Bruno Durieux, a demandé à la DGA de lui présenter avant la fin de l'année *« un plan stratégique »* des exportations, qui définira des priorités et les moyens de les réaliser.

J. I.

Manoir Industries rachète Forges de Bologne

CHAUMONT
de notre correspondant

Manoir Industries, filiale de Strafor Facom, spécialisé dans la fonderie d'acier, les forges et l'estampillage, vient de prendre le contrôle de Forges de Bologne en rachetant 77 % du capital de cette PME (*petite et moyenne entreprise*) détenue par l'Américain Alcoa depuis 1984.

La vente, bouclée au terme de cinq mois de négociations intensives, a été conclue pour un montant de 62 millions de francs. Le comité central d'entreprise de Forges de Bologne avait émis un avis différent sur le projet de cession.

UN NOUVEAU PDG

Forges de Bologne est une entreprise de transformation de métaux qui travaille notamment pour l'aéronautique et la défense (245 millions de francs de chiffre d'affaires en 1995). Elle emploie près de 600 salariés sur deux sites, le plus important (500 personnes) près de Chaumont (Haute-Marne) et l'autre à Parthenay (Deux-Sèvres). Manoir Industries, 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires, possède neuf usines en France (2 700 salariés) et trois filiales à l'étranger (Etats-Unis, Chine et Belgique).

L'acheteur n'a pas fait connaître ses intentions sur une éventuelle réorganisation de la PME champardenaise qui avait supprimé une centaine d'emplois en 1992. La nomination d'un nouveau PDG, Peter Krudup, directeur de la division Forge Estampage de Manoir Industries, laisse à penser que Forges de Bologne pourrait rester une entité autonome au sein du groupe.

Loïc Le Lagadec

Qualité totale

LE CONSOMMATEUR a « viré sa cuti » : il n'accepte plus qu'on le gave comme une oie avec des discours de bateleurs. Il veut maintenant comparer, choisir en connaissance de cause, et exige la « qualité ».


BIBLIOGRAPHIE

Le maître-mot est lâché depuis déjà des lustres dans les sphères du management. Les Japonais, traumatisés par l'image que leurs produits ont laissé traîner avant-guerre dans le subconscient de leurs clients étrangers, ont réagi les premiers pour effacer leur fâcheuse réputation.

La logique de la valeur qualitative des produits fait son chemin dans toutes les sociétés industrielles. *« La compétitivité naît de la capacité de l'entreprise à accroître cette valeur tout en réduisant son coût d'obtention. »* C'est à démontrer ce théorème que se consacrent Pierre Jocou et Pierre Meyer. Le premier a fait ses classes chez Renault et le deuxième à L'Oréal avant de devenir consultant international. Le prix de leur analyse tient justement au fait qu'ils peuvent témoigner de leur expérience.

Après avoir, par touches successives, expliqué à quel point le client devait figurer *« au centre de l'entreprise »*, devenir *« le moteur de l'amélioration continue »*, et ce que cela impliquait dans la stratégie de la firme, nos auteurs consacrent la partie la plus attachante de leur recherche à la mutation culturelle que cette attitude d'esprit implique.

L'idée de base est celle-ci : ce ne sont pas les machines, ce sont les hommes qui font le progrès. Et progresser dans la complexité c'est résoudre des contradictions en acceptant l'idée qu'il n'y a pas une solution intrinsèquement meilleure que toutes les autres.

Ce qui est sûr, c'est que le management par la qualité totale déplace l'objet de l'entreprise du produit vers l'organisation. On vise un système, non un modèle, car aucun ne peut satisfaire à toutes les nécessités et contraintes de l'entreprise. Le but est de déployer les objectifs stratégiques pour donner à chaque collaborateur les indications qui lui permettent de se mettre en position de les atteindre.

RECONNAÎTRE L'EXPERTISE

Le rôle des managers est de s'assurer que la valeur produite par chacun des processus contribue à la bonne marche de l'entreprise. La fonction hiérarchique n'est pas abolie, mais elle ne se limite plus à l'exercice du contrôle et de l'autorité. La capacité à convaincre n'est pas une exigence nouvelle mais, à l'inverse de la direction par objectifs, cela suppose que le « quoi faire » soit toujours transformé en « comment faire » précis, quantifié et planifié.

L'implication de tous les collaborateurs nécessite un système de modification moins classique que les primes et la promotion hiérarchique. On peut penser à mieux reconnaître l'expertise, à valoriser les changements efficaces, les suggestions porteuses de progrès des individus et des groupes. Mais qui pousserait son effort s'il avait pour résultat de conduire au chômage ?

« L'objectif de protection de l'emploi doit [donc] *être considéré comme une valeur stratégique. »* Un langage qu'on aimerait entendre un peu plus souvent.

Pierre Drouin

★ *La Logique de la valeur* de Pierre Jocou et Pierre Meyer. Ed. Dunod. 186 p., 128 F.

Les pays du G7 jugent « essentielle » une meilleure surveillance des risques de marché

Quatre « accidents » majeurs se sont produits en un an et demi

L'affaire Sumitomo, la quatrième affaire de grande ampleur sur les marchés en un peu plus d'un an et demi, illustre les risques qui pèsent sur le système financier international. Si à chaque fois les conséquences ont été limitées, le FMI, la Banque des règlements internationaux et le G7 s'inquiètent. Ils veulent renforcer le contrôle des établissements financiers et améliorer la coopération entre les autorités de tutelle.

PAR NATURE, les marchés sont dangereux, et les lourdes pertes, comprises entre 1,8 et 4 milliards de dollars (9,3 à 20,6 milliards de francs), du japonais Sumitomo, à la suite de spéculations incontrôlées sur le cuivre, suffiraient à le démontrer. Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (G7) réunis à Lyon du 27 au 29 juin s'en inquiètent. Dans son communiqué final, le G7 indique *« qu'une réglementation prudentielle renforcée et une meilleure surveillance des marchés sont essentielles pour protéger la stabilité du système monétaire et financier international »*.

L'affaire Sumitomo est loin d'être un cas isolé. Il s'agit du quatrième « accident » de grande ampleur en un peu plus d'un an et demi. La crise mexicaine et l'effondrement du peso de décembre 1994 et janvier 1995, la faillite de la banque anglaise Barings en février 1995 à la suite de positions prises sur les marchés à terme de Singapour et d'Osaka et la découverte en septembre de la même année des pertes considérables accumulées par Daiwa sur le marché obligataire américain ont à chaque fois ébranlé les marchés et fait craindre une vague de panique.

> Les Sept se sont engagés, « à assurer au FMI les ressources suffisantes pour qu'il puisse remplir ses missions au service de la stabilité monétaire internationale »

A la lumière de ces désastres, le risque systémique, c'est-à-dire la théorie des dominos appliquée aux marchés financiers, n'est plus seulement de la pure théorie pour amateur de scénarios catastrophes. Les autorités de marchés en sont conscientes. C'est une concertation entre le London Metal Exchange (LME) et les banques centrales d'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon qui a évité le pire, lundi 24 juin, à la reprise des cotations du cuivre après l'annonce le vendredi précédent des pertes de Sumitomo.

Le système a encore tenu. Comme il l'avait fait au lendemain des affaires Barings et Daiwa et de la crise mexicaine, même si dans ce dernier cas une vague de défiance à l'égard des Bourses des pays en développement a failli se transformer en un véritable krach. Les Etats-Unis, le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque des règlements internationaux (BRI) ont rétabli *in extremis* la confiance en utilisant la recette classique qui consiste à reprêter massivement au débiteur (en l'occurrence 50 milliards de dollars) pour qu'il continue à rembourser.

Conscient du rôle-clé joué par le FMI, le G7 s'est engagé, à Lyon, *« à assurer au FMI les ressources suffisantes pour qu'il puisse remplir ses missions au service de la stabilité monétaire internationale »*. Le système financier semble, au fil du temps, de moins en moins contrôlable et finalement tout de même solide puisque les conséquences des accidents ont toujours été limitées. Pour combien de temps ?

La créature semble parfois échapper à ses créateurs. Les flux financiers ont connu au cours des dernières années une progression explosive, sans commune mesure avec les besoins de l'économie mondiale. Les opérations transfrontalières sur actions et obligations au sein des pays du G7 sont passées de 35 % du PIB en 1985 à 140 % dix ans plus tard. Les transactions quotidiennes sur les marchés de change atteignent 1 200 milliards de dollars, près du double du montant de 1989. Les banques commerciales sont de plus en plus engagées sur le marché des produits dérivés de gré à gré (c'est-à-dire qui ne sont pas négociés sur des marchés organisés). Selon une étude publiée sous les auspices de la BRI, le total des encours de contrats de gré à gré atteignait à la fin du mois de mars 1995 la somme faramineuse de 41 000 milliards de dollars.

A l'aide d'ordinateurs de plus en plus rapides, de systèmes de communication toujours plus performants et du développement de l'innovation financière, les banques effectuent toujours plus d'opérations entre elles. La multiplication des transactions et les sommes considérables en jeu ont fait de la gestion des risques une activité cruciale qui conditionne la survie des banques et celle de tout le système financier.

Mais si les établissements affirment disposer de systèmes toujours plus sophistiqués et toujours plus « efficaces » de gestion de risques, ils présentent tout de même des failles. Ils ne les mettent pas à l'abri des « défaillances » individuelles. A chaque fois dans les affaires Barings, Daiwa et Sumitomo, la logique semble être la même. Le « trader fou » tient sa propre comptabilité et peut dissimuler seul ou avec l'aide de complicités l'existence du trou en train de se creuser. Comme un joueur de poker, il espère toujours masquer son erreur en se refaisant. Il bénéficie à chaque fois de l'entière confiance de sa hiérarchie et d'un passé exemplaire. Mais le trou se creuse inexorablement et un jour le désastre apparaît dans toute son ampleur.

Toshihide Iguchi a pu ainsi dissimuler pendant onze ans, à New York, les pertes en constante progression de la banque Daiwa sur les obligations américaines. Le déficit avait atteint 1,1 milliard de dollars quand il a été découvert. Nick Leeson, le trader de Barings à Singapour, a été pendant des années un modèle de réussite. Il a fait gagner beaucoup d'argent à la plus vieille banque anglaise avant de perdre 1,2 milliard de dollars en six mois en tentant de se refaire après avoir pris des positions à terme perdantes sur la Bourse de Tokyo. Enfin, Yasuo Hamanaka était présenté avec fierté par Sumitomo comme l'un des plus grands spécialistes au monde du marché du cuivre.

« Le fait que le système a continué à fonctionner correctement en dépit de divers chocs... ne saurait justifier une attitude complaisante », souligne la BRI dans son rapport annuel publié il y a deux semaines. Ce que réclament avant tout les experts du G7, du FMI et de la BRI, c'est une plus grande coopération entre les autorités de marché.

Les marchés sont mondiaux et les tutelles nationales. Dans l'affaire Daiwa, les autorités de contrôle américaines ont été informées avec beaucoup de retard par leurs homologues japonaises. Dans le cas Barings, les tutelles du Royaume-Uni et de Singapour se sont renvoyé la responsabilité.

Pour l'affaire Sumitomo, la coopération apparaît cette fois plus efficace. Mais elle ne permettra pas d'éluder la question de la création d'une autorité de régulation à l'échelle de la planète. Cette dernière n'aurait pas pour mission de suppléer aux éventuels défauts de contrôle des établissements financiers. Sa vocation serait d'éviter la propagation des sinistres.

Eric Leser

Le Crédit agricole pourrait passer à la semaine de 32 heures

Selon la CFDT, cela créerait 10 000 emplois

LA FÉDÉRATION nationale du Crédit agricole a ouvert le 24 juin une *« discussion »* sur le temps de travail avec les syndicats. Prudemment, la direction, qui n'a *« aucune opposition de principe à la réduction du temps de travail »*, a annoncé qu'elle allait lancer des études techniques de faisabilité avant d'ouvrir des négociations.

La CFDT, première organisation syndicale dans cette fédération qui regroupe les caisses régionales, mais pas la caisse nationale, est plus volontariste. Même en tenant compte des gains de productivité, une réduction de 18 % du temps de travail (soit un passage aux trente-deux heures hebdomadaires) des 69 000 salariés pourrait permettre, selon elle, de créer environ 10 000 emplois. Si la branche utilise la nouvelle loi facilitant la réduction du temps de travail (*Le Monde* du 26 juin), le coût pour la collectivité pourrait s'élever à plusieurs centaines de millions de francs par an.

La CFDT a présenté jeudi 27 juin les résultats d'une enquête menée auprès de 7 000 salariés du Crédit agricole. En cas de réduction du temps de travail à trente-deux heures par semaine, avec création d'emplois en contrepartie, 59 % des salariés seraient prêts à réduire leur salaire de 6 % et 15 % à le diminuer de 12 %. 60 % seraient également prêts à un gel du salaire durant deux ans.

« UNE MESURE NÉCESSAIRE »

Pour lutter contre le chômage, 35 % des 6 800 salariés ayant répondu au questionnaire estiment que la réduction massive du temps de travail est *« une mesure indispensable contre le chômage »*, et 57 % *« une mesure nécessaire »*.

Par ailleurs, la chambre syndicale des industries de la conserve (35 000 salariés) a conclu un accord avec la CGC et FO. En cas d'annualisation, la durée du travail peut être réduite à trente-huit heures payées trente-neuf. En deçà de trente heures, les entreprises devront recourir au chômage partiel.

Frédéric Lemaître

Suez serait prêt à vendre son portefeuille immobilier

LA COMPAGNIE de Suez serait sur le point de céder l'ensemble de son portefeuille immobilier d'une valeur comptable de 11 milliards de francs. Selon le *Financial Times* du lundi 1er juillet, trois banques américaines, Goldman Sachs, Lehman brothers et Morgan Stanley, resteraient en compétition et auraient fait des offres fermes. Si la transaction avait lieu, il s'agirait de la plus importante opération de cession de biens et de créances immobilières en France, en dehors des opérations de défaisance.

Le portefeuille immobilier du groupe Suez est regroupé dans une filiale baptisée Crédisuez. Cette dernière avait déjà vendu pour 775 millions de francs d'actifs au début de l'année au fonds américain Partnership. Gérard Mestrallet, président de Suez, s'est engagé à mettre un terme aux activités du groupe dans l'immobilier d'ici cinq ans.

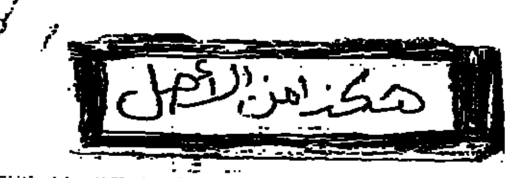
DÉPÊCHES

■ **COMMISSION BANCAIRE : le décret instaurant la nomination du** secrétaire général de la Commission bancaire, organisme de tutelle des banques, par le ministre de l'économie a été publié dans le *Journal officiel* du samedi 29 juin. Aux termes de ce décret, le secrétaire général est nommé par le ministre, sur proposition du gouverneur de la Banque de France. Auparavant, il était nommé par la Banque de France.

■ **EX-AIR INTER : le projet d'Air France Europe est** *« fortement compromis par le maintien de la crise sociale (...), on va être obligés d'envisager, parce que ce sera la seule solution possible, la fusion »* d'Air France et de l'ex-Air Inter, a estimé dimanche 30 juin le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, invité de l'émission 7/7 sur TF 1.

■ **LUFTHANSA : le président du directoire de la compagnie aérienne** allemande, Juergen Weber, affirme, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 1er juillet, que sa société a renoué avec les bénéfices depuis le mois de mai.

■ **L'ORÉAL : le groupe de cosmétiques a annoncé, lundi 1er juillet, le** regroupement de toutes ses activités au Japon au sein d'une seule structure, Nihon L'Oréal KK.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 1er JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,35 %
CAC 40 : 2116,28

VALEURS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)		940	935	−0,53	−0,31
Cr.Lyonnais(T.P.)		810	802	−0,98	−2,78
Renault (T.P.)		1720	1717	−0,17	−10,15
Rhone Poulenc(T.P)		1980	1950	−1,51	−3,70
Saint Gobain(T.P.)		1250	1250	—	+10,13
Thomson S.A (T.P)		1003	981	−2,19	−9,16
Accor		720	716	−0,55	+12,93
AGF-Ass.Gen.France		139,40	138,70	−0,50	−15,42
Air Liquide		909	904	−0,55	+11,46
Alcatel Alsthom		449	452,80	+0,84	+7,24
Axa		281,60	279,60	−0,71	−12,65
Axime		720	720	—	+90,98
Bail Investis.		810	814	+0,49	−2,16
Bancaire (Cie)		580	573	−1,20	+4,56
Bazar Hot. Ville		546	548	+0,36	+46,91
Bertrand Faure		170	170,80	+0,47	+36,64
BIC		731	722	−1,23	+44,97
BIS	■	530	538	+1,50	+48,20
B.N.P.		180,70	180,20	−0,27	−18,42
Bollore Techno.	■	575	575	—	+34,97
Bongrain		2490	2490	—	−0,75
Bouygues		574	570	−0,69	+15,54
Canal +		1259	1260	+0,07	+37,25
Cap Gemini Sogeti		200	204	+2	+47,82
Carbone Lorraine		775	768	−0,90	+82,85
Carrefour		2884	2862	−0,76	+44,42
Casino Guichard		212,50	207	−2,58	+48,47
Casino Guich.ADP		142,50	141,50	−0,70	+31,68
Castorama Dl (Li)		1014	1003	−1,08	+25,06
C.C.F.		238,60	238	−0,25	−4,76
CCMX(ex.CCMC) Ly	■	55,35	—	—	+20,32
Cegid (Ly)		441	440,10	−0,20	+18,94
CEP Communication	■	425	426	+0,23	+4,92
Cerus Europ.Reun		111	110,80	−0,18	+83,14
Cetelem		1157	1150	−0,60	+25,13
CGIP		1184	1180	−0,33	+21,90
Chargeurs Intl		230,10	238	+3,43	—
Christian Dior		670	671	+0,14	+27,08
Ciments Fr.Priv.B	■	194,50	189	−2,82	−3,07
Cipe France Ly #		485	489	+0,82	+66,32
Clarins		791	785	−0,75	+68,45
Club Mediterranee		461	457,30	−0,80	+16,95
Coflexip		180	180	—	−1,36
Colas		922	943	+2,27	+15
Comptoir Entrep.1		11,50	11,15	−3,04	+32,58
Comptoir Moder.		2922	2923	+0,04	+46,18
CPR		398	396	−0,50	−0,97

	Cours précéd.	Derniers cours
Cred.Fon.France	33,50	34,80
Credit Local Fce	419	417,40
Credit Lyonnais CI	120,50	117,50
Credit National	354	353
CS Signaux(CSEE)	257	257
Damart	3935	3925
Danone	779	781
Dassault-Aviation	799	879
Dassault Electro	364	381
Dassault Systemes	161,20	171,80
De Dietrich	260	261,90
Degremont	487,50	488
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,50	43,90
DMC (Dollfus Mi)	229	224
Docks France	1090	—
Dynaction	146	142
Eaux (Gle des)	575	576
Ecco	1295	1298
Eiffage ●	558	566
Elf Aquitaine	378,60	375,30
Eramet	346,50	349
Eridania Beghin	806	808
Essilor Intl	1458	1485
Essilor Intl ADP	1105	1101
Esso	550	565
Eurafrance	1990	1995
Euro Disney	14,15	14,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Volvo (act.B) #	115,50	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	191	[illegible]	−1,15	[illegible]
Yamanouchi #	112,80	[illegible]	−0,70	[illegible]
Zambia Copper	2,76	[illegible]	+1,44	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 1er JUILLET

OBLIGATIONS		% du nom.	% du coupon
CLF 8,9% 88-00 CA#		111,52	0,902 d
CLF 9%88-93/98 CA#		106,45	3,787
CNA 9% 4/92-07		116,90	1,504
CRH 8,6% 92/94-03	■	112,30	0,118
CRH 8,5% 10/87-88#		108,46	2,818
EDF 8.6% 88-89 CA#		110,27	3,290
EDF 8,6% 92-04 #		113,07	2,026
Emp.Etat 6%93-97 #		101,79	5,803 o
Finansider 9%91-06#		117,17	5,434

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		140	[illegible]
Commerzbank AG		1061	[illegible]
Fiat Ord		19	[illegible]
Gevaert		344,30	[illegible]
Gold Fields South		156	[illegible]
Kubota Corp.		33,40	[illegible]
Montedison act.ep.		10,05	[illegible]
Olympus Optical		52	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)		348	[illegible]
Robeco		384,80	[illegible]
Rodamco N.V.	■	141,20	[illegible]
Rolinco		418,10	[illegible]
Solvay SA		3098	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 1er JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		58,95	58,95
AFE #		499	497
Aigle #		199	197
Albert S.A (Ns)		134,20	130
Altran Techno. #		1593	1630
Montaignes P.Gest.		630	639
Assystem #		600	605
Bque Picardie (Li)	◆	580	580
Bque Sofirec (M)	◆	515	623,76
Bque Tarneaud(B)#		234,90	230
Bque Vernes		410	410
Beneteau #		685	688
B I M P		74	74,15
Boiron (Ly) #	■	619	626
Boisset (Ly)#		237	237
But S.A.		352	350,10
Cardif SA		719	719

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 1er JUILLET

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 1er JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	38,45	[illegible]
Mumm	◆	1400	[illegible]
Nobel	◆	155,50	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	155	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

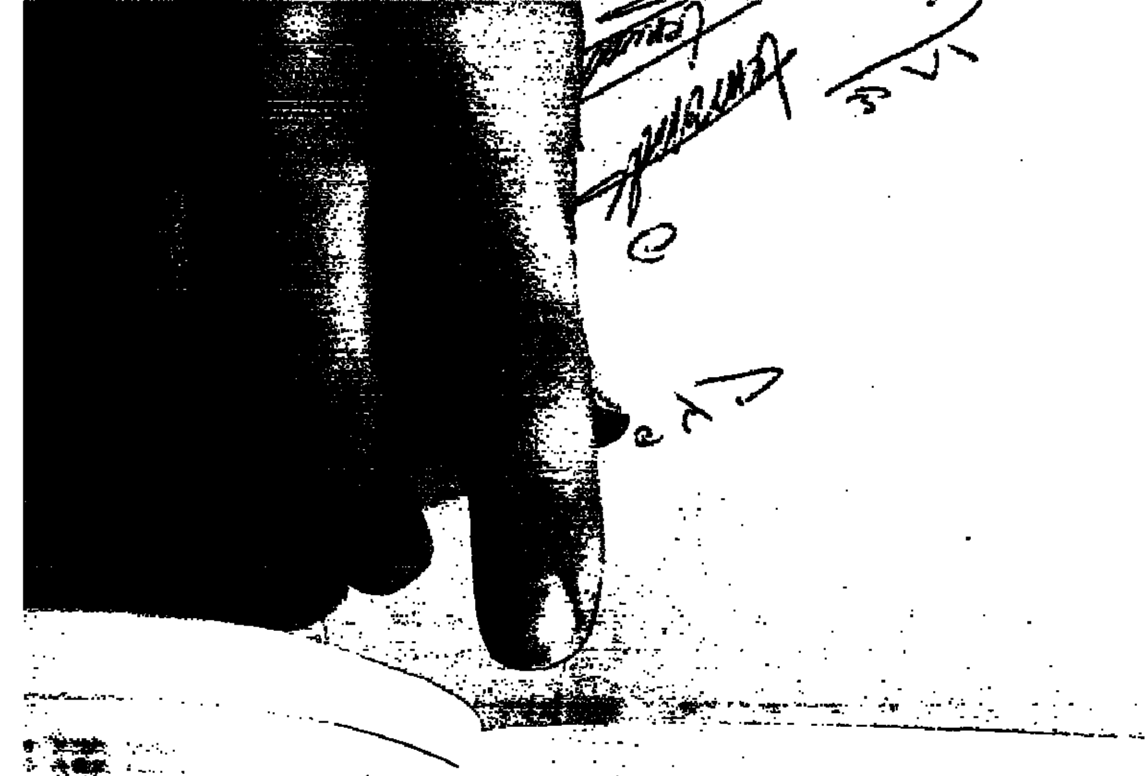
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon *détaché; ● droit détaché; o = offert;* d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1 D		1069,75	[illegible]
Cadence 2 D		1057,98	[illegible]
Cadence 3 D		1045,32	[illegible]
Capimonétaire C		2003,66	[illegible]
Capimonétaire D		1861,67	[illegible]
Capiobliq C		8431,04	[illegible]
Interobliq C		6453,96	[illegible]
Sogépargne D		311,93	[illegible]
Sogimter C		1806,85	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1269,16	[illegible]
Sogelance D	◆	1583,92	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	144,50	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS



TOUR DE FRANCE Le Français Frédéric Moncassin a gagné la première étape à 's Hertogenbosch (Pays-Bas), au terme d'un sprint tumultueux qui a vu l'Italien Mario Cipollini, arrivé deuxième, être déclassé par les commissaires. ● ALEX ZÜLLE a conservé le maillot jaune qu'il avait conquis en remportant, samedi sous la pluie, le prologue contre la montre devant l'Anglais Chris Boardman. C'est une revanche pour les deux hommes, victimes d'une chute dans le même exercice, en 1995 à Saint-Brieuc. ● Zülle ne pourra utiliser son vélo caréné lors du prochain contre-la-montre : il n'a pas été homologué par les commissaires. ● LUC LEBLANC, l'ancien champion du monde français, fait partie des coureurs qui ont été victimes d'une chute lors de la première étape. Le Colombien Hernan Buenahora a dû abandonner.

Frédéric Moncassin sprinte enfin pour son propre compte

Le Français a gagné la première étape, à l'issue de laquelle le Suisse Alex Zülle, vainqueur du prologue, conserve le maillot jaune

's HERTOGENBOSCH (Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

Frédéric Moncassin a gagné en solitaire, dimanche 30 juin, à 's-Hertogenbosch. Il ne s'est pas vraiment échappé – sauf à considérer que les sprinters sont en fait des fuyards de la dernière seconde, – mais il a gagné sur sa seule valeur cette première étape du Tour de France. *« C'est le plus beau sprint de ma carrière »*, affirmait le Français. Il pouvait s'en attribuer sans vergogne l'entier mérite. A plus de un kilomètre de la ligne d'arrivée, au bout de l'interminable avenue Rietvelden, le coureur de GAN n'avait déjà plus de coéquipier pour l'épauler. Alors que le peloton dépassait les 60 kilomètres à l'heure, il ne se trouvait pas le moindre sillage complice où s'abriter. Les autres spécialistes étaient encore égoïstement calés derrière leurs adjoints. L'esprit de saint Martin ne plane pas sur le peloton. Personne n'avait envie de partager son coupe-vent avec un mendigot.

Mais, les séides s'étant écartés, l'explication s'est faite d'homme à homme, « à la pédale » comme aime à la qualifier les coureurs. Dans ces derniers hectomètres, la règle du jeu devient simplissime : la plus grosse cuisse tire le plus gros braquet. A raison de 10 mètres par tour de pédalier (54 × 11), Frédéric Moncassin s'est imposé en force dans les dernières longueurs, devant le Néerlandais Jeroen Blijlevens, l'Italien Mario Cipollini et le Tchèque Jan Svorada.

La vie des sprinters se mesure en fractions de seconde. Cette unité de temps les départage sur la ligne. Elle décide également, l'éclair d'un bon ou d'un mauvais réflexe, de la survie ou de la chute. En avril, Frédéric Moncassin avait heurté un photographe à l'arrivée d'une étape des Trois Jours de La Panne. Une fêlure du rocher et une fracture de la clavicule avaient compromis son début de saison. Dimanche, le coureur n'a dû qu'à une manœuvre désespérée d'éviter l'accident quand Mario Cipollini (déclassé après la course par les commissaires) l'a tassé contre la balustrade.

L'Italien avait pourtant failli mourir lors du Tour d'Espagne, en 1994, dans des circonstances similaires. Preuve supplémentaire qu'un sprinter ne vit que dans l'ivresse de instant. Mais, s'il réfléchissait, comment oserait-il aller à plus de 70 à l'heure sur un vélo ?

Mario Cipollini est le grand perdant de cette journée, lui qu'on dit et qui se croit imbattable au sprint. Le Toscan a pourtant une équipe à son entière dévotion. Ces imposants gabarits, affichant entre 1,85 m et 1,94 m sous la toise, protègent le maestro dans les derniers kilomètres. Mais, dimanche, *Il Magnifico* s'est trouvé le nez dans le vent plus tôt qu'à l'accoutumée. Sur ce Tour de France, un chaînon manque, l'homme du dernier relais, le plus précieux des serviteurs, Silvio Martinello.

Le véloce coureur de Padoue aurait pu faire une belle carrière à son compte. Il a préféré se mettre au service d'un autre, plus brillant, estimant *« y retirer plus de gloire »* et sans doute plus d'argent. Le fidèle postillon avait encore conduit son patron à la victoire, dimanche 23 juin, lors du championnat d'Italie. Mais il a préféré renoncer à la Grande Boucle pour préparer les épreuves sur piste d'Atlanta, spécialité où il se distingue en nom propre (il est champion du monde de la course aux points).

Frédéric Moncassin a, lui, décidé de sortir du servage. En 1995, il lançait encore les sprints de l'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov. En le faisant venir dans son équipe, Roger Legeay, le directeur sportif du GAN, a affranchi le Toulousain à vingt-sept ans. Ses six victoires du début de saison lui ont ensuite donné des certitudes. En cadets, Frédéric prenait régulièrement le meilleur sur Laurent Jalabert, originaire de la même région, et les spécialistes lui promettaient un avenir brillant. L'année 1996 semble enfin confirmer les augures. La victoire de 's-Hertogenbosch réconcilie également Frédéric Moncassin avec le Tour de France, après ses abandons sans gloire de 1993 et 1995. Elle lui permettra surtout d'oublier sa mésaventure de 1994. Le coureur avait été victime d'une double fracture de la cheville en descendant du podium de présentation des équipes avant le départ à Lille...

Benoît Hopquin

■ **Plusieurs chutes ont émaillé cette première étape**, dues notamment aux nombreux îlots directionnels et terre-pleins dispersés sur le parcours. Luc Leblanc a brièvement perdu connaissance après être tombé lourdement. Il a ensuite pu regagner le peloton, mais il souffre de multiples contusions. Le Colombien Hernan Buenahora, un des animateurs du Tour de France en 1995, a abandonné après s'être fracturé la main gauche.

Entrée payante

Le départ du prologue du Tour de France, samedi 29 juin, et celui de la première étape, dimanche 30 juin, ont été donnés à l'intérieur d'une halle couverte. Des tables avec chacune huit chaises et une bougie avaient été disposées dans la Brabanthalle. Chaque table se louait 25 000 florins (environ 75 000 francs) pour quatre jours. La plupart des places avaient été réservées par des sociétés commerciales, sur le modèle des loges devenues courantes dans les stades de football. Les 2 500 spectateurs privilégiés ont pu assister jeudi à la présentation des équipes, vendredi à un concert de Shirley Bassey, samedi et dimanche aux lancements de la course. Des sandwiches et des boissons (bière, vin, champagne) étaient servis aux invités. Un dîner fin les attendait ensuite dans des salles attenantes. La recette a été perçue par le comité privé d'organisation de 's-Hertogenbosch. La Société du Tour de France avait donné son accord pour cette initiative. Cette formule de loges payantes est une première.

La prudence à 50 kilomètres à l'heure

's-HERTOGENBOSCH (Bois-le-Duc)
de notre envoyé spécial

Pour deux minuscules secondes, Chris Boardman aura raté, samedi 29 juin, sa revanche sur la malchance. Après avoir remporté, à plus de 55 km/h de moyenne, le prologue du Tour 1994 à Lille, il avait gravement chuté l'an dernier à Saint-Brieuc, lors d'un prologue couru en nocturne et sous une pluie battante. Cette année encore, le ciel n'était pas de la partie et, si le circuit de la ville néerlandaise était moins escarpé que celui de la cité bretonne, la pluie n'en était pas moins au rendez-vous. Une petite pluie fine, tenace, glaciale, à rester boire du schiedam dans ces accueillants cafés bataves, qui sentent la bière et l'encaustique.

Les cyclistes professionnels n'ont pas de ces états d'âme. Minute après minute, ils s'élancèrent sous la pluie pour ces dix kilomètres contre la montre, prélude à des bagarres plus féroces. Ayant tous à l'esprit les chutes de l'an dernier, craignant qu'une mauvaise glissade, un coup de frein intempestif, un fugace moment d'inattention viennent ruiner une année de préparation, ils admettaient tous, à l'arrivée, avoir été « prudents ». Sauf peut-être le plus fou d'entre eux, Richard Virenque, qui, lui, le grimpeur, remporta une 15e place inespérée au terme d'une course pleine d'audace. Les autres, donc, ne prirent pas de risques inconsidérés. C'est-à-dire qu'ils roulèrent seulement à plus de 50 km/h de moyenne. Excusez du peu.

LE VÉLO D'UN JOUR D'ALEX ZÜLLE

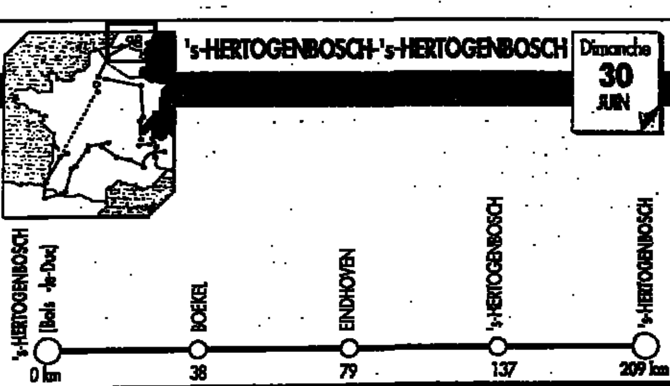
Le sort ne fut pas totalement injuste. Grâce en partie à un vélo futuriste qu'il n'aura plus le droit d'utiliser dans les prochains contre-la-montre du Tour 96, c'est un coureur qui avait aussi chuté en 1995, le Suisse Alex Zülle, qui l'emporta devant Chris Boardman.

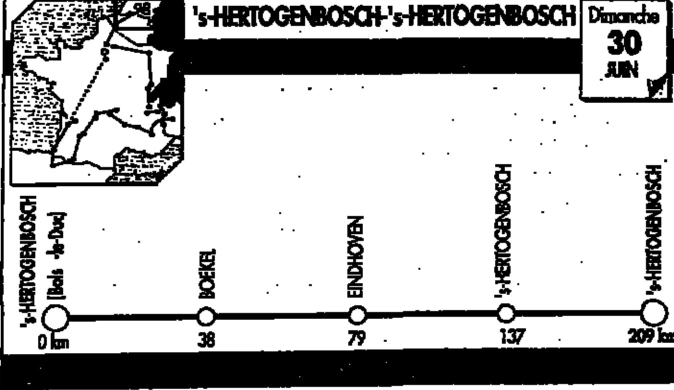
A la grande satisfaction d'un public toujours rapide, ici comme ailleurs, à « naturaliser » un champion qui gagne. Sa mère étant néerlandaise, voilà Zülle est devenu l'enfant de 's-Hertogenbosch ! Le voilà, surtout, confirmé comme un des rares coureurs à pouvoir sérieusement battre en brèche la domination de Miguel Indurain, qu'il avait déjà titillé à plusieurs reprises en 1995, terminant deuxième de l'épreuve, à moins de cinq minutes de l'Espagnol.

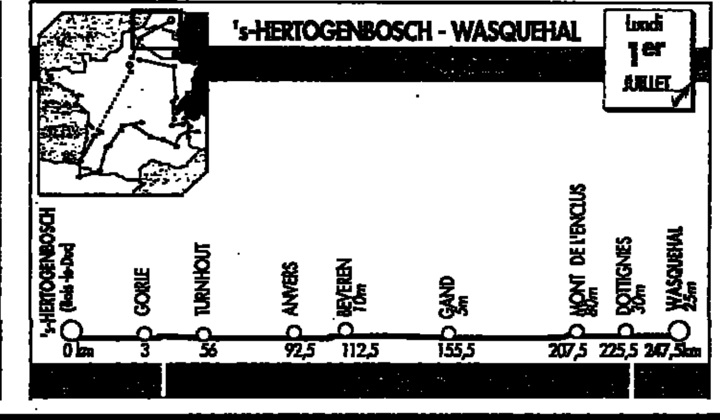
Avec ses 185 centimètres sous la toise, ses lunettes à double foyer, sa parfaite maîtrise de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et du néerlandais, on le prendrait aisément pour un étudiant en voyage d'études sur le continent. Sa placidité n'est qu'apparente. Samedi, il a annoncé d'emblée qu'il fallait plus que jamais compter avec lui.

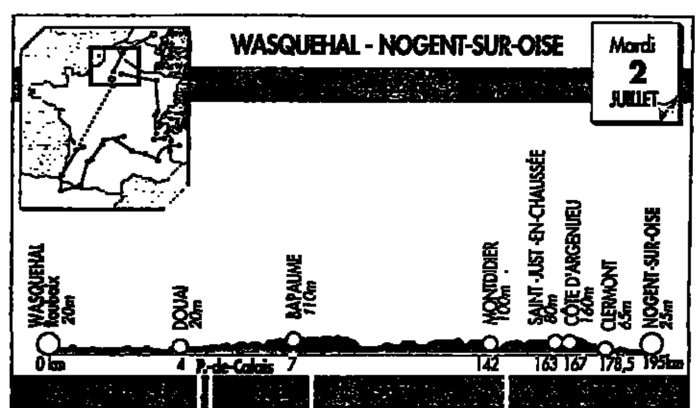
Les quelques secondes grappillées ne pèseront sans doute plus très lourd, dans trois semaines à Paris, au moment du décompte final. Pourtant, ces 10 kilomètres, sur un parcours qui en compte près de 4 000, auront déjà permis de faire un premier tri. On n'accepte plus, aujourd'hui, de voir les favoris flâner durant les premiers jours de l'épreuve en attendant la seule explication de la haute montagne. Il faut être tout de suite au rendez-vous. Dans les dix premiers du prologue de samedi, on trouve ainsi tous les favoris de l'épreuve, à l'exception peut-être de l'Italien Ivan Gotti.

José-Alain Fralon









Renault place son moteur aux quatre premières places du Grand Prix de France remporté par Damon Hill

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial


FORMULE 1

Il manquait une quatrième marche au podium du circuit de Magny-Cours. Les quatre-vingt mille spectateurs du Grand Prix de France auraient alors pu saluer comme il le mérite le triomphe du moteur Renault. Le V 10 français équipe en effet la Williams du vainqueur, le Britannique Damon Hill, et celle de son dauphin, le Canadien Jacques Villeneuve. Il a également permis aux Benetton de Jean Alesi et de l'Autrichien Gerhard Berger de prendre les 3e et 4e places d'une course qui aurait été insipide sans la réalisation de ce pari.

Pour la deuxième fois seulement depuis 1987, qui avait vu le moteur Honda assurer en Grande-Bretagne sa domination absolue avec les écuries Williams et Lotus, une marque a ainsi réussi à prendre, dimanche 30 juin, les quatre premières places d'une course de formule 1. Cette démonstration de puissance est comme une réponse de l'équipe Renault-Sport à la décision de la direction générale de l'entreprise d'arrêter en 1998 la compétition au plus haut niveau (*Le Monde* du 22 juin). Pour leur retour sur un circuit, les saltimbanques de la technologie automobile avaient attendu l'excitation des premiers essais pour retrouver la passion qui les anime depuis près de deux décennies. *« Je croyais que nous n'avions plus rien à prouver en formule 1. Avec ce résultat, l'équipe de Renault-Sport m'a donné tort*, devait d'ailleurs reconnaître après la course Louis Schweitzer, le président de Renault. *Nous avons ainsi démontré une fois de plus l'importance de notre suprématie technologique. »*

Ce tir groupé des moteurs Renault complète un palmarès qui associe déjà la marque à sept titres mondiaux, dont trois comme constructeur avec Williams et Benetton. Depuis un premier triplé sur le même circuit de Magny-Cours, il y a un an, Renault a réussi à placer à cinq occasions trois moteurs en tête d'un Grand Prix. Le dernier podium intégralement aux couleurs de la marque ne date que de deux semaines. A Montréal, Damon Hill avait également devancé Jacques Villeneuve et Jean Alesi. Le Grand Prix de France a d'ailleurs été la copie conforme de l'épreuve canadienne.

JOURNÉE NOIRE POUR FERRARI

Michael Schumacher a connu dans la Nièvre les mêmes désillusions que sur l'île Notre-Dame, où son moteur n'avait pu démarrer sur la grille de départ. Cette fois, le V 10 de sa Ferrari a explosé dans le tour de chauffe, alors qu'il aurait pu profiter de sa troisième pole position de la saison. Les mésaventures du champion du monde, qui a quitté Benetton-Renault l'an dernier après son deuxième titre, ont permis à Louis Schweitzer de rappeler la part du moteur français dans les succès du champion allemand. En revanche l'abandon de l'Irlandais Eddie Irvine, sur l'autre Ferrari, pouvait faire dire à Jean Todt, directeur de l'écurie italienne qu'il connaissait ainsi *« le jour le plus noir de toute sa longue carrière dans la compétition automobile »*.

Les difficultés des autres écuries obligent Renault à imaginer de nouveaux défis pour son équipe sportive. *« Il nous reste 23 Grands Prix à courir. Nous en avons gagné 81 et nous savons aujourd'hui que nous sommes capables de quitter la formule 1 avec 100 victoires »*, propose Patrick Faure, le directeur de Renault-Sport. Il estime que le triomphe du Grand Prix de France est une réponse suffisante à ceux qui craignaient une démotivation dans les rangs du personnel de Viry-Châtillon. Rien de tel chez Denis Chevrier, l'ingénieur-motoriste : *« Jamais une saison n'a été aussi passionnante que celle-ci. Jacques Villeneuve a encore montré aujourd'hui qu'il se bat lui aussi pour un premier titre. L'émulation au sein même de Williams explique l'avance que nous avons prise sur nos concurrents. »*

Il s'impatiente lorsqu'on lui demande si les échéances de 1998 vont influer sur les résultats de Renault dans les dix-huit prochains mois : *« Poserait-on la question à des sportifs qui ont la possibilité de remporter encore deux titres de champions du monde ? Quand nous arrivons sur un circuit, nous ne pouvons avoir qu'une idée en tête : aider nos pilotes à gagner le plus de courses possible. »*

Christophe de Chenay

La formule 1 reste à Magny-Cours cinq années de plus

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Le circuit de Magny-Cours aurait pu faire les frais de l'alternance. En plein hiver, le comité directeur de la Fédération française du sport automobile (FFSA) attribuait au circuit Paul-Ricard du Castellet l'organisation des Grands Prix de France jusqu'en 1999. Une décision officiellement justifiée par la volonté de redonner sa chance à l'équipement du Var, qui avait accueilli la formule 1 jusqu'en 1990. Il s'agissait en fait pour la FFSA d'affirmer son pouvoir face à la toute-puissance de Bernie Ecclestone, le patron des constructeurs (FOCA), mais aussi d'offrir aux élus du Var une revanche sur les socialistes de la Nièvre. C'est en effet sur ordre de François Mitterrand qu'avait été financée la reconstruction d'un circuit dans un département dont l'ancien président avait longtemps été l'élu.

Depuis 1991, Magny-Cours accueille la formule 1 dans un des plus beaux stades automobiles du monde. Si le tracé ne fait pas l'unanimité chez les pilotes, la sécurité y est parfaitement assurée. La FOCA a donc préféré donner son agrément technique à une structure bien réelle plutôt qu'à ce qui n'est encore que promesses du côté de la Méditerranée.

80 000 SPECTATEURS NÉCESSAIRES

Un accord que la FFSA n'a pu qu'avaliser le 6 mars, en revenant sur sa décision. Mais elle n'a voulu attribuer que les trois prochains grands prix au circuit nivernais. Les dirigeants de Magny-Cours ont cependant signé avec la FOCA un contrat de cinq ans qui leur garantit la présence de la formule 1 jusqu'en 2001.

Le circuit nivernais devra faire, d'ici là, la preuve de sa rentabilité. Celle-ci vient d'être mise en doute par un rapport de la Chambre régionale des comptes de Bourgogne. Les magistrats s'inquiètent d'abord du déficit d'exploitation accumulé depuis sa création. *« En fait, nous sommes quasiment en équilibre depuis 1991*, répond Jean Glavany, président de l'Association du circuit Nevers Magny-Cours (ACNMC). *Mais c'est vrai qu'avec les deux tiers de notre chiffre d'affaires, chaque grand prix pèse beaucoup dans nos comptes. Le plateau de F1 coûte 2,5 millions de dollars et la FOCA dispose des droits de télévision, de la publicité et des meilleures places pour les loges. Il nous faut 80 000 spectateurs chaque année. Le départ de Renault nous inquiète. Un pilote français de premier plan ou une écurie 100 % française est vraiment nécessaire en 1998. »*

C. de C.

L'Allemagne championne d'Europe de football pour la troisième fois de son histoire

Elle a battu la République tchèque lors de la prolongation (2-1)

L'équipe d'Allemagne a obtenu son troisième titre de champion d'Europe, dimanche 30 juin à Wembley, *en battant en finale la République* tchèque (2-1) dans une prolongation interrompue par la « mort subite ». Après un penalty de *Patrik Berger (59e) pour les Tchèques, Oliver* Bierhoff avait égalisé (73e), avant de signer le « but en or » (95e) qui donnait à Berti Vogts son *premier titre en tant que sélectionneur.*

LONDRES
de notre envoyé spécial

Berti Vogts ne savait comment dire son bonheur. Alors, il s'est fendu d'un geste presque insolite chez un homme si respectable. Devant la tribune où étaient rassemblés les milliers de supporteurs allemands, il a mimé la *ola*. C'était une invite spontanée. Ils y ont répondu. Les dandinements maladroits du petit entraîneur ne leur semblaient même pas ridicules. Car dans la nuit londonienne à peine tiède ils ne pouvaient rien lui refuser. Wembley venait de lui dresser une statue de héros. Il rejoignait le panthéon des vainqueurs, en serviteur zélé d'une grande cause nationale.


EURO 96

L'Allemagne, pour la troisième fois de son histoire, la première depuis la réunification, était championne d'Europe. Trente ans après, elle était sacrée sur le terrain même où elle avait perdu une Coupe du monde. C'étaient eux, les joueurs au maillot blanc, qui étreignaient le trophée, eux qui étaient sortis indemnes du premier cas de « mort subite » de la longue chronique du football. La victoire de l'équipe de Berti Vogts n'était pas ordinaire. Elle s'était dessinée dans un nouveau genre d'exercice, cruel et voluptueux à la fois, où le geste du buteur devient un mobile d'assassin.

Malgré quatre matches poursuivis jusqu'aux prolongations, on ne l'avait pas encore vue. A la « mort subite », les équipes préféraient encore la douloureuse épreuve des tirs au but. Il régnait comme une angoisse de l'inconnu. Joueurs, supporteurs et techniciens s'interrogeaient encore. De quoi aurait l'air cette issue fatale ? Etait-il juste de suspendre le sort d'un match à un simple coup de dés ? Pour donner la meilleure des réponses, l'Allemagne a choisi Wembley et la finale de l'Euro 96. Comme si une telle nouveauté exigeait une occasion solennelle, et une mise en scène qui élude la banalité.

LA SURPRISE BIERHOFF

Au terme du temps réglementaire, le score en restait à un but partout. Et déjà les supporteurs, avertis des épisodes précédents, se résignaient au jeu inutile de trente minutes supplémentaires. Oliver Bierhoff était l'homme désigné pour les surprendre. D'habitude, il ne joue pas. Par intuition, ou par l'un de ces subtils calculs stratégiques dont les entraîneurs sont friands depuis le début de la compétition, Berti Vogts l'avait fait entrer sur le terrain à vingt minutes de la fin du temps réglementaire. Il avait d'abord marqué une première fois, pour égaliser, et voilà qu'en cinq minutes de prolongation, et un tir en pivot, il donnait un visage à la « mort subite ».

C'était donc ça. Un moment de violence extrême, la joie infinie des joueurs allemands, et le désespoir des Tchèques, qui disloquait leurs corps, effondrés sur la pelouse. Car il était trop tard. Ils étaient soudain interdits d'espoir, privés de la moindre minute de survie qui permet de croire tout encore possible. Cela ressemblait à un brutal arrêt du cœur. Ils eurent besoin de longues minutes pour être ranimés, pour reprendre le cours ordinaire d'une finale perdue. Saluer leurs supporteurs, défiler tristement dans la tribune d'honneur, y recevoir leur lot de consolation des mains de la reine d'Angleterre, entre les sourires de vainqueur du chancelier Helmut Kohl et la mine défaite de leur président Vaclav Havel.

Curieusement, Dusan Uhrin n'avait rien à y redire. « *Je trouve ce système très bon,* expliquait l'entraîneur tchèque, *il renforce le côté offensif et fait jouer les deux équipes.* » Les mots les plus durs, c'est Berti Vogts qui les prononçait : « *Il aurait été plus* fair-play *que les Tchèques puissent rejouer jusqu'à la fin du temps des prolongations. La mort subite, je n'aime pas ça.* »

SANS GRAND RELIEF

Elle donnait pourtant comme une pointe d'originalité à la conclusion d'un Euro sans grand relief. Sans l'accident survenu aux Tchèques, la finale aurait ressemblé aux trois semaines et demi de football pratiqué sur les terrains d'Angleterre. On y a salué les vertus d'une bonne organisation défensive, sanctifié les schémas tactiques préétablis et rigides, dénoncé le plus souvent le goût du risque et de l'attaque.

Les Tchèques n'avaient pas caché leur ambition. Ils se contenteraient de jouer le contre, qui explique la réussite de leur étonnant parcours anglais. Quant aux Allemands, ils étaient sortis du premier tour en seule équipe à n'avoir pas encaissé un seul but, à peine plus convaincus que leurs adversaires de la nécessité de l'offensive. La moyenne de buts par match, tout juste supérieure à deux, est la plus faible de toutes les grandes compétitions (Euro ou Coupe du monde) depuis 1990. Et les hommes sortis grandis de l'épreuve sont surtout des défenseurs, commis d'office à la sauvegarde des intérêts supérieurs de leur pays.

Dans ce décor un peu terne, l'Euro ne pouvait sans doute pas s'offrir meilleur candidat à la consécration que l'Allemagne. Fidèle à une vieille tradition, elle est la formation la plus solide, la plus « *solidaire* », dit Berti Vogts, celle qui a su gérer le mieux les aléas de trois semaines et demi de compétition. Rien n'a arrêté sa marche, pas même l'avalanche de blessés et de suspendus qui a rythmé les derniers jours de la *Mannschaft*.

Lors du premier tour, elle s'est imposée dans le groupe C, baptisé « *groupe de la mort* », en éliminant l'Italie et la Russie. En demi-finale, elle a survécu à l'Angleterre, et à tout le désir d'un peuple qui rêvait de voir son équipe couronnée. En finale, à la minute où il fallait qu'il y eut un mort, elle n'a pas hésité, préférant sans aucun doute endosser le rôle du tueur plutôt que celui de la victime.

Pascal Ceaux

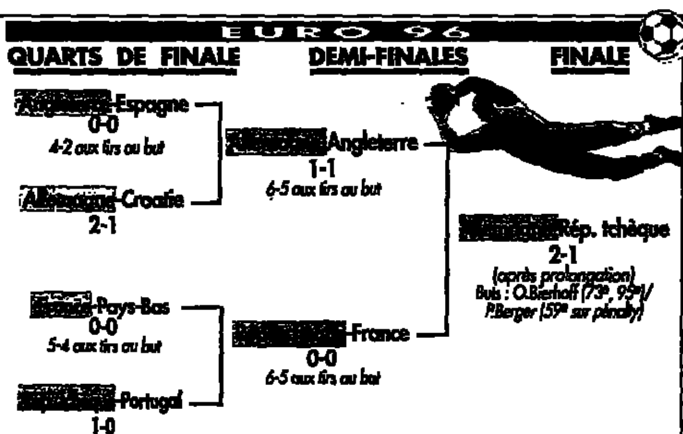
Discussions autour d'un but

Le second but d'Oliver Bierhoff, qui a donné la victoire à l'Allemagne, était-il entaché d'un hors-jeu ? Il a en tout cas donné lieu à une discussion inhabituelle entre l'arbitre Pierluigi Pairetto et l'un de ses assesseurs. Le juge de touche avait levé son drapeau pour signaler un hors-jeu de position d'un attaquant allemand au moment du tir de Bierhoff, avant de le rabaisser. M. Pairetto a finalement décidé d'accorder le but, à la colère des joueurs tchèques.

« Je connais bien M. Pairetto pour l'avoir eu comme arbitre dans le championnat d'Italie avec mon club d'Udine,* déclarait Oliver Bierhoff après la rencontre. *Il est très bon, et il n'aurait pas hésité à se déjuger s'il l'avait estimé nécessaire ».* Dusan Uhrin, l'entraîneur de l'équipe tchèque, était moins catégorique : *« Le juge de touche a levé puis baissé son drapeau. L'arbitre l'a finalement ignoré. Il est difficile de dire si le résultat du match est vraiment conforme à la justice sportive. C'était en tout cas une finale honnête. »

Le palmarès de l'Euro

- **1960 URSS**
  URSS b. Yougoslavie 2-1 (ap. prol.)
- **1964 Espagne**
  Espagne b. URSS 2-1
- **1968 Italie**
  Italie et Yougoslavie 1-1
  Finale rejouée : Italie b. Yougoslavie 2-0
- **1972 Allemagne (RFA)**
  RFA bat URSS 3-0
- **1976 Tchécoslovaquie**
  Tchécoslovaquie et RFA 2-2 (ap. prol.)
  Tchécoslovaquie vainq. 5 tirs au but à 3
- **1980 Allemagne (RFA)**
  RFA b. Belgique 2-1
- **1984 France**
  France b. Espagne 2-0
- **1988 Pays-Bas**
  Pays-Bas b. URSS 2-0
- **1992 Danemark**
  Danemark b. Allemagne 2-0
- **1996 Allemagne**
  Allemagne b. Rép. tchèque 2-1 au but décisif



Avant d'être détruit, le court nº1 de Wimbledon justifie sa réputation de « cimetière des éléphants »

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Par tradition, Wimbledon sait patienter. Plus qu'ailleurs ses amateurs apprécient les histoires. Entre deux éclaircies, elles font les conversations ou elles nourrissent les nuits des centaines d'amateurs qui se massent dès le crépuscule aux portes du club pour grappiller les derniers billets mis en vente chaque matin.

Pour tous les conteurs du tennis, cette année est une mine d'or. Samedi, Wimbledon a pleuré sur le sort de Boris Becker, contraint la veille à l'abandon, en plein match, sur une blessure au poignet. Puis, de court en court, l'information s'est propagée : souffrant d'une rupture d'un tendon latéral du poignet, le joueur allemand devait être plâtré quatre semaines. Il espère disputer les Internationaux des Etats-Unis fin août.

De bouche à oreille, Wimbledon a murmuré que Boris est arrivé à l'hôpital désespéré, pensant avoir laissé sa carrière dans l'accident. Après les soins, le joueur s'est entretenu une bonne partie de la nuit avec son médecin personnel, Hans Wilhelm Muller-Wohlfahrt, qui, par chance, est aussi celui de l'équipe allemande de football qui allait gagner la finale de l'Euro 96. Becker a été apaisé, et a pu aller à Wembley assister à la victoire de ses compatriotes.

Le choc passé, Wimbledon s'est enquit des têtes de série qui ne vont pas bien fort cette année, les hommes surtout. Ils sont presque tous partis, trop fatigués, vieillis ou malchanceux. Les superstitieux ont leur interprétation. C'est sur le court nº1 que sont « tombés » Jim Courier, Stefan Edberg ou Boris Becker, celui qu'on surnomme le « cimetière des éléphants ».

REVOIR LE SYSTÈME ?

Il sera détruit après le tournoi, pour laisser la place au nouveau central bis, qui se dresse déjà et qui sera inauguré en 1997. Alors, le vieux nº1 s'emploierait une dernière fois à justifier sa réputation. Et samedi encore, Marc Rosset, tête de série nº14, y a échoué face à l'Australien Patrick Rafter. Anke Huber (nº5), victime de vertiges, s'y est effacée devant Ai Sugiyama. Wayne Ferreira (nº11), lui, est tombé sur un autre court, battu par Magnus Gustafsson.

Après les éliminations d'Agassi, Kafelnikov, Courier ou le départ de Becker, il ne reste qu'une seule tête dans la deuxième moitié du tableau. Todd Martin, modeste nº13, ne se voit pas en finaliste : « *Tous ceux qui les ont battus s'accordent le droit d'être affamés* », dit l'Américain. Parmi eux, Tim Henman, dernier Britannique, qualifié, samedi, pour les seizièmes de finale. L'Angleterre l'attend désormais en finale...

Michael Stich a eu la malchance de se trouver sur l'autre rive. Dans cette moitié supérieure du tableau, il doit encore partager ses rêves avec Pete Sampras ou Goran Ivanisevic : « *Le système devrait être fait autrement*, a pesté l'Allemand, champion à Wimbledon en 1991 et finaliste de Roland Garros. *Les têtes de série du bas du tableau étaient des hommes de la terre battue. Ils ont été battus quand les gros serveurs sont en haut. Il faut changer.* »

Wimbledon est le seul tournoi du Grand Chelem qui dispose des têtes de série à son goût et surtout à celui de l'herbe. En effet, il n'y a pas assez de tournois sur cette surface pour que le classement y soit juste. Ensuite, le tirage au sort réserve ses malices. Samedi, Pete Sampras, maître des lieux en triple champion, a assuré qu'il ne faudrait rien changer, rappelant toutes les simples incertitudes de la compétition : « *Qui se plaignait du système, en 1995, lorsque je jouais Goran en demi-finale, et que Boris rencontrait André ? Laissez les jeunes faire leur trou* ».

Wimbledon admire Alex Radulescu qui s'est taillé un chemin vers la deuxième semaine à coups de victoires en cinq manches. A vingt-deux ans, ce Roumain devenu Allemand n'avait jamais disputé de tournoi du Grand Chelem. Il rencontrait, lundi, le chanceux tombeur de Boris Becker, Neville Godwin.

Wimbledon, enfin, est amoureux de Steffi Graf. Ici, l'Allemande est attendue pour un septième sacre et pour battre les records qu'elle n'a pas encore battus. Avec 337 semaines de règne, elle est nº 1 mondiale depuis plus longtemps que tout le monde. En une dix-neuvième victoire à Roland Garros, elle a dépassé Chris Evert et Martina Navratilova au nombre de tournois du Grand Chelem gagnés. Graf sourit. « *Je suis encore dans le jeu*, dit-elle. *Je me rendrai compte de l'histoire plus tard. Aujourd'hui, je joue et je laisse les autres écrire les histoires* »

Bénédicte Mathieu

Des surprises aux sélections olympiques kenyanes d'athlétisme

LES SÉLECTIONS KENYANES pour les jeux Olympiques, qui ont eu lieu dimanche 30 juin à Nairobi, ont été marquées par les éliminations d'Ismail Kirui (5 000 m), Moses Tanui (10 000 m), Patrick Sang et Christopher Kosgei (3 000 m *steeple*). Kirui, double champion du monde du 5 000 m en 1993 et en 1995, n'a terminé que huitième de l'épreuve gagnée par Tom Nyariki, un sprinteur reconverti dans le demi-fond en début de saison. Il a devancé Paul Bitok, médaillé d'argent à Barcelone, et Shem Kororia, médaillé de bronze au championnat du monde 1995. Moses Tanui, sélectionné pour le marathon, avait décliné l'invitation pour tenter sa chance sur 10 000 m. Il a dû abandonner, victime d'une blessure au tendon d'Achille gauche. Paul Tergat, double champion du monde de cross-country, souffrant de crampes, n'a pris que la quatrième place, mais le porte-drapeau de la délégation kenyane a été repêché.

Sur 800 m, Philip Kibitok, un officier d'aviation, a réalisé en 1 min 43 sec 80 la meilleure performance jamais enregistrée sur le sol africain et la deuxième meilleure performance mondiale de la saison. Sur 3 000 m steeple, Mathew Birir, champion olympique en 1992 et tout juste remis d'une typhoïde, a battu le triple champion du monde et recordman du monde de la spécialité, Moses Kiptanui. Quant au champion olympique 1992 du 800 m, William Tanui, il s'est qualifié grâce à une deuxième place sur 1 500 m.

Le Quinze de France gagne le second test en Argentine (34-15)

EN DÉPIT d'un jeu le plus souvent brouillon et hésitant, les Français ont remporté, samedi 29 juin à Buenos-Aires, leur second test-match face aux Pumas argentins (34-15). Piqués au vif par les déclarations de l'entraîneur argentin selon lequel, à l'issue du premier test-match, remporté 34-27 samedi 22 juin, « *l'équipe de France était facile et agréable à jouer* », les Bleus ont imposé à leurs adversaires un intense bras de fer physique.

Le jeu tricolore n'a cependant pas convaincu : de nombreuses maladresses et un jeu de pied défaillant ont rendu ce succès laborieux. Deux essais de Fabien Pelous (26e) et Philippe Saint-André (31e) ont permis aux Bleus d'atteindre la pause avec quatre points d'avance (13-9). Le travail du pack a permis aux Tricolores de finir la partie en force. Emile Ntamack (75e) et Philippe Benetton (85e), par deux essais, et Thomas Castaignède, régulier dans ses tirs au but, ont définitivement distancé les Pumas.

■ **La Fédération galloise de rugby a refusé** les 40,5 millions de livres (environ 320 millions de francs) offerts par Sky Television, la chaîne de Robert Murdoch, pour la diffusion des matchs internationaux du pays de Galles. L'Angleterre, qui a vendu les droits de ses rencontres à Sky Television, risque plus que jamais d'être exclue du prochain tournoi des Cinq Nations. – (*AFP*)

■ **BASKET-BALL : le tirage au sort de la nouvelle Euroligue** n'a pas été favorable à l'AS Villeurbanne. Les demi-finalistes de la coupe Korac en 1996 affronteront en poule le Panathinaïkos d'Athènes et le FC Barcelone.

■ **LILLE 2004 : le président Jacques Chirac** a remis dimanche 30 juin à Marie-José Pérec, marraine de la candidature de Lille aux JO de 2004, « *la lettre garantissant par l'Etat l'organisation des Jeux Olympiques* ». « *Tout le monde est mobilisé pour soutenir la candidature de Lille, les élus, les sportifs, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le gouvernement* », a déclaré le président de la République.

■ **ATHLÉTISME : l'Australienne Emma George** a amélioré son record du monde de saut à la perche, samedi 29 juin à Reims, grâce à un bond de 4,42 m. Le record précédent de cette ex-trapéziste et gymnaste reconvertie, 4,41 m, avait été établi à Perth (Australie) le 28 janvier.

■ **VOILE : Michael Birch était attendu**, lundi 1er juillet, à Newport (Etats-Unis), où il devait logiquement prendre, derrière Loïck Peyron et Paul Vatine, la troisième place des multicoques de sa dernière Transat anglaise en solitaire, sur son trimaran *Biscuits-La Trinitaine*. A soixante-quatre ans, le skipper canadien ne souhaite plus naviguer seul, mais il prendra le départ de la course en équipages Québec-Saint-Malo le 11 août.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Formule 1 : Grand Prix de France
1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 306 km en 1 h 36 min 28 s 795 (moyenne 190,183 km/h) ; 2. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), à 8 s 127 ; 3. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 46 s 442 ; 4. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 46 s 859 ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 1 min 2 s 774 ; 6. D. Coulthard (G-B, McLaren-Mercedes), à un tour.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 63 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 35 ; 3. M. Schumacher (All.), 26 ; 4. J. Alesi (Fra.), 25 ; 5. D. Coulthard (G-B), 14.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 101 pts ; 2. Ferrari et Benetton-Renault, 35 ; 4. McLaren-Mercedes, 26 ; 5. Ligier-Mugen Honda, 12.

CYCLISME

Tour de France
● Prologue (9,4 km)
1. A. Zulle (Sui., Once) ; 2. C. Boardman (G-B), à 2 s ; 3. E. Berzine (Rus.), à 3 s ; 4. A. Olano (Esp.), à 7 s ; 5. T. Rominger (Sui.), à 10 s.
● 1re étape
's-Hertogenbosch-'s-Hertogenbosch (209 km)
1. F. Moncassin (Fra., Gan) ; 2. J. Blijlevens (P-B) ; 3. J. Svorada (Tch.) ; 4. N. Minali (Ita.) ; 5. E. Zabel (All.), m. t.
Classement général : 1. A. Zulle (Sui., Once), 5 h 10 min 54 s ; 2. E. Berzine (Rus.), à 3 s ; 3. A. Olano (Esp.), à 7 s ; 4. F. Moncassin (Fra.), à 9 s ; 5. B. Riis (Dan.), à 11 s.

FOOTBALL

Coupe Intertoto
(deuxième journée)
● Groupe 5

FC Nantes (Fra.)-FBK Kaunas (Lit.)	3-1
Lillestroem (Nor.)-Sligo Rovers (Irl.)	4-0

Exempt : Heerenveen (P-B)
Classement : 1. Lillestroem, 6 pts ; 2. FC Nantes, 3 ; 3. Heerenveen et Sligo Rovers, 1 ; 5. Kaunas, 1.
● Groupe 6

Lucerne (Sui.)-Hapoël Tel-Aviv (Isr.)	2-0
Segesta Sisak (Cro.)-Orgryte (Suè.)	1-1

Exempt : Rennes (Fra.)
Classement : 1. Orgryte, 4 pts ; 2. Rennes et Lucerne, 3 ; 4. Segesta Sisak, 1 ; 5. Tel-Aviv, 0.
● Groupe 11

Strasbourg (Fra.)-Kocaelispor (Tur.)	1-1
CSKA Sofia (Bul.)-Hiberians (Mal.)	4-1

Exempt : Ouralmach (Rus.)
Classement : 1. CSKA Sofia, 6 pts ; 2. Ouralmach, 3 ; 3. Strasbourg et Kocaelispor, 1 ; 5. Hiberians, 0.
● Groupe 12

Kolkheti Poti (Géo.)-Zemun (You.)	2-3
Dinamo Bucarest (Rou.)-Jaro (Fin.)	0-2

Exempt : Guingamp (Fra.)
Classement : 1. Zemun, 6 pts ; 2. Dinamo Bucarest, 3 ; 3. Guingamp et Jaro, 1 ; 5. Kolkheti Poti, 0.

GOLF

Open de France
Après barrage : 1. R. Allenby (Aus.), 272 ; 2. B. Langer (All.), 272 ; 3. R. Goosen, (AfS), 274 ; 4. P. McGinley (Irl.), 275 ; 5. S. Richardson (G-B), 275.

MOTOCYCLISME

Grand Prix des Pays-Bas
● 125 cm³ : 1. E. Alzamora (Esp., Honda), les 17 tours en 39 min 8 s 50 ; 2. I. Goi (Ita., Honda), à 0 s 729 ; 3. H. Aoki (Jap., Honda), à 0 s 733.
● 250 cm³ : 1. R. Waldmann (All., Honda), les 18 tours en 38 min 30 s 306 ; 2. J. Fuchs (All., Honda), à 16 s 598 ; 3. M. Biaggi (Ita., Aprilia), à 20 s 113.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., Honda), les 20 tours en 41 min 29 s 912 ; 2. A. Criville (Esp., Honda), à 1 s 496 ; 3. A. Barros (Bré., Honda), à 17 s 441.

RUGBY

● Matches amicaux

Argentine-France	15-34
Australie-Canada	74-9

TENNIS

Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon
● Simple messieurs
Troisième tour : T. Henman (G-B) b. L. Milligan (G-B), 6-1, 6-3, 6-4 ; M. Gustafsson (Suè.) b. W. Ferreira (AfS, nº 11), 7-6, 7-5, 1-6, 5-7, 6-1 ; T. Martin (E-U, nº 12) b. R. Furlan (Ita.), 7-6, 6-4, 6-2 ; P. Haarhuis (P-B) b. J. Stark (E-U), 6-4, 6-7, 6-1, 6-4 ; A. Radulescu (All.) b. D. Wheaton (E-U), 6-7, 6-4, 6-4, 4-6, 6-3 ; P. Sampras (E-U, nº 1) b. K. Kucera (Slo.), 6-4, 6-1, 6-7, 7-6 ; C. Pioline (Fra., nº 16) b. J. Krosiak (Slo.), 6-2, 7-6, 6-3 ; M. Stich (All.) b. S. Stolle (Aus.), 6-3, 4-6, 6-2, 6-3 ; R. Krajicek (P-B, nº 17) b. B. Steven (N-Z), 7-6, 6-7, 6-4, 6-2 ; G. Ivanisevic (Cro., nº 4) b. A. Volkov (Rus.), 7-6, 7-5, 6-3 ; P. Rafter (Aus.) b. M. Rosset (Sui., nº 14), 4-6, 6-3, 4-6, 6-1, 6-3 ; J. Hlasek (Sui.) b. M. Tillström (Suè.), 6-4, 3-6, 7-5, 6-1 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. M. Navarra (Ita.), 6-2, 6-2, 6-2.
● Simple dames
Troisième tour : A. Sugiyama (Jap.) b. A. Huber (All., nº 5), 7-6, 6-1 ; M. McGrath (E-U) b. N. Feber (Bel.), 7-5, 6-7, 6-2 ; S. Graf (All., nº 1) b. N. Arendt (E-U), 6-2, 6-1 ; M. Hingis (Sui., nº 16) b. L. Wild (E-U), 6-3, 2-6, 6-1 ; P. Hy-Boulais (Can.) b. N. Tauziat (Fra.), 6-3, 3-6, 6-4 ; J. Novotna (Tch., nº 6) b. R. Dragomir (Rou.), 6-3, 6-1 ; C. Martinez (Esp., nº 3) b. L. McNeil (E-U), 7-5, 7-6 ; K. Date (Jap., nº 12) b. K. Boogert (P-B), 2-6, 6-4, 6-2 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. L. Neiland (Let.), 6-3, 4-6, 6-0 ; M. Pierce (Fra., nº 13) b. N. Medvedeva (Ukr.), 6-4, 6-4.

rises aux sélections
es kenyanes d'athlétisme

nce de France gagne
nd test en Argentine (34-15)

Le nouveau permis moto se cherche une bonne conduite

La réglementation qui va entrer en vigueur vise autant à relancer le marché qu'à améliorer la sécurité des motards

RENDRE *les routes plus sûres* pour les motards mais aussi relancer les ventes de motos : ces deux objectifs, qui sous-tendent la réforme du permis qui entrera en vigueur vers la *mi-juillet*, ne sont pas contradictoires. Reste que leur complémentarité ne va pas forcément de soi. Cette apparente ambiguïté est sans doute pour beaucoup dans la relative complexité de cette nouvelle réglementation qui ouvre à la plupart des automobilistes l'accès aux motos légères et réglemente l'accès aux grosses cylindrées.

L'élément principal de ce dispositif, qui sera applicable dans les tout prochains jours, est le rétablissement du droit de piloter une moto ou un scooter de 125 cc (à condition d'être titulaire du permis auto depuis deux ans). Dans les années 70 une telle équivalence avait permis aux 125 cc de s'épanouir de façon spectaculaire en attirant – déjà – nombre de citadins *lassés des encombrements*. Sabordé en 1980 (l'équivalence ne fut reconnue qu'aux seuls engins de 80 cc afin de favoriser les scooters de Peugeot), ce marché représentait alors plus de la moitié des ventes de deux-roues et 75 000 unités.

Comment constructeurs et revendeurs ne fonderaient-ils pas de gros espoirs sur cette réforme qui apparaît comme le seul moyen de relancer un secteur assez mal en point (84 700 immatriculations en 1995 contre 123 000 en 1990) ? Le coup d'accélérateur espéré – et qui, assurent les importateurs, s'est déjà traduit par de nombreuses commandes – devrait surtout profiter aux scooters, mais il sonnera aussi le réveil de ces petites motos légères qui, mise à part la limitation de puissance qui leur a été imposée, sont pratiquement les mêmes que celles des années 70.

La clientèle, en revanche, a évolué. Ou, plus exactement, a vieilli. Les nouvelles 125 cc ne visent plus les *teenagers* mais leurs grands frères, voire leurs parents qui fournissent l'essentiel des troupes motocyclistes. Un exemple ? Chez Yamaha, la moyenne d'âge des acheteurs est passée de 21 ans en 1980 à 32 ans aujourd'hui. *« Nous sentons un très net frémissement, essentiellement parmi la tranche d'âge des 30-35 ans. Le nouveau permis réveille des désirs de moto »*, constate Jean-Claude Ollivier, président du directoire de Yamaha-Motor France, persuadé que *« les grèves de décembre ont fait prendre conscience que les grandes villes pouvaient très facilement être bloquées »*.

« PARCOURS INITIATIQUE »

Ces trentenaires et quadragénaires en quête d'une alternative intelligente, moins polluante et pratique, à l'automobile, sont aussi supposés constituer une clientèle *« plus raisonnable »*. Pas du genre à prendre des risques inconsidérés ou à circuler sans casque. *« Pour toutes ces raisons, le nouveau règlement va doper les ventes sans porter préjudice à la sécurité routière »*, assure Philippe Sion, président-délégué de la chambre syndicale des importateurs d'automobiles et de motocycles.

Patrick Jacquot, président de la Mutuelle des motards, est plus réservé. *« Nous sommes bien placés pour savoir qu'un novice de vingt ans ou de quarante ans reste un novice face aux pièges de la circulation*, insiste-t-il. *On ne peut pas s'improviser motocycliste sans apprentissage. »* Aux néophytes qui accepteront de suivre un *« module de sensibilisation de dix heures, d'un coût de 700 à 1 000 francs »*, la Mutuelle des motards accordera une réduction de 25 % de la prime d'assurance. En revanche, l'instauration d'un *« sas »* pour l'accès aux *« gros cubes »* n'aura guère de retombées commerciales. Le permis A (motos de plus de 125 cc) en poche, les 18-20 ans se contenteront d'une machine d'une puissance inférieure à 34 chevaux. La Sécurité routière ne manque pas d'arguments pour justifier cet accès progressif : *plus d'un tué sur* trois à moto – 780 décès au total en 1995 – est titulaire de son permis depuis moins de deux ans et un sur cinq depuis moins d'un an (contre un sur douze chez les automobilistes).

« Il aurait été plus cohérent d'imposer l'accès progressif à tous les nouveaux titulaires du permis A sans exception », objecte Patrick Borg, porte-parole de la Fédération des motards en colère, qui conteste également la limitation à 34 ch. Celle-ci *« résulte d'un compromis d'intérêts entre constructeurs italiens et allemands mais ne correspond absolument pas aux machines existantes, qui, bridées à 34 ch, seront poussives, alors que les porter à 50 ch aurait été mieux adapté »*. Un manque de caractère qui ne pourrait qu'encourager les « débridages sauvages » et le recours aux « kits » spécialisés.

Les professionnels ont pris les devants. Sous l'égide de la Chambre syndicale, ils proposent d'avoir à leur charge le coût de la main-d'œuvre et des formalités administratives nécessaires au débridage d'une moto une fois écoulées les deux années de *« parcours initiatique »*. Ils ont également élaboré un code de bonne conduite dans lequel ils s'engagent *« à ne pas argumenter sur la vitesse dans l'expression visuelle, sonore et écrite de leurs messages publicitaires »* et à *« ne faire aucune publicité en faveur des moyens susceptibles de modifier les caractéristiques techniques de leurs produits »*.

Le grand mérite de la nouvelle réglementation, insistent professionnels et pouvoirs publics, est d'introduire une véritable progressivité. Ainsi, huit années s'écouleront entre le passage de l'attestation scolaire de sécurité routière, *qui sera exigée pour la conduite* d'un cyclomoteur entre 14 et 16 ans, et l'autorisation d'enfourcher les engins les plus puissants. Cette cohérence souffre tout de même une exception. Pourquoi, en effet, avoir fixé à 21 ans le seuil d'une supposée maturité motocycliste alors que le sens de l'anticipation ne se forge qu'à travers l'expérience des kilomètres et les inévitables erreurs que commettent les débutants de tous âges ?

Jean-Michel Normand

DESSINS E. ROUSSET

Une autre génération de scooters

L'un des premiers effets de la nouvelle législation est d'étoffer l'offre des constructeurs de *scooters dans* le domaine des 125 cc. Si Peugeot, un peu à la traîne, ne propose qu'un modèle unique (le SV 125 L vendu 17 890 francs), Suzuki en a trois à son catalogue (dont l'AN 125 à 17 900 francs) et l'italien Piaggio, leader européen du scooter, pas moins de six dont les prix s'échelonnent de 15 900 francs (Vespa PX 125 E) à 21 300 francs pour l'Hexagon.

Comme Piaggio, les constructeurs attendent l'arrivée d'une frange nouvelle de *clientèle*. Le pari des constructeurs n'est pas sans risques : entre un scooter de 125 cc et son petit frère de 80 cc, le surcoût atteint plusieurs milliers de francs et la prime d'assurance s'avère *plus onéreuse*. Pour quelle contrepartie ? Au-delà du supplément de puissance, *sans grand intérêt pour qui se contente* de circuler paisiblement en ville, opter pour un scooter de 125 cc, c'est s'offrir une machine confortable, presque douillette comme cet Hexagon, ventru et *à la ligne futuriste. L'Hexagon, en dépit* de son prix, est, avec près de 3 000 exemplaires vendus en 1995, le scooter 125 cc le plus vendu en France.

Piaggio déploie moins d'efforts pour *doper les ventes d'un autre 125 cc*, le Sfera, meilleur marché (17 990 francs) et, surtout, plus innovant puisque doté d'un moteur 4 temps. Or l'avenir, assurent les spécialistes, appartient au 4 temps, plus souple et *plus silencieux qu'un 2 temps*, moins polluant et à la longévité accrue. Aprilia compte sur ces arguments pour imposer le Leonardo (20 900 francs), un scooter de 125 cc haut de gamme : allure générale réussie et *performances plus qu'honorables* (105 km/h au compteur avec deux personnes). Quelques dizaines de kilomètres sur des routes de la campagne italienne embaumée par les *magnolias en ce début d'été ne nous ont* pas permis de déceler d'éventuels défauts. Tout au plus pourra-t-on lui reprocher un poids élevé (130 kilos) et un manque de nervosité.

***Du côté des motos*, les *nouveautés sont* moins foisonnantes. Les increvables 125 cc des principaux constructeurs ont toutes été mises aux normes des 15 chevaux. Chez Honda, on remarquera *surtout la Rebel, joli petit custom* (25 970 francs), et l'inusable CM 125 (22 900 francs). Au catalogue Yamaha se *profile une version 125 cc de la Virago*, mais on trouve toujours la SR 125 (16 900 francs) et, chez Suzuki, la GN 125 (16 800 francs). Pour sa part, Aprilia a mis sur le marché sa Classic, séduisante mais *chère (30 290 francs)*.**

Pour les 18-21 ans, les constructeurs ont bridé plusieurs modèles de milieu de gamme afin d'en faire des « motos d'apprentissage » dont la puissance *n'excède pas 34 chevaux. Honda* va proposer des versions spéciales des modèles NTV 650, VT 600 Shadow, Dominator 650, Transalp et CB 500 pour des tarifs non encore déterminés (entre *35 000 et 47 000 francs environ). Outre* une version spéciale de la SR 500 (30 990 francs), Yamaha a fait un effort particulier avec le Majesty, un gros scooter de 250 cc à transmission *automatique (34 990 francs)*.

Jean-Pierre Tuquoi

Un accès plus facile aux engins légers

Retranscription d'une directive européenne, la réglementation qui entrera en vigueur dans les prochains jours élargit l'accès aux motos légères (125 cc) et soumet les moins de 21 ans à un accès progressif aux engins plus puissants. Des règles qui s'appliquent aux personnes qui s'inscrivent aux épreuves du permis après juillet 1996.

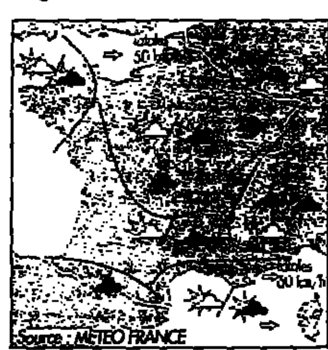
● **Les motos légères.** La réglementation rétablit l'accès direct aux motos (ou aux scooters) de 50 cc à 125 cc dont bénéficiaient, jusqu'en 1985, les titulaires du permis auto (permis B). Toutefois, cette possibilité ne sera ouverte qu'aux automobilistes titulaires de leur permis depuis au moins deux ans. Un permis spécifique (permis AL), comprenant des épreuves théoriques et pratiques, pourra être passé à partir de 16 ans (et non plus 17 ans) pour conduire ces motos légères qui ne pourront excéder une puissance de 11 kilowatts (15 chevaux) ce qui, *de facto*, limite leur vitesse de pointe à un peu plus de 100 kilomètres-heure.

● **Les motos intermédiaires.** Le permis moto (permis A) est accessible dès 18 ans. Toutefois, il *ne permet pas forcément de* conduire n'importe quelle motocyclette de plus de 125 cc. S'il est obtenu après l'âge de 21 ans, ce permis donne accès directement à toutes les motos *disponibles* sur le marché. En revanche, une période transitoire de deux ans est imposée aux 18-21 ans. Ces nouveaux motards devront s'en tenir à des *« motocycles d'initiation »*, machines dont la puissance n'excède pas 25 kW (34 ch) et, pour être tout à fait précis, dont le rapport puissance-poids ne dépasse pas 0,16 kW/kilo... Ce n'est qu'après deux ans d'expérience qu'il leur sera possible d'enfourcher un engin plus puissant ou de faire « débrider » le plus légalement de monde leur moto. Les plus de 21 ans, quant à *eux, auront la possibilité de piloter* sans attendre des machines dont la puissance ne peut, comme c'est déjà le cas, être supérieure à 73,6 kW (100 ch).

● **Cyclomoteurs.** *Un décret* prochainement signé instituera un brevet de sécurité routière obligatoire pour piloter un cyclomoteur (moins de 50 cc), *entre* 14 à 16 ans. *En outre, le droit* de conduire un engin d'une cylindrée comprise entre 49 et 80 cc (des scooters) est maintenu pour les titulaires d'un permis B *(auto) depuis moins de deux ans*, à condition que celui-ci ait été obtenu avant juillet 1996.

Nuages et fraîcheur

LES PRESSIONS BAISSENT lentement sur la France laissant progressivement s'installer un flux d'ouest perturbé sur notre pays. Mardi, un front froid se désagrégera lentement des Pyrénées aux Alpes en cours de matinée. Un *front secondaire intéressera les régions du Nord-Est en matinée puis s'évacuera hors de nos frontières. Un retour pluvieux touchera le* Nord, la Picardie et les frontières belges.



Prévisions pour le 2 juillet vers 12h00

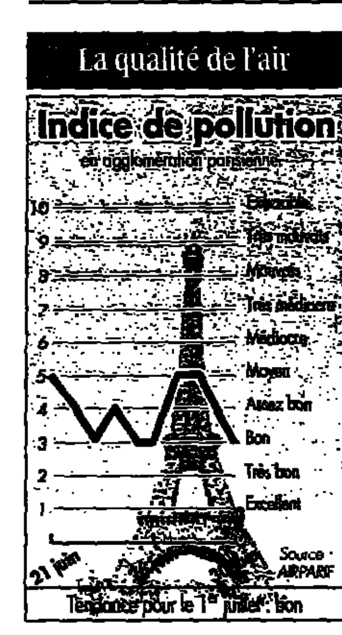
Le matin, les régions méditerranéennes seront ensoleillées avec toutefois des passages de nuages élevés. La tramontane et le vent d'ouest entre la Provence et la Corse souffleront modérément jusqu'à 60 kilomètres par heure. Partout ailleurs, le ciel sera généralement nuageux. Les nuages seront encore très nombreux des Pyrénées au sud du Massif Central et aux Alpes avec quelques pluies faibles sur les massifs. En Franche-Comté et dans les Vosges quelques pluies pourront également se produire. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le nord de l'Ile-de-France et les Ardennes, les nuages pourront donner quelques pluies ou averses.

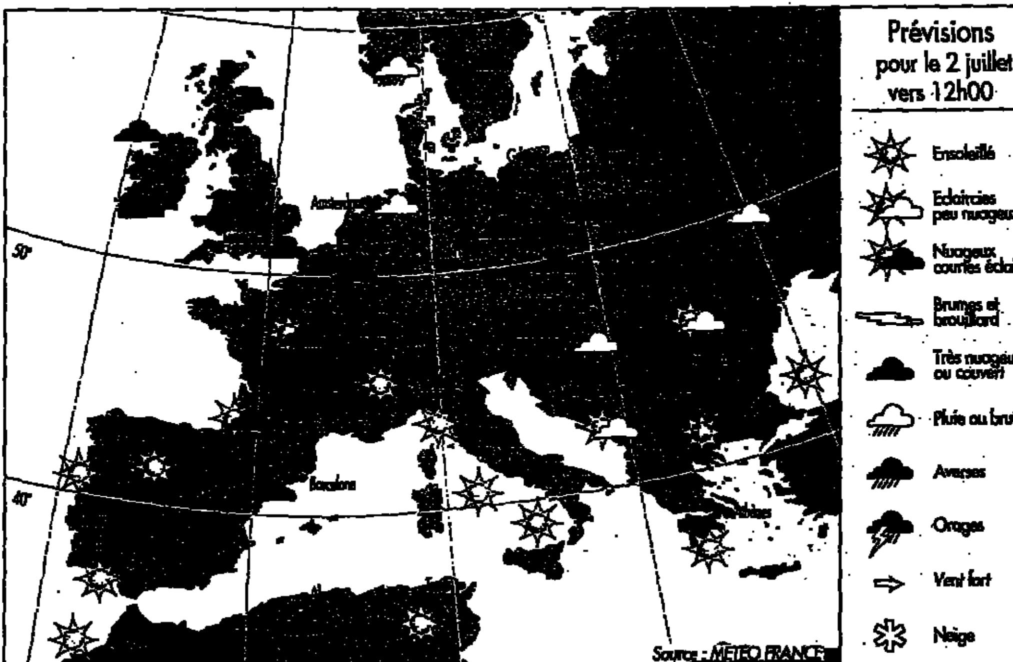
L'après-midi, les nuages se feront un peu moins présents. Les précipitations cesseront sur les régions de la moitié sud. Il subsistera toutefois un risque d'averses dans le Nord et le Nord-Est. En Bretagne, les nuages deviendront *de plus en plus épais et la pluie arrivera* sur la pointe de la Bretagne en fin d'après-midi.

Les températures seront fraîches pour la saison. Les matinales seront comprises entre 9 et 13 degrés sur la moitié nord, 10 et 15 *sur la moitié sud et 15 et 19 sur* les régions méditerranéennes. Les maximales seront de l'ordre de 17 à 21 degrés sur la moitié nord, de 18 à 23 sur la moitié sud et de 24 à 29 sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

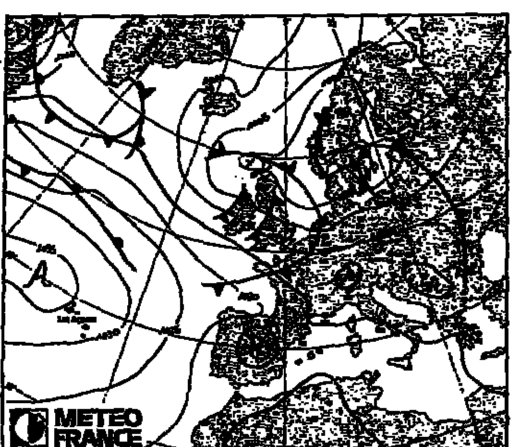
La qualité de l'air



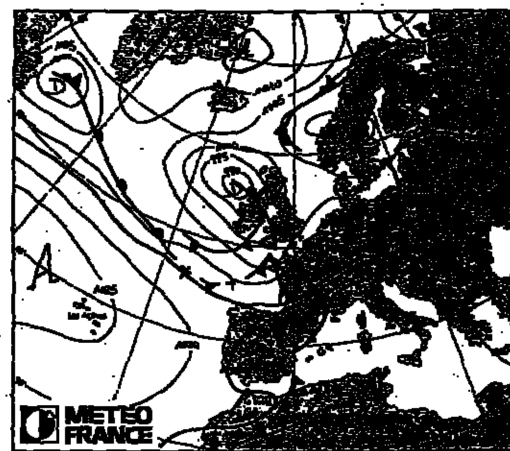




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	26/13	TOURS	21/14	CHICAGO	33/23	LISBONNE	32/18	PRETORIA	19/7
		LILLE	18/13	ÉTRANGER		COPENHAGUE	16/9	LONDRES	23/12	RABAT	27/21
du 1er juillet		LIMOGES	25/13			DAKAR	32/26	LOS ANGELES	31/18	RIO DE JAN.	-/-
maxima/minima		LYON	24/16	ALGER	31/17	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	18/11	ROME	25/15
FRANCE		MARSEILLE	29/19	AMSTERDAM	16/12	DUBAI	44/24	MADRID	36/16	SAN FRANC.	23/13
		NANCY	19/13	ATHÈNES	30/22	DUBLIN	16/10	MARRAKECH	34/18	SANTIAGO	8/4
		NANTES	21/13	BANGKOK	36/28	FRANCFORT	20/13	MEXICO	16/13	SÉVILLE	36/21
AJACCIO	24/15	NICE	24/18	BARCELONE	25/17	GENÈVE	22/15	MILAN	28/18	ST-PÉTERS.	20/11
BIARRITZ	20/13	PARIS	19/13	BELGRADE	22/10	HANOÏ	33/28	MONTRÉAL	21/17	STOCKHOLM	20/13
BORDEAUX	24/14	PAU	22/13	BERLIN	17/12	HELSINKI	18/10	MOSCOU	20/11	SYDNEY	18/8
BOURGES	23/14	PERPIGNAN	28/19	BOMBAY	32/27	HONGKONG	31/28	MUNICH	16/11	TENERIFE	28/21
BREST	17/11	POINTE-À-PIT.	32/24	BRASILIA	24/-	ISTANBUL	29/18	NAIROBI	23/8	TOKYO	30/25
CAEN	18/13	RENNES	19/12	BRUXELLES	18/13	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	35/25	TUNIS	30/18
CHERBOURG	16/12	ST-DENIS-RÉUNION	26/17	BUCAREST	29/16	KIEV	26/13	NEW YORK	20/14	VARSOVIE	18/12
CLERMONT-F.	24/17	ST-ÉTIENNE	23/15	BUDAPEST	20/12	KINSHASA	27/18	PALMA DE M.	30/15	VENISE	23/17
DIJON	20/14	STRASBOURG	20/13	BUENOS AIRES	11/4	LE CAIRE	32/20	PÉKIN	36/22	VIENNE	20/13
FORT-DE-FR.	31/24	TOULOUSE	25/14	CARACAS	-/-	LIMA	16/13	PRAGUE	15/11		



Situation le 1er juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Explosion à Bikini

D'ABORD le fait brutal : l'expérience s'est déroulée dans l'ordre prévu, la bombe a fait explosion *au-dessus* de la flotte *groupée* dans l'atoll, un certain nombre de bateaux ont évidemment souffert, mais l'océan est *toujours* liquide et les continents solides ; même Bikini survit.

C'est le 1er juillet, à 9 heures, temps local, donc le 30 juin à 22 heures GMT, et à 23 heures pour nos horloges d'été, que la superforteresse désignée a lâché la bombe. La détonation a été relativement faible, tout au moins par rapport à ce qu'on imaginait. Une gigantesque colonne de fumée s'est élevée rapidement dans le ciel, semblant naître d'un globe de feu, d'abord d'un blanc aveuglant, puis devenant orangé, pourpre, et finalement gris verdâtre.

Les aviateurs estiment que le nuage a atteint une altitude supérieure à 10 000 mètres. Ainsi qu'il avait été prévu, des avions sans pilote guidés par radio l'ont traversé de part en part ; les appareils enregistreurs dont ils étaient dotés fourniront d'intéressantes précisions aux physiciens sur la composition de ce gaz hétérogène, instable et radioactif.

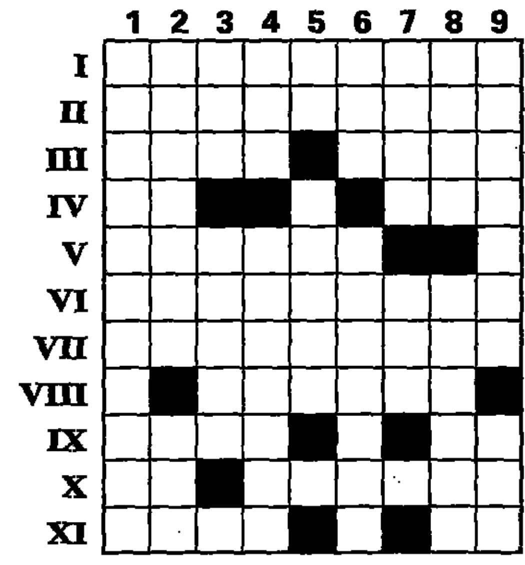
D'après les premiers renseignements, il semble que les conditions atmosphériques aient été optimales. Le vent, s'il y en eut, n'a pas rabattu la dangereuse fumée, et l'énorme chaleur dégagée ayant joué son rôle ascensionnel, Bikini redevint visible pour les observateurs en avion peu de temps après l'explosion.

Dans le clan des observateurs, le *spectacle* pour l'ouïe et *pour la* vue, et les premiers résultats ont laissé une certaine déception. Peut-être pas pour les savants, mais les autres s'attendaient à quelque chose de beaucoup plus sensationnel.

(2 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6855



HORIZONTALEMENT

I. Qui sans doute ne se satisfera pas de quelques larmes. – II. Ont toute la journée les mains dans le liquide. – III. Une tête de cochon. Est pris à la gorge. – IV. Langue ancienne. Circulent à l'étranger. – V. L'homme de la rue. – VI. L'art de faire sauter les oignons. – VII. Aurons un comportement très instructif. – VIII. En Suisse. – IX. Ville du Morbihan. D'un auxiliaire. – X. Pas couvert. Quand elles sont chaudes, peuvent former un torrent. – XI. Ne se *démonte pas facilement quand elle est froide*. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Sa pierre n'est évidemment pas précieuse. – 2. Peut devenir célèbre grâce à ses liaisons. Qui n'a pas circulé. – 3. Titre étranger. Communique ses impressions. – 4. Fonce. Une partie de la graine. – 5. Quartier de Paris. Fournissent une occasion de voyage. – 6. *Très solide quand il est de fer. Endroit qui peut être* rempli de moucherons. – 7. Loyal, autrefois. Le maître de jeu. – 8. Plan d'eau. Qui n'ont rien coûté. – 9. Appréciés. Pas original.

SOLUTION DU N° 6854

HORIZONTALEMENT

I. Canitie. Terroir. – II. Hiérarchique. Da. – III. Asialie. Cuadros. – IV. Nés. Edrisi. Oïl. – V. Se. Ove. Leudes. – VI. Omet. Lentilles. – VII. Ne. Aboli. Bu. – VIII. Rouages. Rêches. – IX. Sir. Lissai. Ath. – X. Odense. Ensacher. – XI. Mie. Fiction. – XII. Me. Imbu. Iéna. FM. – XIII. En. Liasse. Ecru. – XIV. Intentions. Héla. – XV. Leu. Lise. Sels.

VERTICALEMENT

1. Chanson. Sommeil. – 2. Aise. Méridienne. – 3. Neisse. Orée. Tu. – 4. Ira. Etau. Ile. – 5. Talé. Balsamine. – 6. Iridologie. Bât. – 7. Ecervelés. Fusil. – 8. Ienisséi. Soi. – 9. Tics. Anciens. – 10. Equilibriste. Se. – 11. Rua. Elue. Aine. – 12. Redoul. Coachs. – 13. Ride. Hahn. Rée. – 14. Idoles. Eté. Full. – 15. Ras. Ashram. As.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉROPORTS.** Le Conseil international des aéroports (ACI) a constaté une hausse de près de 8 % du trafic passagers mondial au premier trimestre. Avec 15,5 millions de voyageurs (+ 18 % en un an), Atlanta, où vont avoir lieu les Jeux olympiques, arrive en tête des 460 aéroports de l'ACI et ravit ainsi la *première place à l'aéroport* O'Hare de Chicago. – *(AFP.)*

■ **SAINT-MALO.** Le plus grand aquarium de France vient d'ouvrir ses portes à Saint-Malo. Un anneau permet notamment aux visiteurs une vision à 360 degrés sur un bassin *de 600 000 litres* unique en Europe. La visite, conçue comme une plongée dans le monde sous-marin, propose un voyage des mers froides du Nord aux rivages européens de l'Atlantique, avec une escale en Méditerranée, avant de découvrir les fonds *coraliens ou la mangrove des mers* tropicales, pour s'achever dans le seul espace d'eau douce réservé aux poissons d'Amazonie. – *(AFP.)*

■ ***TOULOUSE.*** *Les régions* Centre, Limousin et Midi-Pyrénées ont souhaité que la liaison Paris-Toulouse soit dotée d'un train de type pendulaire pour améliorer la desserte ferroviaire de leurs villes. – *(AFP.)*

■ ***TUNNEL DU MONT-BLANC.*** Plusieurs centaines de camions sont restés bloqués pendant trente-six heures, entre le mardi 25 et le jeudi 27 juin, sur la route menant au tunnel du Mont-Blanc (Haute-Savoie). Ils étaient retenus par la gendarmerie, alors que des *éleveurs italiens, protestant contre* l'importation de viande étrangère, interdisaient l'entrée des poids lourds en Italie. – *(AFP.)*

■ **UZERCHE.** Un tronçon de l'autoroute A 20 (l'Occitane), qui permet d'éviter Uzerche (Corrèze), a été mis en service vendredi 28 juin. Cette nouvelle section de 20 kilomètres a nécessité la construction d'un viaduc qui enjambe la vallée *de la Vézère sur 360 mètres de* long et surplombe la rivière à 50 mètres de hauteur. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 3 juillet

■ **LE VAL DE GRÂCE** (55 F + prix d'entrée), 13 h 45, 277 *bis*, rue Saint-Jacques *(Mathilde Hager)*.

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Pisanello (33 F + prix d'entrée), 14 heures *(Musées nationaux)*.

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES**, *exposition* photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE LA CHAPELLE EXPIATOIRE À L'ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 29, rue Pasquier (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-LAMBERT** et la chapelle des Sœurs-Sainte-Marie-de-la-Famille *(37 F), 14 h 30, devant l'église* côté rue Gerbert (Monuments historiques).

■ ***MARAIS*** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ ***LA PLAINE MONCEAU*** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

■ ***LA BOURSE DU COMMERCE*** (37 F), 15 heures, devant l'entrée côté rue du Louvre (Monuments historiques).

■ **DE LA RUE MONTORGUEIL À LA BUTTE-AUX-GRAVOIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Etienne-Marcel *(Pierre-Yves Jaslet)*.

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (37 F), 15 heures, 16, rue Cadet *(Monuments historiques)*.

■ **GRAND PALAIS** : exposition Les Années romantiques, (34 F + prix d'entrée), 15 h 30 *(Musées nationaux)*.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

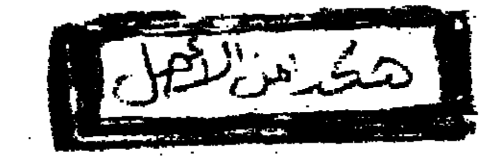
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JEUX

LOTO

1er tirage : 3 10 14 21 26 44 – complémentaire : 5

2e tirage : 10 13 24 31 36 44 – complémentaire : 11



MUSIQUE Elle est arrivée à Manhattan, venue de son New Jersey natal, en 1967 : Patti Smith avait vingt ans et l'underground new-yorkais était encore magnifique. Actrice, peintre, poète, un temps compagne du photographe Robert Mapplethorpe, elle est devenue chanteuse de rock, avec son complice Lenny Kaye. Ils ont fait leur premier album en 1975. Après des éclipses et des deuils, les voilà de nouveau ensemble. ● « GONE AGAIN », le nouveau disque de Patti Smith, après huit ans de silence, marque un retour à la vie artistique et à la vie *tout court* – elle a quitté Detroit pour regagner New York. En l'écoutant, on se souvient de ce qu'elle disait naguère de sa musique, *« trois accords de rock mariés à la puissance du verbe »*. ● RIMBAUD fut son premier amour littéraire, et elle a publié cinq recueils de poésie entre 1972 et 1979. Un autre livre sortira en français, à l'automne, aux éditions Tristram.

Le magnifique retour de Patti Smith, rockeuse littéraire

De son apparition, en 1975, à son actuelle tournée, après bien des éclipses et des deuils, la chanteuse androgyne, alliant puissance physique et amour de la poésie, a su garder intact son pouvoir de séduction

ON OBSERVE ces deux pochettes de disque comme le portrait de Dorian Gray. Sur celle de *Horses*, premier album de Patti Smith (1975), le photographe Robert Mapplethorpe a saisi la sensualité androgyne de celle qui fut sa compagne. Sur le fond de mur blanc se détache une silhouette filiforme, une boule de crin noir en désordre, des sourcils épais, un léger duvet au-dessus de lèvres charnues. Une veste noire sur l'épaule. Loin des clichés mignons des chanteuses de l'époque, les yeux fixent l'objectif avec arrogance.

Vingt années plus tard, pour illustrer la pochette de *Gone Again*, premier album de Patti Smith depuis huit ans, Annie Leibovitz a fait reprendre à la poétesse rock cette pose. Les yeux sont baissés, cachés par une bataille de mèches poivre et sel. La veste légère s'est muée en un blouson de cuir qui semble peser. Dédié à son mari, Fred Smith, mort en 1994, ce disque aux allures funèbres est paradoxalement un éclatant retour à la vie artistique.

En 1974, la hargne et l'insolence de son phrasé poétique, portées par l'énergie de ses musiciens, retrouvent l'urgence originelle d'un rock qui avait tendance à s'avachir

Le 3 juin, à Londres, sur la petite scène de la Serpentine Gallery, Patti Smith donne un concert privé, accompagnée des guitares du jeune Oliver Ray et de l'éternel Lenny Kaye. Avant de panacher poèmes, anciennes et nouvelles chansons, elle attaque par une lecture de *Piss Factory*, le titre de son premier 45 tours, écrit quand elle avait dix-neuf ans. Passionnée très jeune de peinture et de littérature, elle fait de Rimbaud son modèle. Le rock des Rolling Stones, de Bob Dylan et de Jim Morrison la fait vibrer autant qu'il la réconforte.

Elle quitte son New Jersey natal et débarque à Manhattan en 1967, à vingt ans. Patti vit avec Robert Mapplethorpe, qui deviendra l'un des grands photographes américains contemporains. Elle peint. En 1970, elle écrit de la poésie et des articles pour des magazines rock comme *Creem* ou *Rolling Stone*. A l'époque, le Factory d'Andy Warhol a fermé ses portes, mais son rayonnement se fait encore sentir dans l'underground new-yorkais. Les genres se mêlent sans a priori.

Actrice, peintre, poète, Patti n'a rien d'une chanteuse avant sa rencontre avec Lenny Kaye. Le guitariste se souviendra toute sa vie de ce moment. *« Je venais d'aller voir* Vain Victory, *une pièce d'avant-garde où Patti jouait un personnage très effronté. Au restaurant, après le spectacle, elle dînait avec Robert. Je me rappelle avoir pensé :* « Mon Dieu, c'est l'une des plus jolies femmes que j'ai vues de ma vie. » *Mais je ne l'ai rencontrée que plus tard. J'étais journaliste musical et je venais d'écrire dans la revue* Jazz & Pop *un article intitulé « Best of a cappella ». Patti m'a appelé pour me féliciter. Nous avons commencé à nous voir dans le magasin de disques dans lequel je travaillais. Je lui faisais découvrir de vieux disques. Nous sommes devenus amis. Quand elle a fait ses premières lectures à Saint Marks Church, elle m'a demandé si je pouvais l'accompagner à la guitare sur deux, trois poèmes. »*

Quelques années avant, le Velvet Underground de Lou Reed avait prouvé que le rock'n'roll pouvait côtoyer la littérature. Longtemps unique (avec son compagnon de l'époque, le dramaturge et acteur Sam Shepard, Patti écrit la pièce *Cowboy Mouth*), cette première collaboration donne enfin lieu à d'autres performances qui tendent de plus en plus vers le chant. *« Nous nous apercevions qu'à chaque fois les gens semblaient hypnotisés par ce qu'ils voyaient. Nous avons alors décidé d'essayer de capter cette magie sur un enregistrement. »*



DESSIN MOSNER

Avec un peu d'argent donné par Mapplethorpe, ils produiront en 1974 un single : *Piss Factory/Hey Joe*. Le duo s'entoure d'un second guitariste, Ivan Kral, d'un pianiste, Richard Sohl, et d'un batteur, Jay Dee Daugherty. Le Patti Smith Group publie son acte de naissance en donnant trois semaines de concerts au CBGB, fameux club new-yorkais. Dès le début, il révèle sa fougue, irradiée d'abord par une chanteuse hors du commun. La hargne et l'insolence de son phrasé poétique, portées par l'énergie de ses musiciens, retrouvent l'urgence originelle d'un rock qui, à l'époque, avait tendance à s'avachir. Patti Smith fait le lien entre les années baba et la rage punk à venir.

En 1975, *Horses*, leur premier album, sera accueilli comme un chef-d'œuvre libérateur. Lenny Kaye passe en revue une discographie aussi courte qu'exemplaire. *« Le premier album était plein d'innocence. Nous avions demandé à John Cale de le produire. Nous pensions qu'il nous laisserait beaucoup de liberté. En fait, il était dans sa période Beach Boys et voulait nous faire enregistrer un disque très orchestré. Nous nous sommes battus pour réaliser un disque en grande partie improvisé. Un petit poème de trois minutes comme* Birdland *s'est transformé ainsi en un morceau de dix minutes. »*

Le deuxième album, *Radio Ethiopia*, sera encore plus expérimental. *« Nous voulions mettre plus en avant notre côté rock dur. C'est notre disque le plus avant-gardiste. Bizarrement, on y trouve aussi des chansons très traditionnelles comme* Ask the Angels. Radio Ethiopia *a été un échec critique et commercial. »*

Une grave chute de scène permettra à Patti de réfléchir plus calmement à la suite. Lenny se rappelle avec précision cet accident. *« Les concerts de cette tournée devenaient de plus en plus hystériques. Au cours d'un morceau, Patti tournait comme un derviche et s'amusait à défier Dieu. Un soir, elle est tombée et s'est cassé plusieurs vertèbres. Nous ne pouvions aller plus loin dans le sens de l'explosion. Nous nous serions détruits.* Easter, *le troisième album, est le fruit de ce constat. Nous nous sommes concentrés sur la concision et l'efficacité des morceaux. »*

Grâce, entre autres, à *Because the Night*, coécrit par Bruce Springsteen, le disque connaît, en 1978, un immense succès. La suite sera la fin d'une époque. *« Nous nous sommes retirés a la campagne pour composer* Wave. *Nous voulions un disque plus doux, aux contours plus flous, même si, au bout du compte, des morceaux comme* Frederick *ou* Dancing Barefoot *sont très soigneusement arrangés. On perçoit, en filigrane, que cet album est un disque d'adieu. »*

En 1979, le groupe part de nouveau en tournée, mais Patti a le cœur ailleurs. Folle amoureuse de Fred Sonic Smith, l'ancien guitariste du MC5, elle n'aspire qu'à le rejoindre à Detroit. Le 10 septembre, le groupe se sépare après un dernier concert donné à Florence devant 70 000 personnes.

Après son mariage, Patti se consacrera à sa vie de famille jusqu'en 1988. On soupçonnera Fred Smith de contraindre sa femme au silence. Patti répondra qu'on peut créer pour le monde, mais aussi pour soi-même, *« très égoïstement »*. Le couple sort pourtant de sa retraite musicale le temps d'un cinquième album. Lenny Kaye ne participe pas au disque. L'échec commercial est cruel, mais l'avenir le sera plus encore. Robert Mapplethorpe est mort en 1988. En 1990, Richard Sohl, l'ancien clavier du Patti Smith Group, meurt d'une crise cardiaque à l'âge de trente-sept ans. Fin 1994, le mari et le frère de Patti Smith meurent coup sur coup. La musique, à nouveau, sera une thérapie.

Lenny, confident de toujours, l'aidera dans son travail de deuil. *« Nous avons avancé très librement, sans jamais essayer de reconstruire l'ambiance du passé. Nous avons mûri. Patti est unique, elle aime travailler sur le réel. Je lui sers de miroir, elle force mon âme à s'élever. »* Les relations de Patti Smith avec les hommes ont souvent été violentes et passionnées. Lenny Kaye n'a-t-il jamais cédé à la tentation amoureuse ? *« Bien sûr que je suis totalement amoureux d'elle. Mais notre relation est restée sage, c'est pour cela que nous sommes toujours ensemble. C'est mieux ainsi. Même si, à chaque fois que je la regarde, j'ai le même frisson qu'au premier jour. »*

Stéphane Davet

★ Patti Smith est en tournée en France. Le 2 et le 3 juillet à l'Olympia, à Paris. Le 5, à Vittel. Le 6, à Belfort. Le 17, à Salon-de-Provence. Le 18, à Lyon. Le 20, à Concarneau. Le 21, à Saint-Malo.

Ivan Kral, le guitariste oublié

Des musiciens survivants du Patti Smith Group, Ivan Kral est le seul à ne pas avoir été convié à l'enregistrement de *Gone Again*. Ce fin guitariste avait pourtant cosigné plusieurs titres des quatre albums de la formation, notamment l'obsédante mélodie de *Dancing Barefoot*. Né en Tchécoslovaquie, Ivan s'est exilé aux Etats-Unis en 1968. Employé d'abord par Apple Records, la société appartenant aux Beatles, le jeune homme s'est illustré ensuite à la six cordes, accompagnant, outre Patti Smith, Iggy Pop, Debbie Harry ou John Cale. Alors que Lenny Kaye le considérait comme l'élément le plus rock du groupe, Patti a dit de lui : *« Son profil nous convenait parfaitement, car nous étions tous un peu marginaux, et nous nous sentions décalés par rapport aux courants dominants de la société. Comme Ivan était un authentique étranger, il cadrait bien avec notre réalité. »*

Si la chanteuse ne l'a pas invité à participer à son disque, elle a accepté de participer à *Nostalgia*, l'album solo du guitariste. Ecrivant même deux titres avec lui.

Un chant mordant et fier comme au premier jour

EN 1988, *Dream of Life*, le disque du premier retour de Patti Smith, se nourrissait de sentiments paisibles et de bonheur conjugal, loin de l'anxiété qui alimentait ses albums précédents. On y trouvait quelques belles chansons (*People Have the Power, The Jackson Song*), mais un choix de production donnait malheureusement à sa voix une brillance trop béate. *Gone Again*, morceau-titre d'un nouvel album fruit de ses déchirements, attaque une entrée martiale qui n'est pas sans rappeler la façon dont *Till Victory* introduisait *Easter*. Son chant, mordant et fier comme au premier jour, nous réconcilie aussitôt avec la grande dame du rock américain.

On se souvient à l'occasion de la définition qu'elle donnait de sa musique : *« Trois accords de rock mariés à la puissance du verbe. »* Cette chanson et *Summer Cannibals*, l'autre envolée tonique du disque, sont cosignées par Fred Smith, le défunt mari, qui prouve d'outre-tombe que son surnom de « Sonic » au sein du MC5 (groupe historique du rock extrême) n'était pas usurpé. En 1968, Fred s'était frotté, très jeune, au vampirisme de la gloire et de la fortune. Cette expérience et son amertume lui avaient dicté le texte de *Summer Cannibals*.

« Trois accords de rock mariés à la puissance du verbe »

D'autres brûlures ont inspiré le reste de l'album. Marquées par le deuil, ces chansons introspectives portent en elles autant de douleur que de sagesse. Bien qu'aidé par quelques vieux compagnons – Jay Dee Daugherty, Tom Verlaine, John Cale – et de jeunes admirateurs comme Jeff Buckley, l'ami-guitariste-producteur Lenny Kaye a privilégié l'intimisme de la guitare acoustique. Le folk et la country sont des idiomes qui conviennent mieux que le rock à cette noirceur hivernale.

Les terres traversées sont parfois arides. Sur *About a Boy*, dédié à Kurt Cobain, autre victime des « cannibales de l'été », une trame rêche et squelettique témoigne de la désolation. *Wing* et *Fireflies* ont l'âpreté de blues antédiluviens. Mais le chagrin et cet amour perdu ont aussi dessiné des courbes plus douces. Caressée par un violoncelle, la mélodie de *My Madrigal*, une chanson enregistrée à l'anniversaire de la mort de Fred, est d'une bouleversante délicatesse.

Si la seconde moitié du disque est d'une austérité un peu répétitive, on admire un phrasé qui ne cède jamais aux sanglots. Souvent, sa sèche dignité évoque le débit acide d'un Bob Dylan (dont elle reprend par ailleurs *Wicked Messenger*). La morgue des débuts a gagné en spiritualité sans perdre en caractère. Morceau final, *Farewell Reel* est un adieu poignant. *« Un arc-en-ciel apparaît, on dirait un sourire venu du paradis. Chéri, je ne peux m'empêcher de penser que ce sourire est le tien. »*

S.D.

★ Gone Again, 1 CD Arista 74321 38474 2. Distribué par BMG.

Un goût de l'écrit qui ne se dément pas

DIFFICILE d'écrire des *protest songs* sans se bercer de mots, sans en jouer, sans les aimer. Alors, de Bob Dylan (trois livres chez « 10/18 » : *Blonde on Blonde, Tarentula* et *The Times they're a-changing*) à Leonard Cohen (deux titres chez « 10/18 », *The Favorite Game* et *Mort d'un séducteur*), John Lennon (*Eclats de ciel par ouï-dire* aux éditions du Rocher et *En flagrant délire*, Laffont) ou Lou Reed (*Parole de la nuit sauvage*, « 10/18 ») et Patti Smith, ils ont été nombreux à succomber avec plus ou moins de réussite à la maladie de l'écriture.

Comme le déclarait Lou Reed dans le numéro spécial vingtième anniversaire (novembre-décembre 1987) du célèbre magazine *Rolling Stone* : *« J'ai toujours eu envie d'écrire "le" grand roman américain. Et je voulais que les chansons de rock en soient le support. »*

Patti Smith a découvert Rimbaud, son premier amour littéraire, chez un bouquiniste : elle avait acheté le livre parce qu'elle trouvait que *« le type de la couverture ressemblait à Dylan »* et, toute sa vie, elle lui est restée fidèle, le citant à tout bout de champ. Un de ses premiers poèmes lui est consacré. Elle a publié cinq recueils de poésie entre 1972 et 1979 (une anthologie, en anglais, éd. Norton, 1994, rassemble des textes en prose et en vers sous le titre *Early Work*, et, en français, on peut encore trouver *Babel*, Christian Bourgois, et *Flowers*, éd. Schirmer-Mosel). Elle a également écrit une pièce de théâtre en collaboration avec Sam Sheppard, *Cowboy Mouth*, en 1972, et un recueil de nouvelles, *Wool Gathering*, en 1993.

HOMMAGE À MAPPLETHORPE

Au mois de mai, les éditions Norton ont publié *The Coral Sea* (La Mer de corail), qui est actuellement en cours de traduction et sortira en français chez Tristram, en octobre, tiré à 3 000 exemplaires, avec une photogravure entièrement refaite – et ce ne sera pas un mal –, dans un format proche du livre d'art, pour laisser place au texte comme à l'image. Il coûtera environ 130 francs, le prix d'un disque. Cet ouvrage est un hommage à Robert Mapplethorpe, le photographe mort du sida à quarante-trois ans, avec qui Patti Smith a vécu à son arrivée à Manhattan. Une vie, une amitié. Il est l'auteur des photos des pochettes de ses disques et elle a choisi celles, très douces, de ce livre.

Le travail de Mapplethorpe est vite devenu plus implacable, plus violent, plus rageur, autoportraits ou cruels tableaux vivants d'un esthétisme sado-masochiste, exotique, dandy. Rimbaud, encore, n'est pas loin, et sa *Saison en Enfer* où la syphilis sert de révélateur des morts annoncées – comme le sida aujourd'hui. Patti Smith en a forcément été consciente, elle les aimait, les aime trop tous les deux, Arthur Rimbaud, Robert Mapplethorpe, pour ne pas les lier. Même si un peu de mélo sucre trop sans doute la fin du périple de ce « voyageur M » sur la mer de Corail, Patti Smith signe sans doute là le plus fort de ses livres, y glissant entre chaque ligne, chaque mot, l'infini de sa tristesse et de sa tendresse mêlées.

Martine Silber

L'esprit d'Ella swingue au Calvi Jazz Festival

Quatre chanteuses, quatre cuivres, une rythmique à toute épreuve : un puissant « hommage » dirigé par Olivier Hutman

CALVI
de notre envoyé spécial

Le regard d'Ella Fitzgerald – ses yeux en treize tableaux (par Marc Taraskoff) – indique sur la jetée la direction de l'événement, le 9e Calvi Jazz Festival, du 22 au 29 juin. Quinze musiciens et chanteurs en scène, vendredi, pour un « Hommage à Ella » préparé à la hâte, ce n'est pas évident. Pas un bookmaker sérieux n'aurait misé (trop) gros. C'est le piège type, le capharnaüm sympathique, la situation à la mode. Erreur. Ce serait sans compter avec le maître d'œuvre qui a pris l'affaire au sérieux, Olivier Hutman, pianiste et compositeur. Sur la nappe du restaurant, à quelques minutes du concert, il termine les arrangements.

Il y a eu dans cette aventure plus de fraîcheur, plus de musique, plus de justesse que dans un été de festivals. Quelque chose a pris. On mettrait la troupe dans un car, prête à écumer les plages et les chapiteaux, rien ne serait joué. C'est le jazz, le génie du lieu et l'accident heureux des inconscients...

On n'a vu personne tirer la couverture à soi. Même pas Daniel Huck (saxophoniste, chanteur), qui sait faire le pitre avec la modestie d'un grand clown. Si cette chose était arrivée aux Djangos d'or, en lieu et place de la farce sinistre qui s'y est produite, on aurait eu droit à cette gaieté bouleversante. Mais elle ne peut pas arriver à la télévision.

Donc, à l'avant-scène, Michèle Hendricks (ça rassure), Anne Ducros, Florence Toni et Judy Niemack (étonnantes), dans un parfait exercice de scat et de précision. Seule voix d'homme, belle présence, Marc Thomas. Aux saxophones, Huck, Lionel Belmondo et Yannick Rieu (promesse du Québec) ; deux trompettistes, Flavio Boltro et Claude Egea ; J.-F. Privitz (guitare), Salvatore La Rocca (bassiste belge, belle école) et Charles Bellonzi (batterie), pour la rythmique, sous la houlette d'Olivier Hutman, qu'on a vu alterner en plein solo, « comme avant », sans solution de continuité, avec Georges Arvanitas. Soit, la garde montante, bouillonnante (Belmondo, Rieu), solidement encadrée par des joueurs de champ.

Sur la nappe du restaurant, à quelques minutes du concert, il termine les arrangements

Pour le principe, on revient aux fondamentaux, les standards, l'esprit d'Ella, ses airs fétiches (*Air Mail Special* en ouverture) exposés dignement, en toute loyauté. L'entrain, les bonheurs, cette folie concertée qui s'est mise à monter, c'est ce qui arrive, ou qui n'arrive pas. A Calvi, ce soir-là, cela s'est passé.

Et comme un signe, un paraphe, Lee Konitz est apparu, barbe neigeuse et regard doux, cinquante ans de musique au sommet, fragile au début, comme toujours, vacillant et soudain dans la musique, au fond. Pour les beaux yeux d'Ella ?

Francis Marmande

Montpellier-danse célèbre les « seventies » et tient à l'écart la création actuelle

« Fruits », de Catherine Diverrès, est l'objet d'une injuste controverse

Le festival Montpellier-Danse, qui se termine dimanche 7 juillet, s'est tourné cette année vers *l'histoire du minimalisme américain des années 70* et de ses pièces emblématiques. Ce goût subit pour le passé, cette manière de chercher la *reconstitution de ballets anciens plus que la* réinterprétation, sonnent comme une réaction et dissimulent mal un manque d'intérêt pour la création d'aujourd'hui.

TROP, c'est trop ! Certes on s'attendait que la reconstitution par le *Quatuor Knust* de *Continuous Project* d'Yvonne Rainer et de *Satisfyn'Lover*, de Steve Paxton, pièces emblématiques des années 70, fut un événement (*Le Monde* du 27 juin). On ne pensait pas pour autant assister à une « messe ». Un tel désir d'histoire, louable, nécessaire, devient néanmoins suspect quand il apparaît, indirectement, comme un désaveu de la création actuelle, ou plutôt comme un subterfuge, conscient ou inconscient, pour éviter d'en parler. Qu'importe qu'Yvonne Rainer ne soit plus chorégraphe, mais cinéaste ! Qu'importe que la danse de Steve Paxton ait évolué en trente ans : tous les discours, tous les débats revenaient en boucle à ces fameuses années 70, *« à leur liberté, leur sens de la démocratie, à leurs inventions formelles, minimalistes »*.

Une obsession sonnant comme une réaction. Le talent des deux artistes américains n'est pas en cause. Francs-tireurs, encore aujourd'hui rebelles à l'ordre établi, quelque peu éberlués d'être accueillis en idoles des *seventies*, ils ont joué le jeu avec fair-play, assez fins pour comprendre rapidement qu'ils cristallisaient soudain une ambiguïté qui les dépassait. A mi-voix, Yvonne Rainer disait qu'il eût peut-être mieux fallu, au bout du compte, choisir de rendre hommage à un chorégraphe mort plutôt qu'à elle. Et Steve Paxton conseillait, à l'issue d'un débat, qu'on reprenne son *Satisfayin'Lover*, construit autour de l'idée de la marche, sans y adjoindre forcément son nom. A soixante ans passés, ces deux esprits libres, à résonance libertaire, résistaient à cette tentative d'« empaillement ». Steve Paxton avait pourtant très envie de parler du présent. De son présent d'artiste de soixante ans. Il dansait les 27 et 28 juin, au Théâtre de Grammont, avec Lisa Nelson, une création ironiquement intitulée *Excavations Continued* (Les fouilles continuent). Sa pièce n'a suscité aucune question, seulement une admiration inconditionnelle. Avec en arrière-fond, comme une sorte de reniement de la danse contemporaine, telle qu'elle s'est développée, théâtrale, en France, en Europe. Paxton, le cheveu court, poivre et sel, est l'inventeur du « contact-improvisation » : une danse fondée sur les techniques des arts martiaux. L'énergie, l'humeur, la vitesse des corps qui entrent en contact définissent la chorégraphie. Le chorégraphe se voit tel *« un chercheur, dont chaque création remplit le rôle de la publication universitaire »*. Il préfère privilégier l'enseignement, la démonstration.

Au début des années 80, on avait découvert Steve Paxton – il dansait déjà avec Lisa Nelson – au Centre américain, à Paris. Sa danse-contact ressemblait alors à du close-combat. Les corps rebondissant sans cesse, se cherchant sans relâche. Lisa Nelson, petite, nerveuse, se mesurait avec vaillance à l'énergie masculine. Quinze ans après, Paxton a conservé à son mouvement la même impulsion, à cette différence près, qui n'est pas mince : les corps, au lieu de rechercher l'engagement, s'évitent, se contournent. L'énergie n'est pas dispersée, mais reste homogène, passant d'un corps à l'autre sans qu'ils se touchent. Ou si peu. Une espèce de « contact-improvisation » virtuel.

C'est la danse de la sagesse, du « à quoi bon ». C'est drôle. C'est la danse et la philosophie d'un homme qui a bien vieilli. Dans *Excavations Continued*, il s'arrête, regarde le paysage, s'assied sur un des menhirs qui forment le décor (*signé par* Richard Nonas), joue à monter une barrière, rate son coup, jardine. On admire l'incroyable liberté de ton, la science du mouvement, l'agilité du torse. Mais la force de Paxton, pour ce qu'on en connaît, tient davantage à cette recherche expérimentale qu'il livre régulièrement au cours des stages qu'il anime. Un peu comme un Foucault, un Deleuze, venaient à Vincennes, ou au Collège de France, apporter, chaque quinzaine, le résultat de leur réflexion en gestation...

Ceux qui glorifient Yvonne Rainer aujourd'hui n'auraient sûrement pas compté parmi ses supporters il y a vingt ans

Comment expliquer un tel refus de *Fruits* ? Catherine Diverrès, installée au Centre chorégraphique de Rennes, présentait sa création, les 28 et 29 juin, à l'Opéra-Comédie. Elle a reçu une volée de bois vert. Cette chorégraphie exige seulement du public la même attention, la même disponibilité, qu'une pièce d'Yvonne Rainer. Pas plus, pas moins. C'est là le paradoxe de Montpellier-Danse 1996 : ceux qui glorifient aujourd'hui Yvonne Rainer n'auraient sûrement pas compté parmi ses supporters il y a vingt ans ! *Fruits* est une brûlure. Une grande réussite esthétique. Daniel Jeanneteau, scénographe du metteur en scène Claude Régy, Alain Neddam, ont assisté une chorégraphe qui a cherché, cette fois-ci, à ouvrir sa danse, à la détendre.

Archaïque, violente, proche du sacrifice, de l'offrande, peuplée de créatures somnambuliques, qui interprètent le pire comme en dormant, la danse de Catherine Diverrès ne pouvait se métamorphoser qu'en donnant du temps au mouvement, qu'en l'étirant. La pièce dure deux heures : la belle affaire ! Bob Wilson, Pina Bausch, n'ont jamais essayé de faire tenir leurs spectacles dans un temps prédéterminé. Ces deux heures sont nécessaires pour que le mouvement, souvent violent, se détache des corps, se dilue dans l'espace. La violence ainsi devient la forme même de la pièce. Elle est partout, impalpable, embusquée. Le corps est à la fois présent et ailleurs, parfois totalement immobile. *Fruits* est d'une sophistication toxique.

Catherine Diverrès est une adepte du regard flottant, comme on le dit de l'écoute. Tout ici retient le regard sans jamais le forcer. La trace du geste, la couleur des robes, un scintillement au sol, la poésie de Hölderlin hachée dans le souffle et le mouvement. Le violon, les voix d'enfants. Dans *Fruits*, c'est sa propre violence que la chorégraphe s'est arrachée du corps. Pour la première fois, elle ne danse pas. Elle regarde ses danseurs, tous nouveaux, venus du monde entier, élégants, dépeçer son âme sur scène.

Dominique Frétard

Trois mois berlinois à Paris

Cent vingt films pour tracer le portrait d'une capitale

PORTRAITS DE BERLIN. Du 2 juillet au 6 octobre 1996 à la Vidéothèque de Paris, nouveau forum des Halles, porte Saint-Eustache, 75001 Paris (44-76-62-00)

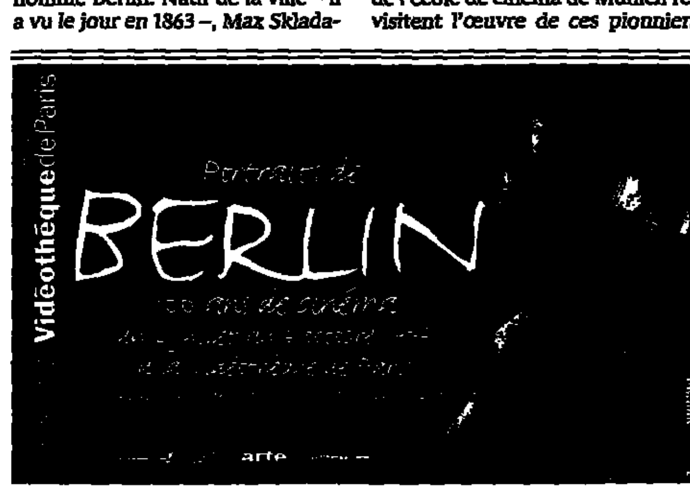
Compte tenu de l'affinité élective qui existe de longue date entre le cinéma et la ville, on peut entretenir l'espoir que de cette imposante rétrospective berlinoise jaillira quelque chose qui ressemble à une histoire. Peut-être une histoire de la ville. Plus sûrement, une histoire de cinéma. La Vidéothèque de Paris, en collaboration avec le Goethe Institut, esquisse, pendant trois mois, le portrait de Berlin, future capitale de l'Allemagne réunifiée, à travers cent vingt films couvrant un siècle de cinéma. Lors de la soirée d'ouverture (mardi 2 juillet à 18 h 30), sera projeté en avant-première mondiale un film de Wim Wenders réalisé avec les élèves de l'école de cinéma de Munich en hommage aux pionniers du septième art allemand, les frères Skladanowsky.

La soirée d'ouverture, en programmant à la fois les premières vues des frères Skladanowsky et le film de Wim Wenders qui leur est consacré, fixe comme le début et la fin (ouverte) de ce grand film nommé Berlin. Natif de la ville – il a vu le jour en 1863 –, Max Skladanowsky fabrique avec son frère Emil sa première caméra en 1892. Trois ans plus tard, le 1er novembre 1895, ils font breveter un projecteur de leur invention, le Bioscope, et organisent le jour même une projection payante au Wintergarten de Berlin, un théâtre de variétés. Le spectacle, qui tiendra l'affiche jusqu'à la fin du mois, dure quinze minutes, et comprend neuf films, parmi lequels *La Barre fixe comique*, *Le Kangourou boxeur*, ou la très belle *Danse serpentine*. Sans doute le Bioscope était-il techniquement moins performant que le Cinématographe des frères Lumière. On n'en doit pas moins à la vérité de rappeler que les Skladanowsky ont brûlé la politesse aux Lumière en organisant la première projection publique payante en Europe. La séance « historique » du Grand Café des Capucines sortira de l'usine deux mois plus tard, le 28 décembre. En 1896, Max Skladanowsky produit une deuxième série de films. Parmi ceux-ci : *Berlin Alexanderplatz*, *La Parade de la garde Unter den Linden*, et, déjà, à travers *Tivoli, une joyeuse bande* ou *Rencontre comique*, des saynètes qui penchent vers la fiction.

Bien des fictions et des désastres plus tard, Wenders et les étudiants de l'école de cinéma de Munich revisitent l'œuvre de ces pionniers dans le style et avec une caméra à manivelle de l'époque, et le signent d'un jeu de mots : *Les Lumière de Berlin*. Sous ses allures enjouées et naïves, le film est cependant bien davantage qu'un hommage de circonstance. Tout en utilisant subtilement les procédés anciens et modernes du langage cinématographique, il pare la reconstitution biographique des charmes de la fiction, et suggère en contrepoint la problématique de son épuisement aujourd'hui. La perte d'une certaine innocence du regard est ainsi représentée par une série de champs-contrechamps où la fille de Max Skladanowsky, bientôt centenaire, apparaît en couleurs et l'équipe qui la filme en noir et blanc.

Conçu comme un « ciné-concert », dont la réalisation a été confié à Daniel Renard, l'accompagnement musical du film, condensé pour la circonstance, est assuré (avec talent) par la formation de Laurent Petitgand, compositeur familier du cinéaste. De l'ensemble du spectacle, se dégage quelque chose comme une tristesse joyeuse.

Jacques Mandelbaum



NOUVEAU FILM

T-REX
Film américain de Jonathan Betuel. Avec Whoopi Goldberg, Armin Mueller-Stahl, Richard Roundtree (1 h 40).

C'est une comédie policière qui repose sur le classique ressort du tandem, aussi disparate que possible, que vient d'imaginer Jonathan Betuel. D'un côté, une humanoïde noire répondant au nom de Coltrane (Whoopi Goldberg), de l'autre Théodore Rex, un clone de dinosaure, empoté et à l'occasion pétomane. Soit une double référence immédiate : celle de la néo-comédie américaine, via Whoopi Goldberg, et celle de la série télévisée *Dinosaurs*, de Jim Henson, à travers le monstre humanisé. Un scénario totalement inepte lance le couple mixte dans une enquête consécutive au meurtre d'un dinosaure. La piste les mènera jusqu'à un écologiste fou, l'inquiétant citoyen Kane, dont le projet est de se rendre maître du monde. Cette trame très superficielle est prétexte à une accumulation d'emprunts à divers classiques de la science-fiction, dont on ne sait s'ils relèvent de la parodie ou d'un kitsch qui s'ignore. Cela donne un film de synthèse sans effet numérique, mais en carton-pâte intégral. Signé par un réalisateur qui pourra peut-être inspirer un jour un hommage comparable à celui rendu par Tim Burton à Ed Wood.

Jacques Mandelbaum.

Le treizième numéro de la revue « Egoïste » sous le regard de Richard Avedon

TOUT LECTEUR d'*Egoïste* apprend à être patient. Privé de cette revue inclassable pendant plus de trois ans, il peut enfin se plonger dans le treizième numéro, ou plutôt les deux tomes qui le constituent. Ce double objet réitère l'alchimie de son succès : grand format, tout en noir et blanc, papier épais, pages non reliées, impression impeccable, maquette élégante, savants dosages en tous domaines, choix guidés par les convictions de Nicole Wisniak – directrice, conceptrice du projet comme des publicités –, le tout porté par quelques auteurs et photographes de renom. Le prix n'a pas bougé (200 F), le tirage non plus (35 000 exemplaires).

Quoi de neuf, donc, chez *Egoïste* ? L'influence toujours plus grande du photographe Richard Avedon. C'est lui qui a réalisé les deux couvertures – l'actrice Uma Thurman et le Cirque du soleil –, lui qui a tiré le portrait de Juliette Binoche pour Lancôme, de l'écrivain Bernard Frank, de l'actrice Sharon Stone montrant son nombril, lui qui arrive à faire jaillir des choses inattendues, comme ce rire qui éblouit le metteur en scène Luc Bondy. Lui, enfin, qui délivre une leçon pédagogique de mode en vingt-quatre pages. Et Avedon de dire, ce qu'il ne cesse de rappeler à tous ceux qui voient dans les images de mode frivolité et genre mineur, que *« la mode n'est pas le reflet périssable de l'élégance, elle est l'éclat rythmé du temps »*.

Richard Avedon a réalisé soixante-huit pages d'*Egoïste*. Son influence se fait également sentir quand il tire le portrait des frères John et Charles Saumaraz Smith – le second étant le directeur de la National Portrait Gallery de Londres, qui a accueilli sa rétrospective en 1995. Ou dans la publication troublante de gros plans de bébés, par Amy Arbus, où l'on sent la marque de sa mère, Diane Arbus, photographe géniale, disparue en 1971.

Avouons que tout n'est pas mémorable dans la production du maître américain, notamment le reportage sur le *Cirque du soleil*. Mais il donne quatre bonnes raisons d'acheter cet opus 13 : un texte superbe sur le portrait photographique à partir de sa célèbre prise de vue avec Henry Kissinger ; le portrait de Daniel Cohn-Bendit, porté par un texte tonique de Philippe Sollers ; Salman Rushdie, comme statufié dans un imperméable noir. Et puis il y a ce portrait de Marguerite Duras, « petite fille » photographiée en 1993, pour ses soixante-dix-neuf ans, sourire d'enfant qui a fait une bêtise.

Richard Avedon porte une publication qui accueille d'autres photographes, hélas peu à la hauteur. L'inévitable Karl Lagerfeld joue au reporter, Max Vadukul est anecdotique ou maniériste, François-Marie Banier un peu ennuyeux, Daniel Jouanneau délivre ses énièmes natures mortes impeccables, Bettina Rheims s'est assagie.

Les publicités n'emportent plus l'adhésion. Alors que, dans les années 80, elles traduisaient un art de vivre, elles apparaissent dorénavant comme un exercice de style un peu vain face à la dureté des années 90. On peut comprendre Nicole Wisniak, fidèle à une équipe et à son projet, et dont l'obstination a fait le succès d'une revue. Mais il se dégage de ce numéro 13 un côté académique et un brin convenu. Le *monde* a changé, la photographie aussi, et *Egoïste* fait semblant de l'ignorer.

Michel Guerrin

DÉPÊCHES

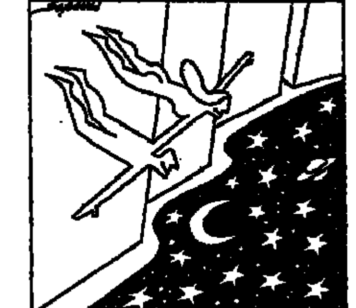
■ **LITTÉRATURE : rencontres avec Umberto Eco à Cerisy.** Depuis samedi 29 juin et jusqu'au 9 juillet, l'œuvre d'Umberto Eco fait l'objet de rencontres au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle (Manche), en présence de l'auteur. Organisées par Paolo Fabbri et Jean Petitot, elles rassemblent notamment des sémioticiens, des historiens, des philosophes et des traducteurs, parmi lesquels Moshe Idel, Maurice Olender, Jacques Le Goff, Jean-Noël Schifano. La conférence de clôture, prononcée par Umberto Eco, aura lieu le 9 juillet au matin. Renseignements au (16) 33-46-91-66.

■ **MUSIQUE : Johnny Hallyday et Michael Bolton chantent en duo.** Les deux hommes ont enregistré (pour Columbia) séparément : Bolton dans le Connecticut, aux Etats-Unis, où il habite ; et Hallyday aux studios Criteria, à Miami. La chanson est une adaptation d'un classique des années 70 de Johnny Hallyday, *Requiem pour un fou*. Ce duo a pour but de faire mieux connaître le chanteur américain en France et Johnny Hallyday outre-Atlantique (il se produira en novembre à Las Vegas). Par ailleurs, *Déraciné*, le premier volume de l'autobiographie de Hallyday (elle en comportera trois), sort lundi 1er juillet aux éditions Michel Lafon.

les « seventies »
tion actuelle

Les Inattendus de Maubeuge

Dixième et dernière édition d'un festival pluridisciplinaire. En attendant Les Folies



PLUS QUE d'une programmation musicale agréablement éclectique – entre autres, les rappeurs d'Assassin, le crooner Guy Marchand, le jazzman Michel Petrucciani, le rock fusion de Silmarils, les Irlando-Gitans de Sons Of The Desert –, l'inattendu survient à Maubeuge au détour du quotidien. Depuis dix ans, à l'initiative de Didier Fusillier, ce festival pluridisciplinaire demande au cirque, à la danse et au théâtre de rue d'insuffler de la magie au cœur de la ville. Les tours de passe-passe brouillent les frontières entre réel et imaginaire. Dans cette bonne ville du Nord, autrefois meurtrie par la guerre, on a pu faire du ski en juillet, fêter Noël et bronzer sur une plage tropicale, flâner sur le port (avec trompes de brume, parfums marins et distribution de poissons à la criée).

Pour cet anniversaire, qui sera aussi sa dernière édition, Les Inattendus ressortiront le grand jeu et les souvenirs. En 1997, Didier Fusillier se lancera dans un projet encore plus fantasmatique : Les Folies.

★ **Du 2 au 6 juillet. Renseignements et réservations : Le Manège, Centre culturel transfontalier, rue de la Croix, 59600 Maubeuge. Tél. : 27-65-65-40.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Ekova Trio
Entre flamme et velours elle impose sa voix, s'accompagne au violoncelle ou bien à la guitare. Ses deux hommes l'habillent d'un fil de luth (oud) et de percussions légères. Dierdre Dubois chante dans une langue inconnue et invente une musique déroutante. Elle inaugure, avec son trio, un nouveau rendez-vous pour les noctambules à l'humeur voyageuse, « Les acoustiques du Moloko ».
Le Moloko, 26, rue Fontaine, Paris 9e. Mo Blanche. 20 heures, le 1er. 40 F.

Credit To The Nation
Le rap ne s'est jamais enraciné en Grande-Bretagne comme il l'a fait en France. Ce qui a, paradoxalement, affranchi les rappeurs anglais des obligations communautaires et stylistiques. On aime ainsi chez Credit To The Nation – connu pour avoir détourné *Smells Like Teen Spirit* de Nirvana – sa liberté formelle autant que son énergie.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 1er juillet. Tél. : 53-79-00-11.

Daüde
Pour la première fois à Paris, cette jeune Brésilienne nourrie au hip hop transforme les tubes de Jorge Ben, précurseur du funk brésilien, en exercice de rénovation du répertoire, triture des chansons connues, en fabrique de nouvelles avec un aplomb peu commun. Voix grave, tonalité parfois provocante, Daüde développe un charisme neuf.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
L'un de nos meilleurs jeunes chefs français du moment a décidément les idées larges. Quelle bonne idée d'avoir associé Aaron Copland et Frank Martin dans un programme concertant. De surcroît, ces œuvres, magnifiques, trouvent en les solistes de l'Opéra de Paris des interprètes de tout premier ordre. Mozart : *Concerto pour basson et orchestre KV 191*. Martin : *Ballade pour alto, orchestre et percussions*. Copland : *Concerto pour clarinette et orchestre à cordes*. R. Strauss : *Concerto pour cor et orchestre no 1*. Stravinsky : *L'Oiseau de feu*. Romain Guyot (clarinette), Patrice Cafaxe (cor), Laurent Lefèvre (basson), Pierre Lenert (alto), Frédéric Chaslin (direction).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 20 heures, le 2 juillet. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE COBAYE 2
Film américain de Farhad Mann, avec Patrick Bergin, Matt Frewer, Austin O'Brien, Ely Pouget, Kevin Conway (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

JANE EYRE
Film franco-italo-britannique de Franco Zeffirelli, avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg, Joan Plowright, Géraldine Chaplin, Anna Paquin (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 0-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

JEUNES GENS
Film français de Pierre-Loup Rajot, avec Anne Roussel, Jean-Pierre Lorit, Tom Novembre, Roc Lafortune, Myriem Roussel (1 h 03).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LEON (*) – version intégrale
Film français de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LOCH NESS
Film américain de John Henderson, avec Ted Danson, Joely Richardson, Ian Holm, Kirsty Graham, James Frain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE EN SUSPENS
Film américain de John Badham, avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

RICHARD III
Film américain de Richard Loncraine, avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr. (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

T-REX
Film américain de Jonathan Betuel, avec Whoopi Goldberg, Pons Maar, Armin Mueller-Stahl, Richard Roudtree (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.

UNE NUIT EN ENFER (*)
Film américain de Robert Rodriguez, avec Harvey Keitel, George Clooney, Quentin Tarantino, Juliette Lewis (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 1er JUILLET

Jenufa
de Janacek. Nancy Gustafson (Jenufa), Anja Silja (Kostelnicka Buryja), Philip Langridge (Laca), Graham Clark (Steva), Menai Davies (grand'mère Buryja), Chœur du Théâtre du Châtelet, City of Birmingham Symphony Orchestra, Simon Rattle (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 19 h 30, le 1er juillet. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

MARDI 2 JUILLET

Carmen
de Bizet. Katarina Karneus, Martine Olmeda (Carmen), Luca Lombardo, Patrick Raftery (don José), Annick Massis, Inva Mula (Micaela), André Cognet, Ludovic Tezier (Escamillo), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, Ensemble orchestral de Paris, Lawrence Foster, David Heusel (direction), Louis Erlo (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 2, 4, 6, 8 et 9 juillet. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Lucia di Lammermoor
de Donizetti. Andrea Rost (Lucia), Frank Lopardo (Edgardo), Roberto Frontali (Enrico), Alastair Miles (Raimondo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Bruno Campanella (direction), Andreï Serban (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 2 et 4 juillet ; 15 heures, le 7 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre de l'Opéra de Paris
Mozart : *Concerto pour basson et orchestre KV 191*. Martin : *Ballade pour alto, orchestre et percussions*. Copland : *Concerto pour clarinette et orchestre à cordes*. R. Strauss : *Concerto pour cor et orchestre no 1*. Stravinsky : *L'Oiseau de feu*. Romain Guyot (clarinette), Patrice Cafaxe (cor), Laurent Lefèvre (basson), Pierre Lenert (alto), Frédéric Chaslin (direction).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 20 heures, le 2 juillet. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.

André Isoir (orgue).
Œuvres de Schumann, Franck, Tournemire, Kodaly et Charpentier.
Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. 20 h 30, le 2 juillet. 80 F.

La Grande Duchesse de Gerolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anna Hollroyd (la grande-duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala (Fritz), Maurice Xiberras, Hervé Hennequin (le général Boum), Eric Vignau (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Bouffes Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. 20 h 30, le 2 juillet, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 42-96-60-24. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.

Olivier Gardon (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 110*. Chopin : *Boléro, Ecossaises, Tarentelle*. Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 2 juillet. Tél. : 45-00-22-19. 150 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Chostakovitch : *Concerto pour violoncelle et orchestre no 1*. Tchaïkovski : *Symphonie no 6 « Pathétique »*. Misha Maisky (violoncelle), Jacques Mercier (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 48-13-06-07. De 150 F à 200 F.

MERCREDI 3 JUILLET

La Finta Giardiniera
de Mozart. Régine Blanes, Cécile Bonnet (Sandrina), Olivier Podesta, Stéphane Bagiau (Podesta), José Canales, Jean-Vital Petit (Belfiore), Patricia Palamara, Helen Brown (Arminda), Florence Barreau, Rima Nouri (Ramiro), Solveig Berg, Salima de Coudenhove (Serpetta), Claire Batiste, Akemi Souchay-Okumura (piano), Claire Levacher (direction), Ruth Orthmann (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 3 juillet ; 15 heures, le 7 juillet. Tél. : 48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Norma
de Bellini. Carol Vaness (Norma), Susane Mentzer (Adalgisa), Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 3, 6 et 9 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre de Paris
Mozart : *Les Noces de Figaro, ouverture*. Berlioz : *Nuits d'été*. Mendelssohn : *Symphonie no 4*. Barbara Hendricks (soprano), Ion Marin (direction).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 3, 4 et 5 juillet. Tél. : 48-13-06-07. 250 F.

JEUDI 4 JUILLET

Abdel Rahman El Bacha (piano)
Bach : *Suite anglaise BWV 808*. Schumann : *Humoresque*. Schubert : *Sonate pour piano D 784*. Chopin : *Sonate pour piano op. 4*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 4 juillet. Tél. : 45-00-22-19. 150 F.

VENDREDI 5 JUILLET

Salomé
de R. Strauss. Eliane Coelho (Salomé), Helga Dernesch (Hérodiade), Robert Tear (Hérode), Jean-Philippe Lafont (Jochanaan), Mark Baker (Narraboth), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Donald Runnicles (direction), André Engel (mise en scène), Françoise Grès (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 5, 11 et 13 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Lo Speziale
de Haydn. Jean-Pierre Robert (Sempronio), Alain Giron (Mengone), Marianne Seydou (Grilleta), Isabelle Bandelier (Volpino), Christine Chardonnier (flûte), Jean-Bernard Landais (violon), Nathalie Lethuillier (violoncelle), Gilbert Briez (contrebasse), Sandra Ybero, Yves Meierhans (piano), Frédéric Ligier (direction), David Schavelzon (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, le 5 juillet ; 19 heures, le 6 juillet ; 17 h 30, le 7 juillet. Tél. : 48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. 130 F.

SAMEDI 6 JUILLET

Frank Della Valle (violon), Eric Watelle (violoncelle)
Œuvres de Ravel et Kodaly.
Eglise Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris 17e. Mo Argentine. 16 heures, le 6 juillet. Entrée libre.

Zhu Xiao Mei (piano)
Haydn : *Variations pour clavier*. Schubert : *Moments musicaux*. Scarlatti : *Sonates pour claviers*. Chopin : *Rondo pour piano op. 16*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 6 juillet. Tél. : 45-00-22-19. 100 F.

Philippe Couvert (violon). Arnaud Pumir (clavecin)
Bach : *Sonates pour violon et clavecin*.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 6 juillet. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

Chang Rhyong Lee (baryton), Catherine Boppe (piano)
Fauré : *Mélodies*.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. 21 heures, le 6 juillet. Tél. : 48-01-91-35. Location Fnac, Virgin.

DIMANCHE 7 JUILLET

Frank Della Valle (violon), Jean Geoffroy (marimba)
Bach : *Partitas*.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris 14e. Mo RER Port-Royal. 15 h 30, le 7 juillet. Entrée libre.

Jean-Louis Charbonnier, Paul Rousseau (viole de gambe), Mauricio Buraglia (théorbe), Pierre Trocellier (clavecin)
Marais : *Suite d'un goût étranger*.
Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 17 h 30, le 7 juillet. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Arturo Sandoval y su grupo
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 2 et 3 juillet. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Emmanuel Bex, Aldo Romano, Sylvain Beuf
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 2 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Gonzalo Rubalcaba Cuban Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 3 juillet. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Richard Bona Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 3 juillet. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Gérard Faroux Endangered Species, Ravi Coltrane
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 3, 4, 5, 6, 8 et 9 juillet. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Big Blue Lemmon
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 3 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Adriano Cattaneo Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 4 juillet. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Lou Bennett Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 4 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Antoine Hervé Trio, Quatuor Archet-type
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 4, 5 et 6 juillet. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Militia Battlefield
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Valentina Casula Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 5 et 6 juillet. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Fabrice Eulry et son orchestre
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 5, 6, 9, 10 et 11 juillet. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Rhoda Scott, Steve Phillipps
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 5 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Belmondo Quintet
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 6 juillet. Tél. : 43-43-92-95.

Organ Jam Session
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 6 juillet. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Johnny Adams Group, Wilson Pickett Band
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 47-81-69-02. Location Fnac, Virgin. 150 F.

Joe Louis Walker Band, Dr John Group
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 47-81-69-02. Location Fnac, Virgin. 130 F.

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL

MARDI 2 JUILLET
Forfait soirée de 105 F à 170 F selon les formules (Grande Halle, Fnac, Virgin). Renseignements et locations au 40-03-75-03 et 40-03-75-75.

Orchestre national de jazz
Concert des dix ans avec les cinq chefs, François Jeanneau, Antoine Hervé, Claude Barthélémy, Denis Badault et Laurent Cugny.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Bill Frisell Quartet
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Joey Baron Trio
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Lester Bowie Brass Fantasy
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Marcus Miller Band
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Orlando Valle Otra Vision
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

MERCREDI 3 JUILLET
Forfait soirée de 105 F à 170 F selon les formules (Grande Halle, Fnac, Virgin)

Mike Westbrook Orchestra « Bar Utopia »
Cité de la musique. 20 heures.

Laurent de Wilde Trio
Grande Halle de la Villette. 20 heures.

Mihaly Dresch Quartet
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Michel Marre Brass Band et la Cobla La Millenaria « Sardanajazz »
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

McCoy Tyner Trio et Michael Brecker
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Pharoah Sanders
Hot Brass. 20 heures.

Leon Parker
Hot Brass. Minuit.

JEUDI 4 JUILLET
Forfait soirée de 105 F à 170 F selon les formules (Grande Halle, Fnac, Virgin)

Max Roach « solo »
Cité de la musique. 20 heures.

Azimuth
Grande Halle de la Villette. 20 heures.

« Imprécations » de Michel Deutsch Sentimental Trois 8
Théâtre Paris-Villette. 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Joey Baron Trio
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Michel Marre Brass Band et la Cobla La Millenaria « Sardanajazz »
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Chick Corea and Friends
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Pharoah Sanders
Hot Brass. 20 heures.

Leon Parker
Hot Brass. Minuit.

VENDREDI 5 JUILLET
Forfait soirée de 105 F à 170 F selon les formules (Grande Halle, Fnac, Virgin)

Bill Frisell Quintet « Buster Keaton »
Cité de la musique, 20 heures.

Jacky Terrasson Trio
Grande Halle de la Villette. 20 heures.

« Imprécations » de Michel Deutsch Sentimental Trois 8
Théâtre Paris-Villette. 20 heures.

Hubert Dupont Altissimo
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Okay Temiz Magnetic Band
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Jan Garbarek Group
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Leon Parker
Hot Brass. 20 heures, Minuit.

SAMEDI 6 JUILLET
Forfait soirée de 105 F à 170 F selon les formules (Grande Halle, Fnac, Virgin)

Max Roach, Amiri Baraka
Cité de la musique. 20 heures.

Louis Sclavis Trio invite Ray Anderson et Jean-Louis Matinier
Grande Halle de la Villette. 20 heures.

« Imprécations » de Michel Deutsch Sentimental Trois 8
Théâtre Paris-Villette. 20 heures.

Marc Ducret Quintet
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Bob Stewart First Line avec Michel Godard
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Carla Bley Big Band
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

DIMANCHE 7 JUILLET
Final en plein air
A partir de 12 h 30 pique-nique, « master class » publique à 16 heures avec Carla Bley, conférence de Max Roach, concert final à 17 h 30 avec des *marching bands*, fanfares. Gratuit.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Benoît Blue Boy, Marine Band Club
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 1er juillet. Tél. : 43-22-79-66.

Patty Smith
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 2 et 3 juillet. Tél. : 47-42-25-49. 187 F.

Les Raggamins
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 3 juillet.

Bon Jovi
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 3 juillet. Tél. : 44-68-44-68. 195 F.

Neil Young, Alanis Morissette (première partie)
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 heures, le 4 juillet. Tél. : 44-68-44-68. 222 F.

Sex Pistols
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 4 juillet. Tél. : 42-08-60-00. 159 F.

Chris Lancry
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris-14e. Mo Pernety. 22 heures, le 4 juillet. Tél. : 43-22-79-66.

Bruno Blum
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris-11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 5 juillet.

Toots and the Maytals
Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 20 heures, le 5 juillet. Tél. : 42-46-10-87. De 115 F à 130 F.

Coolio
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 47-42-25-49. 146 F.

Isaac Hayes
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 47-42-25-49. De 197 F à 295 F.

Dogstar
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 7 et 8 juillet. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

MUSIQUE DU MONDE

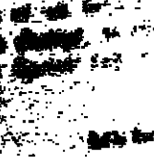
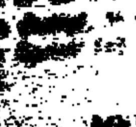
Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Gilberto Gil
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 42-00-14-14. 133 F.

Daüde
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 juillet. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 4, 5 et 6 juillet. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.

Charanga Habanera
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Michel Boyon, président de Radio France

« Nous privilégions le renouvellement des publics »

Rajeunissement de l'audience, poursuite de l'ancrage local et investissements dans le numérique constituent les principaux axes du nouveau projet d'entreprise

« Vous avez fait connaître le *26 juin votre projet d'entreprise* au conseil d'administration de Radio France. Pourquoi avoir attendu *si longtemps* ?

– Je voulais que ce soit un projet fort. Il fallait donc que ce texte soit le fruit d'un dialogue et d'une *concertation approfondie* dans l'entreprise. C'était la condition nécessaire pour que le projet soit aussi *mobilisateur* et fédérateur que possible. Cela a été un long travail d'écoute avec trois phases de débat au sein de l'entreprise. J'ai ainsi pu *mesurer à quel point l'attente était* grande d'une stratégie claire et mobilisatrice.

– Quel est le contenu de ce projet d'entreprise ?

– Il définit ce que doit être le visage de Radio France à horizon de *dix ans. Il fixe un grand nombre* d'objectifs. J'aimerais constituer ainsi un document de référence pour tous ceux qui travaillent à Radio France. *Le projet commence* par réaffirmer les grandes valeurs que doit défendre le service public : une exigence de rigueur dans l'information et les programmes, une exigence de qualité, une exigence de créativité et d'innovation, mais aussi une exigence quant au ton général de l'antenne qui doit se reconnaître entre tous.

– Votre projet contient-il les *grands axes qui semblent* particulièrement vous tenir à cœur, à savoir : le rajeunissement des antennes, la création d'une « Radio-Jeunes » et une politique de proximité ?

– Il les contient mais sans établir une hiérarchie absolue entre les *grandes orientations*. Aujourd'hui, nous privilégions le renouvellement des publics – je préfère ce terme à celui de rajeunissement. *La* moyenne d'âge de l'auditoire de Radio France est globalement trop élevée, et certaines catégories de la population restent absentes de nos antennes, les jeunes en particulier. Il faut donc revivifier le ton de l'antenne. *Nous devons aussi intervenir*

MICHEL BOYON

sur les grilles et la programmation. Je ne suis pas favorable à la multiplication des émissions destinées aux jeunes. Tout cela doit se faire bien sûr avec discernement et en douceur. En revanche, je crois à un ou *deux rendez-vous quotidiens*, qui, tout en restant attrayants pour les auditeurs habituels, pourraient éveiller la sensibilité des jeunes.

» *La deuxième priorité, c'est* effectivement la proximité. Et la troisième, la maîtrise du numérique.

– Où en est l'élaboration de votre « Radio-Jeunes » ?

– Il est un peu prématuré d'en parler. Olivier Nanteau y réfléchit de manière très précise en termes de cible, de ligne éditoriale, de grille, de langage et de contenu. Je lui ai donné comme consigne de *penser à un projet qui soit capable* d'apporter une information de service aux jeunes et de leur ouvrir des espaces de débat et de dialogue. Ce doit être une radio qui sache promouvoir la musique francophone et prendre en compte les nouvelles *technologies. Il s'agit d'une alternative* de service public à l'offre du privé. Pour décider du lancement, il faudra d'abord connaître le budget qui sera alloué, pour 1997, à Radio France et achever l'étude entreprise sur les fréquences. Un tel projet ne *peut en effet démarrer que si on est* sûr qu'il sera reçu par une partie suffisamment importante de la population. On pourra utiliser certaines *fréquences appartenant* à Radio-France, mais pour l'essentiel nous devons engager un dialogue avec le CSA.

– Envisagez-vous d'utiliser des fréquences de Fip ?

– Cela fait dix ans que certains disent que Fip devrait disparaître pour laisser la place à un autre format de radio. Le problème ne se pose pas en ces termes. Le programme *sera maintenu*. En revanche, la situation des stations mérite d'être examinée au cas par cas. Dans certaines agglomérations, *notamment Paris, les résultats d'audience* sont satisfaisants. Dans d'autres agglomérations, ce n'est pas le cas. Mais ce problème est totalement indépendant de la question d'une radio nouvelle.

– Comment comptez-vous développer votre programme de proximité ?

– Deux lignes de force. Premièrement : je tiens à affirmer l'ancrage des radios locales dans Radio France. Nos trente-neuf radios locales rassemblent actuellement un peu plus de 6 % d'audience en ne couvrant environ que 60 % du territoire. Elles sont un outil formidable que les radios privées n'ont pas, *mais elles doivent être mieux mises* en valeur. La priorité n'est pas de créer de nouvelles radios, mais de renforcer celles qui existent. Deuxièmement, je voudrais que *Radio France ait une politique ambitieuse* de décrochages, essentiellement sur France Info, et si elle voit le jour, sur la « Radio-Jeunes ». *Je suis vraiment convaincu que* la compétition entre les grandes radios se jouera très largement sur le terrain des décrochages.

– Dans ce domaine, avez-vous un programme précis ?

– Ce programme se précise. Nous allons tout prochainement réactiver, *pour l'installer en permanence*, le décrochage de France-Info à Nice lancé durant l'été 1995 et ouvrir un décrochage à Lyon. *J'espère que* nous pourrons en faire deux autres avant la fin de l'année et trois ou quatre de plus par an. Je voudrais aussi *créer des « sous-décrochages »* sur l'antenne de certaines radios locales afin de diffuser des *informations et des programmes* spécifiques sur les grandes agglomérations desservies par ces radios.

> Cela fait dix ans que certains disent que Fip devrait disparaître pour laisser la place à un autre format de radio. Le problème ne se pose pas en ces termes. Le programme sera maintenu. En revanche, la situation des stations mérite d'être examinée au cas par cas

– Allez-vous beaucoup changer la *grille de France-Inter* ?

– J'ai une forte ambition pour France-Inter, radio de grande qualité, qui a toujours su faire entendre sa *différence. Il n'en demeure pas* moins que la station a ses faiblesses. Elle est insuffisamment ancrée dans la vie locale, trop d'émissions bâties sur le même schéma – animateur/invité – se ressemblent. Il faut retrouver une cohérence générale, plus fédératrice. Jacques Santamaria, directeur des programmes, travaille donc au retour d'émissions plus construites, plus *élaborées, avec des programmes* plus fédérateurs. Les émissions dites « phares » demeurent : « Le Masque et la plume », « *Le Jeu des* 1 000 francs », « La Tribune de l'Histoire », « Là bas, si j'y suis ». La prochaine grille comptera plus *d'émissions culturelles* qu'aujourd'hui : outre un magazine quotidien, une émission historique quotidienne *sur le XX[e] siècle*, un magazine hebdomadaire sur le théâtre, une émissions scientifique (totalement absente aujourd'hui), un *programme consacré* à la science-fiction. Enfin, j'entends donner un nouvel élan à la création radiophonique : dès janvier 1997, *on pourra entendre* un feuilleton quotidien sur l'antenne de France-Inter.

– Quels sont vos projets pour le numérique ?

– Si le numérique a du succès auprès du public, nous pourrons réaliser des radios thématiques en déclinant nos radios actuelles. Faire, par exemple, un France-Culture scientifique, un France-Culture littéraire, un *France-Musique lyrique*, un France-Musique rock, un France-Info économie, un France-Info sports.... Et pourquoi pas une *chaîne de rediffusion pour faire* connaître les grandes richesses de notre patrimoine radiophonique ? »

Propos recueillis par Véronique Cauhapé

LUNDI 1er JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Malveillance.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. Mort sur commande.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 Des copains en or. Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Série. *Un toit pour moi.*
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série. Ennuis de noces.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

COLUMBO
Téléfilm. Phantasmes, de Jim Frawley, avec Peter Falk, Lindsay Crouse (100 min). 525739
Sur la piste du meurtrier d'un sexologue renommé, le célèbre lieutenant se retrouve en plein mélo amoureux.

22.30

DANS LES GRIFFES DU CRIME
Téléfilm de Stephen Cornwell, avec Michael Paré (110 min). 2240178
Un homme apprend que son frère jumeau, commandant d'un régiment de marines, est mort dans un attentat à la bombe à Beyrouth. Mais une version officieuse fait état de son enlèvement par des terroristes.

0.20 F 1 Magazine. Résumé du Grand Prix de France.
0.55 Journal, Météo.

1.05 *7 sur 7*. Alain Lamassoure, François Hollande (rediff.). 1.55 et 2.30, 3.30, 4.10, 4.50 *TF1 nuit*. 2.40 et 4.20, 5.05 Histoires naturelles. 3.40 Mésaventures. 5.00 *Musique*.

France 2

13.00 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 *Les Routiers*. Série. Bois exotique dangereux.
14.40 En attendant le Tour.
15.15 Cyclisme. Le Tour de France. 2e étape : 's-Hertogenbosch-Wasquehal (228 km) (135 min). 5334913
17.30 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Victoria Abril, Alain Chabat, Josiane Balasko.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE CHÂTEAU DES OLIVIERS
Feuilleton [7 et 8/8] de Nicolas Gessner, avec Brigitte Fossey, Jacques Perrin
La révélation [7/8]
Les Oliviers [8/8]
(185 min). 56911333
La situation est de plus en plus explosive au château des Oliviers, maintenant menacé par les bulldozers de la démolition...

0.00 Journal, Météo.
0.20 Tatort. Série. Salut Palu. *Le commissaire Palu est chargé d'enquêter sur un réseau de trafic de jeunes filles qui sont kidnappées, puis droguées avant d'être violées.*

1.50 Safari Namibie. 2.30 Little Karim. *3.25 24 heures d'infos*. *4.30* Tonnerre de Zeus. 4.55 Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 *La Boîte à mémoire*. A Munster. Invités : Catherine Lacan, Michel Muller, Bernard Menez.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invités : Rika Zaraï, Boris, Carrapicho.
18.20 *Questions pour un champion*. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, *19.08*, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.

20.55

UN BAISER AVANT DE MOURIR ■
Film de James Dearden (1991, 95 min). 1249246
Un « thriller » tiré d'un roman d'Ira Levin, La Couronne de cuivre, *déjà porté à l'écran.*

22.30 Journal, Météo.

23.00

DOCTEUR NORMAN BÉTHUNE ■
Film franco-sino-canadien de Philip Borso avec Donald Sutherland, Helen Mirren (1991, 115 min). 15438
Biographie romancée d'un médecin de Montréal engagé dans l'action sociale dans les années 20, puis dans la guerre civile espagnole et les rangs des partisans de Mao en Chine.

1.00 Les Incorruptibles. Le remède qui tue. Série. *Les trafiquants importent de Jamaïque du gingembre qui entre dans la confection d'un whisky frelaté dangereux pour la santé. Eliot Ness, assisté d'un médecin du département d'Etat à la santé, intervient.*

La Cinquième

13.00 Telle est ta télé. Les Etats-Unis.
13.30 Le Magicien d'Oz ■ ■ *Film américain de Victor Fleming* (1939, N. et couleur, 102 min). 3968826
15.40 Chasseurs de trésors. 16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Le Signe des quatre, de J.-P. Decourt (60 min). 16062 *Aujourd'hui Sherlock Holmes.*
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [13/51]. Les bottes du général, de Roy Kellino avec Basil Rathbone (24 min). 7265
19.30 7 1/2. Euro 96 ou Euro-nationalisme (30 min). 6536
20.00 ▶ La Légende du sport. Documentaire [1/6]. Cent ans de Jeux olympiques, de Bud Greenspan (30 min). 3449
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

HIGH HOPES
Film britannique de Mike Leigh avec Philip Davis, Ruth Sheen (1988, v.f., 106 min). 829971
A Londres, en février 1988, des scènes de la vie de trois couples, représentatifs de l'état de la société sous le gouvernement de Margaret Thatcher. Pour la v.o., il faudra patienter jusqu'à 0.40 !

22.30

LE REMPART DES BÉGUINES
Film français de Guy Casaril avec Nicole Courcel (1972, 86 min). 37285
La fille d'un notable découvre les émois amoureux dans les bras de la maîtresse de son père.

0.00 Court-circuit. Plan séquence. Le Videur, de Christophe Jacrot. Le Homard, d'Artus de Penguern. La Pomme d'Isaac, d'Henri-Pierre Salfati. La Poupée, de Sarah Lévy. Panne de pointeuse, de Philippe Dorison. Légitime Défense, d'Henri-Paul Korchia. Homo automobilis, de Vincent Mayrand. Direct, d'Henri-Paul Korchia. Le Monstre, de Christophe Jacrot. Urgence, d'Arthur Joffé.
0.40 High Hopes. Film britannique de Mike Leigh (1988, v.o., 106 min). 9983395

2.30 Collection Hollywood 1950. Court métrage [5/51]. Un maillon de la chaîne, d'Arthur Joaillier (rediff., 25 min).

M 6

13.25 La Brigade des urgences. Téléfilm d'E. W. Swackamer (90 min). 3543623 *Alerte à la bombe à New York. Une brigade de pompiers spécialisée dans les urgences intervient...*
15.00 Drôles de dames. Série.
16.00 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Victimes. Série.
19.00 Caraïbes offshore. *Crise d'identité*. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Roi d'un soir. Série.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

LA MENACE ■ ■
Film français d'Alain Corneau avec Yves Montand (1977, 111 min). 189555
Alain Corneau conduit habilement une histoire assez compliquée dont les événements sont présentés comme les enchaînements d'une fatalité.

22.50

NEW YORK, ALERTE A LA PESTE
Téléfilm de Sheldul Larry, avec Kate Jackson, Jeffrey Nordling (92 min). 5903178
Un cas de peste bubonique est déclaré à New York. Deux docteurs de l'hôpital de la ville ont cinq jours pour circonscrire la maladie sans donner l'alerte, afin d'éviter une panique qui pourrait créer le chaos.

0.35 Culture pub (rediff.).
1.10 Jazz 6. Art Blakey et the Jazz Messengers (50 min). 4584050

2.00 Best of Eurockéennes de Belfort. Musique. 3.30 La Saga de la chanson française. *Documentaire*. Georges Brassens. 4.25 Hot Forme. Magazine. 4.50 Turbo. *Magazine (35 min)*.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ *Le temps qui passe*. Documentaire de Jean Baronnet.
13.35 Guitare sèche et illusions perdues. Téléfilm de Bill D'Elia (119 min). 6687888
15.05 La Légende de l'homme-loutre.
15.35 Babylon V.
16.15 Un Indien dans la ville. *Film de Hervé Palud* (1994, 86 min). 8400159
17.40 Reboot.
18.05 Montana. [1/35].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.45 Flash d'information.
19.50 *J.O. Atlanta 1996.*
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

RETROUVAILLES AVEC LES CHIMPANZÉS
Documentaire de John Waters (52 min). 9345371
Les résultats de trente-cinq ans d'études, menées par Jane Goodall.

21.25 Flash d'information.

21.30

LA GUERRE DES BOUTONS, ÇA RECOMMENCE
Film de John Roberts avec Gregg Fitzgerald, John Coffey (1995, 91 min). 6153197
Un remake en couleur du film d'Yves Robert.

23.05 Waati ■ ■ Film de Souleymane Cissé avec Linéo Tsolo (1994, v.o., 138 min). 9632420
1.20 Les Ombres du cœur. Film de R. Attenborough avec Anthony Hopkins, Debra Winger (1993, ♦, 126 min). 97981444

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les herbiers du Muséum (1).
20.00 Le Rythme et la Raison. George Sand et Marie *d'Agoult*. Esquisse d'une amitié (1).
20.30 L'Histoire en direct. *(rediff.)*. Coluche : *histoire d'un mec*. Avec Aldo Martinez, Jean-Michel Vaguelsy, Paul Lederman, Romain Bouteille.
21.30 Fiction. Parole donnée. Marcel *Maréchal lit les Contes paysans*, de Guy de *Maupassant* : Histoire d'une fille de ferme ; Toine.
22.40 Accès direct. Jean Clair, pour l'exposition *Francis Bacon*, au Centre Georges-Pompidou ; Fabrice Hergott, commissaire de l'exposition Jean-Louis Schefer.

0.05 Du jour au lendemain. Philippe Dagen *(Bacon)*. *0.50 Coda*. Pour Barney Wilen (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (2).

France-Musique

19.05 L'Eté des festivals. En direct. Les échos des festivals de France-Musique, à Paris.
19.30 France-Musique l'été.
20.00 Festival de Ludwigsbourg. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Château, par Christophe Prégardien, ténor, *Andreas* Staier, pianoforte : Œuvres de *Schubert*.
22.15 Concert. Donné le *7 juin*, Salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre *philharmonique de* Radio-France, dir. Marek *Janowski : Œuvres de Elgar*, Mahler.

0.05 La rose des vents. Guadeloupe : chants de veillée, par le groupe Kan'nida (concert donné le 14 mai, salle Olivier-Messiaen, à Radio-France). *1.00 Les Nuits de France-Musique*.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hans von Bülow. Les Préludes, de Liszt, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; La Mort d'Isolde, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Furtwängler ; *Œuvres de Mendelssohn*, Brahms, Beethoven.

22.30 *Les Soirées...* (suite). Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, R. Strauss. *0.00 Les Nuits de Radio-Classique*.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa (France 3 du 28/6/96)
21.00 *Le Point médias*.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Marie Galante.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Guerre du Golfe. [1/4] Invasion.
21.35 Entre deux jardins. Le Vieux-Colombier de Jacques Copeau.
22.25 Vivre sans toit. Chronique d'une expulsion avenue René Coty.
23.20 Les Animaux de la Méditerranée. *[25/27] Du côté des insectes.*
23.55 Trois hommes pour Harlem.
0.45 Lonely Planet. [10/13] Australie. (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Théâtre : Les Rustres. Pièce de théâtre de Carlo Goldoni. Mise en scène de Claude Santelli. Enregistré au théâtre de la Michodière, à Paris, en 1978. Avec Michel Galabru, Nelly Borgeaud, Magali Renoir (105 min) 96700823
22.45 *Paris déco*.
23.15 Velvet Jungle Sessions. *Cheb Mami.*
0.10 Paris dernière.
1.00 Concert : Aretha Franklin. Enregistré au Palais des sports de Paris, en 1977 (60 min). 8056424

France Supervision

20.10 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Les Années campagne. *Film de Philippe Leriche* (1991, 90 min) 83218975
22.00 Jet star.
23.00 Tabu,- le dernier voyage. De Yves de Peretti.
23.50 et 0.25 L'Eté des grands créateurs.

Ciné Cinéfil

20.30 Sierra Maldita ■ Film d'Antonio del Amo (1954, N., v.o., 95 min) 4884333
22.05 Les Rats du désert ■ ■ Film de Robert Wise (1953, N., v.o., 90 min) 9168352
23.35 Une fille à papa ■ Film de René Guissart (1935, N., 75 min) 99792246

Ciné Cinémas

20.30 L'Eté des roses blanches ■ Film de Rajko Grlic (1990, 100 min) 4876178
22.10 L'homme qui n'a jamais existé ■ Film de Ronald Neame (1956, v.o., 100 min) 60882333
23.50 Atlantis ■ Film de Luc Besson (1991, 80 min) 33732438
1.10 Le Maître de marionnettes ■ ■ *Film de Hou Hsiao Hsien* (1993, v.o., 135 min) 13360192

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 (et *23.45*) Les Anges de la ville.
21.30 Madame et ses flics.
22.30 La Famille Addams.
23.00 (et 1.00) Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Shirley Bassey.
20.30 Melody Nelson. Conte musical de Serge Gainsbourg.
21.00 Seinfeld.
21.25 New York Police Blues.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 *Serpico* ■ Film de Sidney Lumet *(1975, 130 min)* 81311888

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (150 min). 2386842
17.30 (et 22.00) Cyclisme.
20.00 Speedworld.
23.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 La Cage aux folles. Film de Edouard Molinaro (1978, 90 min). Avec Michel Serrault. *Comédie*.

RTL 9

20.30 La Grande Lessive. Film de Jean-Pierre Mocky (1968, 105 min). Avec Bourvil. *Comédie*.
22.15 La Machine à découdre. Film de Jean-Pierre Mocky (1986, 95 min). Avec Jean-Pierre Mocky. *Drame*.
0.05 La Cité de l'indicible peur. Film de Jean-Pierre Mocky (1972, N., 80 min). Avec Bourvil. *Comédie policière*.
1.25 Un couple. Film de Jean-Pierre Mocky (1960, N., 85 min). Avec Juliette Mayniel. *Drame*.
2.50 *Les Dragueurs*. Film de Jean-Pierre Mocky (1959, N., 80 min). Avec Jacques Charrier. *Sketches*.

TMC

20.35 Police Academy. Film de Hugh Wilson (1983, 95 min). Avec Steve Guttenberg. *Comédie*.

TSR

20.05 Héros malgré lui. Film de Stephen Frears (1992). Avec Dustin Hoffman. *Comédie*. OU
20.05 Max et Jérémie. Film de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret. *Policier*. OU
20.05 Cœur de tonnerre. Film de Michael Apted (1992). Avec Val Kilmer. *Policier*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le réveil des virus

Arte enquête sur les apparitions du virus Ebola avant de se pencher sur les réactions individuelles et institutionnelles face au sida. Une remarquable soirée thématique

NOUVEAUX VIRUS, maladies « émergentes », nouveaux fléaux... Il y a un demi-siècle, Charles Nicolle, l'un des plus brillants disciples de Louis Pasteur, avait tout dit ou presque. Il affirmait déjà que l'éradiction de certaines maladies était un objectif réalisable (ce fut le cas avec la variole), mais que l'insouciance individuelle, une discipline personnelle incomplète, une organisation sociale défectueuse, l'indifférence des pouvoirs publics et des Parlements seraient autant de freins à de réels progrès dans le champ de la santé publique.

« Il y aura donc des maladies nouvelles, prévoyait le bactériologiste. *C'est un fait fatal. Un autre fait fatal est que nous ne saurons jamais les dépister dès leur origine. Lorsque nous aurons notion de ces maladies, elles seront déjà toutes formées, adultes, pourrait-on dire. Elles apparaîtront comme Athéna parut, sortant tout armée du cerveau de Zeus. »* Etait-il déjà trop tard pour entendre ce message prophétique ? Les virus, et tout particulièrement les nouveaux virus auxquels Arte consacre une remarquable soirée thématique, sont, avec l'épidémie de la « vache folle », l'une des meilleures illustrations des propos de Charles Nicolle.

Ces micro-organismes, fragments d'informations génétiques, peuvent parasiter l'ensemble du monde vivant. Captant et tournant le métabolisme de leur hôte, ils peuvent au choix vivre en harmonie avec lui ou, au contraire, le détruire en quelques heures, en quelques semaines ou en quelques années.



Les plus immédiatement redoutables pour l'espèce humaine sont les virus responsables des fièvres hémorragiques, comme celui d'Ebola, du nom d'une rivière zaïroise sur les rives de laquelle il est apparu pour la première fois, voilà trente ans. On redécouvre le virus d'Ebola à échéances plus ou moins régulières, en différents points de l'Afrique. Comme à Kikwit au Zaïre, en mai 1995, où il tua plus de deux cents personnes en quelques jours. En janvier dernier, on le signale au Gabon. *Chasseurs de virus*, le documentaire de Denis Chegaray, montre la collaboration médicale et scientifique internationale face à l'émergence d'un tel virus, meurtrier autant que mystérieux.

Mais les nouveaux virus ne sont pas qu'affaire de médecine et de science. L'épidémie de sida a montré, à l'envi, à quel point les fragments d'informations génétiques transmis par le sang ou *via* les relations sexuelles peuvent bouleverser les rapports au sein de l'espèce humaine. Offrant fort heureusement la parole au professeur Peter Piot, responsable de l'agence de l'ONU chargée de la lutte contre le sida, Hugues Darmois et Heinz Cadera, réalisateurs de *Vis-à-vis du mal*, ouvrent la porte d'un hôpital où la société suédoise a jugé nécessaire d'interner les personnes séropositives tenues « irresponsables » et susceptibles de transmettre leur mal.

Où, ici, situer la frontière entre le moralement inacceptable et le biologiquement nécessaire ? La question est au cœur d'un tel phénomène épidémique dès lors qu'on ne dispose – comme presque toujours avec les virus – d'aucune panacée.

On retrouve cette interrogation dans *La Maladie de Hambourg*, une fable écrite en 1978 par Peter Fleischmann, Otto Jägersberg et Roland Topor. Un nouveau virus, amené par des marins turcs, sévit à Hambourg. Dans toute la ville, des cadavres sont retrouvés recroquevillés en position fœtale. Le nouveau mal frappe tous les habitants, les jeunes comme les vieux, les pauvres, les riches, les marginaux ou les médecins. Il s'étend à la région environnante. Les autorités tentent de juguler l'épidémie en transférant dans des camps de quarantaine tous ceux qui ont été en contact avec des malades. Certains s'échappent et s'enfuient vers la Bavière. Face au fléau grandissant, les pouvoirs publics mettent en place des « légions de normalisation ».

Peu après le tournage de ce téléfilm, un autre virus se réveillait sur les rivages californiens du Pacifique. Adulte déjà armé, le sida était né.

Jean-Yves Nau

★ Théma : « Le Retour des virus », 21 h 45.

Le voleur d'image

par Agathe Logeart

QUI SAIT qui sont ces passants qui passent ? Ils marchent à petits pas comptés ou à grandes enjambées pressées. Un œil à droite, un œil à gauche, ils se faufilent entre les voitures, lèchent de l'œil une vitrine, s'arrêtent au kiosque à journaux, descendent l'escalier du métro, s'arrêtent pour une mousse à la terrasse du bistrot, ou attendent que les soucoupes volantes du manège finissent de tourner. Ils sont les passants qui passent, ces inconnus entraperçus aussitôt disparus, leurs rêves et leurs chagrins en bandoulière. On emporte leur image avec soi comme un inutile bagage. Il faut que l'on se cogne par inadvertance pour entendre le son de leur voix, ou un hasard ou une idée un peu folle pour que l'image se fige et que quelque chose se passe entre ces gens qui se croisent et jamais ne se rencontrent.

L'idée de Louis Malle était bien un peu folle. Passer dix jours, sur un coin de trottoir de la place de la République à Paris, avec une caméra légère. Et aller vers ces inconnus, à moins que ce ne soit eux qui viennent à lui, attirés par la caméra-prétexte à la rencontre. C'était en 1974. Les enfants ont grandi, les très vieux sont morts. Les jeunes filles en fleur ont dû faner. Les policiers portaient des képis et des gants blancs. Louis Malle est mort.

Place de la République, que diffusait Planète, est un drôle d'objet, du temps où, lorsqu'ils voyaient une caméra, les passants ne pensaient pas d'abord que c'était pour un jeu, et qu'il y aurait peut-être quelque chose à gagner. Il n'y avait rien du tout à gagner, juste de petits moments à vivre, où le cinéaste demandait aux gens s'il y avait un bout de vie qu'ils aimeraient raconter, un fardeau qu'ils voudraient poser sur ce coin de trottoir où d'ordinaire ils passent claquemurés dans leur solitude.

Il y a ce monsieur qui enlève son chapeau, comme pour saluer l'objectif et mieux prendre la pose. Il dit qu'il est cinéaste, lui aussi. Mais sa voisine de trottoir sait bien qu'il n'est qu'un vieux déboussolé depuis qu'on l'a trépané. Et Margot la tapineuse, qui pousse la chansonnette comme Mistinguett, en faisant virevolter sa jupe. Et la vendeuse de billets de loterie, qui écoute les secrets du quartier en disposant dans sa cahute les tickets de la chance en éventail. Et le tailleur juif venu de Pologne qui a le cœur malade, et la vendeuse de perruques synthétiques qui taille les faux cheveux à même le crâne des chauves tentés par l'aventure, la vieille aveugle qui trottine dans ses bottillons pour venir regarder jouer les joueurs de dominos et la dactylo sans boulot, et le clochard et l'ouvrier dans sa tranchée et la femme de ménage qui n'a pas la télé.

Il y a celle qui minaude et celle qui se méfie : *« Quel journal que vous représentez, d'abord ? »* Et c'est pour quoi faire, qu'il leur vole leur image ? C'était pour rien, c'était gratuit. Juste pour donner la parole à ceux qui ne la prennent jamais. Sans autre sens que le plaisir de croiser leur chemin. Oserait-on cela, aujourd'hui ?

MARDI 2 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. La vieille dame et l'incendiaire.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 Des copains en or. Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Série. Viens chez moi.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série.
19.25 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7e COMPAGNIE ?
Film de Robert Lamoureux (1973, 105 min). 490043
Aventures rocambolesques de trois soldats français en mai 1940.
22.25 Les Films dans les salles.

22.35

ET VIVE LA LIBERTÉ !
Film de Serge Korber avec Gérard Rinaldi, Jean Sarrus (1978, 90 min). 802956
Du comique troupier lamentable.
0.05 Embarquement porte n° 1. Madrid.
Cette quatrième émission de la série fut achevée par Jean-Pierre Hutin juste avant sa mort.
0.35 Journal, Météo.
0.45 Reportages (rediff.). 1.15 et 2.15, 2.50, 3.55, 4.30 TF1 nuit. 1.25 et 3.00, 5.05 Histoires naturelles. 4.05 Intrigues. 4.40 Musique.

France 2

12.20 et 3.00 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Les Routiers. Série.
14.40 En attendant le Tour.
15.15 Cyclisme. Le Tour de France. 3e étape : Wasquehal-Nogent-sur-Oise (195 km) (135 min). 5301685
17.30 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Yvan Le Bolloch, Bruno Solo, Vanessa Demouy, Mlle Agnès.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE PETIT PRINCE A DIT ■■
Film de Christine Pascal avec Richard Berry, Anémone (1992, 105 min). 9925802
Un miracle de vérité psychologique, de sensibilité, de tendresse, d'intimisme et d'écriture cinématographique.

22.50

VINGT ANS À... ATHÈNES
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 9028043
Troisième volet consacré, après ceux de Madrid et de Sydney, à la jeunesse de la capitale grecque en quête de son identité.
23.45 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Terre de sang.
Des enfants viennent de découvrir des vêtements appartenant à un homme disparu il y a deux ans.
1.30 Delvaux : portrait définitif. 2.40 Papy pôle. 3.30 Transantarctica n° 6. 3.45 24 heures d'infos. 5.00 Le Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster. Invités : Catherine Lacan, Michel Muller, Bernard Menez.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invités : Clémentine Célarié, Edouardo.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.

20.55

RIRE EN COULISSES
Divertissement présenté par Georges Beller et Patrick Adler.
Drôles de couples (95 min). 1216818
Première d'une série de quatre émissions diffusées pendant le mois de juillet et ayant pour thème l'humour.
22.30 Journal, Météo.

23.00

MEURTRE AU COLLÈGE
Policier de William Wiard, avec Dona Reed, Larry Wilcox (92 min). 6806376
La directrice d'une école pour jeunes filles applique, même pendant l'été, une discipline de fer. L'une de ses élèves est assassinée. Le policier chargé de l'enquête se heurte à cette femme qui est décidée à préserver la réputation de son établissement.
0.35 Sidamag (rediff.). 0.50 Les Incorruptibles. Jazz et mitraillettes. Série. *Un trafiquant chargé d'écouler le whisky prohibé dans des night-clubs va se retrouver perdu par sa passion, le jazz.*

La Cinquième

12.30 Les Chercheurs d'aventures. [2/26]. 13.00 La Vie en plus. 13.30 Evasion. 14.30 ▶ Les Coulisses de la création. Quelqu'un de l'intérieur, avec Francis Cabrel. 15.40 Chasseurs de trésors. [2/10]. 16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Un rendez-vous dans les ténèbres de Jacques Nahum (60 min). 98208
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [14/51]. L'homme qui changeait la ferraille en or, de Roy Kellino avec Lon Chaney Jr (24 min). 9869
19.30 7 1/2. L'amiante, la fin du silence ? (30 min). 1840
20.00 Archimède. Les cigales ; l'écoulement du sable ; l'histoire de la Méditerranée ; la grotte Chauvet ; le chancre coloré du platane ; bibliographie (30 min). 8753
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : OSKAR ET JACK
Documentaire de Frauke Sandig (60 min). 3799208
En 1979, deux frères jumeaux nés en 1993 se retrouvent quarante-cinq ans après leur séparation. L'un a grandi auprès de sa mère dans l'Allemagne nationale-socialiste, l'autre auprès de son père, juif orthodoxe...

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE RETOUR DES VIRUS
proposée par Hervé Martin Delpierre et Denis Chegaray.
● Lire ci-dessus.
21.46 Chasseurs de virus. Documentaire de Denis Chegaray (52 min). 108293483
22.40 Vis-à-vis du mal. Documentaire de Hugues Darmois et Heinz Cadera (26 min). 744280
23.05 La Maladie de Hambourg ■■ Film de Peter Fleischmann avec Helmut Griem, Fernando Arrabal (1979, v.o., 117 min). 9510227
1.00 Brigitta. Téléfilm de Dagmar Knöpfl, d'après la nouvelle d'Adalbert Stifter (N., v.o., rediff., 80 min). 2.20 Collection Hollywood 1950. Court métrage [7/51]. Le collier de perles (25 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. [1/2].
13.25 Mon fils est innocent. Téléfilm de S. R. Shevelson (84 min). 3510395
La police procède à l'arrestation d'un adolescent qui répond au même prénom que l'assassin d'un dealer.
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Le témoin. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. M. Chips. Série.
20.35 L'Eté à pleins tubes. Magazine. Les cinq slows préférés des français.

20.45

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série avec Teri Hatcher.
Un œdipe catastrophe (60 min). 3750550
Comme le monde est petit (55 min). 8291006

22.40

LA FEMME BLESSÉE
Téléfilm de Lamont Johnson, avec Tom Conti (104 min). 1611376
Dans un avion, une femme se remémore son enfance pendant laquelle elle eut à subir des sévices de la part de son beau-père. Souffrant de graves troubles psychologiques qui la firent abandonner une fille de crainte de la maltraiter, elle s'envole vers la cause de tous ses maux qu'elle a décidé d'éliminer.
0.30 Les documents de Zone interdite (rediff.).
2.40 Best of 100% français. 3.55 Turbo. 4.15 La Saga de la chanson française. Juliette Gréco (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Les Caprices de la sardine. Documentaire de Patrick Le Ray.
13.35 Angie. Film de Martha Coolidge (1994, 104 min). 1097869
15.15 Pétanque. Sport. Trophée Canal+ 1996.
16.10 Un ange gardien pour Tess. Film de Hugh Wilson (1994, 92 min). 8271173
17.45 Reboot.
18.05 Montana. [2/35].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments (45 min). 98821
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

HIGHLANDER 3
Film d'Andy Morahan avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles (1994, 95 min). 647043
22.10 Flash d'information.

22.15

TOUS LES HOMMES SONT PAREILS ■
Film de Manuel Gomez Pereira avec Imanol Arias (1994, v.o., 102 min). 153271
Dans cette comédie de mœurs sur la guerre des sexes, la satire tourne au vitriol.
0.00 L'Œil du cyclone. Magazine. A vous Cognacq-Gay !, de Jean-Baptiste R & K. (75 min). 9314932
1.15 Alien 3 ■ Film de David Fincher avec Sigourney Weaver, Charles Dance (1991, v.o., 110 min). 28783241

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les Herbiers du Museum (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. George Sand et Marie d'Agoult. Esquisse d'une amitié (2).
20.30 Archipel science.
21.32 Hommage à Francis Bacon. Par Pierre Descargues.
22.40 Nuits magnétiques. Les Contes de la route, ou les Aventures de Perronnelle, Odile et Marie-Hélène.
0.05 Du jour au lendemain. Patrice Lelorain (Paris, section urbaine). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La famille à travers les âges (3) ; 1.59, Lewis Carroll, maître d'école buissonnière (3) ; 4.34, Henry James (La Rotation savante des aspects) ; 4.59, Grand angle : La taxidermie ; 5.56, Le cinéma japonais ; 6.45, Musique de la liberté : Jamaïque.

France-Musique

19.05 L'Eté des festivals. En direct. Les échos des festivals de France-Musique, à Paris.
19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert. Festival d'été Euroradio. Styriarte 1996. Donné en direct du Stefaniensaal, à Vienne, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt : Œuvres de Haydn : Œuvres de Mozart.
22.20 Concert. Les Slaves. Donné le 30 mars, au Conservatoire d'art dramatique, par Anatol Ugorski, piano : Œuvres de Scriabine.
0.05 Des notes sur la guitare. Sonata romantica, de Ponce, Andrés Segovia, guitare ; Œuvres de Tarrega : Capricho arabe ; Recuerdos de la Alhambra, David Russel, guitare ; Œuvres de Llobet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 14 mai 1995, au Théâtre du Châtelet, par le Quatuor Melos. Quatuor n° 4 Lever de soleil, de Haydn, Quartettsatz D 703, de Schubert ; Quatuor, de Debussy.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Scarlatti, Purcell, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 L'Extrémiste. De Pierre Péan, Christophe Nick et Mathias Sanderson. François Genoud, de Hitler à Carlos (France 2 du 1/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. L'Alsace, la nature et les enfants.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Talents rugby.
20.05 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
20.35 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?
21.25 A l'Est, du sang sur la neige. [7/10] Opération citadelle.
22.20 Dix ans de destruction. [3/5] Massacre pour une terre.
23.15 La Guerre du Golfe. [1/4] Invasion.

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.50 Premières loges.
22.25 Sauve qui peut (la vie) ■■ Film de Jean-Luc Godard (1980, 85 min) 14848531
23.50 Velvet Jungle Sessions. Cheb Mami.

France Supervision

20.30 Archipel. Film de Pierre Granier-Deferre (1992, 95 min) 78834753
22.05 Concert : Soon E MC. Enregistré au Festival du Val-de-Marne (60 min). 70715482
23.05 Captain Café. Invités : Kent et les Innocents.

Ciné Cinéfil

20.30 The Cowboy and the Blonde ■ Film de Ray McCarey (1941, N., v.o., 65 min) 93907866
21.35 Gang War ■ Film de Gene Fowler Jr (1958, N., v.o., 75 min) 13421800
22.50 Antoine et Antoinette ■■ Film de Jacques Becker (1947, N., 90 min) 9419840

Ciné Cinémas

20.30 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ Film d'Eric Rohmer (1993, 105 min) 4844579
22.15 Aux sources du Nil ■■ Film de Bob Rafelson (1989, v.o., 135 min) 25129734
0.30 La Bande des quatre ■ Film de Peter Yates (1979, 100 min) 49951715

Série Club

19.55 Guillaume Tell.
20.20 L'Etalon noir. L'enlèvement.
20.45 et 23.45 Winnetou le mescalero. De sable et de sang.
21.30 Madame et ses flics.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

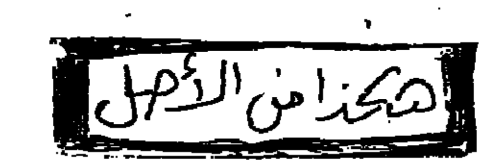
Canal Jimmy

20.00 Friends.
20.25 Jimmy Summertour.
20.50 Absolutely Fabulous.
21.25 Le Salaire de la sueur.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Earth Two. Morganite.
23.05 Angela, quinze ans.
23.55 The Muppet Show. Invitée : Shirley Bassey.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (150 min). 2353314
17.30 et 22.00 Cyclisme.
20.00 Football.
23.00 Tennis.
0.30 Fléchettes (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 2 JUILLET 1996

L'ETA refuse de prolonger sa trêve en Espagne

Une reprise des attentats est à craindre

MADRID
de notre correspondant

Tous les espoirs nés de la trêve d'une semaine annoncée le 23 juin par l'ETA ont été réduits pratiquement à néant, lundi matin 1er juillet, lorsque le mouvement indépendantiste a fait savoir que, contrairement à ce que tout le monde espérait, il n'y aurait pas de prolongation.

Dans un communiqué remis au quotidien *Egin*, proche des milieux radicaux basques, la direction de l'organisation séparatiste a fait savoir que, selon elle, le gouvernement n'avait pas l'intention d'entreprendre de véritables négociations et qu'il entendait poursuivre *« la politique de guerre »* contre le peuple basque. L'ETA a donc rejeté les propositions des partis démocratiques basques, qui, le 25 juin, avaient saisi cette possibilité d'ouvrir un dialogue en demandant aux responsables de la lutte armée d'accepter de relâcher le fonctionnaire de prison qu'ils séquestrent depuis le 17 janvier, de mettre un terme à la violence et de reconnaître la pluralité politique au Pays basque.

La réponse a donc été négative en dépit des possibilités d'ouverture que pouvait offrir cette trêve. Le numéro deux du nouveau régime, le vice-président Francisco Alvarez Cascos, avait même cru que *« la sortie du long tunnel de la nuit du terrorisme* [était] *proche »*. Le gouvernement, après avoir qualifié de *« piège »* cette semaine de trêve, avait indéniablement fondé quelques espoirs sur les chances d'amorcer une stratégie de pacification au Pays basque. Au sein même de la mouvance radicale indépendantiste, il semblait qu'un courant s'était dégagé en faveur d'une prolongation de la trêve afin d'enclencher, si possible, un processus de paix. Les syndicats ELA et surtout LAB, proche de Herri Batasuna (HB), le bras politique de l'ETA, s'étaient prononcés en faveur de sa reconduction. D'autre part, selon un sondage publié dimanche par le quotidien *El Mundo*, 86 % des Basques et 73 % des militants de HB étaient eux aussi partisans d'une interruption de la violence afin d'offrir une chance à la paix.

UNE IMMENSE DÉCEPTION

Enfin, dans un souci de bonne volonté, le gouvernement avait entrepris, à la fin de la semaine dernière, de rapprocher du Pays basque des prisonniers de l'ETA, revendication de ce mouvement pour relâcher José Antonio Ortega Lara, le fonctionnaire enlevé il y a cinq mois et demi. Pour le moment, seuls trente-deux détenus ont bénéficié de ce *« geste pour la paix »*, mais cette politique doit être poursuivie en étudiant au cas par cas le dossier des quelque cinq cents prisonniers.

Le non-renouvellement de la trêve a donc provoqué une immense déception, surtout au sein du peuple basque, fatigué par une violence qui dure depuis désormais plus de vingt-huit ans et qui a déjà fait plus de huit cents victimes. Les mesures de sécurité renforcées à la fin de la semaine dernière vont être maintenues dans l'hypothèse d'un nouvel attentat. Elles seront draconiennes à l'occasion du passage du Tour de France à Pampelune (Navarre), le 17 juillet, que l'ETA entend mettre à profit pour se faire entendre.

Michel Bôle-Richard

Leonel Fernandez est élu président de Saint-Domingue

Le candidat conservateur a obtenu 51 % des voix au second tour

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Pratiquement inconnu il y a deux ans, Leonel Fernandez, pragmatique avocat mulâtre âgé de quarante-deux ans, a remporté, dimanche 30 juin, l'élection présidentielle dominicaine. Avec l'appui du vieux candillo conservateur Joaquin Balaguer, Leonel Fernandez a obtenu un peu plus de 51 % des suffrages, devançant de justesse son rival social-démocrate, José Francisco Pena Gomez. Arrivé en deuxième position au premier tour, Leonel Fernandez a bénéficié du report des voix réformistes, le parti fondé par Joaquin Balaguer, président aveugle et âgé de quatre-vingt-neuf ans qui domine la vie politique dominicaine depuis un demi-siècle.

Brillant orateur, Leonel Fernandez a passé son enfance à New York, où sa mère avait émigré, à la recherche d'une vie meilleure. *« J'admirais le charisme du président Kennedy »*, se souvient Leonel Fernandez, qui partageait son temps entre un petit job de livreur dans une épicerie juive du haut de Manhattan, la lecture et le base-ball, l'une de ses grandes passions. Rentré à Saint-Domingue, il y fait des études juridiques et milite activement au sein du Parti de la libération dominicaine (PLD), que vient de fonder Juan Bosch. Rapidement, il gravit les échelons du parti.

Successeur de Juan Bosch à la tête du PLD, Leonel Fernandez a recentré sa formation qui se réclamait autrefois du marxisme et dont le drapeau, en hommage aux combattants vietnamiens, porte toujours une étoile jaune. Sous les auspices de Juan Bosch et de Joaquin Balaguer, réconciliés pour l'occasion, il s'est allié, au sein du Front national patriotique, au Parti réformiste social-chrétien (conservateur) et à de petites formations d'extrême droite.

Constitué pour barrer la route au candidat social-démocrate José Francisco Pena Gomez, qui, selon M. Balaguer, *« n'est pas véritablement dominicain »*, le Front national patriotique a mené contre son adversaire, Noir accusé par l'extrême-droite d'être d'origine haïtienne, une campagne de dénigrement aux relents racistes, divisant profondément la société dominicaine où les mulâtres, des plus clairs aux plus foncés, constituent la grande majorité de la population. Le jour des élections, le Conseil électoral ordonnait encore à une station de télévision privée de suspendre ses émissions, alors que, au mépris de la loi électorale, elle continuait de diffuser des spots diffamatoires contre Pena Gomez.

Tout au long de sa campagne, Leonel Fernandez s'est présenté comme l'homme du *« nouveau chemin »*, représentant d'une nouvelle génération qui allait moderniser un pays gouverné par un octogénaire autoritaire dont le respect des institutions ne fut jamais la préoccupation majeure. Si aux yeux de beaucoup de Dominicains, son alliance avec M. Balaguer fait finalement de lui l'homme de la continuité, pour ses opposants, en revanche, il est douteux que Balaguer, vieux renard de la politique, lui ait donné son appui sans contrepartie. Selon M. Pena Gomez, Leonel Fernandez va être l'otage de l'*« anillo palaciego »* (l'anneau du palais), petit groupe de conseillers tout-puissants et corrompus qui entourent M. Balaguer. Alors que la lutte contre la corruption a constitué l'une des principales promesses du PLD, les dirigeants de l'opposition affirment que les membres de l'*anillo* ont acheté leur impunité en finançant la campagne de Leonel Fernandez, dont le parti, minoritaire au Congrès, ne peut faire passer les lois nécessaires à la modernisation du pays sans l'appui des sénateurs et députés réformistes.

Jean-Michel Caroit

« Vache folle » : en 1990, une not de Bruxelles souhaitait une « désinformation

DATÉE du 12 octobre 1990, *« note succincte de dossier sur céphalopathie spongiforme b*(...) *(ESB) »* émanant de la Commis(...) des communautés européenne(...) moigne de la volonté de cert(...) responsables de Bruxelles de p(...) quer une *« désinformation »* l'affaire de la « vache folle ».

Cette note émane du *« service* (...) *litique des consommateurs »* d(...) Commission. Des extraits de ce (...)cument avaient été publiés en (...)vrier 1991 par le mensuel de défe(...) des consommateurs *Que Choisi*(...) Le représentant de la commissi(...) des consommateurs est cité comi(...) ayant déclaré devant le comité v(...)térinaire permanent des 9 et 10 c(...)tobre 1990 : *« Il faut avoir une at*(...)*tude froide pour ne pas provoquer* (...) *réactions défavorables sur le marcl*(...) *Ne plus parler d'ESB. Ce point ne d*(...)*vrait pas figurer à l'ordre du jour. »*

Ce même représentant aura(...) ajouté, au cours de la réunior(...) *« Nous allons demander officiell*(...)*ment au Royaume-Uni de ne plus p*(...)*blier les résultats de ses recherches.* En conclusion, il aurait indiqué : *« (...) faut minimiser cette affaire ESB* (...) *pratiquant la désinformation. Il v*(...) *mieux dire que la presse a tendan*(...) *à exagérer. »*

Interrogé sur la signification (...) ce document par le *Journal du* (...)*manche* (daté du 30 juin), Jacqu(...) Delors, qui était alors président (...) la Commission européenne, affirm(...) n'avoir *« jamais eu connaissance* (...) *cette note »*, qui, selon lui, *« n*(...) *constitue ni une décision, ni une p*(...)*sition de la Commission »*.

Difficiles préparatifs de l'intervention internationale au Burundi

LA PRÉPARATION d'une intervention internationale pour tenter de mettre fin à la guerre civile au Burundi rencontre toujours des difficultés. Le gouvernement burundais a fait savoir, dimanche 30 juin, qu'il souhaitait le report de la première réunion, prévue lundi à Arusha (Tanzanie), de la *« commission technique »* chargée d'évaluer la forme et le volume de *« l'assistance »* militaire régionale qu'il a lui-même demandé la semaine dernière. *« Nous ne sommes pas prêts »*, a déclaré un représentant, en précisant que les membres du gouvernement de Bujumbura étaient encore engagés dans une délicate *« campagne d'explication »* des décisions prises, le 25 juin, lors du sommet de six chefs d'Etat de la région réunis à Arusha.

Pour la première fois, le Burundi, représenté par son président, Sylvestre Ntibantunganya – qui appartient à l'ethnie majoritaire hutue –, et son premier ministre, Antoine Nduwayo, un Tutsi, avait demandé l'aide des pays voisins pour endiguer une violence qui a fait des dizaines de milliers de morts depuis deux ans et demi.

Le président et le premier ministre, tous deux dénoncés comme des *« traîtres »*, sont en butte aux violentes critiques des extrémistes tutsis, catégoriquement opposés à toute forme d'intervention étrangère. M. Ntibantunganya, samedi soir à la télévision, a assuré que les forces étrangères seront placées sous *« commandement »* burundais. Jusqu'à présent, l'armée, dominée par les Tutsis, était très hostile à l'intervention étrangère. Le lieutenant-colonel Longin Minani, au nom de l'armée, a déclaré, dimanche, que celle-ci rejetait les pressions internationales en faveur de négociations avec une rébellion hutue *« dont on se fout et qui est génocidaire »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : vingt-sept personnes ont été tuées** dans la préfecture de Gisenyi (nord-ouest du Rwanda), a-t-on appris, samedi 29 juin, auprès du haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'homme. Les victimes, pour la plupart, seraient des rescapés du génocide de 1994. Ceux-ci sont la cible d'extrémistes hutus qui veulent éliminer des témoins considérés comme *« gênants »* à l'approche des premiers procès des auteurs du génocide.

■ **PLAINTE : Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, fait l'objet d'une plainte pour menaces avec arme et violences sexuelles** déposée, samedi 29 juin, par son amie, Sybille Jacquin de Margerie, qui partage un appartement dans le 17e arrondissement de Paris avec l'ancien maire RPR de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Elle aurait expliqué aux policiers avoir été contrainte, sous la menace d'un 357 Magnum, à avoir des relations sexuelles avec le député dans la nuit de vendredi à samedi.

Joint lundi 1er juillet au matin par *Le Monde*, il a qualifié cette affaire de *« complètement aberrante »*, expliquant : *« Je vis avec Sybille depuis un an mais ça fait cinq ans qu'on se connaît. Vendredi soir, quand je me suis endormi, elle m'a dit : je t'aime, dors bien. »* Mais auparavant, la jeune femme lui avait annoncé son intention de le quitter. *« A mon sens, elle a subi des pressions de sa famille et surtout de son frère qui l'emploie. Quant à cette histoire,* ajoute M. Balkany, *c'est grotesque. On ne s'est jamais engueulé. Je ne lui ai jamais mis une claque. Une chose est sûre, elle a pété les plombs. »*

Repli à Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse, lundi 1er juillet, en fin de matinée. A 12 h 15, l'indice CAC 40 reculait de 0,31 % pour s'inscrire à 2 117,07 points. Il avait ouvert en repli de 0,55 %.

Sur le marché des changes, le dollar était stable, cotant 1,5236 mark, 109,60 yens et 5,1535 francs. Sur celui des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, cédait 18 centièmes à 121,82 points.

Les transactions étaient peu actives, l'environnement politique et monétaire incitant les investisseurs à la prudence. L'état de santé de Boris Eltsine accroît l'incertitude qui plane sur le deuxième tour de l'élection présidentielle russe. Une défaite de l'actuel chef du Kremlin, mercredi 3 juillet, provoquerait de fortes turbulences sur les marchés financiers internationaux.

Les opérateurs attendaient aussi la décision du conseil de la Réserve fédérale américaine, réuni mardi 2 et mercredi 3 juillet. Certains analystes n'excluent pas une hausse du taux des fonds fédéraux (fixé à 5,25 %), de façon à prévenir l'apparition de tensions inflationnistes aux Etats-Unis.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	01/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	421433	243219256
Carrefour	16194	46334527
DASSAULT SYSTEMES	237558	40277091,10
L'Oreal	25039	39204853
Elf Aquitaine	95620	35911915,80
Total	87570	33291965,30
Alcatel Alsthom	66162	29870251,90
LVMH Moet Vuitton	24134	29364409
Usinor Sacilor	391502	26942313,50
B.N.P.	144680	26081399,20

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 1er juillet, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+13,02
Honk Kong index	11020,90	+0,17	+10,22

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/06	Var. en % 27/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2123,70	+0,51	+13,45
Londres FT 100	3695,30	+0,45	+0,16
Zurich	—	—	+16,14
Milan MIB 30	—	—	+19,44
Francfort Dax 30	2558,92	+0,29	+13,53
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−2,92
Madrid Ibex 35	—	—	+15,92
Amsterdam CBS	—	—	+18,07

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/06	% 27/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,2700	−0,03	327	351
Écu	6,4150	+0,16	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1525	+0,05	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4365	−0,04	15,9000	17[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,6400	−0,05	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3580	+0,06	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,7700	−0,01	83	93
Irlande (1 iep)	8,2065	+0,38	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9775	+0,47	7,5600	8,4180
Grèce (100 drach.)	2,1385	+0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,4600	−0,19	74	84
Suisse (100 F)	411,3800	−0,01	399	423
Norvège (100 k)	79,2300	+0,08	75	84
Autriche (100 sch)	48,0640	−0,03	46,8500	49,9500
Espagne (100 pes.)	4,0170	−0,10	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2850	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7745	−0,19	3,5100	4,1100
Japon (100 yens)	4,6918	−0,66	4,5300	4,8800

PARITES DU DOLLAR 01/07

FRANCFORT : USD/DM	1,5224
TOKYO : USD/Yens	109,6000

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,68	6,58
Allemagne	3,81	6,56
Grande-Bretagne	5,75	8
Italie	9,37	9,49
Japon	0,50	3,22
Etats-Unis	5,19	6,84

MATIF

Échéances 28/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	143487	[illegible]
Déc. 96	2179	[illegible]
Mars 97	2	119,90
Juin 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 30 juin-lundi 1er juillet : 524 303 exemplaires 3

